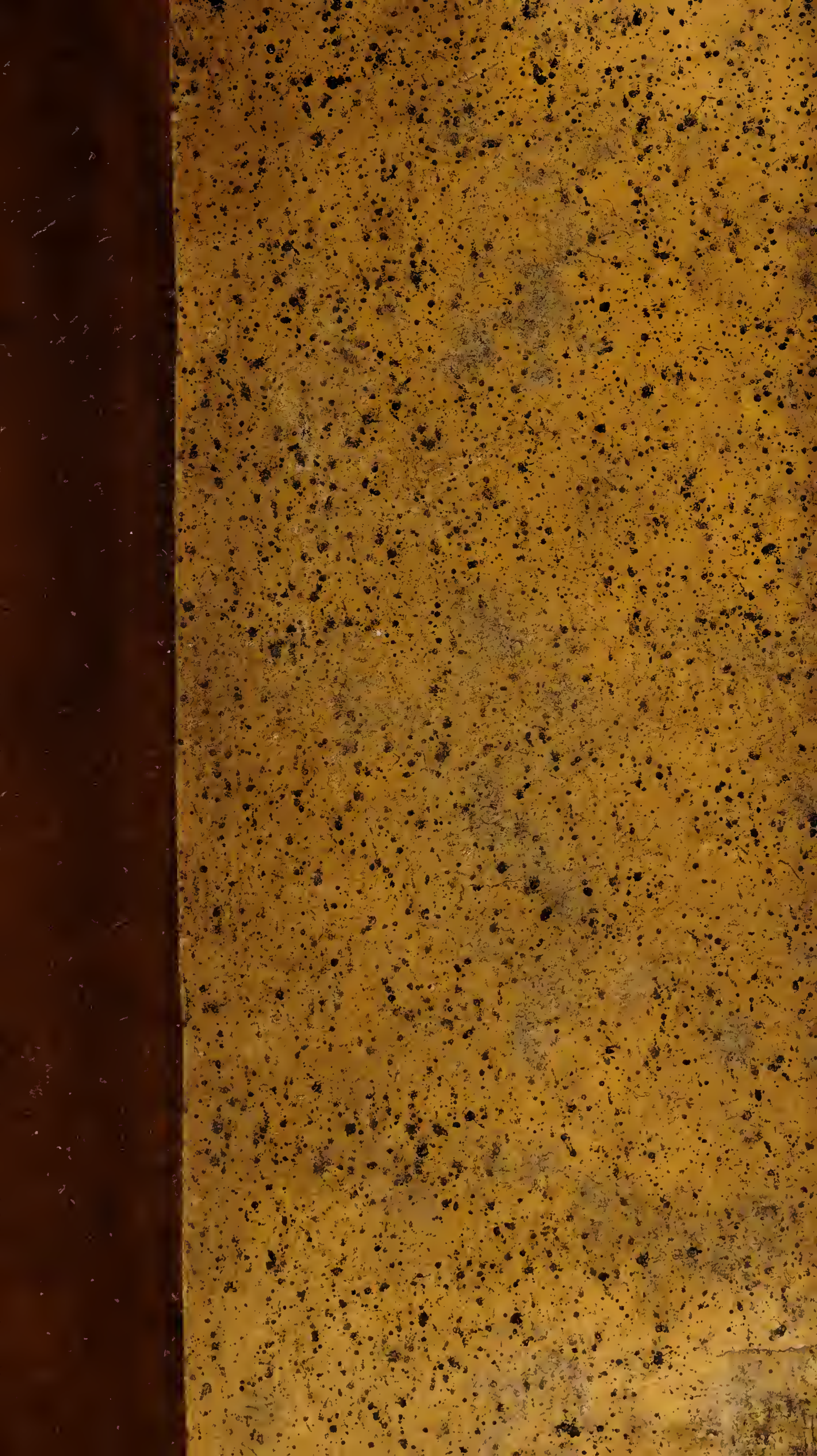


JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

DÉDIÉ

A MONSIEUR,
FRÈRE DU ROI.

Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat.
CIC. *De Nat. Deor.*

JANVIER 1787.

TOME LXX.



A PARIS,
Chez P. FR. DIDOT le jeune, Libraire-Imprimeur de MONSIEUR, quai des Augustins.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JANVIER 1787.

OBSERVATIONS FAITES DANS LE DÉPARTEMENT DES HÔPITAUX CIVILS.

Nº I.

Topographie médicale de Compiègne; par M. BIDA; médecin des hôpitaux de cette ville.

COMPIÈGNE est situé sur la rive gauche de l'Oise, & à la gauche de l'Aisne, près

d'un mille au dessous du confluent de ces deux rivières. Sa longitude est de 20 d. 29 '. 41 ". ; & sa latitude de 49 d. 24 '- 49 ". La direction de l'Oise sous les murs de cette ville, est du Nord-Est au Sud-Est. Du côté de la rive droite est une plaine large d'environ un demi-mille, terminée par des côteaux qui sont parallèles à la rivière, & chargés de vignes & d'arbres fruitiers. Du côté de la rive gauche, à un mille de distance, est une forêt de près de 28000 arpens. Elle a sept milles de long du Nord-Est au Sud-Ouest, & cinq milles dans sa plus grande largeur. Elle occupe en face de la ville une vaste plaine coupée par quelques monticules fort praticables, & de là elle s'étend sur des montagnes peu élevées, dont la chaîne se dirige, à peu de chose près, de l'Ouest à l'Est, puis se prolonge vers la ville du Sud-Est au Nord-Ouest, ayant la rivière d'Aisne à sa droite. On ne peut voir ce que la nature & l'art ont fait pour la forêt de Compiègne, sans la juger destinée au plaisir d'un grand prince.

Le sol du pays, dans la partie qui est à la droite de l'Oise, est assez fertile ; mais du côté de la ville, il est sec & sablonneux, & porte sur des bancs de pierre calcaire que l'on trouve à peu de pro-

fondeur, & qui defcendent plus bas que les puits les plus profonds.

L'eau des puits eft crue, douceâtre & féléniteufe. Elle diffout mal le favon, & n'eft pas propre à faire cuire les légumes. Il n'y a guère que les indigens qui en boivent. Les autres habitans ufent de l'eau de rivière qui a toutes les qualités qu'il faut pour être faine.

Il eft difficile de refpirer un meilleur air qu'à Compiègne. Si les rivières & les bois y entretiennent de l'humidité, cette humidité eft corrigée par la féchereffe qu'occafionne la nature du fol; & s'il s'y rencontre des vapeurs dangereufes, elles font bientôt enlevées par le courant d'air que détermine le libre cours de la rivière, ou par le premier vent qui vient à fouffler, & auquel les montagnes éloignées, ou peu élevées, ne peuvent oppofer d'obftacles.

Le nombre des habitans eft de plus de fix mille. Il en eft peu de riches; cependant ils fe nourriffent en général affez bien, & ufent d'alimens de bonne qualité. La plupart jouiffent d'une bonne fanté; & il n'eft pas rare d'en voir qui parviennnent à un âge fort avancé.

Les bois & les grains étoient les principaux objets de leur commerce; mais

le commerce des grains leur a été enlevé par le marché ouvert à Pont-Saint-Maixance, qui eſt plus à la portée des marchands de Paris. Ils ont toujours trouvé dans la cherté des vivres un puiſſant obſtacle à l'établiſſement des manufactures : cependant quelques-uns font fabriquer beaucoup de cordes & de cables, ſurtout pour la marine; & d'autres conſtruiſent des bateaux de toutes grandeurs dans de vaſtes chantiers au bord de l'eau, & au deſſous de la ville. Leur commerce intérieur ſouffre un peu de la facilité qu'ont les particuliers de tirer quantité de choſes de la capitale.

Il règne à Compiègne, comme ailleurs, différentes maladies, qui ont leurs cauſes dans la différence des tempéramens, la manière de vivre & les variations de l'air. La petite-vérole & la rougeole s'y montrent aſſez régulièrement tous les ſix ans, & ſouvent dans des années différentes; l'une & l'autre ſont peu dangereuſes, à moins qu'elles ne ſoient mal traitées, ou jointes à d'autres maladies. Les goîtres & les écrouelles ne ſont pas rares parmi les individus du bas-peuple : on en trouve la raiſon dans l'uſage qu'ils font de l'eau de puits. On feroit ceſſer cet inconvénient, en établiſſant

dans les différens quartiers de la ville des fontaines qui y distribuassent l'eau de l'Oise. On voit dans cette cité peu de fièvres intermittentes, si ce n'est dans les habitations voisines de la rivière. Il y a vingt-six ou vingt-sept ans qu'une épidémie y parut sous le nom de *suette des Picards*. Son règne a été de cinq ou six semaines. Elle a frappé sur beaucoup de citoyens, mais elle a fait peu de victimes, au moins parmi ceux qui ont reçu à temps les vrais secours.

Depuis ce temps, on a vu plusieurs épidémies régner en différentes années, & toujours à l'entrée du printemps, dans des villages à deux & trois lieues de la ville, & éloignés les uns des autres. Celles de *Saint-Sauveur*, *Vignemont*, *Elincourt*, *Villers*, ont été les plus remarquables, relativement au nombre des malades.

A *Villers*, c'étoit une fièvre putride, quelquefois vermineuse, qui s'annonçoit le plus souvent par les apparences d'une pleuro-péripneumonie; mais après une ou deux saignées, ou même sans saignée, selon le plus ou le moins d'intensité des symptômes, l'usage des boissons émétisées dissipoit les accidens, & la maladie prenoit le caractère d'une fièvre putride peu dangereuse, qui cédoit en quinze

jours plus ou moins à des évacuations modérées, mais ſoutenues, que l'on favoriſoit par le moyen des bouillons aux herbes. Ce village ſans être bien élevé, eſt expoſé à tous les vents. La ſaiſon, pendant l'épidémie, étoit froide & sèche, & le vent ſouffloit le plus ſouvent du Nord.

A *Elincourt*, *Vignemont* & *Saint-Sauveur*, la maladie étoit une fièvre putride vermineuſe, ou pourprée, ou vermineuſe & pourprée. Ces trois villages ſont ſitués au pied de quelques montagnes, à différentes expoſitions, & ſur des ſols humides. Je n'ai pas été témoin de l'épidémie de *Saint-Sauveur*, mais je l'ai été de celles de *Vignemont* & d'*Elincourt*. J'ai obſervé que pendant leur règne le temps étoit doux, & qu'il avoit été précédé de longues pluies. J'ai encore obſervé que la plupart des malades occupoient des maiſons dont les portes & les fenêtres donnoient ſur des mares ou foſſes remplies de fumier & d'eau croupiſſante, & que l'épidémie avoit épargné le petit nombre des habitans qui avoient leurs maiſons ſur des lieux élevés & peu humides. Ces fléaux ont ceſſé d'être meurtriers, à compter du moment qu'on y a oppoſé les ſecours que MM.

les Subdélégués s'empressent d'envoyer en pareil cas.

CHARITÉS.

La ville de Compiègne est composée de deux paroisses, qui ont chacune leur *Charité*, desservie par des sœurs de l'ordre de S. Lazare. Outre les écoles dont ces filles sont chargées, elles vont chez les pauvres malades, & leur rendent toutes sortes de services, sans pouvoir, malgré leur intelligence, leur zèle & leur activité, remédier à mille inconvéniens qui subsisteront toujours, tant que les malades indigens ne seront pas tous réunis dans un hôtel-dieu.

HÔTEL-DIEU.

« En l'année 1260, S. Louis, roi de » France, fonda l'hôtel-dieu de Com» piègne, où il porta le premier malade » avec le roi de Navarre, son gendre. » Le prince *Louis* porta le second avec » son frère *Philippe*, suivis des grands, » qui portèrent les autres malades. »

Voilà ce qui se lit dans le douzième tome de l'histoire de l'église gallicane, dédiée à Nosseigneurs du clergé, & continuée par le Père *Brunoi*, de la Compagnie de Jésus. Cependant il est prouvé,

par une charte de *Philippe-Auguste*, que cet hospice existoit avant S. Louis, qui n'en est que le restaurateur, & qui lui a donné des biens & des droits utiles.

Sous *Philippe le Bel*, les Mathurins, chargés du spirituel du *prieuré-hôtel-dieu de S. Nicolas* de Compiègne, voulurent se soustraire à l'autorité de l'abbé de Saint-Corneil. Ils plaidèrent, & furent condamnés, Ils prirent alors le parti de s'établir à Verberie; & en se retirant, ils obtinrent du Roi de continuer de prendre annuellement trente muids de bled sur les moulins de la ville, qui ont été détruits en 1730, avec l'ancien pont sur lequel ils étoient construits. Des religieux de différens ordres remplirent successivement le vide qu'avoient laissé les Mathurins. Mais enfin en 1601, M. *Claude Le Gras*, abbé commendataire de Saint-Corneil de Compiègne, décida, avec l'approbation du pape *Clément VIII*, pour mettre fin à des débats toujours renaissans, que les religieuses auroient désormais un chapelain, & qu'au lieu d'être divisées en *clergesses* & en hospitalières, elles seroient toutes dames du chœur, & que des sœurs converses prendroient soin des malades sous leur autorité. Aujourd'hui ce soin est partagé entre deux

religieuses, dont l'une a le spirituel, & l'autre tout le reste, ayanr sous ses ordres une sœur converse, une sœur *assurée*, & pour les nuits une garde-malade prise dans la ville.

Cette maison est située auprès de la rivière, dans un lieu très-bas : aussi les fièvres intermittentes s'y guérissent difficilement, & les convalescens en sont quelquefois attaqués au moment qu'ils se félicitent de leur guérison. Les malades n'y ont point d'endroit où ils puissent prendre l'air.

Les lits sont au nombre de vingt-deux. Ils occupent deux salles assez élevées au rez-de-chaussée, séparées l'une de l'autre par un mur, & ce mur est interrompu par une haute arcade large de dix pieds, où l'on a mis une grille de fer, qui s'ouvre par deux portes, entre lesquelles on a placé un poêle qui échauffe la double salle. Cinq croisées opposées au mur de séparation, trois d'un côté, & deux de l'autre, servent à renouveller l'air; effet qu'elles produiroient plus aisément, si elles étoient moins élevées. Il y a une troisième salle, aussi au rez-de-chaussée, qui ne communique point avec les deux autres; elle est destinée pour MM. les Gardes du Roi. Au dessus de ces trois

ſalles, il y en a deux autres, grandes, mais peu élevées, qui forment un premier & un ſecond étage. Elles ſont deſtinées pour y placer des lits en cas de beſoin, comme lorſqu'il y a des camps ſous Verberie, ou ſous Compiègne.

Les ſoldats qui tombent malades dans leur route, ou qui ſont fréquemment envoyés des autres villes à Compiègne, pour y reſpirer un meilleur air, occupent la plus grande partie des lits. Les ouvriers du château & de la forêt occupent le reſte avec un très-petit nombre de pauvres de la ville, qui n'ont droit qu'à un lit. Les femmes malades ſont rarement admiſes dans cet hoſpice, faute d'une ſalle où elles puiſſent être ſéparées des hommes. Les malades de la ſuite de la Cour y ſont reçus par préférence à tous les autres.

L'hôtel-dieu de Compiègne nourrit, outre les malades, dix-neuf religieuſes du chœur, deux ſœurs converſes, cinq ſœurs *aſſurées*, & quatre filles domeſtiques, & de plus un chapelain, un ſacriſtain & un jardinier, en tout trente-trois perſonnes. Son revenu annuel varie de douze à quatorze mille livres, ſelon le prix du bled, ſans compter douze ſous par jour pour chaque ſoldat, vingt ſous

pour chaque ouvrier du Roi, vingt ſous pour chaque malade de la ſuite de la Cour, & quarante ſous pour chaque Garde du Roi ; ſur quoi il faut diminuer 2500 liv. de rente, dont les prieure & religieuſes ſe ſont chargées, il y a vingt-huit ans, en faiſant des emprunts, à l'effet d'acquitter des dettes contractées, ſur-tout par des réparations & conſtructions indiſpenſables. Depuis ce temps, malgré leur économie, la maſſe de leurs dettes exigibles augmente chaque année d'environ 1200 liv. Il eſt donc évident que, ſans des ſecours extraordinaires, elles ne peuvent ſubſiſter long-temps.

HÔPITAL.

L'hôpital des pauvres renfermés, monument de la piété de S. Louis, eſt ſitué au Sud-Oueſt de la ville, dans un des faubourgs, ſur un terrein un peu élevé, & loin de la rivière. Dans tous les temps, MM. les adminiſtrateurs, au nombre de trois, ſont, ou ont été des officiers municipaux. Le premier d'entre eux eſt aujourd'hui M. *de Croui*, élu, en 1773, maire de la ville, & adminiſtrateur de l'hôpital. Depuis cette époque, ſans autre ſecours que les revenus de la maiſon, les bâtimens en ont été conſidérablement

augmentés : le nombre des pauvres, autrefois de cinquante, eſt quadruplé ; & la nouvelle adminiſtration a établi une manufacture de bonneterie, qui, en ajoutant aux revenus, ſert à occuper beaucoup de pauvres. Quatre ſœurs de charité, tirées de l'Enfant-Jeſus de Soiſſons, ſuffiſent, par leur activité, à tous les beſoins des deux cents individus. Le bon air que reſpirent ceux-ci, la nourriture ſaine qui leur eſt diſtribuée, & la grande propreté, les maintiennent dans une ſanté rarement interrompue. Nombre d'entre eux ſont parvenus à un âge que ne promettoit pas l'état chétif où ils étoient en entrant dans cet aſyle.

Le revenu de l'hôpital ne ſurpaſſoit pas dans l'origine celui de l'hôtel-dieu. S'il eſt devenu beaucoup plus conſidérable, c'eſt l'effet des ſoins ſoutenus des différentes adminiſtrations, & principalement de la nouvelle, dont l'attention s'eſt portée ſur tous les objets, & qui a pris de juſtes meſures pour rendre ſolide & durable l'ordre qu'elle a établi.

RÉFLEXIONS.

L'auteur de cette excellente topographie, ſagement renfermé dans les bornes de ſon ſujet, a décrit avec autant de

vérité que de précision tout ce qui est relatif à la partie physique & médicale de Compiègne, & a rapporté en peu de mots les faits les plus intéressans à connoître sur les hôpitaux de cette ville.

Il n'est rien de plus curieux que l'anecdote recueillie par M. *Bida* sur la restauration de l'hôtel-Dieu de Compiègne par S. *Louis*. Quel tableau touchant présente cette auguste & pieuse cérémonie! Un monarque courbé sous le poids de l'homme pauvre & malade, qu'il va porter dans le lit que l'humanité & la religion viennent de lui préparer; les princes & les courtisans qui s'empressent sur ses pas, & se disputent à l'envi l'honneur de se charger du même fardeau; la pompe & le faste des cours ornant le triomphe de la pauvreté; enfin la misère & les infirmités servies par les mains du luxe & de la grandeur!

Ce trait historique qui nous retrace les vertus d'un grand roi, nous rappelle en même temps l'influence que ses augustes successeurs ont eue dans l'établissement des hôpitaux civils, soit par leurs pieuses libéralités, soit par les efforts multipliés qu'ils ont faits depuis plusieurs siècles, pour faire revivre dans ces asiles de l'humanité souffrante l'esprit de leur institution.

En effet, c'étoit peu d'avoir contribué à la naiſſance & à l'entretien des hôpitaux par des bienfaits, il falloit aſſurer leur exiſtence & perpétuer leur durée. On voit avec admiration le ſoin que le gouvernement a pris pour remplir cet objet, mais on ne peut ſe diſſimuler que juſqu'à nos jours il n'y ait réuſſi que très-imparfaitement.

Les premiers hôpitaux datent des premiers temps de l'ère chrétienne. La dotation du clergé fut l'époque de leur premier revenu. On vit ſe former avant le huitième ſiècle, dans l'enceinte des cloîtres & quelquefois dans le ſein même des egliſes, des établiſſemens conſacrés à ſoulager les pauvres malades, & c'eſt là l'origine des hôpitaux nommés hôtel-Dieu.

Vers le milieu du dixième ſiècle, une maladie nouvelle & très alarmante, connue ſous le nom de *feu Saint-Antoine*, inſpira la plus grande frayeur, tant par ſon caractère dangereux que par le nombre des victimes qu'elle immola. La charité chrétienne prodigua des ſecours aux malheureux attaqués de cette maladie; & pour les rendre plus efficaces, le pape *Urbain II* créa un ordre hoſpitalier ſous le nom de *Saint-Antoine*, pour ſecourir

ces malades dans les lieux où ils étoient recueillis. Le *feu Saint-Antoine*, qui n'étoit autre chofe qu'une gangrène sèche qui defféchoit les extrémités, difparut infenfiblement à-peu-près vers le moment où la lèpre commença à fe faire connoître en Europe.

La lèpre, introduite par les Croifades fur la fin du onzième fiècle, fit naître un nouveau genre d'hofpices, deftinés à féqueftrer de la fociété, des malades hideux & le plus fouvent incurables. On donna à ces hôpitaux le nom de *maladreries* ou *léproferies*, & ils fe multiplièrent à tel point, qu'en 1226 il y en avoit deux mille en France, puifque *Louis VIII* légua par fon teftament 84 livres ou cent fols de notre monnoie à chacune des deux mille léproferies de fon royaume.

Ces établiffemens, fondés par des motifs pieux, dus pour la plupart à la charité ou au zèle des miniftres de la religion, & placés prefque tous au centre de la jurifdiction eccléfiaftique, nous indiquent quelle a dû être dans ces premiers temps l'adminiftration des hôpitaux.

D'ailleurs les clercs étoient les feuls lettrés ; ils avoient alors la direction de

toutes les affaires, ſoit générales, ſoit particulières ; & le droit canon étoit la partie dominante de la légiſlation françoiſe.

La manière dont les hôpitaux étoient gouvernés étoit fort ſimple, mais peu régulière. Les Evêques, les abbés ou les chapitres nommoient, pour diriger ces maiſons, des prêtres ou des diacres, ou quelquefois de ſimples clercs qui prenoient le nom de Maîtres, & qui géroient, à ce qu'il paroît, à leur fantaiſie & ſans rendre de comptes réguliers des revenus ou des aumônes qui étoient deſtinés à l'entretien & au ſoulagement des pauvres malades.

Le déſordre devoit s'introduire ſous une pareille adminiſtration, & l'on voit par pluſieurs canons du concile de Vienne tenu dans le quatorzième ſiècle, que les abus avoient été portés au point de cauſer un grand ſcandale. Le concile de Vienne defendit de conférer les hôpitaux en titre de bénéfice aux clercs, & ordonna que l'adminiſtration en fût donnée à des laïques, gens de bien, capables & ſolvables, qui prêteroient ſerment comme des tuteurs, feroient inventaire, & rendroient compte tous les ans par devant les ordinaires.

Les conceſſions faites par les premiers rois de la troiſième race aux différentes villes & bourgs, furent ſans doute plus d'une fois accordées en faveur des hôpitaux ; & l'agrandiſſement de ces cités & de leurs privilèges dans le quatorzième & quinzième ſiècle, concourut à faire exécuter dans pluſieurs endroits les ſages diſpoſitions du concile de Vienne, en donnant lieu d'introduire dans l'adminiſtration des hôpitaux, les ſyndics ou chefs des différentes communautés, & les plus notables bourgeois.

Quoi qu'il en ſoit, la France étoit remplie, depuis pluſieurs ſiècles, d'hoſpices pour les pélerins, d'hoſpices pour les malades, nommés hôtel-dieu, de maiſons pour le feu Saint-Antoine, & d'un plus grand nombre de léproſeries, ſans qu'il y eût d'autre loi pour les diriger, que des conſtitutions eccléſiaſtiques, & quelques réglemens tranſmis par tradition & conſacrés par l'uſage.

Les premières lettres-patentes qu'on trouve ſur les hôpitaux, furent données dans le treizième ſiècle pour établir les privilèges de l'hôtel-dieu de Paris, & ceux des hoſpitaliers de l'ordre de

S. Jean de Jérusalem; & l'on voit ensuite ces privilèges être renouvelés à toutes les mutations de roi, depuis Philippe Auguste jusqu'à Francois premier.

Dans le quatorzième siècle, Philippe le Bel accorda de nouveaux privilèges aux Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem, aux Maladreries, & à quelques hôpitaux des provinces. On trouve en 1309 une ordonnance singulière, portant que la paille des lieux où le roi aura pris gîte, appartiendra aux hôpitaux voisins.

Dans le quinzième siècle, les maladreries & les léproseries étant devenues inutiles par la disparition de la lèpre, leurs biens furent appliqués au secours des hôpitaux, c'est-à-dire, qu'ils furent séquestrés & régis sous ce prétexte pieux, sans qu'ils fussent réellement employés pour le soulagement des pauvres & des malades.

Dans ce temps de désordre & de confusion, ceux qui avoient quelque supériorité sur leurs concitoyens, prétendirent à l'administration des hôpitaux. Ces prétentions dictées tantôt par des motifs purs, tantôt par des motifs intéressés, furent différemment accueillies dans les différens lieux; mais le temps

& l'uſage conſacrèrent les aſſociations qui en réſultèrent, & delà naquit la forme multipliée & bizarre des adminiſtrations qui exiſte encore aujourd'hui.

Le milieu du ſeizième ſiècle, ſi célèbre dans notre hiſtoire par les belles ordonnances qui ont établi la légiſlation françoiſe, eſt l'époque où le gouvernement commença à s'occuper d'une manière particulière de l'adminiſtration des hôpitaux, en proſcrivant les abus qui y régnoient toujours malgré les efforts des conciles.

En 1561, le Lycurgue françois, le chancelier de l'Hôpital, fit publier, ſous la première année du règne de Charles IX, un édit portant réglement pour l'adminiſtration du revenu des hôpitaux, maladreries, &c. & pour l'entretien des pauvres. Les fameuſes ordonnances de Moulins & de Blois, qui ont illuſtré ce même règne, n'ont pas manqué de confirmer l'édit de 1561.

L'ordonnance de Moulins enjoint particulièrement aux officiers de juſtice, de faire rendre compte aux perſonnes commiſes à la régie des biens des hôpitaux, & ordonne que les pauvres ſeront nourris dans leur territoire ſur la contribution de la communauté, ce qui

s'exécuta effectivement en plusieurs endroits.

L'ordonnance de Blois ordonna aux officiers des lieux, de faire l'inventaire des titres des hôpitaux, parce que plusieurs avoient été distraits, & renouvella les statuts du concile de Vienne, en enjoignant d'établir pour administrateurs, de simples bourgeois

Mais il est à remarquer que ces loix fondamentales, ainsi que celles qui les ont suivies, ont tracé les règles qui devoient guider les administrateurs, sans changer la forme d'administration que les fondations ou l'usage avoient établie dans les différens hôpitaux.

Le malheur des temps ne permit pas qu'on recueillît si tôt le fruit des belles ordonnances du chancelier de l'Hôpital; & les fureurs des guerres civiles qui détruisent les choses les mieux établies, n'étoient pas des circonstances favorables pour faire exécuter de nouvelles loix.

Mais Henri IV ne fut pas plutôt affermi sur son trône, qu'il chercha à réparer un désordre qui avoit dû souvent frapper ses yeux. Il créa à deux reprises une commission pour la réformation des hôpitaux, sous le nom de chambre de la

charité chrétienne; mais la mort qui enleva ce grand roi à l'amour de ſes ſujets, ne lui permit pas de conſolider aſſez ces bureaux de réformation, pour qu'ils puſſent produire quelque bien.

En 1612, Louis XIII créa plus ſolennellement la même commiſſion; elle étoit compoſée du grand aumônier, de quatre maîtres de requête, & de quatre conſeillers au grand conſeil. Cette ſeconde commiſſion dura ſoixante ans, ſous le nom de chambre de la réformation des hôpitaux. Elle travailla avec zèle, & eut beaucoup à faire, dit un hiſtorien : car dans tout le royaume il n'y avoit pas ſix hôpitaux qui fuſſent bien réglés. Les places d'adminiſtrateurs étoient en quelque ſorte héréditaires, les maiſons tomboient en ruine; un très-petit nombre de malades & de pauvres étoit ſecouru & l'étoit mal; le nombre des prévaricateurs étoit grand, quelques-uns étoient puiſſans ou protegés.

L'effet de ce travail fut de déſigner les hôpitaux inutiles, tels que les léproſeries; de faire remarquer ceux qui étoient utiles, en indiquant le moyen de les améliorer, & de faire connoître la manière dont il falloit s'y prendre,

pour faire exécuter les loix déja établies relativement à l'entretien des pauvres. En conséquence, en 1762 il y eut un édit, portant qu'en toutes villes & gros bourgs du royaume où il n'y auroit pas d'hôpital genéral, on en établiroit incessamment.

Le gouvernement ne fit pas refluer pour le moment le profit de cette utile réforme sur ceux pour qui elle avoit été instituée ; les biens des maladreries ne furent point appliqués aux hôpitaux, mais ils furent réunis à ceux de l'ordre de Saint-Lazare & du Mont-Carmel, que le ministre Louvois cherchoit à enrichir.

Cependant la voix de l'humanité se fit entendre. Du moment où Louis XIV gouverna par lui même, il ouvrit les yeux sur les droits que les hôpitaux avoient aux biens des maladreries, & par un édit solennel ordonna que l'ordre de Saint-Lazare & du Mont-Carmel rendroit aux hôpitaux les biens qui lui avoient été accordés contre les intérêts des pauvres & des malades indigens de son royaume.

Cet acte de justice & de bienfaisance, que tous les rois de France depuis Francois premier, avoient envain essayé de cimenter de toute leur autorité, eut lieu

lieu au mois de mars 1693, & l'époque de cet édit eſt devenue très-mémorable dans l'hiſtoire des hôpitaux.

Pour veiller à l'exécution des diſpoſitions importantes contenues dans cette nouvelle loi, le Roi nommoit par cet édit une commiſſion particulière, qui ſubſiſta juſqu'en 1705.

En peu d'années, une foule d'hôpitaux s'empreſſèrent d'obtenir des lettres-patentes, & en 1698, il parut une déclaration interprétative de l'édit de 1693, pour ſervir de réglement aux hôpitaux à qui il n'avoit pas été donné de lettres-patentes particulières (*a*).

Sous le règne de Louis XV, la ſeule loi remarquable ſur les hôpitaux civils eſt l'édit de 1749, par lequel il eſt défendu aux maiſons de charité, comme aux communautés, d'acquérir des biens fonds. Quant à l'adminiſtration, l'édit de 1693

(*a*) Auparavant la déclaration de 1698, il y avoit eu au mois d'août 1693, une première déclaration interprétative du fameux édit de 1693. Cette première déclaration interprétative, ſtatuoit, 1°. ſur le droit des fondateurs, ou de leurs deſcendans; 2°. ſur la reddition des comptes des adminiſtrateurs; 3°. ſur l'inſpection des évêques, & ſur-tout des intendans, ſoit pour prévenir les abus, ſoit pour l'amélioration des hôpitaux.

& les deux déclarations qui l'ont interprêté, faisoient la base de la législation, ce qui n'a pas empêché qu'il ne se soit introduit un grand nombre d'abus dans la gestion & dans le service intérieur des hôpitaux, soit par l'effet des lettres-patentes particulières qu'il est facile de mal interpréter, soit par le défaut d'un tribunal ou d'un département, qui fût sans cesse en activité sur une partie dans laquelle la langueur est si facile & si dangereuse.

Il étoit réservé au sage Monarque qui nous gouverne, d'achever la révolution commencée par les rois ses aïeux, & d'assurer à jamais le patrimoine des malades indigens & des pauvres.

A peine Louis XVI étoit-il sur le trône, qu'il a créé une commission particulière pour s'occuper des choses à réformer dans les hôpitaux de Paris. Peu de temps après, on a vu établir dans un des faubourgs de Paris, un hôpital de cent trente lits (l'hospice Saint-Sulpice), destiné à servir d'objet de comparaison sur tous les points relatifs au gouvernement des maisons de ce genre. En même temps, on commençoit les recherches les plus actives sur l'état de tous les hôpitaux du royaume; & le suc-

cès avec lequel ce grand ouvrage s'eſt opéré juſqu'ici, démontre avec quel empreſſement toutes les adminiſtrations ont concouru à favoriſer les intentions du gouvernement.

Déja les établiſſemens les plus remarquables & les réformes les plus ſalutaires, ont annoncé d'une manière éclatante l'attention paternelle avec laquelle le Roi s'eſt occupé des hôpitaux civils.

Les enfans-trouvés, tranſportés autrefois à des diſtances conſidérables, & dévoués pour la plupart à une mort certaine, ſont maintenant conduits & élevés dans l'hôpital le plus voiſin du lieu où ils ſont nés (*a*).

D'autres enfans plus malheureux encore par la maladie qu'ils apportent en naiſſant, ont été ſecourus avec un zèle plus fervent; & l'hoſpice de Vaugirard qui leur ſert d'aſile, eſt le premier hôpital de ce genre qui ait exiſté en Europe (*b*).

Au milieu d'une guerre ruineuſe, on a fait des additions conſidérables à l'hôtel-

(*a*) Arrêt du Conſeil du mois de novembre 1779.

(*b*) Lettres-Patentes du mois de mai 1781.

dieu; & conſultant plutôt le beſoin urgent des malheureux, que *le vain deſir de la perfection propre à arrêter l'exécution d'un très-grand bien* (*a*), on a pris toutes les meſures pour placer chacun des malades de ce vaſte hôpital dans un lit ſeul, & pour introduire enſuite dans le ſervice intérieur l'exactitude la plus grande & la diſcipline la plus ſévère.

Les orphelins, les infirmes & les vieillards de l'hôpital général étoient obligés d'aller, dans leurs maladies, chercher des ſecours à l'Hôtel-Dieu, & d'éprouver en même temps le danger d'un tranſport long dans une ſaiſon fâcheuſe, & d'un ſecours trop tardif dans les maladies urgentes. Des infirmeries placées dans chacune des maiſons de l'hôpital, préviendront ces inconvéniens fâcheux, & diminueront d'un quart le nombre des malades qui affluent habituellement à l'Hôtel-Dieu, ce qui va concourir encore à augmenter l'étendue relative, & la ſalubrité de ce dernier aſile (*b*).

Enfin, un hôpital vaſte & commode ſera toujours ouvert pour les infortunés attaqués de la maladie vénérienne, &

(*a*) Lettres-Patentes du 22 avril 1781.
(*b*) Lettres-Patentes du 22 juillet 1780.

l'on oubliera bientôt les préjugés qui ont fait si long-temps rejeter avec un abandon désespérant, des malheureux, auxquels il est nécessaire, sous toutes sortes de rapports, d'offrir des secours prompts & une guérison sûre (*a*).

Ces actes manifestes de la vigilance du Roi & de la bienfaisance de son cœur, sont faits non-seulement pour obtenir la reconnoissance & la bénédiction du pauvre à qui ils présentent la consolation la plus douce, mais ils doivent frapper l'attention & réchauffer l'ame des citoyens de toutes les classes. Aussi, par cette impulsion d'enthousiasme qui caractérise la nation françoise, tous les esprits se sont dirigés depuis quelque temps sur les objets de charité publique. Les mots d'hospice & d'hôpitaux sont aujourd'hui dans la bouche de tout le monde, & cet élan général de bienfaisance annonce assez que le moment approche, où les véritables principes de l'administration des hôpitaux vont être universellement reconnus & fixés d'une manière invariable.

Les changemens avantageux & considérables qui en peu d'années viennent

(*a*) Lettres-patentes du 30 août 1785.

de s'effectuer dans la plupart des hôpitaux du royaume, quoique moins ostensibles que les établissemens qui ont eu lieu ou qui se préparent dans la capitale, ont produit dans les provinces une grande sensation, parce que les opérations ont été plus rapides, & que leur succès a dépendu de l'art de gagner les cœurs en éclairant les esprits.

Les principes d'ordre, de discipline & de réforme adoptés par le gouvernement, ont été d'autant mieux accueillis, qu'ils se sont rencontrés le plus souvent avec les vues & les inclinations des administrateurs des hôpitaux. En général la manière de considérer la comptabilité, devient de jour en jour plus uniforme, & il semble que les différentes administrations aspirent à se ranger d'elles-mêmes sous une loi générale & identique..

Pour donner une preuve frappante de la réforme qui s'est opérée spontanément dans les hôpitaux depuis quelques années, & du zèle que les administrateurs ont montré pour l'amélioration de ces maisons, nous avons cru devoir insérer ici l'extrait des registres de l'Hôtel-Dieu d'Étampes, imprimé en 1785, & publié en 1786.

EXTRAIT des regiſtres du bureau de l'Hôtel-Dieu d'Etampes

PREMIERE DÉLIBÉRATION.

AUJOURD'HUI mardi, vingt-quatre mai mil ſept cent quatre-vingt-cinq, trois heures de relevée, jour du bureau ordinaire, où étoient les ſouſſignés, M. Gabaille, Procureur du Roi, l'un d'eux a dit :

MESSIEURS,

Appelé dès mil ſept cent ſoixante-neuf, par les fonctions de ma charge, à concourir avec vous à l'adminiſtration de l'hôtel-Dieu de cette ville, j'ai toujours regardé les ſoins que je devois y donner, comme étant au nombre de mes obligations les plus ſacrées.

Je m'occupai d'abord à prendre des connoiſſances générales ſur les biens de cette maiſon, ſur le régime qui s'y obſervoit, & je découvris bientôt avec vous différens abus, d'autant plus difficiles à réformer, qu'ils ſubſiſtoient depuis très long-temps. La rentrée des fonds

ſe faiſoit lentement ; & ſi dans les comptes généraux de recette & de dépenſe, qui ſe rendoient tous les trois ans à MM. les adminiſtrateurs, la recette ſe trouvoit excéder la dépenſe, c'étoit moins l'effet de l'économie qu'ils ſe propoſoient, que du petit nombre de malades qui avoient été ſoignés pendant cet eſpace de temps. Il étoit même arrivé quelquefois que le reliquat de ces comptes n'étoit que le produit des rembourſemens faits, & qui n'étoient pas employés de la manière preſcrite par les ordonnances. C'étoit ſur ces rembourſemens qu'avoient été conſtruits différens bâtimens devenus néceſſaires, & dont les fonds n'avoient pu être pris ſur les revenus qui ſuffiſoient à peine aux beſoins journaliers de la maiſon. Le nombre des malades qui y étoient admis augmentoit ſenſiblement, & cela devoit être ; car l'Hôtel-Dieu de cette ville, comme vous le verrez, Meſſieurs, par les regiſtres & états que je remets ſous vos yeux, n'eſt pas ſeulement un hôpital deſtiné à recevoir les pauvres malades domciliés dans ſon arrondiſſement ; il faut encore le conſidérer, d'après l'uſage, comme un hoſpice ouvert à tous les étrangers qui ſont dans le cas de s'y

préſenter, ſoit pour ſe faire traiter des maladies qui les arrêtent dans leur marche, ſoit pour prévenir par le repos qu'ils y prennent & les ſecours qu'ils y reçoivent, les maux & les infirmités qui naiſſent le plus ſouvent de la fatigue & de la miſère.

Le nombre des malades s'étant donc accru conſidérablement dans cette maiſon, il ne s'y trouvoit plus aſſez de lits pour les recevoir, & on étoit obligé de les mettre deux à deux dans des lits de trois pieds; les ſalles, qui avoient été aſſez vaſtes, aſſez aérées pour un petit nombre, étoient devenues reſſerrées & infectes par le grand nombre; ces malheureux entaſſés, pour ainſi dire, les uns ſur les autres, ne reſpiroient qu'un air impur, & voyoient aggraver leurs maux, en venant dans cet aſile chercher des ſecours qu'ils n'y trouvoient pas. Il ſembloit que les gens de l'art euſſent été regardés comme inutiles, pour y diriger le traitement des malades. Un ſeul chirurgien y étoit appelé; mais plutôt pour y faire les opérations de ſon art, que pour indiquer les remèdes propres aux différens genres de maladie. En un mot, l'eſprit de routine conduiſant l'intérieur de cette maiſon, étoit parvenu

à rendre infructueux le zèle & la surveillance des administrateurs, qui ne pouvoient y faire les changemens utiles qu'ils desiroient.

Frappés de tous ces abus, vous reconnûtes, Messieurs, qu'il étoit instant de s'occuper des moyens de mettre plus d'activité dans les recouvremens des revenus, & de veiller plus attentivement sur toutes les dépenses. En conséquence, on proposa en 1773, d'établir un receveur-économe perpétuel avec des appointemens; mais vous sentîtes que cet économe ne manqueroit pas de solliciter souvent des augmentations d'honoraires ou des gratifications; ce qui pouvoit devenir d'autant plus à charge à la maison, qu'il est plus facile de persuader à des administrateurs qui se renouvellent de temps à autre, que les demandes qui leur sont faites à cet égard, sont la récompense due à des services anciens & continus. D'ailleurs, l'établissement d'un receveur-économe perpétuel, parut contraire aux dispositions de la déclaration du 12 décembre 1698; en conséquence, je fus chargé de surveiller toutes les dépenses, & l'on chargea pareillement M. Charotier, l'un de vous, de suivre le recouvrement des revenus.

Mon premier ſoin fut de conſtater toutes les dépenſes par la tenue de différens regiſtres, qui, en les préſentant dans le plus grand détail, & claſſées chacune ſéparément, mettoit à même de les connoître toutes & de pouvoir les comparer entre elles à la fin de chaque année.

D'après ce rapprochement des différentes parties de la dépenſe, vous aviez approuvé les réformes que je propoſois de faire dans le régime intérieur; mais vous vous rapelez les difficultés de tout genre que nous éprouvâmes alors, & qui donnèrent lieu à la tranſaction en forme de réglement, paſſée entre les adminiſtrateurs & les religieuſes hoſpitalières de cette maiſon, ſous l'approbation du ſupérieur eccléſiaſtique, & homologuée par arrêt du parlement du 3 Juin 1779, numéros 14 & 15.

La réſiſtance & les contrariétés que nous éprouvâmes en voulant faire le bien, alloient peut-être ralentir notre zèle, lorſque encouragés par les lettres qui nous furent écrites par le gouvernement, nous le vîmes tourner ſes vues bienfaiſantes particulièrement ſur les hôpitaux, en ordonnant, par la déclaration du 22 Avril 1782, que les malades de l'hôtel-Dieu de Paris y ſeroient

mis à l'avenir chacun dans un lit ſéparé. C'étoit là préciſément l'un des objets que vous aviez le plus à cœur pour cette maiſon, & nous eſpérions y parvenir ſans la gréver par des emprunrs onéreux.

La ſurveillance que j'avois apportée pendant plus de dix années ſur toutes les parties de la dépenſe, n'avoit encore procuré qu'une économie inſenſible; mais vous reconnûtes que cette économie ne pouvoit que s'accroître, ſi nous étions ſecondés par les religieuſes qui ſont à la tête de cette maiſon, dans le nouveau régime que nous cherchions à y établir. Déja même l'augmentation ſurvenue dans le produit des revenus, donnoit un excédent de plus de mille écus par an ſur la dépenſe ordinaire. Ces conſidérations vous déterminèrent à vous occuper des changemens qui pouvoient être d'une plus grande utilité pour les pauvres malades.

Les ſalles n'étant échauffées que par des cheminées, toujours inſuffiſantes dans les endroits vaſtes, vous avez penſé que les poêles ſeroient plus utiles, en répandant une chaleur tempérée dans toute l'étendue des ſalles, ſans occaſionner une plus grande conſommation de bois.

Les appointemens du médecin, ayant été juſqu'alors trop modiques, vous avez jugé convenable de les augmenter, afin qu'il pût ſe livrer à l'exercice de ſes fonctions avec plus d'aſſiduité.

Les malades, couchés deux à deux dans des lits étroits, reſpiroient un air d'autant plus infect & mal-faiſant, qu'il étoit encore vicié par les exhalaiſons des lieux d'aiſance, placés au milieu des ſalles : vous avez fait changer la poſition de ces derniers. La ſalle qui ſervoit aux femmes, a été réunie à celle des hommes, pour augmenter le nombre des lits de ces derniers ; les femmes ont été miſes dans une autre pièce, en attendant qu'on eût conſtruit une nouvelle ſalle pour elles, au-deſſus de celle des hommes, & les malades ont été couchés ſeuls.

Vous avez adopté le projet qui vous a été préſenté par un architecte de la capitale, de pratiquer un eſcalier au centre de la maiſon, pour en rendre le ſervice plus facile, & de placer ailleurs la maiſon du chapelain, qui tomboit en ruine, & qui, par ſa poſition, interceptoit l'air ſi néceſſaire à un hôpital.

Enfin, Meſſieurs, vous avez eu la ſatisfaction de voir approuver les différens

changemens que vous aviez en vue, dans l'aſſemblée générale teuue le 29 Avril 1783, malgré l'oppoſition que des eſprits inquiets & remuans cherchoient à y mettre, & par l'inſpecteur général des hôpitaux, lors de ſon paſſage en cette ville, au mois de Mars dernier.

Si les travaux que vous avez entrepris, ne peuvent ſe ſuivre que lentement & à meſure que les fonds libres de cette maiſon vous permettront de les continuer, je crois pouvoir vous flatter de l'eſpérance de les voir terminer en peu d'années, en ſurveillant toutes les parties de la dépenſe, de manière à en retirer l'économie dont elle eſt ſuſceptible.

J'ai penſé que le moyen d'atteindre à cette économie, étoit de préſenter à l'adminiſtration, des tableaux d'après leſquels elle pût non-ſeulement embraſſer d'un ſeul coup-d'œil, à la fin de chaque année, l'enſemble de la recette & de la dépenſe; mais encore voir chacun de ces objets dans le plus grand détail, & même connoître à chaque inſtant l'état de ſituation de cette maiſon. C'eſt dans ces vues, que j'ai dreſſé les différens tableaux que je remets ſur le bureau. Je vous ferai connoître les procédés que

j'ai ſuivis pour les former. Si vous approuvez mon travail, ſi vous jugez qu'il puiſſe être utile, je vous demanderai d'arrêter que les mêmes procédés continueront d'être ſuivis à l'avenir, d'après les modèles que je joins à ces tablaux.

Vous verrez d'abord l'état des dépenſes faites depuis 1773 juſques & compris 1782, ce qui forme une période de dix années. Cet état contient encore la ſituation de la maiſon pendant le même eſpace de temps; & quoiqu'il ne ſoit pas auſſi détaillé que les deux qui ſuivent pour les années 1783 & 1784, on peut néanmoins, en réuniſſant la dépenſe de ces dix années, calculer le montanr de l'année commune.

Les états pour les années 1783 & 1784, contiennent des détails plus étendus que le précédent, parce qu'ils ont été dreſſés d'après la tenue des regiſtres, que nous ſommes parvenus à établir depuis 1782. Voici quels ſont ces regiſtres.

Le regiſtre d'entrée & de ſortie des malades, en conſtatant le nombre des individus entrés dans l'Hôtel-Dieu, leur qualité & leur ſexe, le jour de leur entrée & de leur ſortie ou mort, donne le nombre de journées qu'ils y ſont reſtés.

Le regiſtre du médecin, en ſervant de contrôle au regiſtre d'entrée & de ſortie, indique le genre de maladie de chaque individu, & préſente à la fin de l'année une table noſologique, qui peut donner lieu à des obſervations utiles à l'humanité.

Enfin huit regiſtres tenus par la ſupérieure, pour inſcrire journellement toutes les dépenſes. Le premier eſt deſtiné pour le pain; le ſecond pour la viande de boucherie; le troiſième pour le vin, la lumière, le bois & la braiſe; le quatrième pour la pharmacie, le cinquième pour le blanchiſſage, le ſixième pour la remonte du linge, le ſeptième pour les menues dépenſes de la cuiſine & de l'office, & le huitième pour les dépenſes journalières imprévues.

Ces différens regiſtres, ſervent à former l'état de ſituation de la maiſon. Pour cela on fait, le premier jour de chaque mois, le relevé des journées, tant des malades reſtés au premier du mois précédent, inſcrits ſur un état qui ſe fait auſſi chaque mois en dreſſant ce relevé, que de ceux entrés pendant le cours dudit mois précédent & portés ſur les regiſtres. De ce relevé, on compoſe l'état de ſituation de chaque mois, en y com-

prenant toutes les dépenſes qui ont été faites pendant le mois, & qui ſont relevées en détail, d'après les regiſtres tenus par la ſupérieure. A la fin de l'année, il ſe trouve douze états de ſituation, d'après leſquels on forme l'état général, qui eſt le réſultat des objets qui ont compoſé la dépenſe de la maiſon pendant l'année entière. Ces états de ſituation & l'état général, ſont autant de tableaux qui ſervent à faire connoître en peu de temps, quel a été, pendant le mois ou pendant l'année, le nombre des malades ſoignés dans cette maiſon, & quelle dépenſe ils ont occaſionnée.

Des connoiſſances préciſes à cet égard, ne peuvent qu'être utiles à l'adminiſtration pour faire le bien, ſur-tout lorſqu'elles ſont préſentées de manière à être ſaiſies promptement & ſans peine. Il m'a paru convenable que l'adminiſtration pût connoître à chaque inſtant la ſituation de la caiſſe du receveur, afin qu'elle pût délivrer en connoiſſance de cauſe, les ordonnances relatives à la dépenſe. D'ailleurs, cela eſt conforme à la déclaration du 12 décembre 1698; & je joins ici un modèle de bordereau, qui doit ſervir au receveur pour envoyer à l'adminiſtration, tous les premiers

jours de chaque mois, l'extrait de ſon journal de recette & dépenſe.

Les dépenſes relatives aux charges foncières de la maiſon, aux réparations & aux conſtructions, étant indépendantes de celles faites pour le ſoulagement des pauvres malades, je les ai portées ſur des états particuliers. Celles faites depuis 1773 juſques & compris 1782, ſont réunies dans le même tableau; & celles pour les années 1783 & 1784, ſont portées ſur un autre état particulier. Vous verrez auſſi l'état général des biens & des revenus de cette maiſon pour l'année 1784, auquel j'ai joint le montant des revenus pour les années précédentes, en remontant juſqu'en 1773 incluſivement.

Ces différens états de recette & de dépenſe qui embraſſent pluſieurs années, préſentent des objets de comparaiſon néceſſaires pour déterminer les différens arrêtés que vous aurez à prendre par la ſuite; & les obſervations que j'y ai jointes, pour leur intelligence, prépareront d'avance les opérations ultérieures d'économie, que je crois pouvoir être faites, & que je me propoſe de mettre inceſſamment ſous vos yeux.

Si, en adoptant la forme que j'ai

donnée à ces états, vous jugez à propos de les rendre publics par la voie de l'impreſſion, l'adminiſtration aura la ſatisfaction de penſer que, par cette publicité, tout le monde pourra connoître & vérifier l'uſage qu'elle fait du dépôt ſacré qui lui eſt confié. L'eſprit d'ordre qui doit la guider dans toutes ſes opérations, ne ſera plus préſenté par la malignité, comme une avarice ſordide, qui cherche à s'enrichir aux dépens des pauvres ; & tous ceux qui, dans les différentes conditions, ſont appelés au ſervice de cette maiſon, applaudiront à la vigilance des adminiſtrateurs, qui doivent toujours s'appliquer à porter la plus grande économie dans toutes les dépenſes qui ſe font ſur les revenus des hôpitaux.

Vous remarquerez ſans doute, Meſſieurs, que les ſoins que nous avons pris juſqu'à préſent, n'ont pas produit une grande économie, puiſque la dépenſe ſe monte annuellement, d'après les états que je vous préſente, à plus de trente ſols par journée de malade, en y comprenant tous les individus employés à leur ſervice, ce qui eſt exceſſivement cher ; mais je vous prie de comparer l'état de 1783 avec celui de

1784 ; vous reconnoîtrez qu'en 1784, la journée de malade a été moins chère qu'en 1783, de 19 deniers ou d'un ſol ſept deniers, ce qui produit ſur 12639 journées de malades ſoignés dans le cours de l'année 1784, une économie de 1000 livres.

Faites une autre obſervation relativement à l'augmentation du prix des denrées, & vous verrez qu'à raiſon de cette augmentation, la dépenſe en 1784 a été plus forte qu'en 1783, ſavoir :

Sur le pain, de	498 liv.
Sur la viande, de ...	473
Sur le vin, de	166
Et ſur le bois, de ...	48
	1185 liv.

ce qui forme pour l'année 1784 une augmentation de dépenſe de 1185 livres, occaſionnée par la cherté des denrées qui n'exiſtoit pas en 1783. Cette augmentation de dépenſe a donc forcé le prix de la journée de malade en 1784, de 1 ſol 10 deniers; ce qui réduit pour cette année, la journée d'un malade à 1 livre 7 ſols 7 deniers, comparativement à ce qu'elle a été en 1783. Il eſt donc vrai de dire que l'année 1784

a coûté réellement 1000 livres de moins que la précédente.

Comparez aussi la dépense actuelle avec celle des années précédentes ; & si vous trouvez, comme je le pense, que le prix actuel d'une journée de malade ne se trouve pas avoir augmenté à proportion de l'augmentation survenue depuis 12 ans sur toutes les denrées, je croirai que c'est l'effet des soins que nous nous sommes donnés, & que le travail que je soumets à votre examen pourra fournir les moyens de diminuer encore cette dépense.

En effet, Messieurs, en adoptant la forme de ces états, j'ai pensé qu'ils faciliteroient à MM. les administrateurs la connoissance de tous les objets dont ils doivent s'occuper ; que cette connoissance devient indispensable pour opérer le bien qu'ils sont toujours disposés à faire, mais auquel nous ne parviendrons qu'en perpétuant l'esprit d'ordre, qui seul peut nous conduire à toute l'économie nécessaire pour procurer de plus grands soulagemens aux pauvres malades.

Nous le savons tous, Messieurs ; parmi les administrateurs de cette maison, les uns perpétuels, ne peuvent donner aux

ſoins de l'adminiſtration, que les heures priſes ſur les occupations des charges qu'ils rempliſſent dans cette ville; les autres électifs, voient avec regret, lorſqu'ils ſe retirent, que le temps qu'ils ont été en place, leur a à peine ſuffi pour connoître une partie de ce qu'ils avoient à faire. Nous aurons donc beaucoup fait pour cette maiſon, ſi le travail dont vous m'avez chargé, & que je remets ſous vos yeux, nous met en état d'y établir un ordre permanent, d'après lequel les adminiſtrateurs entrans pourront d'un coup-d'œil & en un inſtant, voir tout le régime intérieur, apprécier les dépenſes & les comparer avec les revenus, connoître, en un mot, tout l'enſemble de cette adminiſtration. Le temps qu'on perdoit à s'inſtruire de ce qu'on avoit à faire, ſera employé à méditer ou à faire quelque choſe d'utile pour les malheureux.

Animé de cet eſpoir flatteur, je m'empreſſe d'en faire l'hommage à deux perſonnes dont les ſentimens vous ſont connus. Si mon travail a quelque mérite, je le dois en entier au zèle & à l'intelligence de M. *de Maiſon-Rouge*, l'un de vous, Meſſieurs, & de la ſœur *Bauvillier de Sainte-Thérèſe*, ſupérieure

des hôſpitalières de cette maiſon. M. *de Maiſon-Rouge* a ſuivi toutes les parties de la recette avec une exactitude que nous ne ſaurions trop louer, & m'a ſecondé dans tous mes travaux; nous lui devons en outre des remercimens particuliers, pour l'économie qu'il a procurée en ſurveillant avec un zèle infatigable les ouvrages qui ont été faits.

Oui, Meſſieurs, cet ordre nous conduira inſenſiblement à une économie plus conſidérable; & l'augmentation dont les revenus de cette maiſon ſont encore ſuſceptibles, produiſant de nouveaux ſecours, vous parviendrez à effectuer tous les changemens qui peuvent être utiles; chaque jour, en méditant ſur les tableaux que je vous préſente, vous découvrirez quelque amélioration à faire: car il n'eſt point de branche dans cette adminiſtration, quelque minutieuſe qu'elle paroiſſe, qui ne mérite les plus ſérieuſes réflexions. Vos ſalles, quoique déja plus ſaines, peuvent le devenir davantage, lorſque vous en aurez ſupprimé les rideaux de laine dont on fait uſage l'hiver, & qui ſervent plus à conſerver au milieu des malades, des miaſmes empoiſonnés, qu'à les garantir du froid. Combien de maladies conta-

gieuſes, qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût traiter dans des ſalles iſolées! Mais ſi nous ne pouvons encore nous féliciter d'être parvenus à ce point d'amélioration, jouiſſons au moins, Meſſieurs, d'une ſatisfaction bien douce pour des ames ſenſibles.

Rappelez-vous les bruits répandus dans le public avant l'époque de 1783, au deſſus deſquels vous avez eu le courage de vous élever: propos dictés par une injuſte prévention contre l'ordre & l'économie que vous vouliez établir dans cette maiſon, & contre les bâtimens que vous vouliez élever pour le ſervice des pauvres malades. Ces malheureux, effrayés de la manière dont ils croyoient qu'ils ſeroient traités dans cette maiſon, la redoutoient plus que la maladie dont ils étoient attaqués; il ne s'y préſentoient que lorſqu'ils y étoient forcés par le beſoin le plus urgent; & comme alors ils ont éprouvé qu'ils y étoient mieux ſoignés qu'ils ne l'avoient jamais été, vous avez vu pendant les années 1783 & 1784, le nombre des malades, bien loin de diminuer, s'accroître de beaucoup ſur celui des années précédentes: tant il eſt vrai qu'en toute adminiſtration publique, le bien ſe fait difficilement &

avec

avec lenteur ! Si, d'après le regime que je vous propose aujourd'hui d'adopter, vous assurez le patrimoine des pauvres, si vous parvenez à en secourir un plus grand nombre, en leur procurant des soins plus actifs & mieux entendus, vous les entendrez bénir à jamais votre administration bienfaisante.

Sur quoi, ouï le rapport ci-dessus, examen fait des états y énoncés, ensemble des registres sur lesquels lesdits états ont été dressés, la matière mise en délibération : convaincu que le plan présenté par M. *Gabaille*, combiné avec les réglemens généraux & particuliers concernant l'administration des hôpitaux, présentant tout-à-la-fois, sous un simple coup d'œil, l'ensemble & le détail de la recette & dépense & l'état de situation de cette maison, ne peut être vu qu'avec la reconnoissance due à ses soins, & que le zèle de ce magistrat, ainsi que des autres personnes qui ont concouru avec lui à l'amélioration de cette maison, ne peut être récompensé que par la satisfaction de procurer par leurs travaux le bien-être des pauvres & le soulagement d'un plus grand nombre de malades ; le bureau voulant leur donner une preuve authen-

tique de ſa reconnoiſſance, non-ſeulement de leur conſtance à deſcendre dans les détails les plus minutieux en apparence, mais encore de leur courage à vaincre les difficultés oppoſées à leur entrepriſe, a adopté purement & ſimplement ledit plan; & pour le maintenir en activité & parvenir aux améliorations dont il eſt encore ſuſceptible, le bureau prie M. *Gabaille* de continuer à ſuivre la dépenſe, & M. *de Maiſon-Rouge* les recouvremens, & enſemble à dreſſer les états de mois & d'années : à l'effet de quoi les procédés introduits par la tenue des regiſtres ſur leſquels ſe dreſſent les états, continueront d'être obſervés, ſans qu'il puiſſe y être fait aucun changement; en conſéquence la ſupérieure & M. *de Vauzême*, médecin, continueront à tenir ceux confiés à leurs ſoins dans la forme uſitée depuis l'année 1783; & le receveur à fournir tous les mois ſes états de recette & dépenſe, conformément aux modèles qui lui ont été remis; & afin que les différens états repréſentés par M. *Gabaille* puiſſent ſervir de modèle & d'inſtruction à l'avenir, & que chacun puiſſe connoître l'uſage que l'adminiſtration fait du dépôt qui lui

eſt confié, le bureau a arrêté que leſdits états, enſemble la préſente délibération, ſeront rendus publics par la voie de l'impreſſion ; comme auſſi que tous les trois ans les états de recette & dépenſe de chaque receveur, enſemble l'état de ſituation de la maiſon à cette époque, ſeront également imprimés & rendus publics. Fait & arrêté au bureau d'adminiſtration, à Etampes, le jour & an que deſſus. Signés, PICART DE NOIR ÉPINAY, Lieutenant-Général ; GABAILLE, Procureur du Roi ; HOCHEREAU DES GREVES, Maire ; DEMOLIERE, Echevin ; BOIVIN, Curé de Notre-Dame ; BOMAINE, CHAZOTIER & HEME DE MAISON-ROUGE. Et contrôlé à Etampes, par DUPONT.

Pour Expédition, GEOFFROY.

La ſeconde délibération du bureau de l'hôtel-Dieu d'Étampes contient l'arrêté d'un réglement pour le ſervice intérieur de cet hôpital. Ce réglement a tant d'analogie avec celui de l'hôtel-Dieu de Provins inſéré dans le N° 7 de l'année 1785, que nous nous contenterons d'en donner ici l'extrait.

Il contient quarante-deux articles,

qui ont rapport à la réception des malades, à leur placement dans les ſalles, & à la manière dont ils doivent être ſoignés & ſervis juſqu'à la fin de leur maladie. Les uns traitent des précautions néceſſaires pour entretenir la propreté & la ſalubrité dans les différens départemens; les autres ont pour objet la manière dont les lits doivent être compoſés, & tous les détails qui regardent le linge & le vêtement des malades. La quantité des alimens y eſt determinée ſuivant l'état différent des malades, depuis le commencement de la maladie juſqu'à la convaleſcence; & l'on y ſpécifie la nature des uſtenſiles de cuiſine, ainſi que celle des vaſes qui ſervent dans les ſalles. Les fonctions du médecin, le devoir des perſonnes prépoſées à la pharmacie, la viſite des drogues, la vérification de leur emploi, & les précautions à prendre pour les renouveler, ſont des articles qui ſe font remarquer. Enfin, il y eſt traité de la promenade des malades, de la police des ſalles, de la viſite des étrangers, des formalités néceſſaires pour l'admiſſion des malades & pour leur ſortie, & des ſoins qui regardent les morts, &c.

On auroit pu ajouter quelques arti-

cles sur les achats des comestibles, sur leur consommation, ainsi que sur le blanchissage, on auroit pu développer davantage ceux qui sont relatifs à la police intérieure & à la salubrité ; mais il faut observer qu'il est question d'un petit hôpital, surveillé sans cesse par des administrateurs éclairés & vigilans ; & en lisant ce réglement, on voit qu'il s'étend à tous les points essentiels, & qu'il a dû contribuer pour beaucoup à rétablir dans cette maison le bon ordre & la discipline.

Jusqu'ici les lois établies relativemen aux hôpitaux, paroissent avoir eu pour objet principal, la régie & la conservation des biens attachés à ces maisons ; mais l'on ne voit pas qu'elles se soient assez occupées de fixer leur service intérieur. Cette omission a été sentie depuis long-temps dans différens hôpitaux du royaume, où l'on a travaillé à y suppléer par des réglemens particuliers. Mais quoique ces réglemens aient été dictés par des motifs purs, & qu'ils soient faits en général sur de bons principes, il faut convenir qu'il en est peu qu'il ne soit utile de revoir, & qui n'ait quelque avantage à tirer

du progrès que nous avons fait dans les ſciences phyſiques, & du développement des idées ſur tout ce qui regarde l'économie & l'adminiſtration intérieure des maiſons de charité. Tous les réglemens d'hôpitaux doivent être établis ſur les mêmes principes, mais ne peuvent pas être uniformes. Il y a des diſpoſitions particulières propres à chacune de ces maiſons, qui rendent néceſſaire à l'une ce qui ſeroit nuiſible à l'autre; & chaque hôpital a beſoin d'un réglement proportionné à toutes les circonſtances locales & de convenance, qui le modifient d'une manière particulière.

Après la ſeconde délibération, on trouve, dans l'imprimé du bureau de l'hôtel-Dieu d'Étampes, différens tableaux, qui mettent ſous les yeux des lecteurs les objets dont il eſt fait mention dans la première délibération.

Ces tableaux ſont au nombre de quinze, l'un ſans numéro, & les quatorze autres déſignés par des numéros ſucceſſifs.

Celui qui eſt ſans numéro contient l'ordre qui eſt ſuivi pour la diſtribution des alimens, ſuivant le régime qui eſt établi dans cet hôpital.

Le n° 1 comprend le résultat des objets qui composent la dépense générale depuis 1773 jusqu'en 1782, c'est-à-dire, dans l'espace de dix ans.

Le n° 2 montre le résultat de la dépense générale de 1783, & le n° 3 celui de la dépense de 1784. Ces deux derniers résultats font connoître d'une manière beaucoup plus précise, en quoi consiste la dépense de l'hôtel-Dieu d'Etampes. L'on y voit avec étonnement que la journée de malade soit revenue en 1783 à 1 liv. 12 s. 7 deniers, $\frac{8539}{11022}$; mais en suivant les détails de cette dépense, on peut examiner les motifs sur lesquels elle est fondée, & en peser la valeur.

Il est certain d'abord que, parmi les raisons qui peuvent motiver la cherté de la journée des malades dans l'hôtel-dieu d'Etampes, il en est d'inhérentes à la nature de cet hôpital, & qu'il est impossible de changer. Telle est la cherté des vivres & des denrées dans ce canton; le grand nombre de soldats & d'hommes non malades, qui font une beaucoup plus grande consommation que des malades affectés de maladies graves; enfin la multiplicité des jours maigres pour les religieuses, qui augmente la dépense sous plusieurs rap-

ports. On ne peut se dissimuler, d'un autre côté, que plusieurs articles de dépense paroissent montés bien au-delà du point où ils devroient être portés. Tels sont ceux du pain, du vin, du blanchissage, du bois & du charbon. On parviendroit aisément à mettre de l'économie dans ces articles, en prenant le pain chez un boulanger à prix fixe, en supprimant la buanderie, en faisant blanchir au dehors à l'entreprise, & en diminuant de la moitié, ou d'un tiers au moins, la quantité du vin que l'on donne aux malades. Cet arrangement auroit encore l'avantage d'opérer une grande diminution dans le nombre des domestiques, & dans la consommation du charbon & du bois.

L'article de la pharmacie paroît un peu fort, quand on le compare au nombre de malades, & à la nature des maladies qui règnent habituellement dans cet hôpital. Enfin, la meilleure preuve que l'on puisse donner de la possibilité d'apporter de jour en jour de la diminution dans la dépense de cet hôpital, c'est que, sans faire aucun des changemens que nous venons d'indiquer, & par le seul avantage qui résulte d'une surveillance active & continue, la dé-

penſe de 1784 a été de 1000 livres moins forte que celle de l'année 1783.

Le n° 4 offre le tableau des dépenſes qui depuis 1773 juſqu'en 1782, ont eu lieu pour des objets qui n'ont point un rapport direct avec les malades, & qui regardent la régie des biens de la maiſon. Ces dépenſes paroiſſent avoir été faites avec ordre & économie & pour l'amélioration de ces biens; mais il eſt des hôpitaux pour leſquels elles ſeroient ruineuſes, & c'étoit un des motifs pour leſquels le Roi avoit permis aux hôpitaux de vendre leurs biens-fonds.

Le n° 5 préſente le même détail pour les années 1783 & 1784. Une partie de la dépenſe de ces deux années a eu pour objet l'amélioration & l'agrandiſſement de cet hôpital, qui a été fait ſur de bons principes, comme nous l'avons fait voir dans ſa topographie, imprimée dans le Journal en 1785 (n° 2).

Le n° 6 eſt un extrait du regiſtre de l'hôpital, dans lequel on inſcrit le nom des malades, le jour de leur entrée, celui de leur ſortie ou de leur mort, & le temps qu'ils ſont reſtés dans cette maiſon. Il eſt diviſé en deux parties, l'une pour les hommes & l'autre pour les femmes. Il eût peut-être été mieux

d'avoir deux regiſtres, un pour chaque ſexe.

Le n° 7 eſt une copie figurée du regiſtre du médecin, qui eſt diviſée en ſept colonnes. La première contient le nom des malades & leur profeſſion ; la deuxième, leur âge ; la troiſième, la date de l'entrée ; la quatrième, le numéro du regiſtre ; la cinquième, le nom de la maladie ; la ſixième, la ſortie ou la mort ; la ſeptième, le temps du ſéjour.

Le n° 8 & le n° 9 ſont des modèles propres à démontrer la manière de relever les journées des malades ſortis à la fin de chaque mois, & à dreſſer au commencement du mois ſuivant, l'état des malades reſtés dans l'hôpital, afin de trouver promptement & facilement, lorſqu'ils ſortiront, le nombre des journées qu'ils y ont paſſées, ſoit pendant un mois, ſoit pendant un autre.

Nous ne dirons rien ſur les n°s 10, 11, & 12, qui ſont analogues à toutes les feuilles dont on ſe ſert dans tous les hôpitaux, pour donner la ſituation de chaque mois, & pour former des regiſtres de comptabilité ; mais nous nous arrêterons ſur les n°s 13 & 14, qui ont un rapport beaucoup plus direct aux malades & à la médecine.

Ces deux derniers tableaux présentent la nomenclature nosologique des malades entrés à l'hôpital d'Etampes pendant les années 1783 & 1784, & ont été rédigés par M. *Roussel de Vauzesme*, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, alors médecin de cet hôpital.

Suivant les tableaux de l'année 1783, il est entré à l'hôpital d'Etampes quatre cent soixante-dix-sept malades, dont quatre cent vingt-sept sont sortis guéris, & cinquante sont morts. Le tableau de 1784 donne cinq cent vingt-six entrés, quatre cent quatre-vingt-deux guéris, & quarante-quatre morts; ce qui fait pour le résultat de la mortalité de la première année, le dixième, & pour celui de la seconde le douzième.

Ces résultats, comparés avec ceux des hôpitaux de Paris, offrent une différence considérable. Mais en examinant les tables nosologiques de M. *Roussel de Vauzesme*, l'étonnement disparoît, & cette différence s'explique facilement.

En effet, on voit 1°. que les malades qui entrent à l'hôtel-Dieu d'Etampes, sont presque tous hommes, & que parmi eux il y a un grand nombre de soldats & de passagers; 2°. que les maladies que l'on a à traiter dans cet hôpi-

tal, ſont en général des maladies légères & peu graves; 3°. que la phthiſie, la caducité, & les maladies incurables n'y trouvent qu'un aſile momentané.

Mais les tableaux noſologiques de l'hôpital d'Etampes, peuvent nous fournir quelques autres réflexions, & nous donner le moyen d'expliquer comment il eſt des hôpitaux qui ne perdent que la vingtième ou la vingt-quatrième partie de leurs malades.

M. *De Vauzeſme* ne compte que quatre cent ſoizante & dix-ſept malades pour l'année 1783, & cinq cent vingt-ſix pour l'année 1784, tandis qu'il eſt réellement entré à l'hôpital d'Etampes neuf cent quatre-vingt-un individus dans chacune de ces années. Mais ce médecin, n'ayant pas cru devoir mettre au nombre des malades ceux qui n'avoient que de la fatigue ou de la courbature, n'a pas voulu porter ſur ſa table noſologique les individus qui ne ſont venus à l'hôpital que pour ſe repoſer : ainſi, du nombre total des entrés, qui ſe monte pour chacune de ces années à neuf cent quatre-vingt-un, il a ſouſtrait pour l'année 1783, cinq cent quatre perſonnes, & pour l'année 1784 quatre cent cinquante-cinq.

Mais ſi, au lieu de procéder avec une bonne foi auſſi rigoureuſe, il eût compté comme malades tous ceux qui ſont venus chercher un aſile dans ſon hôpital, le réſultat de la première année auroit été de cinquante morts ſur neuf cent quatre-vingt-un entrés, c'eſt-à-dire, un peu moins du vingtième; & celui de la deuxième, offrant quarante-quatre morts ſur quatre cent vingt-ſix, auroit donné le vingt-quatrième. Or on ne peut douter que ce ne ſoit cette manière de préſenter le tableau de certains hôpitaux, qui, avec leur diſpoſition particulière, contribue à leur donner en apparence un avantage ſi conſidérable ſur les autres.

Sans entrer ici plus avant dans une queſtion qui mérite d'être traitée ſéparément, nous nous contenterons de dire qu'il eſt fort difficile d'avoir des réſultats juſtes en comparant la mortalité des différens hôpitaux, parce qu'il faudroit pour cela, que les données principales & eſſentielles fuſſent les mêmes dans les objets que l'on veut comparer; conditions qu'il eſt très-difficile de réunir.

L'hôpital d'une grande ville ne peut pas être comparé à celui d'un petit endroit. En effet, dans les cités très-peu-

plées la vieilleſſe eſt précoce ; & le nombre des victimes de la misère, de la débauche & des travaux meurtriers qui y ſont établis, eſt très-conſidérable; dans les petites villes, au contraire, non ſeulement les hôpitaux n'ont pas à recueillir cette foule d'infortunés devoués à une mort certaine avant d'être placés dans les lits des hôpitaux, mais le plus ſouvent ils ne ſervent pas même de dernier aſile au petit nombre de malades incurables ou de vieillards caduques qui ſont de leur territoire. Mettra-t-on en parallèle un hôpital où l'on reçoit des femmes, avec celui où l'on ne reçoit que des hommes? Mais les hommes ont en général des maladies aiguës, dans leſquelles la mortalité eſt peu conſidérable, & qui ſont promptement jugées, tandis que les femmes ont le plus ſouvent, des maladies chroniques, lentes ou incurables, & qu'elles reſtent dans les hôpitaux une fois plus long-temps que les hommes. Les hôpitaux militaires, remplis d'hommes jeunes & robuſtes, & dont les maladies ſont preſque toujours ſaiſies dès leur origine, ne diffèrent-ils pas conſidérablement des hôpitaux civils, où les malades ſont de tout âge, & où ils n'ar-

rivent ordinairement qu'après avoir aggravé leur état par les fautes inévitables que font commettre la détresse, l'ignorance & les préjugés?

Parmi les hôpitaux civils, l'analogie est même encore difficile à rencontrer sous les rapports principaux & décisifs. Les uns reçoivent des domestiques robustes & des artisans bien constitués, pendant que les autres sont peuplés par les pauvres de la dernière classe, ou par les ouvriers les plus épuisés. Enfin, la salubrité plus ou moins grande des pays où sont situés les hôpitaux, leur grandeur, qui facilite la circulation des malades, la discipline plus ou moins sévère, qui attire ou repousse cette foule d'indigens attaqués de maladies légères, qui se succèdent rapidement dans les maisons de charité, & qui plus paresseux encore que malades, se portent là où ils sont moins exposés à être observés & connus : voilà des choses qu'il faut faire entrer dans la balance, pour pouvoir établir quelque comparaison entre les résultats de la mortalité des différens hôpitaux.



RÉPONSE
AU
MÉMOIRE A CONSULTER

Inſéré dans le Journal de médecine du mois de ſeptembre 1786, ſur une perte ſpermatique involontaire & habituelle; *par M. J. G. GALLOT, D. M. M. médecin de S. A. S. monſeigneur le duc* D'ORLÉANS, *aſſocié du collège royal de médecine de Nancy, de la Société royale de médecine de Paris, & de l'Académie royale des belles-lettres de la Rochelle, intendant des eaux minérales du Bas Poitou, médecin employé pour les épidémies, réſidant à Saint-Maurice-le-Girard, près la Châtaigneraie, Bas Poitou.*

Je ne me flatte point de donner, au ſujet du Mémoire à conſulter, des conſeils préférables à ceux qu'il recevra des maîtres de l'art, mon intention eſt ſeulement de lui offrir des idées conſolantes, & de lui témoigner publiquement que

l'hiſtoire de ſes malheurs m'a vivement touché... Il ſeroit aſſez difficile d'avoir tracé un tableau auſſi intéreſſant avec plus d'énergie & de préciſion : c'eſt pourquoi je conſerverai les propres expreſſions de l'auteur, en raſſemblant ici les principaux traits.

« Un homme de trente ans, né avec la plus heureuſe conſtitution, ſans aucun vice héréditaire, doué d'un tempérament igné, d'une imagination ardente, de paſſions fortes, jouit de ces avantages juſqu'à douze ans, lorſqu'à la ſuite d'un ſommeil doux & profond il s'apperçut & apprit en friſſonnant qu'il s'étoit échappé de ſon être & à ſon inſu le fluide deſtiné à le reproduire. Bientôt chaque nuit ramenoit le même accident, & une ſeule nuit l'y précipitoit pluſieurs fois. Un médecin conſulté prêcha la ſageſſe. Le malade effrayé, ou cédant aux charmes de la vertu, arriva à l'âge de vingt-deux ans, & eſt parvenu à celui de trente, ſans avoir à ſe reprocher aucune faute en ce genre. Tout cet eſpace de temps fut rempli par des études opiniâtres & difficiles. Cependant dès l'âge de dix-huit ans, le caractère changea comme tout-à-coup : le malade devint ſombre, mélancolique, miſanthrope; les digeſtions

furent difficiles & fatigantes, les constipations quelquefois invincibles, les urines rapidement fétides s'obscurcissant par une teinte noirâtre, le sommeil inquiet, agité, donnoit des lassitudes, des étouffemens, &c.

Tout ce que l'art peut offrir fut employé: secours moraux, remèdes physiques, précautions minutieuses, rien ne fut épargné; rien ne réussit... Les accidens ont pris successivement de l'intensité; l'estomac s'est dérangé de plus en plus; le sommeil est plus pénible; l'épuisement, une sombre inquiétude succèdent aux pertes nocturnes; un flux d'urines considérable, des hémorrhoïdes, des douleurs aux vertèbres, un crachement habituel, &c. &c. rendent la situation du malade plus inquiétante & plus insupportable; il termine la description touchante de ses infirmités en demandant s'il est destiné à vivre seul? quel moyen peut lui rendre le sommeil? après avoir fait usage des bains tièdes, des bains froids, des calmans, des martiaux, du quinquina, quel remède peut s'offrir encore? comment rétablir les digestions pénibles? Comment diminuer la fréquence des émissions?»

Sans entrer dans aucune discussion

théorique, je vais offrir en peu de mots le résultat de mes réflexions sur les accidens qu'éprouve ce malade intéressant, & ce qu'une pratique de vingt ans m'a mis à même d'observer dans des circonstances à-peu-près semblables.

1°. Quelque affligeant que soit l'état du sujet, je ne le crois pas incurable; la force dont il jouit encore, son âge, sa bonté de son tempérament, le bon état de ses viscères, sur-tout de ceux de la poitrine, enfin les assurances qu'il donne de n'avoir jamais commis aucun excès, toutes ces choses réunies, me persuadent qu'il y a encore des moyens de soulagement: je crois principalement avantageux ce dont le malade paroît désespérer; c'est de songer au bonheur d'une union légitime; c'est, selon moi, le secours qui pourroit le plus contribuer à sa guérison. Le sujet dont il est question, annonce une ame trop sensible & trop belle, pour qu'il soit nécessaire de lui détailler les avantages d'un mariage bien assorti; ces avantages seroient aussi grands pour le physique que pour le moral: le vœu de la nature se remplissant une fois, il y auroit tout lieu d'espérer que l'habitude vicieuse se perdroit d'elle-même: cependant, comme le mariage

pourroit ne pas faire ceſſer ſeul les accidens, & qu'il ne ſeroit même à propos d'y avoir recours qu'après avoir fait précéder quelques ſecours de l'art, je croirois qu'on pourroit eſſayer les ſuivans.

2°. L'exercice modéré à pied ou à cheval (qui peut avoir lieu puiſque celui de la chaſſe ne fatigue pas), la diſſipation, les voyages même, me paroiſſent auſſi utiles que le travail de cabinet & la ſolitude ſont préjudiciables. Très-peu de remèdes me ſemblent admiſſibles, mais le régime eſt eſſentiel. Si l'eſtomac pouvoit le ſupporter, le lait au ſortir du pis de la vache, coupé avec le tiers d'eau de riz légère, ſeroit très-utile, à prendre le matin au réveil; c'eſt un excellent analeptique. Le déjeûner pourroit conſiſter dans une taſſe de chocolat de ſanté à l'eau, avec une rôtie; le dîner ſeroit compoſé d'un bon potage, d'un peu de viande blanche ſeulement, de légumes légers, de poiſſons de mer les plus faciles à digérer, de bons fruits cuits ou crus, de crêmes ou gelées d'amidon de patate, &c. Point d'épiceries, point de café, point de liqueurs; mais l'uſage conſtant de bon vin rouge vieux de Bordeaux ou de

Bourgogne, avec le tiers au moins d'eau, & à la fin du repas quelques cuillerées de vin vieux de Rota ou d'Alicante ; une demi-heure avant le dîner, la quintessence d'absinthe à la dose de huit à dix gouttes dans une cuillerée d'eau, seroit utile pour faciliter les digestions... Le souper seroit léger, & ne consisteroit que dans un potage, quelques fruits en compote, les confitures, &c. & un peu de vin trempé. Si le malade n'a pas fait usage de liqueurs éthérées, je croirois avantageux celui de l'éther vitriolique rectifié ou de la liqueur minérale anodyne d'Hoffmann, dans une infusion légère de mélisse ou de menthe édulcorée avec le sucre, à prendre une demi-heure avant de se coucher : la dose de l'éther seroit de huit à dix gouttes ; & celle de la liqueur d'Hoffmann, de vingt à vingt-cinq, &c. Les frictions sèches sur tout le corps, & principalement sur l'épine du dos, seroient convenables.

Je ne parle point de purgatifs, parce que je les regarde comme plus nuisibles qu'avantageux ; les simples laxatifs, les doux minoratifs pourroient seuls être administrés, s'il y avoit indication pressante d'évacuer, si les lavemens ne suffisoient pas pour entretenir la liberté du

ventre; si un régime exact, des alimens de facile digestion, & quelques boissons relâchantes, ne dégageoient pas suffisamment les premières voies.

Le peu que je viens de proposer, pourroît être employé pendant l'hiver, pour en venir, à la fin du printemps, à l'usage de quelques eaux minérales ferrugineuses, bues sur les lieux, si avant cette époque le malade ne se trouvoit pas mieux, & peut-être guéri.

S'il m'étoit permis de rapporter ici des observations, on verroit que les moyens simples que j'offre, ont eu des succès dans des cas analogues, & que la multiplicité de remèdes détruit souvent plus les forces de la nature, qu'elle ne les seconde pour procurer le rétablissement de l'individu.

Des praticiens plus éclairés & plus consommés que moi, offriront sans doute au malade des méthodes curatives plus savantes, plus étendues; mais aucun n'aura plus que moi le desir de lui être utile & d'apprendre qu'il est délivré de ses souffrances.



RÉPONSE

AU

MÉMOIRE A CONSULTER

Consigné dans le Journal de médecine du mois de septembre 1786, sur une perte spermatique involontaire & habituelle; *par M. MASARS DE CAZELES, docteur en l'université de médecine de Montpellier, médecin à Toulouse.*

Sans entrer dans de longs détails pour expliquer les phénomènes de la maladie qui fait le sujet du Mémoire à consulter, je me contenterai de rappeler au souvenir, que le malade est *âgé de trente ans ; qu'il est doué de la constitution la plus heureuse ;* qu'il n'a jamais essuyé d'autre *maladie* que celle pour laquelle il demande conseil; *qu'il ne se connoît le germe d'aucune affection ; qu'il a reçu avec le jour le sang le plus pur.... que* malgré la continuité de la perte séminale qui le tourmente *depuis dix huit ans, il soutient sans la moindre*

fatigue l'exercice le plus pénible ; que ſa poitrine eſt abſolument ſans altération, ſa voix plus ferme & plus forte que ne l'a ordinairement l'homme le mieux portant, &c.

D'après toutes ces conſidérations, je crois être fondé à conclure :

1°. Que la perte dont il s'agit, tantôt plus, tantôt moins abondante, & qui a éludé les effets des *bains chauds*, des *bains froids*, des *calmans*, des *martiaux*, du *quinquina*, *&c.* eſt une maladie purement locale ; qu'on doit plutôt l'attribuer à l'atonie, & au relâchement des véſicules ſéminales, ou pour mieux dire, de l'orifice de leur émonctoire, qu'au ſpaſme, ou à tout autre principe agiſſant, inconciliable avec l'état du ſommeil, pendant lequel ſeulement la perte a lieu.

2°. Que les changemens rapides que le malade éprouva *dans ſon caractère* dès l'âge de dix-huit ans, où il devint *ſombre*, *mélancolique*, *miſanthrope* ; les digeſtions *pénibles & difficiles* qui s'établirent dans les ſuites, avec *conſtipations quelquefois invincibles*, n'ont rien qui contrarie mon opinion.

3°. Que la ſenſation qu'il exprime lorſqu'il dit que *chaque vertèbre eſt un point*

point douloureux ; celle qu'il reſſent lorſqu'il demande *d'où vient le fourmillement univerſel ſur la peau* qui lui fait croire qu'il eſt couvert *d'inſectes rongeurs ; l'abondance & la limpidité des urines qui ſe répètent pluſieurs fois, à peine a-t-il terminé ſes repas*, & autres ſymptômes nerveux, tels que le *ſentiment d'anéantiſſement, mêlé d'une ſombre inquiètude, même de déſeſpoir muet, après les fortes émiſſions, &c.* ſont les ſuites ordinaires & naturelles de l'épuiſement où jettent de pareilles émiſſions.

4°. Enfin, que le vice dont elles émanent étant détruit, les accidens qu'elles entraînent s'évanouiront.

Ainſi, tout bien conſidéré, je ne crois pas pouvoir mieux répondre au Mémoire, que par l'obſervation ſuivante.

M. de ***, âgé de vingt-ſept ans, d'un tempérament bilieux & délicat, quoique jouiſſant d'une bonne ſanté, juſqu'à l'époque de ſa première maladie vénérienne, contracta à l'âge de quinze ans, une gonorrhée virulente.

A peine fut-il guéri, que, ſans éprouver aucune action, ni de la part du deſir, ni de la part du beſoin, il s'apper-

çut d'une perte ſpermatique au plus petit effort qu'il faiſoit pour touſſer, pour cracher, pour aller à la garde-robe, &c.

Peu occupé de cet état, il courut de nouveau les haſards. Il eut une ſeconde gonorrhée à l'âge de dix-ſept ans, & une troiſième à l'âge de vingt-trois.

On combattit ces maladies par les ſecours ordinaires; mais ce qui diminua le plaiſir de la guériſon, & affligea beaucoup ce malade dans la ſuite, c'eſt que rien ne ralentiſſoit en lui la perte séminale, & que cette perte, qui ſe faiſoit toujours à ſon inſu, s'accrut, bien que la cauſe qui paroiſſoit y avoir donné lieu fût emportée, & nonobſtant l'uſage des bougies & des injections toniques & aſtringentes, auquel le malade fut ſoumis poſtérieurement par les conſeils des gens de l'art.

Au commencement de ſa vingt-ſeptième année, il fut encore aſſez malheureux pour avoir une quatrième gonorrhée. Je l'en délivrai par une combinaiſon de mercuriaux, de ſavonneux & de camphre; mais la perte reſta. Il y avoit pour lors bien près de onze années que le malade en étoit fatigué.

Il ne m'en fit l'aveu qu'après que l'expérience lui eut fait voir que le trai-

tement de la dernière gonorrhée dont il attendoit le plus entier rétabliſſement, n'y avoit pas apporté plus d'améliora-tion que les moyens dont on avoit fait choix contre les trois autres qui l'avoient précédée.

La continuité de la perte d'une liqueur auſſi précieuſe menaçoit de devenir fu-neſte. Il en étoit alarmé. Ce n'étoit pas ſans raiſon. Ses digeſtions ſe faiſoient d'une manière imparfaite, avec produ-ction de vents; il étoit triſte, maigre, voûté, décoloré, languiſſant, abattu; ſa voix étoit foible & rauque. Les feux de la vie, dont il ſe ſentoit abandonné du côté de la virilité, n'animoient preſ-que plus les organes deſtinés à mûrir, à perfectionner, à retenir jusqu'au mo-ment de la ſurabondance ou de la vo-lonté, cette liqueur dont l'effuſion opi-niâtre le jetoit dans un dépériſſement qui s'aggravoit tous les jours.

On lui avoit fait craindre, & ce n'étoit pas ſans quelque apparence de raiſon, qu'il n'y eût éroſion dans le couloir de ces organes, & que cette éroſion ne fût la ſuite de l'âcreté des matières aux-quelles il avoit donné paſſage lors des maladies vénériennes.

Cette idée, qui ne préſentoit qu'un

état d'incurabilité, étoit ſi loin d'avoir en ſa faveur des probabilités ſuffiſantes pour l'emporter ſur les vices de débilité & d'affoiblissement, que je n'héſitai pas de propoſer d'électriſer par frictions & par étincelles, ſur la culotte ou les caleçons, le périné, & les parties adjacentes, dès le premier inſtant où la maladie me fut connue.

Ce moyen dont j'avois retiré les avantages les plus déciſifs dans des cas analogues (*a*), me paroît être le plus approprié à la circonſtance actuelle, & il me réuſſit ſi bien, que la maladie fut entièrement diſſipée au bout de vingt ſéances d'un quart-d'heure par jour. L'électriſation fut cependant continuée encore pendant un mois, pour aſſurer la ſtabilité de la guériſon.

Cette cure date de près de deux années. Elle eſt ſi ſolide, que la perſonne ſur laquelle elle a été opérée, a non-ſeulement repris la force, les graces, la fraîcheur, l'embonpoint, la gaieté qu'elle avoit perdue, mais qu'elle a encore recouvré tout ce qui peut faire le bonheur d'une union légitime.

(*a*) *Voyez* les obſervations 25, 28 & 30[e] de mon troiſième Mémoire ſur l'*électricité médicale*.

Quoique les caufes procathartiques des deux maladies ne foient pas les mêmes, les effets qui en ont réfulté font fi identiques, qu'il y a lieu de croire que l'électricité qui a produit la guérifon de l'une, eft ce qu'il y a de mieux à faire pour la cure de l'autre; & cela, d'autant plus que le malade actuel fe repréfente dans un état de vigueur plus encourageant que ne l'étoit le premier.

S'il fait l'épreuve du moyen, l'unique à-peu-près qui lui refte à tenter, foit qu'il l'emploie avec d'autres remèdes propres à augmenter l'énergie de l'électricité, ainfi qu'il eft affuré qu'elle augmente la leur; foit qu'il l'emploie feul, il fervira l'art de guérir, en rendant public l'évènement qui en aura réfulté.

Dans l'un & l'autre choix, je fuis d'avis qu'il n'y procède qu'avec ménagement; que les dix ou douze premières féances ne foient employées qu'à l'électrifation par fouffle, à travers les caleçons exactement colés fur le périné; les dix ou douze fuivantes, à l'électrifation par frictions fur les caleçons ou fur la culotte, & que les féances fubféquentes foient un compofé d'électrifations

par frictions (*a*) & par étincelles, sans se rebuter par la lenteur des progrès, dont les accroissemens ne deviennent quelquefois sensibles qu'au bout de deux ou trois mois de persévérance.

(*a*) Le procédé de l'électrisation par frictions est décrit dans mon deuxième Mémoire sur l'*électricité médicale*, pag. 67, 68 & 69. Mais je préviens que si on y employoit une tige métallique à manche de verre, & qu'on oubliât de la munir d'une chaîne qui traînât à terre, ou de tout autre corps déférent quelconque, ce qui peut arriver lorsque l'on manque d'attention, on n'en retireroit aucun effet, parce qu'une pareille tige n'auroit aucune des principales conditions d'excitateur.

La vérité de cette assertion est dans une dépendance si absolue de la théorie de la méthode, & cette théorie est si généralement reconnue, qu'il doit paroître étonnant qu'un savant, dont les talens sont justement applaudis, & dont l'ouvrage a été couronné, ait publié dans ce même ouvrage, qu'en répétant mes expériences, il n'en avoit retiré de l'utilité, qu'après qu'il eut substitué au manche de verre un manche de métal, ou, ce qui revient au même, qu'après qu'il se fut substitué lui-même au corps déférent qu'il avoit négligé d'ajouter à la tige, pour servir de décharge au courant du fluide.

RÉPONSES

AUX QUESTIONS D'UN ANONYME (*a*),

Faites à l'occaſion d'un Mémoire à conſulter, conſigné dans le cahier de ſeptembre dernier, pag 429.

Le jeune homme affligé d'une perte ſpermatique, m'accorde, Monſieur, ſa confiance depuis pluſieurs années, & chaque jour je déplore avec lui l'inutilité de mes ſoins, & l'opiniâtreté de ſon mal. Le ſentiment de ſon état le preſſoit ſi vivement, il y a quelque temps, qu'il n'a pu réſiſter à l'eſpèce de beſoin qu'on reſſent quelquefois de parler ſoi-même de ſes douleurs; & c'eſt dans cet inſtant de découragement, qu'il a fait à la hâte le Mémoire dont vous avez bien voulu vous occuper : aujourd'hui ce malheureux jeune homme me charge de répondre à vos queſtions. Il a ſenti, en les liſant, renaître au fond de ſon ame, un rayon d'eſpérance. Puiſſe ce rayon ne point s'éclipſer, mais ranimer au contraire une exiſtence dont le ſacrifice lui ſeroit cependant moins douloureux

(*a*) Journal de médecine, lxix, pag. 281.

que ne l'eſt l'enſemble des maux qu'il éprouve.

Le malade dont il eſt queſtion, me paroît être aujourd'hui dans ce point précis d'irritabilité qui conſtitue un tempérament vigoureux. Cependant facilement enthouſiaſte, & toujours extrême, il ſe paſſionne aiſément pour tout ce qui eſt nouveau, & les productions intéreſſantes des arts font ſur lui des impreſſions vives. Un beau morceau de muſique, un acteur vrai & terrible, le ſpectacle de la douleur, le récit ou la lecture d'une belle action, l'électriſoient jadis au point qu'il étoit obligé de s'y ſouſtraire pour éviter l'état convulſif. Mais depuis plus de deux ans, ces mêmes objets agiſſent beaucoup moins fortement. Il eſt poëte; les vers ne ſont pour lui qu'un délaſſement, parce qu'il ne traite que des ſujets agréables, & qu'il a même une facilité rare. D'ailleurs vraiment éloquent, ſes diſcours, ſa converſation même, annoncent une ame toujours profondement pénétrée de ſon objet. Son ſtyle eſt images, métaphores, rapprochemens perpétuels. Son regard annonce cette manière de ſentir & de peindre: il a l'œil grand, noir, expreſſif; ſes cheveux, d'un châtain

foncé, ſont rares & frêles. Sa barbe, légèrement rouſſe, eſt forte & touffue. Sa tranſpiration, plus abondante aux aiſſelles & aux pieds, ſe convertit aiſément en ſueur univerſelle, pour peu qu'il ſe donne quelques mouvemens extraordinaires.

A l'égard de ſa nourriture, elle comprend toutes les eſpèces d'alimens. Ils ſont tous également de ſon goût, & chacun lui eſt également indigeſte. Il ne fait guère qu'un repas dans les vingt-quatre heures, mais conſtamment ſon appétit eſt vorace, & il mange fort. L'obligation où il eſt, par ſon état, de paroître ſouvent dans le grand monde, & ſur-tout l'expérience qu'il a faite de l'inutilité du régime le plus ſobre, le rendent peu attentif au choix de ſes alimens. Tout ce que l'on ſert à une table, vins, café, liqueurs, il prend de tout modérément, & ſa boiſſon habituelle eſt l'eau & le vin.

Ses vêtemens ne préſentent aucune circonſtance particulière. Il porte les habits de ſaiſon, ſans trop s'y aſtreindre cependant, & ſe réglant encore plutôt ſur la température que ſur la ſaiſon, quelle qu'elle ſoit. Son habitation eſt agréable, bien aérée, humide pour-

tant dans les grandes pluies & les dégels ; mais il corrige cette humidité par d'excellentes cheminées dans toutes les chambres qu'il occupe. Le climat qu'il habite, eſt pluvieux & variable.

Il couche tantôt ſur le crin, tantôt ſur la paille. Il déteſte ſon lit, où il redoute d'entrer, & toujours il lui en coûte pour en ſortir. Il y eſt comme cloué, à ſon réveil, par une laſſitude oppreſſive ; mais quelques heures après être levé, cette laſſitude ceſſe, & il eſt ordinairement actif, excepté après ſon dîner, qu'il devient lourd & preſque ſtupide. Cependant il ſe promène beaucoup ; il aime le grand air, mais il y porte avec lui, un défaut dont je n'ai jamais pu le corriger : il a la fureur des livres, & ſes promenades ne ſont jamais que de profondes méditations. Rentré chez lui il ſe livre à la ſociété, & plus ſouvent à quelque objet de littérature. Ses goûts dominans, anciens & actuels, n'ont jamais été & ne ſont encore que la paſſion de l'étude : elle lui a fait faire des excès ; mais malgré ſon application, & le vice de ſon eſtomac, jamais il n'a reſſenti un mal de tête. Il méditeroit toute une journée, ſans éprouver la moindre fatigue. Il a accepté der-

nièrement le défi de travailler pendant neuf heures consécutives. Dans cet espace de temps, il a composé un discours de cinq quarts-d'heure de lecture, & ce discours a fait la plus grande sensation. Il est peintre & musicien ; il chante avec ivresse, mais il peint rarement. Les objets sérieux le fixent tout entier ; en un mot, il est né pour les sciences ; il est dans l'âge où on les cultive avec le plus de succès ; & je crois qu'il eût été très-loin, sans cette affreuse maladie qui le pressure & le décharne. Sa situation lui rend tout odieux, ou du moins indifférent. Peu sensible à la gloire, peu jaloux même de la mériter, il ne se retrouve plus d'autre desir que celui de sa guérison. Il est prêt à tout entreprendre, à tout essayer, pour réparer les maux qu'il ressent, & pour en détourner la cause. Mais les fonctions de son état ne lui permettent pas d'*intervertir l'ordre de sa vie habituelle*. La boule officieuse que vous lui proposez, & qui devroit le prémunir contre les piéges du sommeil, lui a paru une idée heureuse. Mais, Monsieur, ne courroit-il aucun risque en l'exécutant, & la privation absolue du sommeil n'achèveroit-elle pas de ruiner tout-à-fait une constitution

déja trop détériorée? Il eſt vrai que c'eſt dans les bras de cette divinité, pour lui malfaiſante, qu'il perd la ſéve précieuſe & néceſſaire à ſon exiſtence. *Dalila* fut moins perfide pour *Samſon*, que le ſommeil ne l'eſt pour mon malade. Mais je craindrois pour lui, que le moyen dont vous parlez, trop oppoſé aux vœux de la nature, ne portât dans ſes nerfs une vibratilité qui le livreroit à un nouveau genre de douleurs.

Je termine les détails que vous paroiſſez deſirer, monſieur, en vous aſſurant que mon malade ſe donne tous les mouvemens que ſes forces lui permettent. Il aime le jardinage, & ſouvent il ne quitte la plume que pour prendre la bêche, ou le rateau.

Voilà, Monſieur, l'expoſé fidèle de ce que vous avez beſoin de connoître pour appuyer les vues du traitement que vous devez publier. Vous ne doutez pas qu'une maladie auſſi longue, auſſi affligeante, & qui m'inſpire tout l'intérêt que peut inſpirer l'amitié, ne m'ait ſouvent ramené à des réflexions ſérieuſes. Je vous demande la permiſſion de vous en préſenter le réſultat.

Déja pluſieurs fois j'ai rencontré cette eſpèce d'affection; j'avoue que

dans la plupart elle étoit déterminée par des désordres soutenus, dont elle devenoit le châtiment; quelques autres cependant, n'avoient point à se reprocher d'y avoir donné lieu. Je me suis constamment apperçu que les sujets coupables se guérissoient plus facilement que les autres; sans doute parce qu'on exigeoit d'eux, & qu'ils y consentoient, d'éloigner toutes les causes extérieures capables d'en renouveller les accidens. D'après ce parallèle, il existe donc, me suis-je dit, un autre ordre de causes que celui des causes morales, auxquelles il est permis d'attribuer cette évacuation si opposée aux vues de la nature; & le libertin ne sera pas exposé seul à voir s'échapper de son être l'*aura seminalis*, qu'il a honteusement prodiguée. J'étois parvenu à faire cette observation, suggérée & justifiée par le fait, lorsqu'elle me fut confirmée par une expérience de mon malade. C'est qu'il éprouve très-souvent son malheur, sans aucun symptôme préliminaire, sans le moindre signe d'éveil dans l'organe; & il a obtenu à cet égard une démonstration rigoureuse. Assurément cette circonstance est embarrassante, & semble renverser les idées de nos *naturalistes*

sur le mécanisme des excrétions. L'excrétion alors est-elle déterminée par une érection interne, ou par simple relâchement? mais si ce relâchement existe, pourquoi, pendant le jour, n'y a-t-il rien qui l'annonce? Soupçonnera-t-on un vice particulier dans le fluide qui s'épanche, & qui force l'organe à une effusion? Mais quel vice soupçonner dans un homme sain? & d'ailleurs, pourquoi ce vice, toujours subsistant, attendroit-il toujours la nuit pour produire son effet? On ne peut pas lui supposer un instinct de malignité.

Il se présente encore ici un fait non moins difficile à expliquer. Une imagination libertine peut s'égarer, pendant le jour, sur des tableaux voluptueux ou obscènes; je dis plus, les regards peuvent s'arrêter sur des objets séducteurs; tous les sens peuvent être ébranlés d'une manière vive pendant la veille, sans qu'on ait à redouter une émission involontaire. Pendant le sommeil, les choses se passent d'une manière toute opposée. L'homme qui dort devient, pour ainsi dire, l'inverse de l'homme qui veille; & un rêve, dont l'image sera plus agréable encore que libertine, suffira pour déterminer l'émission. On ne

peut expliquer cette dernière circonſtance (& encore je n'oſerai garantir la vérité de l'explication) qu'en ſoutenant que dans un rêve, ce n'eſt pas l'objet offert en ſonge, qui eſt l'*incitamentum* de l'excrétion, mais au contraire, les préparatifs de celle-ci, qui reproduiſent des fantômes analogues ; de ſorte que le ſonge, qu'on ſeroit tenté de regarder comme cauſe, n'eſt qu'un effet naturellement lié au phénomène phyſique ; mais je compte ſi peu ſur la juſteſſe de ma ſolution, que je n'ai que ce ſeul fait qui paroiſſe révéler un commerce d'affections établi entre les organes ſexuels & l'imagination, tandis que j'en ai mille qui m'atteſtent l'empire de l'imagination ſur les organes ſexuels; ainſi en recueillant, pour ainſi dire, les voix, mille me diſent que mon ame obtient ſur mes ſens une autorité inconteſtable, & qu'ordinairement *régulatrice* de leurs affections, elle les ſoulève & les appaiſe à ſon gré ; mais ſi vous en exceptez le fait dont je viens de me ſervir, ou plutôt l'explication que je vous donne de ce fait, comment démontrerez vous la réciprocité ?

Il ſemble donc que la nature ait affecté de jeter un voile épais ſur tous les phé-

nomènes du département de la génération. Pour moi, en refléchiſſant ſur l'empire de l'habitude, je ne puis me diſſimuler ſon influence dans l'homme phyſique, ainſi que dans l'homme moral; & je regarde ces effuſions ſéminales comme l'effet d'une direction habituelle que la nature a contractée vers les routes ſéminaires; c'eſt un de ces écarts qu'il eſt plus aiſé de découvrir que d'expliquer, écart qui ne peut être rectifié que par une diverſion, comme une habitude morale n'eſt affoiblie & détruite que par une habitude oppoſée. Peut-être arrivera-t-il un temps pour mon malade, où la nature reportera d'elle-même ſur quelqu'autre organe les irradiations trop actives qu'elle concentre aujourd'hui dans les organes de la génération. Mon malade alors ne fera qu'échanger peut-être une maladie pour une autre; mais juſqu'à ce que cette révolution s'opère, avantageuſe ou déſavantageuſe, exiſte-t-il un moyen de la hâter? Le problême eſt au deſſus de mes forces, Monſieur, & je vous en abandonne la ſolution.

J'ai l'honneur d'être, &c.



EMPOISONNEMENT PAR L'ARSENIC,

SUIVI DE LA MORT;

Par M. LABORDE, *médecin au Mas d'Agénois.*

Le 22 avril dernier, la nommée *Menbielle*, fille âgée d'environ vingt-ſept ans, domeſtique chez *Noël*, aubergiſte de cette ville, & dont le cerveau, ſans doute foible, étoit encore dérangé par des ſcrupules religieux (*a*), trouva malheureuſement le moyen de ſe procurer de l'arſenic. On le lui donna en maſſe, je ne ſais à quelle doſe. Elle en croqua ſous ſes dents une partie de la journée, & en mit de petits fragmens dans un verre d'eau qu'elle avala. Mais on la ſurprit ; ce qui reſta au fond du verre décela ſon deſſein funeſte ; & après avoir nié long-temps

(*a*) *Nihil ita mentem pervertit ut amor & religio : religionem dico falſam & inanem... Iſta vanis terroribus & ſuppliciorum perferendorum imaginibus animum implet ac diſtrahit. Hinc evenit ut amantes magis cum furore, religioſi cum mærore inſaniant.* Mead, *mon. & præcep. de inſaniâ.*

que ce fût de l'arſenic, elle fut convaincue par un morceau de la groſſeur d'une aveline, qu'on trouva encore dans ſa poche, & qui paroiſſoit avoir été rongé.

Pendant quelques heures, cette fille obſtinée dans ſon projet exécrable, refuſoit opiniatrément toute eſpèce de ſecours. Elle proteſta n'avoir pris que très-peu de poiſon. Elle avoit l'air de la plus grande triſteſſe, & ſa phyſionomie exprimoit le chagrin & la moroſité (*a*). Il fallut lui faire avaler de force de l'eau, de l'huile, du lait.

J'arrive dans ce moment vers ſix heures du ſoir. Quand, à force d'inſtances, je lui eus arraché ſon fatal ſecret, & que j'eus comparé avec la très-petite quantité de poiſon qu'elle m'avoua avoir priſe, la légèreté des ſymptômes dont je

(*a*) Le plus malheureux de tous les états eſt celui où les deux puiſſances ſouveraines de la nature de l'homme ſont en grand mouvement, mais égal & qui fait équilibre. C'eſt là le point de l'ennui le plus profond, & de cet horrible dégoût de ſoi-même, qui ne nous laiſſe d'autre deſir que celui de ceſſer d'être, & ne nous permet qu'autant d'action qu'il en faut pour nous détruire, en tournant froidement contre nous des armes de fureur. BUFFON, *Hiſt. nat. tom. v.*

la vis affectée, j'avoue que je fus dupe de sa fausse confession, & que j'espérai que le délétère avalé en petites masses, par conséquent point dissous, & attaquant ainsi moins de points dans le velouté de l'estomac, pourroit être plus aisément évacué, & ne produiroit dans cet organe que des érosions légères.

Je me croyois d'autant plus fondé à espérer que cette malheureuse fille pourroit être sauvée d'un suïcide prémédité, que je la vis enfin céder d'assez bonne grace à nos instances pour boire abondamment; demander à parler à son directeur, affecter un air sûr & tranquille, & ne demander autre chose que du repos, nous assurant qu'elle ne souffroit absolument aucune douleur. En effet, l'ayant examinée très-attentivement, elle étoit fraîche; son pouls étoit tranquille & point serré; sa bouche naturelle, sans la moindre excoriation, sans enflure, sans ptyalisme; point de spasme à la gorge, ni à la mâchoire; point de gonflement d'estomac, ni de ventre; point de nausée; elle n'avoit point eu de vomissement avant nos secours; mais elle en eut beaucoup après, & ils s'exécutoient avec la plus grande aisance. Chaque vomissement étoit suivi du poison, partie à demi dif-

ſous, partie en petits fragmens encore durs, & de la groſſeur de grains de millet.

Je commençai, d'après la quantité que mirent ſous nos yeux les vomiſſemens, à me défier de la ſincérité de la malade dans l'aveu qu'elle m'avoit fait. Elle me parut vers huit heures ſeulement ſouffrir de l'eſtomac. Il ſembloit que notre préſence & nos ſoins étoient très à charge; elle ne ſollicitoit inſtamment que notre éloignement. Elle demanda ſes poches à pluſieurs repriſes. Je les fis fouiller. On y trouva beaucoup d'arſenic en petits morceaux, mêlés avec de la mie de pain sèche.

Le délire du ſuïcide réfléchi me parut alors complétement confirmé chez cette fille. C'étoit la nuit. Nous n'avions ni foie de ſoufre, ni bézoard minéral. Il eût fallu trois ou quatre heures, & traverſer la Garonne pour ſe rendre chez un apothicaire, où il étoit même incertain qu'on trouvât ces remèdes. Je fis donner dans un verre de lait & d'eau de guimauve, un gros de ſel d'abſinthe (*a*),

---

(*a*) On demandera, ſans doute, pourquoi j'ai employé ici le ſel d'abſinthe Je réponds que bien que je n'ignore point que les principes conſtitutifs de l'arſenic ne ſont pas de la même nature que ceux du ſublimé corroſif, & que

& j'en fis diſſoudre une égale doſe dans deux ou trois verrées qui reſtoient. La malade avoit pris tout cela à dix heures, & avoit beaucoup vomi, & toujours de la ſubſtance arſénicale. J'eus ſoin, la même ſoirée, de lui faire adminiſtrer pluſieurs lavemens gras.

Vers les onze heures, elle affecta une tranquillité plus grande que jamais. Elle s'étoit retournée ſur le côté, & me témoigna la plus grande envie de dormir. Elle étoit toujours dans le même état de tranquillité apparente que j'ai décrit plus haut au premier quart-d'heure où je l'avois vue. Je la laiſſai, mais ſurveillée par la ſœur de l'hôpital, pour lui faire donner encore des lavemens, & lui faire boire du lait coupé : tout cela fut exé-

---

dans un empoiſonnement par ce dernier ſel, MM. *Dumonceau* & *Planchon* en ont heureuſement opéré la décompoſition à l'aide du ſel lixiviel d'abſinthe (*Journal de Médecine*, t. 49, p. 36), néanmoins je crus devoir le haſarder, manquant, comme je l'ai déja dit, de tous autres ſecours, dans la nuit, dans un cas très-preſſant. Je me flattois, mal-à-propos peut-être, d'une certaine analogie entre les poiſons métalliques : enfin, me diſois-je, *in evidenti mortis periculo, ſatius eſt anceps experiri remedium quàm nullum.*

cuté jusqu'à trois heures du matin, qu'elle s'assit sur son séant, se plaignit un peu de l'estomac, & expira sans la moindre agonie.

Le lendemain notre curiosité fut prévenue par un ordre de la justice, qui nous enjoignit de procéder à l'ouverture du cadavre. Nous la fîmes, deux chirurgiens & moi. Voici quel en fut le résultat.

Le cadavre découvert, nous apperçumes nombre de taches livides, sur-tout autour de la bouche, du cou, des clavicules & du sein droit. Le bas des fausses-côtes offroit aussi à la vue plusieurs petites échymoses.

L'œsophage & l'estomac ouverts nous offrirent un grand engorgement & une dilatation variqueuse dans les vaisseaux de ces parties. La cavité du ventricule contenoit quelques onces d'une liqueur brune, qui ne nous parut être que le résidu des boissons que la malade avoit prises la veille. Nous trouvâmes de plus un repli ou froncement au *cardia*, rempli d'un gros caillot de sang, & d'une mucosité contenant plusieurs fragmens d'arsenic blanc à demi dissous, & de la grosseur de grains de millet, tels que la veille nous en avions vu rejeter à la malade.

Nous continuâmes nos recherches par l'ouverture du canal inteſtinal, que nous trouvâmes vide, mais dont les vaiſſeaux étoient très-diſtendus & engorgés. Nous y reconnûmes auſſi, mais moins abondamment que dans le ventricule, de petits morceaux d'arſenic encore durs, mais dont la diſſolution commencée, ſans doute depuis le ſac alimentaire, a auſſi été la cauſe, par ſa cauſticité, de la mort prompte & funeſte de la malade.

Les autres viſcères du bas-ventre & de la poitrine n'ont offert rien de particulier à nos recherches. La matrice, que nous avions des raiſons de viſiter, étoit vide, flaſque & très-petite.

D'après ce procès-verbal d'ouverture, il eſt certain que la fille *Menbielle* eſt morte empoiſonnée par l'arſenic. Mais, en comparant les ſymptômes avec l'évènement fatal, quel eſt le mode de deſtruction qu'a éprouvé ici la nature? Point de vomiſſemens vifs, point de ſignes de fortes douleurs, point de convulſions, peu de ſoif, point de ſécheresse à la bouche. La mort pourtant a ſuivi de près. N'eſt-ce pas le cas d'admirer ici le pouvoir du moral ſur le phyſique? Un fameux anglois, *Tounchend*, avoit, au rapport de *Cheyne*, le pouvoir de ſuſ-

pendre à volonté les fonctions du cœur & des poumons; ensorte qu'il paroissoit comme mort quand il vouloit. La déplorable suïcide dont il s'agit ici, vouloit mourir, & le vouloit fortement. La grande énergie du principe de la volonté a-t-elle pu s'exalter au point de porter sur la sensibilité nerveuse un degré de stupeur qui la rendît insensible aux aiguillons corrosifs du délétère destructeur? Ou bien cette espèce d'insensibilité seroit-elle due à un excès de spasme, qui, saisissant à la fois tout le systême des nerfs, aura aussi d'abord suspendu, & bientôt étouffé, anéanti le mouvement vital?

Si quid novisti rectiùs istis,
Candidus impertî, si non, his utere mecum.

MÉTASTASE PURULENTE AU CERVEAU;

Par le même.

J'ai vu, il y a environ dix ans, dans la paroisse de Saint-Martin, un paysan qui, ayant été refroidi & mouillé en travaillant pendant un printemps pluvieux & humide où régnoit une constitution catarrhale, fut pris d'une douleur entre les épaules,

épaules; elle fut suivie d'une tumeur, que l'on traita avec les spiritueux & les résolutifs; mais bientôt cette tumeur prit tous les caractères de l'inflammation. Après l'usage des secours indiqués dans ce cas, il parut de la fluctuation & de la mollesse: sans doute que le dépôt ne fut pas assez tôt ouvert. La matière se répandit à droite & à gauche vers les lombes, & forma deux sacs considérables. Je les fis ouvrir promptement, mais non pas assez pour prévenir au malade le plus singulier délire que j'aie vu de ma vie.

Tranquille en apparence, mais les yeux vifs & hagards, le malade noir, maigre & taciturne, ne pouvant guère rester couché, se levoit sur son lit, & là se mettoit à tourner sans mot dire, comme en cadence, ne décrivant jamais qu'un petit cercle, toujours très-égal & compassé. Quand on l'arrêtoit de peur qu'il ne tombât, il obéissoit sans se fâcher. Descendu de son lit, il faisoit la même chose au milieu de la chambre; il tournoit tranquillement, également, & toujours de droite à gauche, dans la plus juste cadence, & sans jamais proférer une parole.

Loin d'avoir de la fièvre, le malade étoit frais, son pouls étoit très-réglé

mais fort lent. Je m'oppoſai à une ſaignée qu'on vouloit faire. J'ordonnai des cataplaſmes maturatifs, & je fis introduire dans l'intérieur des apoſtêmes, des bourdonnets mous & chargés d'onguent de la mère. Je preſcrivis en outre quelques bains, des lavemens, & la liqueur minérale d'Hoffmann. A meſure que la ſuppuration ſe rétablit bien dans les abcès ouverts, le malade reprit à vue d'œil ſon calme ordinaire; ce qui nous fit juger, avec aſſez de vraiſemblance, que ſon délire & cette danſe tranquille & meſurée, avoient été occaſionnés par une métaſtaſe purulente dans le cerveau, ou dans les méninges.

OBSERVATION

Sur une maladie ſcrophuleuſe, accompagnée de carie aux deux bras; par M. CRABERE, médecin à Bagnères

Il y a environ douze ans, que je fus conſulté par le nommé *Darrieux*, âgé de dix-huit ans. Le peu d'aiſance de ſes parens ne lui avoit pas permis de ſuivre un traitement convenable.

Il ſe préſenta avec deux bubons, de

la groſſeur d'un œuf de poule, & une tumeur plus conſidérable ſur les vertèbres lombaires ; ces trois tumeurs ne l'affectoient guère, parce qu'elles étoient indolentes ; il n'étoit occupé que de ſes bras, qui annonçoient plus de danger.

Il me montra trois ulcères fiſtuleux au bras gauche, dont l'un, peu ancien, donnoit une ſuppuration aſſez louable; mais les deux autres, ainſi que deux qu'il avoit au bras droit, fourniſſoient une ſuppuration fétide, & telle qu'on le remarque lorſqu'elle part d'un os carié. Pour mieux m'en aſſurer, j'introduiſis un ſtilet, je trouvai l'*humerus* mou & pâteux à ſa ſurface.

Je prévins le malade que la cure ſeroit longue & difficile. Les deux bubons, ainſi que la tumeur du dos, abſcédèrent, & j'obtins la cicatrice, ſans employer un traitement long, ni qui mérite d'être rapporté ici.

Mon malade avoit depuis long-temps l'eſtomac pareſſeux; ſes digeſtions étoient lentes & laborieuſes ; il avoit une ſputation incommode tous les matins, & réjetoit même de temps en temps des matières tenaces & glaireuſes chargées d'une teinte bilieuſe ; ſes gencives étoient flaſques & mollaſſes; & en outre,

il paroiſſoit avoir un acide ſurabondant dans l'eſtomac, annoncé par des rapports fréquens, & par la couleur des excrémens.

Je donnai d'abord un émétique pour tâcher de mettre ces matières en mouvement, ſi je ne pouvois pas parvenir à les expulſer; enſuite un purgatif un peu violent, pour paſſer à l'uſage de la magnéſie, que je continuai pendant dix ou douze jours, à cauſe des rapports acides; mais cela ne me réuſſit pas, ſans doute parce que cet acide étoit maſqué par les matières glutineuſes que le malade rendoit cependant avec un peu plus de facilité.

Je me trouvai beaucoup mieux de l'uſage de l'eau ſeconde de chaux, que je ſubſtituai à la magnéſie; je le continuai pendant dix-huit ou vingt jours. Les glaires parurent prendre un certain degré de liquidité; l'eſtomac fit ſes fonctions avec plus de liberté; l'appétit augmenta. Je fis prendre enſuite des bouillons apéritifs, chargés de plantes antiſcorbutiques.

Inſtruit par M. *De Bordeu* des bons effets des eaux de Barèges combinées avec le mercure, je projetai d'employer cette méthode; mais, comme la ſaiſon n'étoit pas aſſez avancée, il me parut

que l'extrait de ciguë pourroit diſpoſer mon malade à éprouver une action plus prompte du mercure ; en conſéquence, je lui en fis prendre pendant un mois, & j'en éprouvai de bons effets.

Au commencement de la belle ſaiſon, j'envoyai ce jeune homme ainſi préparé, aux eaux de Barèges ; il ſe munit d'un pot d'onguent napolitain fait au tiers : je lui preſcrivis la manière de s'en ſervir ; mais, comme il ne portoit à Barèges que de vieux ulcères, & point d'argent, il fut rebuté par un chirurgien en ſous-ordre qui avoit la petite police des bains, & qui lui conſeilla de ſe retirer, prétendant que cette méthode étoit longue, diſpendieuſe & incertaine. Le malade revint après deux frictions, & par conſéquent avec très-peu de fruit de ſon voyage.

Je l'envoyai à Bagnères, dont il étoit aſſez voiſin ; je lui recommandai de faire des injections avec l'eau de la *fontaine nouvelle*. J'eus la conſolation de le voir revenir beaucoup mieux qu'à ſon départ. La ſuppuration étoit moindre & aſſez belle.

Cela ne me fit pas perdre de vue les frictions & les eaux de Barèges ; juſqu'à ce qu'il fût en état d'y revenir, je lui fis

faire uſage d'une légère diſſolution de ſublimé corroſif pendant vingt ou vingt-cinq jours. Au bout de ce temps, il partit pour Barèges, & je le recommandai au chirurgien-major avec lequel j'étois très-lié. Ce chirurgien, ami de l'humanité (*a*), reçut mon malade avec bonté, & le recommanda à celui qui l'avoit déja rebuté.

Ce jeune homme eût la facilité de faire les remèdes comme je le lui avois preſcrit; il prit douze frictions, il ſe baigna, & fit des injections. Il revint ſans ſuppuration, les ulcères preſque entièrement fermés. Il continua chez lui l'uſage des eaux en boiſſon pendant un mois; il y baignoit ſes bras. La cicatrice s'établit entièrement. Il n'a pas eu le moindre accident depuis cette époque; il y a quatre ans qu'il eſt marié; il eſt père de deux enfans, qui paroiſſent avoir une bonne conſtitution, & il continue à ſe bien porter.

Je ſais que dans ces ſortes de maladies, il ne faut pas prendre un calme momentané pour une guériſon radicale; mais je crois qu'un état bien ſoutenu pendant

---

(*a*) Je parle de M. *Duco* père, qui a emporté en mourant les regrets de toute la province.

dix ou onze ans peut nous donner une certitude plus que morale de l'effet des remèdes employés dans cette maladie, qui eſt le fléau de ceux qui en ſont attaqués, & des médecins qui la traitent.

RÉFLEXIONS
SUR LA DISTILLATION
DES PLANTES INODORES;

Par M. DE LUNEL, membre du collège de pharmacie de Paris.

Le reſpect qu'impoſe la réputation des grands maîtres eſt ſouvent une entrave qui retient dans l'erreur. L'opinion reçue ſur les plantes inodores, eſt que leurs principes volatils ſont les mêmes dans toutes, c'eſt-à-dire, un principe aqueux qui n'a point d'autre vertu que celle de l'eau diſtillée. Nous oſons dire que nous penſons différemment.

M. *Roux* ſoupçonnoit bien que cette opinion étoit mal fondée, puiſqu'il analyſa pluſieurs des dépôts qui ſe forment dans les eaux diſtillées ordinaires, & qui ſont connus des pharmaciens. Son at-

tente ne fut pas couronnée du ſuccès, parce que les moyens d'analyſer de nos jours ne lui étoient pas connus; mais au moins penſoit-il différemment que bien d'autres ſur la nature des eaux diſtillées. Le réſultat de ſes expériences ne lui offrit que de la terre qu'il regardoit comme principe, tandis qu'elle eſt étrangère, ſi toutefois des expériences exactes peuvent l'y découvrir.

La diſtillation a fait connoître que chaque individu contient des principes différens; mais l'artiſte doit varier cette opération, ſuivant les différentes indications; il doit réfléchir ſur les procédés que les autres ont employés: car ſouvent peu de choſe dans la manière d'opérer change beaucoup les produits. Telle eſt la circonſtance dans laquelle on ſe trouve par rapport aux plantes inodores. Il eſt indubitable que l'odeur de la bourrache n'eſt pas celle de la laitue, du pourpier & de pluſieurs autres plantes. Il n'eſt pas préſumable qu'il ſe trouve une ſi grande variété dans les formes, ſans qu'il en exiſte dans les principes. L'agrégation des végétaux étant détruite par la diſtillation, qui met les principes volatils à nu, on a trouvé dans la plupart des plantes un prin-

cipe qui, ſe manifeſtant aux yeux, ſe rend ſenſible à l'odorat; c'eſt l'huile eſſentielle, ou principe de l'odeur. Son abſence apparente dans les plantes qu'on appelle inodores, les fait regarder comme ſans vertus.

Nous penſons, avec M. *Baumé*, que les plantes inodores contiennent des principes volatils qui les diſtinguent eſſentiellement de l'eau pure. A la vérité, l'organe de l'odorat ne peut les découvrir; mais ce n'eſt point une raiſon pour en nier l'exiſtence, puiſque l'on ſait, au contraire, que dans la famille des liliacées, les principes volatils des plantes affectent ſenſiblement l'odorat ſans rien donner qui puiſſe être recueilli par les procédés ordinaires. La diſtillation employée à l'analyſe des plantes inodores, ſe fait de deux manières, à feu nu en ajoutant de l'eau, ou au bain-marie avec le ſuc exprimé des plantes, opération conſeillée par *Meſué*, *Charras*, *l'Émery*, & preſcrite dans le *Codex de Paris*. M. *Baumé* adopte la diſtillation à feu nu, parce qu'il croit que la chaleur, plus forte que dans l'autre procédé, décompoſe la partie réſineuſe, & fournit une huile éthérée qui, ſelon lui, fait la baſe des principes volatils

des plantes inodores. Cet auteur ne donnant pas de preuves de ſon aſſertion, on peut n'y pas croire, & lui demander pourquoi cette huile, qui, d'après ſa définition même, rentre dans la claſſe des huiles eſſentielles connues juſqu'à préſent, ne ſe manifeſte pas comme dans les autres plantes.

La diſtillation avec le ſuc exprimé des plantes au bain-marie, n'eſt pas ſans avantage; mais encore n'eſt-elle pas ſuffiſante. Le pilon, en mutilant la plante, diviſe ſon parenchyme à un tel point, que l'eau qui en provient emporte avec elle un goût herbacé qui efface celui qui lui eſt propre. Par ce procédé, une portion de l'air contenu dans la plante ſe diſſipe, & il n'eſt peut-être pas inutile de lui conſerver ce principe. L'eau diſtillée des plantes inodores contient de l'air, ainſi que nous aurons lieu de le prouver. Le ſyſtême d'*Ingen-houſe* ſur la manière de vivre des végétaux, prouve ce que nous avons avancé. Ce ſavant a démontré que l'air eſt néceſſaire à la végétation. De même que chaque plante, par ſa racine, tire du ſein de la terre des principes néceſſaires, qu'elle aſſimile à ſa propre ſubſtance, pour nous donner des ſels & des extraits de différente

nature : ainſi chaque tige décompoſe l'air à ſon profit & abſorbe l'air vital qui devient probablement le principe des odeurs dans les végétaux : combiné avec divers principes, il donne différentes odeurs, & forme, ainſi qu'on peut le croire, dans les unes, ce qu'on appelle huile eſſentielle, & dans d'autres dont les principes ſont moins concentrés, ce qu'on nomme eſprit recteur. Chaque plante eſt ſurement dans le cas de fournir le ſien ; mais la manière de l'obtenir nous a manqué juſqu'à préſent.

Pour recueillir avec fruit ce que peut donner une plante inodore, nous conſeillons d'employer l'appareil uſité pour obtenir les eſprits recteurs. Nous prendrons pour exemple la *bourrache*. Trente livres de cette plante fraîche & fleurie, miſes à ſec dans un bain-marie, ont donné quatre pintes d'une liqueur très-limpide, ayant l'odeur parfaite de la plante, ſans goût herbacé ni d'empireume. Cette eau diſtillée conſerve ſon odeur, ſans qu'on puiſſe s'y méprendre. La parfaite limpidité a diſparu au bout d'un laps de temps aſſez conſidérable : elle s'eſt troublée à la manière des eaux chargées d'huiles eſſentielles ; première preuve que ce

produit n'eſt pas le même que l'eau diſtillée pure. Nous avons mis en évaporation une pinte de notre produit étant encore très-clair. Pendant l'évaporation, l'odeur de la *bourrache* s'eſt manifeſtée ſenſiblement ; la liqueur, réduite à quatre onces, eſt devenu un peu jaune, ſans odeur ni ſaveur ; le réſidu s'eſt couvert d'une pellicule, & les parois du vaſe ont été enduits d'une couche aſſez épaiſſe d'une matière brune. Nous n'avons point examiné ces principes aſſez ſcrupuleuſement pour prononcer ſur leur nature ; mais leur exiſtence prouve en faveur de notre aſſertion. Nous avons pris d'autre part ſix onces de notre produit, que nous avons diſtillé à l'appareil pneumatochimique. Après que l'air des vaiſſeaux fut ſorti, il s'eſt dégagé, à deux repriſes différentes, un fluide qui avoit beaucoup d'analogie avec l'air pur. Cette expérience confirme celle que nous eûmes occaſion de faire en travaillant avec M. *Bucquet*. De la bourrache fraîche, introduite d ns une cornue de verre diſtillée avec l'appareil uſité, laiſſa échapper, à l'inſtant même où elle ne faiſoit que ſe deſſécher, une certaine quantité d'air pur. Cette expérience ne démontre pas moins que l'autre, qu'il n'eſt pas

hors de vraiſemblance de regarder l'air pur comme principe eſſentiel dans les huiles eſſentielles & les eſprits recteurs ; car c'eſt ainſi que nous croyons qu'on doit appeler le produit de notre bourrache. Pour dernière preuve qu'elle contient des principes bien différens de l'eau pure, nous en avons rempli une bouteille, que nous avons conſervée pendant un mois bouchée avec du liége. A l'ouverture de la bouteille, il s'eſt dégagé une odeur ſemblable à celle du foie de ſouffre, produite par une évaporation interceptée, dont cette liqueur a ſans doute beſoin pour ſe conſerver en bon état. Cette même liqueur, expoſée au ſoleil dans un vaiſſeau négligemment fermé, a repris ſon odeur première, en perdant un peu de ſa limpidité. La réunion de ces expériences prouve que c'eſt à tort que *Baron*, dans ſes commentaires ſur l'*Emery*, affirme que l'eau diſtillée des plantes inodores, & l'eau diſtillée ſimple, ſont la même choſe. L'uſage de diſtiller avec de l'eau des plantes très-aqueuſes, eſt peut être la cauſe de l'erreur, parce que les principes des plantes inodores du genre de la bourrache ſe trouvent noyés dans un fluide ſuperflu, pendant que la nature ſemble

leur avoir donné la juste proportion d'eau pour les tenir en *juxta-position*, sans en exiger de surabondante pour nous les offrir. C'est d'après cette réflexion que nous avons cherché le procédé dont nous avons rendu compte. Nous sommes bien loin de croire que nous avons atteint le degré de perfection à desirer dans cette espèce de travail ; chaque genre de plante inodore demande peut-être une opération particulière, tant pour extraire les principes, que pour les décomposer & les connoître. Nous ne donnons cet essai que comme un simple apperçu, pour engager les chimistes à poursuivre cette partie de l'analyse : & puisse la médecine en retirer un véritable profit !

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de novembre 1786.

Le mercure s'est soutenu dans le baromètre, peudant onze jours, de 28 pouces à 28 pouces 2 lignes ; pendant six jours, de 27 pouces 11 lignes à 28 pouces : il s'est abaissé pendant quatorze jours de 27 pouces 11 lignes à 27 pouces 2 lignes, où il s'est maintenu les 16, 17 & 18, & à 27 pouces 4 lignes les 19 & 20. La

plus haute élévation a été 28 pouces 2 lignes, & le plus grand abaiſſement a été 27 pouces 2 lignes; la différence eſt d'un pouce.

Dans la première quinzaine du mois, le thermomètre a marqué au matin au-deſſous du terme de la congélation une fois 4, une fois $3\frac{1}{2}$, une fois $2\frac{3}{4}$, une fois $1\frac{1}{2}$, deux fois $\frac{3}{4}$, une fois $\frac{1}{2}$, deux fois 0, cinq fois 1, deux fois 2, au-deſſus de 0; à midi, une fois $\frac{1}{2}$, quatre fois 2, trois fois 2, quatre fois 3, trois fois 4, au-deſſus de 0; au ſoir, une fois 2 au-deſſous de 0, trois fois 0, trois fois $\frac{1}{2}$, trois fois 1, & cinq fois 2 au-deſſus de 0.

Le ciel a été clair un jour, couvert douze, & variable deux jours; il y a eu ſix fois de la neige, ſix fois de la bruine & neige fondue, cinq fois du brouillard, dont deux bas & épais, une fois du verglas.

Les vents ont regné N. du premier au treize. N-E. les douze, treize & quatorze; ils ſont enſuite devenus très-variables. Le N. a été vif & fort le ſix.

Dans la ſeconde quinzaine, le thermomètre eſt monté, au matin, de 1 à 7; à midi, de 3 à 10; au ſoir, de 2 à 7 au-deſſus de 0.

Les vents ont été très-variables du quinze au trente: ils ont ſoufflé cinq fois S, deux fois S-O; une fois S. matin, & S-E. ſoir; une fois S. matin, S-O. ſoir; une fois S-E. matin, N-E. ſoir; trois fois O., une fois E. matin, N-E. ſoir; une fois N, une fois N-E.

Le ciel a été couvert huit jours, variable ſix jours, clair un jour. Il y a eu dix-huit fois de la pluie, quatre fois du brouillard, les vents S. & S-O. ont été orageux.

Le plus grand degré de chaleur, pendant le

mois, a été 10 au-dessus de 0, & celui du plus grand froid a été 4 au-dessous du terme de la congélation. La différence a été de 14 degrés.

Dans la première quinzaine l'hygromètre a marqué, au matin, six fois 1, quatre fois 2, quatre fois 3 au-dessus de 0; au soir, cinq fois 1, six fois 2, trois fois 3 au-dessus de 0.

Dans la seconde quinzaine, ou du 15 au 30, il a marqué au matin trois fois 3, trois fois 2, sept fois 1 au-dessous de 0, & trois fois 0; au soir, quatre fois 2 à $2\frac{1}{2}$, sept fois 1 à $1\frac{1}{2}$, quatre fois $\frac{1}{2}$ au-dessous de 0, une fois 0. La plus grande sécheresse a été 3 au-dessus de 0, & la plus grande humidité $2\frac{1}{2}$ au-dessous de 0, ce qui établit une différence de 6 degrés $\frac{1}{2}$.

Il est tombé pendant le mois à Paris, un pouces trois lignes neuf dixièmes d'eau.

Ce mois a offert deux températures différentes. 1°. Du premier au quinze, les vents du nord ont régné & l'ont rendu froide & sèche. 2° Du quinze au trente, elle est devenue tempérée & très-humide par les vents Sud, qui, quoique très-variables, ont regné; & l'atmosphère sans ressort n'a soutenu que 27 pouces 2 lignes de mercure dans le baromètre, ce qui a dû occasionner des ouragans ou coups de vents par S. S.O. & O.

Cette constitution, qui d'abord avoit donné lieu à toutes les affections dérivant du froid sec, telles que les rhumes, les fluxions, maux de gorge, rhumatismes, & catarrhes plus ou moins aigus, & disposé aux affections inflammatoires, auroit dû, par le retour subit d'une température douce & humide, ramener les affections humorales. Cependant on a continué d'observer un caractère inflammatoire dans les maladies ré-

gnantes, ſur-tout dans les fièvres rhumatiſmales, qui ont dominé, ainſi que dans les fièvres catarrhales, dans la plupart deſquelles les crachats ont été ſanguinolens. Les fièvres continues ont été accompagnées de douleurs rhumatiſmales plus ou moins aiguës; elles ont traîné en longueur. Des maux de gorge, pluſieurs ont dégénéré en gangrène. Il s'eſt manifeſté des fièvres malignes inflammatoires ſur la fin du mois, & des nerveuſes. Il y a eu beaucoup d'attaques d'apoplexie, & en général cette conſtitution a été meurtrière aux vieillards, aux cacochymes & aux phthiſiques. Il a paru quelques fièvres éréſipélateuſes, peu de petites-véroles: celles-ci ont été bénignes. Il y a eu des retours d'anciennes fièvres intermittentes, & beaucoup d'affections dérivant d'engorgement à la veine-porte; les mélancoliques ont beaucoup ſouffert, ainſi que les hémorrhoïdaires.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
NOVEMBRE 1786.

Jours du mois.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	Au lever du Soleil.	A deux heures du soir.	A neuf heures du soir.	Au matin.	A midi.	Au soir.
	Dégr.	Dégr.	Dégr.	Pouc. Lig.	Pouc. Lig.	Pouc. Lig.
1	0,15	1, 0	1, 2	27 8, 9	27 8,10	27 9, 6
2	0, 8	2,12	1, 6	27 8, 1	27 8, 0	27 8, 3
3	1, 5	4, 3	2, 1	27 8,11	27 9, 3	27 9, 9
4	0, 8	3, 8	1, 0	27 9,11	27 9, 8	27 9, 4
5	0,10	2,12	0,16	27 8,11	27 8, 7	27 8, 4
6	-0,12	0,19	-1, 0	27 8, 9	27 9, 3	27 10,12
7	-1,15	-0, 5	-1, 0	27 10, 5	27 10, 9	27 10,11
8	-1,10	1,13	-1,15	27 10, 8	27 10, 7	27 10, 4
9	-3, 2	2, 6	-0,13	27 10, 0	27 9, 8	27 9,11
10	-2, 0	1, 0	0,10	27 10, 4	27 10, 8	27 11, 0
11	-0,18	3, 6	0, 8	27 11, 6	27 11, 8	27 11, 9
12	-1, 4	1,13	-0,15	27 11, 4	28 0, 0	27 11,11
13	-3,13	0, 0	-3, 4	27 11, 3	27 10, 7	27 10, 4
14	-4,15	6, 0	-0, 9	27 9, 5	27 8, 8	27 7,11
15	-0, 0	2,12	1, 8	27 6,10	27 6, 0	27 3, 5
16	4, 3	7, 2	6, 0	27 1, 3	27 0,10	27 0, 6
17	2, 7	5, 7	2,15	27 0, 4	26 11, 9	27 0, 7
18	0,16	3,14	1,16	27 2, 0	27 3, 9	27 6, 3
19	2,16	5,10	7,12	27 4, 0	27 0, 8	27 1, 0
20	7,17	9, 0	8, 0	27 1, 8	27 2, 0	27 3, 6
21	6, 2	7, 0	5, 6	27 5, 0	27 6,10	27 9, 3
22	5, 0	6, 0	4, 0	27 9, 0	27 10, 2	27 10, 3
23	1,10	3,15	0,19	27 10, 4	27 10, 1	27 9,10
24	1, 0	3, 9	1, 0	27 9, 2	27 8, 6	27 8, 3
25	0, 5	4,10	3, 3	27 7, 9	27 7, 5	27 7, 5
26	3,14	6, 0	6,17	27 7, 2	27 7, 3	27 8,11
27	6, 8	9,13	7, 8	27 10, 1	27 8,10	27 8, 5
28	6,12	9, 6	3, 3	27 8, 9	27 8, 8	27 9,10
29	3,11	7, 4	7, 7	27 10, 9	27 9, 6	27 7,11
30	4, 0	5, 6	2,15	27 7, 6	27 7,10	27 8, 5

Vents et état du Ciel.

Jours du mois.	Le matin.	L'après-midi.	Le soir à 9 heures.
1	N. brouil. froid.	N. *idem*, neige.	N-E. couv. froi.
2	N. couv. froid.	N. *idem*.	N-E. *idem*.
3	N-E. *idem*.	N-E. *idem*.	N-O. *idem*.
4	N-E. *idem*.	N-E. *idem*.	N-E. *idem*. ven.
5	N-E. *idem*. neige.	N-E. *idem*.	N-E. *idem*. ven.
6	N. *idem*.	E. *idem*.	N-E. *idem*.
7	E. *idem*.	N-E. *idem*.	N-E. *idem*. ven.
8	N-E. *idem*.	N-E. nua. froid.	N-E. nua. froid.
9	N-E. nua. froid.	N-E. *idem*.	N-E. ſere. froid, vent.
10	E. couv. froid.	E. *idem*.	E *idem*.
11	N-E. *idem*.	N-E. *idem*.	N-E. *idem*.
12	N-E. *idem*.	N-E. *idem*.	N-E. ſer. fro. v.
13	N-E. ſer. fro. ve.	E. *idem*.	E *idem*.
14	N-E *idem*.	N-E. cou. fro. v.	N-E. broui. fro.
15	N-E. bro. froid.	N-E. *idem*. dégel.	N-E. *idem*.
16	E. *idem*. bruin,	S-O. *idem*.	N-E. couv. frais.
17	E. couv. frais.	E. *idem*.	E. nuag. froid.
18	E. brouil. froid.	E. *idem*.	S-O. cou. froid.
19	S. E. *idem*.	S. couve. froid, pluie, vent.	S-O. cou. doux, pluie, vent.
20	S. couv. doux.	S-O. *idem*. pl. v.	S-O. *idem*.
21	S-O. *idem*. plui.	S-O. *idem*.	S-O. *idem*. brui.
22	S-O. couv. frais.	N-E. *idem*.	N-E. *idem*.
23	E. *idem*.	E. *idem*.	E. ſerein, froid.
24	E. couv. froid.	E. *idem*.	E. ſer. froid, ve.
25	E. ſere. froi. ve.	E. nuag. froid.	E. *idem*.
26	E. couv. froid.	S-O. *idem*. bruin.	S-O. broui. plui. doux, frais.
27	S. brouil. frais.	S-E. couv. dou.	S. *idem*. pluie.
28	S-O. nuag. frai.	S-O. cou. do. ve.	S-O. *id*. fro. ve.
29	S-O. brou. froi.	S-O. co. dou. br.	S-O. *idem*. vent.
30	S-O. couv. froi. vent, pluie.	S-O. *id*. fra. ve.	S-O. *idem*. froid, ve. plui, gr. p.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur . .	9, 13 deg. le 27
Moindre degré de chaleur. . . .	-4, 15 le 14
Chaleur moyenne. . . .	2, 12 deg.
Plus grande élévation du Mercure.	*pou. lign.* 28, 0, 0, le 12
Moindre élev. du Mercure. .	26, 11, 9, le 17
Elévation moyenne. .	27, 7, 11

Nombre de jours de Beau. . . . 3
de Couvert. 20
de Nuages... 3
de Vent . . . 5
de Brouillard 10
de Pluie. . . . 5
de Neige. . . . 2

Quantité de Pluie . . . . 18, 5 lign.
Evaporation. 7, 2
Différence. 11, 3

Le vent a soufflé du N. . . . 5 fois.
N-E. . . 35
N-O . . . 1
S. 4
S-E. . . . 2
S-O. . . 20
E. 3

TEMPÉRATURE : froide & sèche, pluvieuse sur la fin.

MALADIES : point.

Plus grande sécheresse. . . 25, 7 degr. le 8
Moindre . . . . 3, 3 le 27
Moyenne. 13, 1

A Montmorency ce premier décembre 1786.

JAUCOUR, Prêtre de l'Oratoire.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille, au mois de novembre 1786; par M. BOUCHER, médecin.

Le froid qu'on avoit ressenti dans les derniers jours d'octobre, ne s'est point ralenti ce mois, tant s'en faut. Dans les cinq premiers jours du mois, la liqueur du thermomètre a été observée, les matins, au terme de la congélation ; & dans les jours suivans elle étoit au-dessous de ce terme : le 3 elle étoit descendue à 3 degrés au-dessous du même terme, & à 4 le 14 & le 15 du mois : dans les jours qui ont suivi jusqu'au 26, elle ne s'est pas éloignée du terme de la congélation, si ce n'est le 20 qu'elle a été observée le matin à 5 degrés au-dessus de ce terme. Le temps s'est adouci vers les derniers jours du mois. Il n'est guère tombé de pluie que dans ces derniers jours.

Le mercure dans le baromètre a toujours été observé, depuis le premier du mois jusqu'au 15, près du terme de 28 pouces ; & le reste du mois il s'est presque toujours maintenu au-dessous de ce terme. Le 19, il étoit descendu à celui de 27 pouces 2 lignes $\frac{1}{2}$.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermomètre a été de 7 degrés $\frac{1}{2}$ au dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 4 degrés au dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 11 degrés $\frac{1}{2}$.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces 3 lignes, & son

plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 2 lignes $\frac{1}{2}$. La différence entre ces deux termes eſt de 12 lignes $\frac{1}{2}$.

Le vent a ſoufflé 1 fois du Nord.
13 fois du Nord vers l'Eſt.
3 fois de l'Eſt.
8 fois du Sud vers l'Eſt.
6 fois du Sud.
2 fois du Sud vers l'Oueſt.

Il y a eu 24 jours de temps couvert ou nuageux.
10 jours de pluie.
2 jours de neige.
5 jours de brouillards.

Les hygromètres ont marqué une grande humidité tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille, dans le mois de novembre 1786.

La pleuro-péripneumonie & les fièvres péripneumoniques ont perſiſté ce mois dans le peuple : dans pluſieurs, les crachats ſe ſont trouvés ſanguinolens. Les émético - cathartiques étoient ſouvent indiqués après des ſaignées ſuffiſantes, enſuite de quoi nous nous ſommes bien trouvés des loochs aiguiſés avec le kermès, lorſqu'il ne s'établiſſoit point d'expectoration décidée, & dans les cas où il n'y avoit point de pente à l'expectoration, de nos bols pectoraux inciſifs, qui ont procuré des ſueurs ſalutaires. L'embarras du poumon perſiſtant opiniâtrément, ſans que la nature parût tendre à aucune ſorte de criſe, on s'eſt bien trouvé de l'application des véſicatoires aux jambes, & au côté, dans le cas d'un point ſubſiſtant opiniâtrément.

La fièvre double-tierce-continue s'eſt fait appercevoir vers le milieu du mois, parmi les différentes claſſes des citoyens : elle avoit un caractère de putridité ; & il étoit eſſentiel de ſaiſir dans le principe les indications curatives, qui conſiſtoient principalement dans les évacuations des premières voies ; après quoi il étoit important d'empêcher la fougue des accès ou redoublemens (dont la violence menaçoit les jours des malades), & cela par le moyen du quinquina.

En outre, les fièvres tierces & les double-tierces ont été communes : il en a été de même des maux de tête avec fièvre, & des maux de gorge, les uns & les autres du genre inflammatoire.

Il y a eu des atteintes d'apoplexie. J'ai vu mourir, en moins de vingt-quatre heures, deux perſonnes de cette maladie, dont ils n'avoient pas reſſenti auparavant d'atteintes : l'une des deux étoit ſujette à la goutte.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ACADÉMIE.

Nouveaux Mémoires de l'Académie royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, année 1783, avec l'hiſtoire pour la même année ; in-8°. A Berlin, chez Decker, 1785.

1. Il y a, dans l'hiſtoire pour cette année,

une section particulière consacrée à la Médecine. Elle contient, 1° l'analyse des écrits de M. *Samoilowits* sur la peste. Feu M. *Cothenius*, qui avoit été chargé de rendre compte de ces ouvrages à l'Academie, les apprécie avec candeur & avec impartialité. Il regrette particuliérement que M. *Samoilowits* se soit permis de déchirer, dans toute la rigueur du terme, Mr DE MERTENS, *dont l'ouvrage l'emporte pourtant de beaucoup sur le sien, tant par la solidité que par la précision.*

2° L'extrait d'une lettre de feu M. *Court de Gibelin*, adressée à M. le Professeur *Castillon*, & datée du 17 Avril 1783. On sait que l'auteur du monde primitif étoit un enthousiaste outré du mesmérisme. Cette lettre contient l'exposé des effets merveilleux que la magnétisation avoit produits sur lui. Nous ne nous y arrêterons pas.

Dans la section destinée à la chimie, on lit le jugement que porte M. *Achard* sur un sel que M. *Becker*, chimiste de Magdebourg, a envoyé à l'Académie, & auquel il a donné le nom de *sel essentiel de l'urine de vache*, quoiqu'il l'ait tiré par la cristallisation de la terre des écuries, de même que de l'urine des chevaux & des excrémens solides des chèvres.

Parmi les éloges dont ce volume est enrichi, nous trouvons celui de *Margraf*. *André Sigismond Margraf*, Directeur de la classe de Philosophie expérimentale dans l'Académie royale des sciences & belles-lettres de Prusse, membre de l'Académie royale des sciences de Paris, & de l'Académie électorale de Mayence, naquit à *Berlin* le 3 Mars 1709, de *Honning Chrétien*, Apothicaire

thicaire de la cour, aſſeſſeur du collège de Médecine, & d'*Anne Kellner*, de *Budingen dans la Marche ukerane*. Son père lui donna les premières connoiſſances chimiques, que *Neumann*, un des membres les plus diſtingués de l'ancienne ſociété de Berlin, développa enſuite. En 1731, *Marggraf* alla les perfectionner & les augmenter ſous *Rœſsler*, Apothicaire à Francfort ſur le Mein, & ſous *Spielmann*, Profeſſeur à Straſbourg. S'étant rendu à Halle en 1733, il fut agrégé parmi les étudians, & ſuivit les cours du célèbre Hoffmann pour la médecine, & de *Juncker* pour la chimie. Au mois d'Août 1734, il ſe rendit à Freyberg en Saxe, où il s'inſtruiſit ſous *Henckel* dans toutes les connoiſſances minéralogiques, & dans tous les procédés métallurgiques. Dès ce moment, il s'établit entre eux une liaiſon intime, que la mort ſeule a pu rompre. *Marggraf* ayant joint à la théorie la pratique ſous l'eſſayeur *Suſſmilch*, partit de Freyberg en 1735, viſita les mines du Hartz, & retourna à Berlin. Une trop forte application à l'étude dérangea bientôt après ſa ſanté, qui depuis ce moment eſt toujours reſtée foible. La première diſtinction offerte à ſes talens, fut l'apothicairerie ducale de Brunswick, & un emploi dans les mines. Cependant *Marggraf* qui ſe rendit ſur les lieux, ne trouvant pas les conditions aſſez avantageuſes, revint à Berlin. En 1738, il fut agrégé à la ſociété des ſciences de cette ville, & il a fourni des mémoires pour les *Miſcellanea Berolinenſia*, qui ont paru depuis ce temps.

Cette ſociété ayant été renouvelée en 1744 ſous le titre d'Académie Royale, il fut placé dans la claſſe de philoſophie expérimentale.

L'Académie lui confia en 1754 le laboratoire. En 1760, à la mort d'*Eller*, il fut élu directeur de cette classe, & le Roi confirma cette élection. S. M. a toujours fait un cas particulier de ses travaux, & a reçu favorablement tous les essais, échantillons ou productions chimiques de divers genres qu'il lui a présentés. L'assiduité au travail, & le peu de sévérité avec laquelle il s'assujettit à un régime convenable, achevèrent de miner sa foible constitution. Il fut sujet pendant plusieurs années à des spasmes qui produisirent des mouvemens convulsifs momentanés. En 1764, il fut frappé d'apoplexie, qui laissa après elle une hémiplégie, qui n'altéra point à la vérité les facultés de l'ame, mais qui l'empêcha néanmoins de se rendre régulièrement aux séances de l'Académie. La dernière à laquelle il assista, fut celle du 31 Octobre 1776. Il mourut le 7 Aout 1782. « Il ne m'appartient pas, dit le panégyriste, de fixer les rangs dans aucun genre, encore moins celui de *Marggraf.* Les juges compétens ont prononcé, & il a eu l'avantage rare de jouir de toute sa réputation, & d'en recueillir les fruits. L'Académie des sciences de Paris, en le mettant en 1780 au nombre de ses associés externes, a ceint sa tête d'un de ces lauriers qui ne se flétrissent jamais. L'encyclopédie l'a souvent cité, & toujours comme un maître dont l'autorité devoit être respectée. Il n'a guère paru depuis vingt à trente ans, d'ouvrages de chymie, dont les auteurs n'aient reconnu les obligations que cette science lui avoit, & les progrès qu'elle avoit faits entre ses mains. M. *Pott*, il est vrai, avoit obtenu avant lui les mêmes suffrages, & joui des mêmes honneurs, & il faut lui laisser la prérogative d'a-

voir répandu des clartés dans plusieurs routes que *Marggraf* a suivies; mais, si j'ose le dire, ces clartés avoient encore quelque chose de sombre, & ne dissipoient pas suffisamment l'obscurité dans laquelle la chimie avoit été plongée pendant tant de siècles. *Stahl*, précurseur de *Pott*, avoit beaucoup conservé du langage des adeptes. Il falloit un phosphore dans ce genre, & notre illustre défunt l'a été. Rien de plus simple & de plus facile, de plus net & de plus intelligible, que ses procédés & la manière dont il les exposoit. Il ne cherchoit que pour découvrir, & il ne découvroit que pour instruire sans réserve, sans l'ombre du mystère; c'est ce dont tous ses écrits font foi: ils sont répandus dans les volumes de l'ancienne société, & dans nos mémoires; ils ont été recueillis & publiés en allemand, & M. *De Machy*, notre digne confrère, les a traduits en françois, & en a donné une édition à Paris en deux volumes in-8°. C'est dans ces monumens que subsistera pour nos neveux un éloge de ce grand chimiste, fort supérieur à ceux des académies. On y verra qu'absorbé dans les travaux de son laboratoire, M. *Marggraf* a, durant quarante ans, prouvé par un zèle infatigable, par des découvertes utiles & présentées sans faste, par des observations constantes & dépouillées de tout préjugé, qu'il étoit digne des distinctions & de la réputation qui sont venues, pour ainsi dire, le trouver. En effet il n'y a guère de savans, qui aient aussi peu fait pour leur fortune, parce qu'il y en a peu qui préfèrent, comme lui, un travail assidu aux occasions de se produire & de parvenir. Il associoit à la plus rare sagacité, une modestie plus rare encore.»

Cet éloge eſt terminé par le réſumé des travaux de *Marggraf* emprunté de M. *De Machy.*

Le premier mémoire de ce volume contient *des expériences faites dans la vue de déterminer s'il y a production d'air, lorſque différens fluides réduits en vapeurs élaſtiques, paſſent par des tuyaux échauffés juſqu'à rougir;* par M. *Achard.*

Dans un mémoire antérieur, l'auteur avoit expoſé les raiſons qui rendent douteuſes l'opinion que l'eau eſt le produit de la combuſtion des airs déphlogiſtiqué & inflammable, en même tems qu'elles ſemblent établir que l'air réſulte de la combinaîſon de l'eau avec la matière ignée, & que par conſéquent la décompoſition de l'air doit fournir de l'eau, parce que celle-ci eſt une partie conſtitutive du mélange d'air, qui a éprouvé la combuſtion. Ces expériences avoient été faites avec des tuyaux de pipe d'argile. Dans le mémoire que nous analyſons, M. *Achard* en rapporte une dans laquelle il a ſubſtitué aux premiers un tuyau métallique. Il réſulte de cette expérience, que la quantité de fluide élaſtique, doué d'une élaſticité permanente fournie par l'eau, eſt moindre en ſe ſervant de tuyaux de cuivre, que lorſqu'on emploie des tuyaux d'argile. « Peut être, dit l'Académicien, cela vient-il de ce que le tuyau de cuivre dont j'ai fait uſage, ayant bien plus de diamètre interne que le tuyau d'argile, ſon eſpace intérieur ne s'échauffe pas autant que peut le faire la colonne, bien moindre, de vapeurs qui eſt dans le tuyau de pipe; peut-être auſſi l'air commun produit par la combinaiſon de l'eau avec la matière ignée, eſt-il changé en air fixe par ſa combinaiſon avec l'air phlogiſtiqué qui émane des parois intérieures du tuyau

de cuivre rougi, dans lequel on remarque des ſignes très-marqués de calcination. Cet air fixe paſſant alors par l'eau, peut en être en partie abſorbé, enſorte que la quantité d'air obtenue & conſervée, eſt d'autant moindre : cet air paroît même encore contenir une portion d'air fixe, puiſqu'étant mêlé avec de l'eau de chaux, il la trouble & en occaſionne la précipitation : il eſt auſſi phlogiſtiqué juſqu'à un certain point, puiſque les corps enflammés ne peuvent continuer à y brûler, & qu'étant mêlé avec une quantité égale d'air nitreux, il ſubit une diminution de $\frac{30}{100}$ moindre que celle que ſubit l'air commun qui reſté dans la cornue au commencement de l'expérience. »

Il nous eſt impoſſible d'entrer dans le détail de toutes les expériences rapportées dans ce mémoire. Nous n'en indiquerons que ce qui nous paroîtra le plus eſſentiel.

Les vapeurs de l'eſprit de ſel ammoniac fournies par la ſimple ébullition, ont donné de l'air dans lequel une chandelle n'a pu brûler, qui n'a pas troublé l'eau de chaux, & qui, mêlé à parties égales d'air nitreux, a diminué de $\frac{63}{200}$, par conſéquent qui juſqu'à un certain point a les propriétés de l'air phlogiſtiqué. Ces mêmes vapeurs paſſées par le tuyau de pipe rougi, donnent une quantité bien plus conſidérable d'air. Cet air eſt d'ailleurs inflammable, trouble ſenſiblement l'eau de chaux, & diminue avec l'air nitreux de $\frac{36}{200}$, ce qui prouve que c'eſt un mélange d'air inflammable, d'air phlogiſtiqué & d'un peu d'air fixe.

L'huile de vitriol donne, à l'aide du tuyau de pipe rougi, un air qui trouble très-fort l'eau de chaux, éteint ſur le champ une chandelle allu-

mée, fait mourir de même un oiseau, & diminue avec l'air nitreux de $\frac{18}{200}$. Comme on pourroit suppoſer que les vapeurs de l'huile de vitriol auroient peut-être agi ſur l'argile des tuyaux de pipe, M. *Achard* détruit cette ſuppoſition par la conſidération de la quantité d'air qui s'eſt formée.

Les expériences faites avec l'acide marin, & les réflexions qu'elles lui ont ſuggérées, portent l'académicien à croire que l'air obtenu par ces procédés n'eſt uniquement que l'eau contenue dans cet acide, & que les parties ſalines acides n'y entrent pour rien.

Afin de changer les vapeurs de l'acide nitreux en un fluide d'une élaſticité permanente, il faut tenir en incandeſcence le tuyau de pipe à travers lequel elles paſſent. Dans l'air qu'on obtient de cette matière, une chandelle brûle beaucoup mieux que dans l'air commun; & tandis que celui-ci ne diminue avec l'air nitreux, que de $\frac{73}{200}$, le premier diminue de $\frac{80}{200}$. C'eſt le ſeul cas, dit l'auteur, où l'air produit de cette façon par la combinaiſon d'un fluide réduit en vapeur élaſtique, avec la matière ignée, eſt moins phlogiſtiqué que l'air atmoſphérique.

Le vinaigre très-concentré ne donne de l'air que lorſque les vapeurs qui s'élèvent en bouillant, paſſent par un tuyau de pipe rougi; mais alors il fournit un air beaucoup plus phlogiſtiqué que celui qui provient de l'eau en pareilles circonſtances. M. *Achard* conclut delà, que ſa production ne ſauroit être attribuée uniquement à l'eau du vinaigre, mais que les parties ſalines, ou peut-être encore plutôt les parties huileuſes, dont les acides végétaux ne ſont

jamais entièrement degagés, produisent également de l'air en passant par le tuyau rougi, ou altèrent l'air que produit l'eau.

L'acide des fourmis a présenté à peu près les mêmes phénomènes que l'alkali volatil.

L'air atmosphérique passé vingt fois à travers un tuyau de pipe rougi, trouble l'eau de chaux, éteint une chandelle allumée, & ne diminue que de $\frac{55}{200}$ avec l'air nitreux, quoique avant cette manipulation, il ait diminué de $\frac{73}{200}$. Cette phlogistication & ce changement en air fixe, paroissent provenir de ce que l'air en passant par le tuyau rougi, se combine avec la matière ignée. Pour s'en assurer, l'Académicien a tenté des expériences, qui seront détaillées dans un autre mémoire.

Le deuxième mémoire porte pour titre: *Sur les altérations que reçoivent les terres & les chaux des métaux, par leur fusion avec l'alkali végétal*; par M. *Achard*, premier mémoire. L'objet de L'Académicien est de connoître les altérations que subissent les terres de toute espèce & même les chaux métalliques, lorsqu'on les fond avec quatre fois leur poids d'alkali végétal, à l'imitation de la terre vitrifiable, qui par-là devient dissoluble dans l'eau, & conserve cette dissolubilité tant qu'elle reste unie à l'alkali. Les sujets des expériences dont il est rendu compte dans ce premier mémoire, sont: la terre de l'alun, la terre calcaire, celle du sel amer, celle qui se volatilise, lorsqu'on traite le fluor de spath avec les acides minéraux par voie de distillation. Le second mémoire contient les expériences faites avec les chaux des métaux imparfaits & des demi-métaux. Tous ces essais ont été faits dans des creusets de fer forgé.

Il ſuit des expériences ſur la terre d'alun, qu'elle n'eſt point dénaturée par ſa fuſion ou plutôt ſa calcination avec l'alkali ; qu'elle ſe combine par voie de fuſion aſſez intimément avec ce ſel, pour pouvoir être diſſoute dans l'eau ; mais qu'il faut plus que le quadruple de ſon poids d'alkali, pour la rendre entiérement diſſoluble ; enfin, que ſéparée de l'alkali, elle reprend toutes les propriétés qu'elle avoit avant ſa fuſion.

L'auteur a employé aux expériences avec la terre calcaire, une terre qu'il s'eſt procurée en diſſolvant du marbre blanc dans l'acide marin, en faiſant évaporer cette ſolution juſqu'à ſiccité, en calcinant le réſidu, le leſſivant enſuite, & en précipitant la terre dégagée de cette leſſive, au moyen de l'alkali, de toute ſubſtance étrangère. Cette terre ne ſe combine que très-imparfaitement avec l'alkali, cependant il paroît qu'elle a été en partie dénaturée par la fuſion avec ce ſel, & réduite à l'état de terre vitrifiable.

La terre du ſel amer traitée comme les précédentes, préſente divers phénomènes curieux qu'il faut lire dans l'ouvrage même, & que M. *Achard* ſe propoſe de conſidérer dans un mémoire particulier. Quant à l'objet de ſes recherches actuelles, nous remarquerons qu'il n'y a qu'une très-petite quantité de cette terre, que la fuſion avec l'alkali rend diſſoluble dans l'eau.

« J'ai obtenu, dit l'académicien, la terre du fluor de ſpath, dont j'ai fait uſage dans les expériences ſuivantes, en le diſtillant avec de l'huile de vitriol affoibli avec de l'eau : le fluide qui paſſa dans la diſtillation, fut précipité avec de l'alkali fixe. Ce précipité bien édulcoré & ſéché,

eſt la ſubſtance que j'ai employée ſous le nom de terre volatile de fluor de ſpath. Cette terre ne devient point ſoluble dans l'eau par l'intermède de l'alkali, auquel elle s'unit pour la fuſion; mais elle eſt changée de façon qu'elle perd ſes propriétés & en prend d'autres. L'auteur a fait pluſieurs expériences qui conduiſent à cette concluſion, & remarque en même tems que ſi la terre volatile du fluor de ſpath ne provenoit que de la deſtruction du verre opérée par l'acide ſpathique, elle devroit préſenter dans ſa fuſion avec le ſel de tartre, les mêmes phénomènes que la terre vitrifiable; ce qui néanmoins eſt contraire à l'expérience, & prouve, ce ſemble, d'une manière déciſive, que cette terre eſt d'une nature particulière, & point du tout le réſultat de la déſtruction du verre.

Dans le troiſième mémoire, qui eſt une ſuite du précédent. M. *Achard* rend compte des expériences qu'il a faites avec les chaux du fer, du cuivre, du plomb, de l'étain, du biſmuth, du régule d'antimoine & du zinc. Il les a fait fondre comme les terres, avec quatre fois leur poids d'alkali fixe végétal, dans des creuſets de fer forgé. Les changemens que la chaux du fer a ſubis par cette fuſion, lui ont paru mériter de nouvelles recherches, dont il promet de s'occuper dans la ſuite.

La chaux du cuivre fondue avec l'alkali, perd ſa propriété de reprendre par la fuſion avec le flux réductif la forme métallique, & de colorer en vert les acides dans leſquels on la diſſout.

Quant à la chaux d'étain, une partie devient diſſoluble dans l'eau, & conſerve cette propriété tant qu'elle reſte unie à l'alkali: elle diffère en cela entièrement des chaux des autres

métaux : elle perd de plus la faculté de reprendre sa forme métallique, en la fondant avec des corps capables de lui fournir le phlogistique nécessaire à sa réduction. Deux points essentiels restent néanmoins à éclaircir à ce sujet : savoir, 1°. si la partie de cette chaux qui s'est dissoute, diffère essentiellement de celle qui est réfractaire ; ou 2°. si par l'addition d'une plus grande quantité d'alkali, elle deviendroit également soluble dans l'eau. L'académicien se propose d'examiner dans la suite ces deux questions.

La chaux du plomb a été réduite en partie, tandis que l'autre est devenue dissoluble dans l'eau par la fusion avec l'alkali. L'auteur croit que c'est le phlogistique fourni par le fer, qui a opéré cette réduction.

Les chaux du bismuth & du régule d'antimoine, ne sont que peu ou point dénaturées par la fusion avec l'alkali, & il s'en est toujours réduit une portion.

La chaux du zinc, sans devenir dissoluble dans l'eau, cesse encore d'être réductible par les procédés ordinaires. Comme dans ces expériences les creusets de fer ont été constamment attaqués, & que la terre martiale paroît s'être intimement unie aux autres corps, il reste beaucoup d'incertitude sur le produit de ces fusions, que M. *Achard* va dissiper, en remplaçant dans de nouveaux essais les creusets de fer par des creusets d'argent, ne pouvant point employer ceux d'argile, sur lesquels l'alkali en fusion a trop d'action.

Dans le quatrième mémoire, on lit *les expériences faites dans la vue de déterminer les circonstances sous lesquelles il se fait une production d'air lorsque l'eau, soit comme fluide, soit comme vapeur*

élastique, est mise en contact avec des corps de différente nature, échauffés jusqu'à rougir; par M. *Achard.*

Plusieurs chimistes modernes, à la tête desquels sont MM. *Meusnier* & *Lavoisier*, ont pensé que, puisqu'en brûlant de l'air déphlogistiqué avec de l'air inflammable, en obtient de l'eau, ce fluide pourroit bien être un composé formé au moyen de la combustion, & que cette supposition, pour être changée en certitude, ne demanderoit que des expériences par lesquelles, à l'aide de la décomposition de l'eau, on désuniroit & dégageroit ces deux parties intégrantes. M. *Achard* a saisi leur idée, & a présenté à l'eau des intermèdes qui, par leur plus grande affinité avec un de ces principes que celle qui les unit entre eux, auroit pu opérer leur désunion. Mais avant de décrire ses propres expériences, il rend compte des tentatives de M. *Lavoisier* sur le même sujet, & fait à leur occasion une remarque très-importante, qui influe beaucoup sur le dégré de confiance qu'on peut avoir dans les résultats du célèbre chimiste de Paris. « Je l'ai fait bouillir d'abord (l'eau) pendant plusieurs heures, dit M. *Achard*, & j'en ai fait usage pendant qu'elle étoit encore bien chaude, & par conséquent avant qu'elle eût pu attirer de l'air. Il semble que M. *Lavoisier* n'ait pas pris cette précaution, puisqu'il dit dans son mémoire que j'ai cité, que l'air incombustible que lui a fourni l'extinction de l'or, de l'argent, des creusets vides & des cailloux rougis, éteint celui que l'eau tient naturellement en dissolution. »

L'académicien de Berlin décrit ensuite un appareil, qui est non-seulement très-commode pour les expériences où l'on a pour but de recueillir

l'air qui ſe dégage des corps pendant leur extinction dans un fluide plus léger, mais encore pour celles ſur l'air qui émane des végétaux expoſés à la lumière. Nous ne pouvons rapporter que le précis des concluſions que M. *Achard* tire de ſes expériences. Elles ont pour objet de confirmer la ſuppoſition que l'eau réduite en vapeurs élaſtique eſt capable de s'unir avec la matière ignée & le phlogiſtique, & que de cette union il réſulte un fluide aériforme d'une élaſticité permanente, un véritable air.

« Le ſable, les argiles, la topaze, le cuivre, échauffés juſqu'à rougir, étant éteints dans l'eau, dit-il, produiſirent un air non inflammable, ſemblable à l'air commun plus ou moins phlogiſtiqué, mais toujours plus chargé de phlogiſtique que l'air atmoſphérique. Suppoſera-t-on, pour expliquer cette production de l'air, que l'air phlogiſtiqué entre dans la compoſition de l'eau? Ce ſeroit une ſuppoſition dénuée de toute preuve. Si, au contraire, on ſuppoſe que l'eau puiſſe ſe combiner avec la matière ignée, & que de cette combinaiſon il réſulte un fluide aériforme d'une élaſticité permanente, on verra que dans cette extinction toutes les circonſtances néceſſaires à ſa production, ſe rencontrent : car au moment où ces corps pénétrés de matière ignée entrent dans l'eau, celle qui touche leur ſurface ſe change en vapeurs élaſtiques; ces vapeurs, ſe combinent avec la matière ignée, & il en réſulte de l'air.

Parlant enſuite de l'air inflammable qu'il a recueilli à la ſuite de l'extinction du fer de forge incandeſcent, du fer de fonte, du zinc, & du cuivre en fuſion, il remarque qu'au moment où ces corps entrent dans l'eau, il ſe produit par la combinaiſon de l'eau avec la matière ignée

dont ils ſont pénétrés, un air commun plus ou moins phlogiſtiqué : » Cet air qui ſe forme à leur ſurface, dit-il, n'étant pas encore auſſi chargé de phlogiſtique qu'il faudroit qu'il le fût pour ne plus pouvoir en recevoir, permet à ces corps de continuer à brûler encore pendant quelques inſtans ſous l'eau : ce qu'on remarque par la rougeur que quelques métaux, & principalement le fer de fonte, conſervent pendant près d'une demi-minute ſous la ſurface de l'eau. Pendant cette combuſtion des métaux ſous l'eau, il s'en dégage une partie conſidérable d'air inflammable, & beaucoup de phlogiſtique, qui ſaturant entièrement l'air, le change en partie en air fixe, qu'on trouve auſſi toujours mêlé en petite quantité avec l'air qui a été produit. Donc l'air inflammable qu'on obtient par l'extinction des métaux, ſoit rouges, ſoit en fuſion dans l'eau, n'eſt pas un air qui entroit dans ſa combinaiſon, mais un air qui s'eſt dégagé des métaux mêmes, ou peut-être auſſi, ce que je ne puis décider avec certitude, un réſultat de la combinaiſon du phlogiſtique qui émane des corps ſous l'eau avec l'air commun, phlogiſtique produit par la combinaiſon de l'eau avec la matière ignée dont ces corps étoient pénétrés lorſqu'ils y ont été plongés. Tout ce que je viens de dire ſur l'air inflammable produit par l'extinction des métaux, s'applique également à celui qui eſt produit par l'extinction du charbon embraſé, & par le paſſage des vapeurs élaſtiques de l'eau par des tuyaux de fer rougis. »

Une nouvelle preuve que l'air produit par ces expériences eſt un réſultat de la combinaiſon de l'eau avec la matière ignée, eſt tirée de ce que l'eau étant réduite en vapeurs, & paſ-

ſantpar des corps non échauffés, qui d'ailleurs ne peuvent lui fournir ni matière ignée, ni phlogiſtique, ne conſervè point ſon élaſticité, mais ſe réduit en eau par le refroidiſſement, ſans qu'il y ait la moindre production d'un fluide aériforme d'une élaſticité permanente. Tandis que ſi l'eau réduite en vapeurs paſſe par des tuyaux chauffés juſqu'à rougir, par conſéquent bien pénétrés de matière ignée, & qui ne puiſſent pas leur fournir de phlogiſtique, on obtient toujours une quantité d'air phlogiſtiqué juſqu'à un certain point, qui eſt plus conſidérable lorſque le feu agit plus immédiatement ſur les corps rougis par leſquels les vapeurs de l'eau paſſent.

Pour expliquer la formation de l'air inflammable produit dans les expériences faites avec l'eſprit de vin, l'auteur remarque que cette liqueur contient de l'eau, que cette eau étant réduite en vapeurs, devient, dans les circonſtances indiquées, air phlogiſtiqué; & que cet air ſe combinant de nouveau avec les parties inflammable de l'eſprit de vin, ſe change en air inflammable.

« L'air commun étant, d'après mes expériences, dit-il en terminant ſon Mémoire, le réſultat de la combinaiſon de la matière ignée avec l'eau, elle doit être une partie conſtituante de l'air déphlogiſtiqué. Il n'eſt donc pas étonnant qu'en le décompoſant par ſon inflammation, avec l'air inflammable, on obtienne une quantité conſidérable d'eau : cela doit même néceſſairement arriver, & l'on n'eſt pas autoriſé à en conclure que l'eau ſoit un compoſé d'air inflammable & d'air déphlogiſtiqué. Concluons plutôt des phénomènes que nous préſentent les

expériences que j'ai rapportées, que l'eau ne peut jusqu'à présent être regardée comme un corps composé, & que de sa combinaison avec la matière ignée, à laquelle elle donne les qualités du phlogistique, en le fixant pour ainsi dire, il résulte de l'air.»

(*La suite de cet Extrait au Journal prochain.*)

Sammlung auserlesener abhandlungen zum gebrauch praktischer ærzte, *&c.* C'est-à-dire, *Recueil d'opuscules choisis à l'usage des médecins cliniques, Vol. IX. Grand in-8°. A Leipsick, chez* Dyck, 1784.

2. Les médecins allemands ont jugé ce Recueil : le volume que nous allons faire connoître n'est pas inférieur aux précédens. Il est divisé en quatre sections. Parcourons les articles qu'elles contiennent.

PREMIÈRE SECTION. 1°. Observation sur une maladie vénérienne, par *G. van Lit.*

Le virus caché depuis plusieurs années avoit occasionné de grands ravages, qui ont cédé à une salivation douce, excitée par l'usage interne & externe du mercure, & entretenue jusqu'à parfaite guérison.

2°. De l'efficacité de l'antimoine crud dans une métastase de matière arthritique. L'antimoine crud réduit en poudre, associé aux yeux d'écrevisse, & à la racine de calamus aromatique pul-

verisés, ont déplacé de l'estomac la matière morbifique qui s'y etoit fixée.

3°. Sur l'utilité du musc chez un malade attaqué d'un ris sardonique opiniâtre ; par *J. Roebel.*

Cette affection spasmodique, précédée de divers autres accidens nerveux, avoir été l'effet de la frayeur.

4°. Quatre hémorrhagies différentes, guéries avec la liqueur stiptique de l'auteur ; par *P. J. Loof.*

Voici la composition de cette liqueur :

Prenez, *Pierre sanguine*, } parties égales.
Sel ammoniac, }

Sublimez dans une retorte ; réduisez en poudre le sublimé & la masse terreuse d'un rouge brun que vous trouverez au fond de la retorte ; mêlez ensemble & sublimez de nouveau : répétez une seconde fois le même procédé, après quoi vous laisserez tomber en défaillance dans une cave le *caput mortuum.* La liqueur que vous obtiendrez sera d'un jaune foncé, sans odeur, d'un goût d'encre, très-acerbe & très-astringent. On en donne quelques gouttes dans deux ou trois cuillerées d'eau.

5°. Guérison d'une goutte sereine, au moyen de la poudre sternutatoire de Kleber, par *J. Kragting.*

L'auteur présente trois différentes formules. La première porte :

Prenez, *Mercure doux*, dix grains.
Camphre, } de chaque 5 grains.
Résine de Gaïac, }

Sucre candi, demi-gros.
Quinquina en poudre, un ſcrupule.

Mêlez : diviſez en vingt portions égales, pour en employer une par jour.

La ſeconde formule donne une poudre plus active.

Prenez, *Mercure doux*, un ſcrupule.
Camphre, *Réſine de gaïac*, } de chaque 10 grains.
Sucre candi, deux ſcrupules.
Quinquina en poudre, un ſcrupule.
Huile eſſentielle de cloux de girofle, deux gouttes.

Mêlez, pour en faire le même uſage que de la précédente.

Voici la dernière formule, qui eſt la plus active.

Prenez, *Mercure doux*, deux ſcrupules.
Camphre, *Réſine de gaïac*, } de chaque 10 grains.
Sudre candi, deux ſcrupules.
Quinquina, *Ellébore blanc*, } de chaque 10 grains.
Huile de Cajeput, cinq gouttes.

Mêlez, & ſervez-vous-en comme des précédentes.

Pour en retirer le ſuccès deſiré, il faut en continuer long-temps l'uſage.

Ces poudres font rejeter beaucoup d'humeurs ténues aqueuſes, par les violens éternumens qu'elles excitent.

6°. Réponſe à la queſtion ſuivante : Juſqu'à quel point la phthiſie pulmonaire eſt-elle curable ? & quels ſont les ſignes qui annoncent la poſſibilité de la guérir ? par *C. L. Curtius.*

L'auteur établit d'abord que la pulmonie doit ſon origine à une diſpoſition des poumons qui les porte à l'inflammation, ou à la ſuppuration, ou aux affections catarrhales. Il cherche enſuite à indiquer les ſignes auxquelles on reconnoît ces diſpoſitions, & trace enfin le plan curatif adapté à chacune de ces diſpoſitions & de leurs ſuites. Sa diſſertation eſt partagée en quatre ſections.

Dans la première, M. *Curtius* s'occupe de la phthiſie pulmonaire commençante, ſuſceptible de guériſon, & des ſignes qui la font connoître. L'objet de la ſeconde eſt d'expoſer les ſecours qu'offre l'art de guérir contre la pulmonie, & d'examiner ce qu'on peut en eſpérer. L'auteur conſidère dans la troiſième dans quel cas la phthiſie pulmonaire peut devenir curable par accident, & quelles conſéquences pratiques on peut tirer de pareils évènemens. Il recherche dans la quatrième ſection les circonſtances dans leſquelles la nature ſeule peut guérir, & quelles ſont les voies qu'elle emploie.

7°. Deſcription d'une fièvre ſcarlatine épidémique à Rotterdam, pendant les années 1778 & 1779, par *L. Bicker.*

Cette maladie, qui s'eſt déclarée au commencement de ſeptembre 1778, a duré juſqu'au mois d'août ſuivant ; elle a enlevé deux cent quatre-vingt-trois perſonnes ; ce fut durant le mois de décembre qu'elle ſe montra avec le plus de violence.

IIe. SECTION. 1°. Sur l'usage de l'écorce d'orme, par M. *Banau.*

2°. De quelques moyens curatifs efficaces & familiers contre divers symptômes dangereux qui surviennent dans les varioles & rougeoles malignes, par M. *de Lassone.*

3°. Mémoire sur la graisse dans le corps humain, sur ses effets, ses vices & les maladies qu'elle cause, par *Lorry.*

4°. Sur l'hydrocéphale interne ou l'hydropisie des ventricules du cerveau, par M. *Odier.*

Ces derniers articles sont très-connus en France.

5°. Observation sur une hydropisie, guérie au moyen d'un écoulement des eaux par la langue, par *C. Baggers.*

Le malade avoit été attaqué de convulsions; la langue s'étant trouvée entre les dents pendant l'excès du spasme, fut blessée; il s'est formé ensuite vers le milieu de cette partie, une ouverture, par laquelle il s'est écoulé, dans l'espace de vingt-quatre heures, au-delà d'un seau d'eau glaireuse très-fétide. Cette évacuation s'est soutenue environ huit jours, au bout desquels elle a diminué. La santé de l'hydropique se rétablissoit en proportion de l'écoulement.

IIIe SECTION. 1°. Observation sur une maladie hystérique, accompagnée d'accidens spasmodiques extraordinaires, & d'un mutisme complet, par *Jacques von der Haut.*

Cette maladie, dont l'exposé seroit trop long, a été causée par une frayeur.

2°. Sur l'ufage du chou, coupé menu, pour faire rejeter une épingle pliée, par *G. von Lit.*

Ce médecin ayant été appelé au fecours d'une perfonne qui avoit avalé une épingle pliée, a ordonné de lui faire manger autant qu'il lui feroit poffible de choux frifé; & fans attendre que ce légume fût digéré, il a prefcrit une infufion d'ipécacuanha, laquelle en excitant des vomiffemens a fait rejeter le choux & l'épingle.

3°. Obfervations fur les chancres à la lèvre fupérieure.

M. *Leendert Stellert* en rapporte trois : deux malades ont été guéris, & le troifième a péri.

4°. Obfervations tendant à confirmer l'utilité de la colophane dans le traitement des tumeurs blanches aux articles, par *Jacques von Lit.*

5°. Obfervations fur quelques ulcérations particulières, par *le même.*

6°. Obfervation fur une hernie complète étranglée très-confidérable, guérie par la réduction, par *G. ten Haaff.*

L'obfervateur a reconnu dans ce cas, comme dans plufieurs autres, les inconvéniens qui réfultent de l'ufage des émolliens. L'étranglement en queftion a cédé aux fomentations antifeptiques, aux lavemens irritans, à l'ufage interne du fel cathartique & au taxis.

7°. Sur le traitement de la furdité & du tintement des oreilles, avec les injections dans la trompe d'Euftachi par la bouche, par *le même.*

Ces injections font praticables, mais elles caufent fouvent des accidens qui doivent en faire profcrire l'ufage.

8°. Remède contre l'inflammation de la conjonctive, par *G. J. von Wy.*

Comme cette inflammation, ſuivant M. *von Wy*, conſiſte dans une eſpèce de fongoſité, il faut, dit-il, la réprimer avec l'eau roſe, aiguiſée par l'eſprit de ſel.

9°. Remarques ſur les ſuites fâcheuſes qui réſultent de l'extraction trop précipitée de l'arrière-faix, par *Jacques von der Haar.*

D'après le principe qu'il ne faut jamais preſſer la nature dans ſes opérations, mais ſeulement la ſuivre, *M. von der Haar* blâme fortement ces ſoins empreſſés d'extraire le placenta auſſitôt la ſortie de l'enfant, à moins que quelque raiſon prépondérante ne l'exige. On ne peut qu'approuver la doctrine de M. *von der Haar*; mais on deſireroit qu'il eût indiqué les cas qui exigent cette manœuvre prompte.

10°. De l'efficacité de l'air déphlogiſtiqué dans l'aſthme; par M. *Soll.*

Le malade, dont il eſt ici queſtion, après avoir reſpiré pendant ſeize jours l'air vital, s'eſt trouvé conſidérablement ſoulagé. On ignore néanmoins les ſuites de ce traitement, qui n'étoit pas encore terminé au moment que M. *Soll* a rédigé ce mémoire.

11°. Obſervation ſur une démence qui revenoit tous les trois jours.

Ce dérangement d'eſprit avoit déja duré neuf ans & demi, lorſque l'obſervateur rédigea cet article; le malade étoit alors âgé de quatre-vingt-un ans.

12°. Conſidérations pathologiques ſur le cœur, par *Hermann Boerhaave.*

Le traducteur assure que ces considérations ont été écrites en 1736, dans un cours que le célèbre professeur de *Leyde* donnoit alors à ses élèves; & que le manuscrit a été comparé avec plusieurs autres. On ne trouve ici que la partie pratique. La première, qui contient l'anatomie & la physiologie du cœur, a été supprimée.

IVe Section. 1°. Considérations chirurgicales & anatomiques sur les meilleurs moyens d'arrêter le sang, par *J. van den Hespel.*

L'auteur donne la préférence à la ligature pour les gros vaisseaux, sur tous les autres moyens d'arrêter le sang. Ses motifs sont les inconvéniens qu'entraînent les bandages serrés, & la compression absolument nécessaire avec l'usage de l'amadou, &c.

2°. Sur une nouvelle manière de composer les pilules scillitiques contre l'hydropisie & d'autres maladies analogues, par *J. M. Regnaudot.*

Ces pilules ont l'avantage de conserver toutes les vertus de la scille fraîche, de ne point exciter de vomissemens, quoiqu'on les donne à fortes doses, & de réunir les propriétés apéritives & atténuantes. Pour les préparer, on pile ensemble dans un mortier de marbre ou de verre une partie de racines fraîches de scille, avec trois parties d'arcanum duplicatum, jusqu'à ce qu'ils fassent une masse ou pâte homogène: on en forme ensuite des bols de douze grains. On donne à un adulte, deux fois par jour, quatre ou cinq, rarement six, de ces bols. L'auteur les a administrés à des malades chez lesquels l'irritabilité étoit portée à un très-haut point, sans

qu'il en ſoit réſulté aucun inconvénient. Il remarque que l'on réuſſit mieux à préparer ces pilules, lorſqu'on partage en deux la portion de skille, & qu'on n'ajoute la ſeconde qu'après que la première eſt bien incorporée avec l'arcanum duplicatum.

3°. Sur la poſſibilité de guérir le cancer, ſoit interne, ſoit externe, tant occulte qu'ouvert, par M. *A. Balthazaar.*

Dans cet écrit, purement ſpéculatif, on ſuppoſe que le médecin peut gouverner & faire agir la nature à ſon gré.

4°. Obſervation ſur la guériſon d'une hydropiſie univerſelle, chez un malade qui avoit pluſieurs fois ſubi la ponction, par *Ant. Laurillard*, dit *Tallot.*

Ces ſortes de guériſon dépendent ordinairement de circonſtances qui échappent à l'obſervateur, plutôt que de l'efficacité des remèdes auxquels il l'attribue.

5°. Obſervation ſur une métaſtaſe de lait ſur la jambe, chez une nourrice, par *A. Balthazaar.*

Cette nourrice avoit plus de lait que l'enfant ne pouvoit en conſommer; & le dépôt ouvert à la jambe fourniſſoit par intervalles une matière laiteuſe. On fit donc ſevrer l'enfant, & dès que la ſécrétion du lait fut tarie, l'ulcère commença à prendre une meilleure tournure. Il fut ſolidement cicatriſé deux mois après.

6°. Sur la meilleure méthode de guérir les maladies catarrhales épidémiques, par M. *Saillant.*

Ce mémoire, peu ſuſceptible d'être abrégé, mérite d'être médité tout entier.

7°. Observations qui constatent l'utilité de l'huile de noix contre les taches aux yeux : on a joint quelques remarques sur l'usage du même remède dans les ophthalmies sèches, par *G. J. van Wy*.

Ce morceau est composé pour accréditer l'usage de ce topique, & pour en faire connoître l'efficacité dans les inflammations sèches des yeux.

8°. Sur un remède contre la gangrène qui survient aux plaies, par *Rempelner*.

Voici la formule de ce topique:

Prenez, *Alun*, une livre.

Vitriol bleu, *Vitriol vert*, } de chaque demi-livre.

Salpètre, *Sel de cuisine*, } de chaque un quarteron.

Mêlez le tout ensemble, placez dans un pot de terre ; ajoutez :

Vinaigre ordinaire, quantité suffisante.

Faites bouillir sur un feu doux, jusqu'à consistance de miel: incorporez-y ensuite,

Céruse, trois onces.
Bol d'Arménie, une once,
Encens, *Myrrhe*, } de chaque deux onces & deux gros.

Remuez soigneusement le mélange jusqu'à ce qu'il soit réduit en masse. Pour en faire usage, on en prend une, deux, ou trois onces, qu'on met en poudre fine ; on fait macérer cette poudre dans huit, dix, ou douze onces de vinaigre commun : on humecte de cette liqueur un linge, qu'on applique à froid sur la plaie : on renouvelle

velle ces pansemens toutes les quatre, six ou huit heures, selon les circonstances.

9°. Sur la difficulté ou l'impossibilité d'avaler, par *J Beuland.*

Cette affection se rencontre assez fréquemment depuis quelque temps, & mérite l'attention des médecins.

10°. Deux observations sur des ulcères skirrheux à l'estomac, avec des remarques sur cette maladie, par *J. Vægen van Engelen.*

An account of the late epidemie ague, *&c.* C'est-à-dire, *Description de la dernière fièvre épidémique qui a régné dans les environs de Bridgnorth en Shorpshire en 1784, & de la méthode curative qui a eu les plus heureux succès. On y a joint quelques observations sur la dysenterie qui régnoit en même temps; par* GUILLAUME COOLEY, *chirurgien à Bridgnorth, in-8°. A Londres, chez* Murray, 1785.

3. Il suffit d'indiquer cet écrit en faveur des observateurs qui font une étude particulière des maladies épidémiques.



Lettre au sujet de l'inoculation de la petite-vérole des enfans de M. DE LA CHAPELLE DE CONDRIEU, adressée à M. PRESSAVIN, docteur en médecine, membre du collège royal de chirurgie de Lyon, & démonstrateur en matière médico-chirurgicale; par M. JOUD, docteur en médecine & en chirurgie à Beaurepaire, & actuellement à Condrieu.

4. Tout ce que l'auteur de cette lettre dit sur l'inutilité des préparations dans l'inoculation, lorsque le sujet se porte bien; sur le danger des vomitifs dans l'orgasme des maladies aiguës, sur les mauvais effets des cordiaux dans la petite-vérole, sur la crainte mal fondée qu'on peut avoir d'une récidive après la petite-vérole inoculée, est conforme aux principes des inoculateurs les plus célèbres, & trop connu pour être mis ici sous les yeux de nos lecteurs.

Essai en forme de Lettres à un ami, sur l'usage des lézards, nouveau spécifique apporté du Mexique pour la guérison des maladies vénériennes, de la lèpre & du cancer; traduit de l'italien de JEAN-BAPTISTE OLLEO, prêtre, doyen de la Société de médecine, & premier médecin-physicien du grand hôpital de Pa-

lerme ; par M. MARTINET, médecin. A Palerme, chez Bentivenga, *près de la place Vigliena ; & se trouve à Paris, chez* Gastelier, *libraire, Parvis Notre-Dame, n° 15, 1785. Brochure de 44 p.*

5. Cette brochure renferme deux lettres. La première contient un extrait du traité que dom *Joseph Flo ès*, médecin à Guatimala au Mexique, a publié sur les propriétés médicinales du lézard. On y voit que la pratique des Indiens de Saint-Christoval, consiste à couper la tête, la queue & les pieds du lézard, à lui ouvrir le ventre, pour en tirer les intestins, à lui enlever la peau, & à faire manger au malade le tronc tout cru, tout palpitant. Ils pensent qu'un seul lézard par jour suffit. Quand le remède répugne, on peut le réduire en petites pilules. La chair des lézards est de la même nature que celle de la vipère; & il y a lieu de croire que celle-ci, mangée crue, produiroit le même effet.

Lorsque l'extrait de l'ouvrage de dom *Joseph Florès* fut connu dans Palerme, on s'empressa de faire l'essai de son remède, les uns pour le mal vénérien, les autres pour le cancer; ceux-ci pour la cécité, ceux-là pour l'hydropisie, pour l'épilepsie, pour les convulsions. Ces tentatives, dit-on, alloient au-delà des promesses du médecin espagnol : l'auteur de cette petite brochure assure que ce remède a réussi contre le mal vénérien, la lèpre & le cancer. C'est aux médecins à répéter ses expériences, & à déterminer jusqu'à quel point on peut compter sur ce nouveau remède.

Traitement local de la rage, & de la morſure de la vipère; par M. LE ROUX, chirurgien-major militaire, & de l'hôpital général de Dijon, correſpondant de la Société royale de médecine à Edimbourg; & ſe trouve à Paris, chez Théophile Barrois le jeune, *quai des Auguſtins, n° 18, 1785. Brochure in-12 de 82 pag.*

6. Cette petite brochure eſt l'ouvrage d'un auteur ombrageux & ſenſible, qui croit que MM. *Enaux* & *Chauſſier* ont, dans le diſcours préliminaire de leur *Méthode de traiter les morſures des animaux enragés &c.*, attribué à d'autres & à eux mêmes ce qui peut lui appartenir dans la manière de traiter ces maux. M. *Le Roux* a été couronné par la Société royale de Médecine, en 1783. Voilà un titre public inconteſtable, qui vaut mieux que toutes les réclamations qu'il pourroit faire. Que lui importe la méthode & les opinions de quelques particuliers? Il eſt certain que le public lui doit beaucoup d'avoir renouvelé & même perfectionné la méthode des anciens à l'égard du traitement local de la rage; mais peut-être donne-t-il auſſi trop d'importance aux acceſſoires qu'il y a ajoutés. *Dioſcorides* ſcarifioit profondément la plaie, y appliquoit une ventouſe pour en extraire le ſang corrompu, & enſuite un fer ardent. D'autres après lui, pour ménager la foibleſſe des malades, ont ſubſtitué le cautère au fer ardent. On

a très-peu ajouté à ce traitement, & il n'y a pas en effet beaucoup à ajouter. Les modifications qu'on peut y apporter dépendent des circonftances, & font fubordonnées à l'adreffe, au jugement de celui qui opère, & aux moyens qui font en fon pouvoir. Mais le fond de la méthode refte toujours le même.

Le Médecin philofophe, ouvrage utile à tout citoyen, dans lequel on trouve une manière de guérir, puifée dans les affections de l'ame & la gymnaftique; par M. DOPPET, docteur en médecine de la Faculté de Turin. A Turin; & fe trouve à Paris chez Le Roi, *libraire, rue Saint-Jacques. broch. de 74 pages. Prix 1 liv. 10 fols.*

7. On ne trouve point dans le corps de cette brochure la philofophie que l'auteur promet dans le titre. Ce qu'on y trouve de meilleur eft une réflexion d'*Ariftote* fur les pleurs des enfans, qui, quand même elle ne feroit pas vraie, n'en annonceroit pas moins les grandes vues & le génie profond de ce philofophe ancien. « Ceux qui par la menace & la correction, *dit-il*, » interdifent les fanglots & les pleurs aux en- » fans, agiffent contre les lois de la nature, » puifque ces mouvemens font quelquefois né- » ceffaires au corps, en contribuant à fon ac- » croiffement : ne voit-on pas que la plupart » des ouvriers fe foulagent dans leur travail,

» en retenant leur respiration, & lui donnant » ensuite un libre cours? » La dernière partie de ce passage d'*Aristote* porte sur un faux principe; car les ouvriers ne retiennent point leur respiration pour se soulager, mais pour mettre le corps en état de faire les efforts dont ils ont besoin; & la nécessité de respirer les force, après un certain temps, de donner un libre cours au mouvement naturel de la poitrine.

Manuel pour le service des malades, ou *Précis des connoissances nécessaires aux personnes chargées du soin des malades, femmes en couches, enfans nouveau-nés, &c. par M. CARRERE, conseiller-médecin ordinaire du Roi, professeur royal émerite en médecine, censeur royal, ancien inspecteur-général des eaux minérales du Roussillon & du comté de Foix, ci-devant directeur du cabinet d'histoire naturelle de l'université de Perpignan, de la Société royale de médecine, des Académies de Toulouse, de Montpellier, des curieux de la nature, &c. A Paris*, chez Lamy, *libraire, quai des Augustins, 1786. Broch. in-12, de 205 pages.*

8. La destination de cet ouvrage le rend

très-recommandable, quoique M. *Mai*, médecin allemand, en ait publié un ſur le même ſujet depuis quelques années. Car celui-ci, outre qu'il eſt peu connu en France, y ſeroit peut-être inutile, parce que les préceptes y portent ſur une manière de vivre & des uſages qui ne ſont point les nôtres. Un pareil ouvrage devoit être clair & précis, & ces qualités ſe trouvent dans celui de M. *Carrere*. Il n'y a rien omis de ce que doivent ſavoir les perſonnes qui ſont chargées du ſoin des malades; il y indique les qualités qu'elles doivent avoir; il y trace le plan de conduite qu'elles doivent ſuivre, les ſoins dont elles doivent s'occuper, eu égard aux malades, aux maladies & aux accidens, les obſervations qu'elles doivent faire; il leur preſcrit des règles néceſſaires ſur l'adminiſtration des remèdes ordonnés par les gens de l'art, ſur la préparation des remèdes qu'on peut faire dans les maiſons particulières ſans avoir recours aux apothicaires, ainſi que ſur celle des alimens; enfin il leur indique les précautions qu'on peut employer pour ſe garantir des maladies contagieuſes.

Le choix d'une garde-malade intelligente, inſtruite & attentive, eſt de la plus grande importance pour le ſalut des malades, & l'on doit ſavoir gré à M. *Carrere* d'avoir réuni & publié de bonnes notions à ce ſujet.

Traité des maladies des enfans; par M. UNDERWOOD, D. M., membre du Collège royal des médecins de Londres; auquel on a joint les obſerva-

tions pratiques de M. ARMSTRONG, *D. M., premier médecin de l'hôpital des pauvres enfans de Londres, & celles de plusieurs autres médecins; traduit de l'anglois. A Paris, chez* Théophile Barrois le jeune, *libraire, quai des Augustins, n°. 18; 1786. In-8° de 486 p.*

9. Ce traité est moins l'ouvrage de M. *Underwood*, qu'un résultat mélangé des principes, des réflexions & des préceptes de plusieurs autres auteurs, rassemblés & réunis par le traducteur, qui y a aussi joint ses idées particulières. En prenant de chaque auteur ce qu'il a dit de plus solide sur un point de doctrine, & en les rectifiant l'un par l'autre, le traducteur met le lecteur en état de juger & de choisir le parti le plus sûr. Ce traité supplée à ce qui manque à ceux de *Harris* & de *Roseen*. M. *Underwood*, ci-devant chirurgien de l'hôpital des femmes en couches à Londres, & par conséquent obligé par état d'être parmi les enfans du premier âge, a été à portée de bien observer leurs maladies, d'en étudier la marche, & d'en pénétrer les causes. Aussi trouve-t-on dans son Traité beaucoup de choses dont les Traités de ceux qui l'avoient dévancé dans cette carrière ne font pas mention. Ses vues ne se bornent point aux maladies de l'enfance; il a cru devoir consacrer une partie de son ouvrage à la manière de les élever.

Le traducteur oppose souvent les principes de M. *Armstrong* à ceux de M. *Underwood*, qui avoit

été long-temps à la tête de l'*hôpital des pauvres enfans* de Londres, lorſqu'il rendit ſa pratique publique par un ouvrage qui a ſervi de baſe à ce que les Anglois ont écrit ſur le même ſujet depuis plus de vingt ans. Il a même balancé s'il ne prendroit pas pour texte l'ouvrage de ce dernier, qui lui ſert de commentaire. Quelquefois il ſe ſubſtitue à l'auteur principal. A l'article de l'hydrocéphale interne, il a ajouté un chapitre de M. *Armſtrong.* M. *Underwood* dit qu'il eſt difficile de dire ſi cette maladie a jamais été guérie par aucun remède. M. *Armſtrong* rapporte dans ce chapitre pluſieurs exemples de guériſons opérées par le mercure. L'enfant qui fait le ſujet de la première obſervation, prit dans l'eſpace de ſept à huit jours vingt grains de calomélas, & on lui inſinua un gros du plus fort onguent mercuriel par les frictions ſur les jambes & ſur les cuiſſes. La doſe du calomélas étoit un grain mêlé dans un peu de ſucre. Dans l'eſpace de quarante-huit heures, le malade eut une haleine forte; ſes gencives s'enflèrent, rougirent; quarante-huit heures après, la ſalivation s'établit, & la maladie déclina inſenſiblement.

Enfin, le traducteur s'eſt quelquefois mis lui-même à la place de M. *Underwood*, qui ne lui a pas paru s'élever avec aſſez de force contre l'uſage du bain froid pour les enfans qui viennent de naître; il a inſéré dans le texte un chapitre de ſa façon, où il a réuni l'autorité des anciens & des modernes, pour proſcrire cette pratique. Elle a pu, ſelon lui, n'avoir pas d'inconvéniens dans les pays chauds, où l'eau eſt tempérée: elle n'en avoit peut-être même point pour les enfans des anciens Gaulois, qui, participant à la conſtitution vigoureuſe de leurs

pères, étoient en état de ſupporter une épreuve auſſi rude; mais elle pourroit être fatale à nos enfans, trop délicats, & déjà affoiblis par la molleſſe de leurs parens, ſans compter qu'on ne veut pas, comme Thétis, les rendre invulnérables, & que la ſituation des choſes ne met pas dans le cas de deſirer d'en faire des Spartiates. L'auteur de ce chapitre préſume que l'angine membraneuſe, dont les enfans ſont atteints dans certains pays, pourroit bien être l'effet de l'uſage du bain froid. Cette conjecture n'eſt pas certainement appuyée des preuves qui pourroient la rendre probable: mais nous croyons comme lui que la pratique du bain froid n'a point été indiquée par la nature; qu'elle n'a point préparé les enfans à paſſer d'une douce chaleur à un froid pénétrant, & que rarement elle s'accommode de ces extrêmes.

C'eſt pour cette dernière raiſon que nous déſapprouvons avec M. *Underwood* l'uſage du vin antimonié recommandé par M. *Armſtrong*, pour faire rendre le *méconium*. Il eſt très-rare que la nature évacue cette humeur par la bouche; pourquoi l'art prendroit-il cette voie? Le vomiſſement opéré par les antimoniaux paroît peu convenable à un être auſſi délicat & auſſi ſenſible qu'un enfant qui vient de naître; ſur-tout lorſqu'il eſt ſi aiſé d'évacuer le *méconium* par des moyens modérés, & par une voie que la nature ſuit elle-même

Le traducteur tâche de raſſurer ſur les craintes qu'on pourroit concevoir au ſujet des effets des acides qui dominent ordinairement dans les enfans. Il penſe que les acides ſont néceſſaires dans l'économie animale des enfans, pour réduire & aſſimiler tous les principes qui doivent for-

mer leurs ſolides, & produire leur accroiſſement; parce que, dit-il, *le principe acide phoſphorique* prépare *toutes les molécules de la matière à l'agrégation.* Cette théorie, ſi incertaine & ſi vague dans les ſyſtêmes généraux des chimiſtes, doit le devenir encore bien davantage lorſqu'on l'applique à l'économie animale. Il y a certainement des cauſes finales dans la nature, mais elles ne ſont pas toujours où on les place, & c'eſt ce qui les a ſi fort décréditées. Ce qu'il y a de plus sûr, c'eſt que les enfans ſont ſouvent incommodés par les acides, & que les abſorbans & les purgatifs les ſoulagent alors ſenſiblement. Les toniques ſur-tout leur conviennent; car les acides paroiſſent plus ou moins développés, en raiſon de la foibleſſe de l'eſtomac & du vice des digeſtions. Les adultes ſont à cet égard dans le même cas que les enfans; les aigreurs & les acidités qu'ils éprouvent, ſont toujours le réſultat d'une digeſtion imparfaite. Elles n'ont jamais lieu, lorſqu'on digère bien. Si la nature aceſcente de la nourriture des enfans les rend plus ſujets aux acides, c'eſt un inconvénient néceſſaire, qu'il ne faut pas aggraver par la mauvaiſe éducation & un régime vicieux, & qu'on doit au contraire corriger, lorſqu'il eſt porté trop loin.

Anleitung zur bildung æchter Wund ærzte, *&c.* C'eſt-à-dire, *Introduction à l'art de former de véritables chirurgiens; par le D.* JEAN-JACQUES KOHLHAAS, *troiſième volume,*

philosophie théorétique ; in-8° de 218 p. non compris la table. A Ratisbonne, aux dépens de l'auteur, 1786.

10. Après avoir discuté dans la préface, s'il est nécessaire que le chirurgien étudie la philosophie, M. *Kohlhaas* donne une introduction abrégée, mais solide & adaptée à la capacité de ses lecteurs, dans la philosophie & dans les sciences philosophiques en général : cette introduction est suivie de la logique, de quelques prénotions psychologiques & de la métaphysique. Par-tout fidèle à son plan, l'auteur choisit les exemples & les éclaircissemens de ses principes, dans la médecine, ou dans la chirurgie, ou dans les sciences qui y sont relatives.

Remarks on morbid retentions of urine, *&c.* C'est-à-dire, *Remarques sur les rétentions d'urine ; par* CHARLES-BRANDON TRYE, *membre de la corporation des chirurgiens de Londres, & chirurgien de l'infirmerie générale de Glocester ; in-8°. A Londres, chez* Murray, *1785.*

11. M. *Trye* rapporte les rétentions d'urine aux causes suivantes : 1°. le défaut de ton dans les fibres musculeuses de ce réservoir, qui le met hors d'état de se contracter ; 2°. une affec-

tion paralytique de la vessie, qui détruit la disposition à se contracter; 3°. l'inflammation ou le spasme des fibres musculeuses du sphincter, ou de celles qui sont distribuées dans l'urèthre; 4°. l'impuissance du canal de l'urèthre à se dilater, à cause de l'inflammation, ou du spasme, du resserrement ou de la compression qui se rencontrent; 5°. la présence de quelques corps étrangers, tels que les pierres qui bouchent l'ouverture de l'urèthre, ou logent dans ce canal; 6°. le déchirement partiel ou la rupture des parois de la vessie. L'auteur apprécie les remèdes qu'on a proposés dans les différens cas de rétention d'urine, & propose un instrument particulier, pour évacuer l'urine d'une vessie paralysée; c'est une espèce de pompe aspirante: elle est représentée sur une planche qu'il faut avoir sous les yeux pour bien entendre la description qu'on en donne.

The remarkables effets of fixed air in mortifications of the extremities, &c. C'est-à-dire, *Effets remarquables de l'air fixe dans les mortifications des extrémités. On y a joint l'histoire de quelques maladies vermineuses; par* JEAN HARRISON, *chirurgien; in-8°. A Londres, chez* Baker & Galabin, *1785.*

12. Il s'agit dans la première observation, d'une femme âgée de quatre-vingt-dix ans, attaquée de la gangrène des vieillards, *gangrena*

senilis. On appliqua, le vingt février, sur la partie mortifiée, un cataplasme composé de fleur de farine, de levain & de miel, au moment qu'il étoit en pleine fermentation; & quoique la plaie fût diminuée d'un cinquième, & ne paroissoit point menacer de retomber en mortification, la malade mourut le huit mars suivant.

Le sujet de la deuxième observation est un homme âgé de soixante-dix ans, attaqué de la même gangrène, & à l'égard duquel le même cataplasme a opéré une parfaite guérison.

Le temps & des expériences réitérées décideront si l'air fixe a réellement produit ces effets heureux: en attendant, il paroît qu'on peut les lui attribuer, sur-tout si l'on réfléchit que l'eau saturée d'air fixe conserve non-seulement les viandes, mais rétablit encore celles qui ont déjà contracté un commencement de dissolution putride.

On trouve ensuite l'histoire de deux maladies vermineuses guéries par l'usage de remèdes secrets.

Traité du Charbon, ou Anthrax, dans les animaux; par M. CHABERT, directeur & inspecteur général des écoles royales vétérinaires de France, correspondant de la Société royale de médecine, &c. A Paris de l'imprimerie royale, 1786. In-8°, de 140 pages.

13. C'est pour la sixième fois que cet ouvrage

de M. *Chabert* a été remis sous presse en France. M. *Roussel* en donne une notice dans ce Journal, *tome* lxj, *pag.* 548, cahier de mai 1784, & on peut consulter pour ces différentes éditions ce que nous en avons dit dans le *tome* lxij, *pag.* 325, cahier de septembre suivant. Cette dernière ne diffère point de celle qui a été publiée en 1783.

Le charbon, ou anthrax, a fait quelques ravages, pendant cette année (1786), dans plusieurs de nos provinces, telles que le Quercy, le Languedoc, le Poitou, la Normandie, &c. Ce qui a donné lieu à plusieurs écrits sur cette maladie, que nous ferons incessamment connoître.

Traité d'anatomie & de physiologie, avec des planches coloriées, représentant au naturel les divers organes de l'homme & des animaux, dédié au Roi ; par M. VICQ d'AZYR, docteur-régent, & ancien professeur de la Faculté de médecine à Paris, de l'Académie royale des sciences, secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine, &c. &c... Tome I. A Paris de l'imprimerie de Franç. Amb. Didot *l'aîné, 1786. Très-grand in-folio.*

14. Nous avons sous les yeux les deux pre-

mières livraifons de cet ouvrage, dont le profpectus, qui parut en 1785, fut annoncé dans notre Journal du mois d'octobre de la même année, (*tom.* lxv. 347.) On peut fe convaincre aujourd'hui que l'exécution répond à l'idée que nous en avions conçue, & au plan magnifique que l'auteur en avoit donné lui-même.

A la tête de l'ouvrage eft un difcours fur l'Anatomie en général, & fur la manière dont elle y fera traitée.

« L'Anatomie (dit M. *Vicq d'Azyr*) eft peut-» être, parmi toutes les fciences, celle dont » on a le plus célébré les avantages, & dont » on a le moins favorifé les progrès : c'eft peut-» être auffi celle dont l'étude offre le plus de » difficultés. »

Ces deux propofitions font vraies fans doute; mais l'hiftoire nous apprend que les premiers Afclépiades avoient fenti le befoin de connoître les parties conftituantes de l'homme. On chercha le moyen de s'en inftruire. On crut l'avoir trouvé en difféquant des brutes; il parut fuffifant. On ne pouvoit point s'appercevoir alors que l'analogie donnoit de faux réfultats. Il eft néanmoins probable que de temps en temps il s'eft trouvé quelques occafions de rectifier ces erreurs, fur des hommes griévement bleffés, remis entre les mains de la Médecine. Ce qui ne l'eft pas moins, c'eft que des cadavres reftés fans fépulture, donnèrent de la charpente offeufe une connoiffance, à la vérité, plus directe, fans être pour cela fort exacte, parce que ces pièces offeufes ne furent pas examinées avec affez de foin, & qu'il étoit impoffible d'y voir, après leur dénudation, les véritables attaches des mufcles, ni de preffentir par conféquent

leurs fonctions & leur mécanisme. On ne put donc pas étendre la science anatomique ; elle fut même insensiblement négligée ; car *Galien* observe que le célèbre *Hippocrate* en a été un des restaurateurs. A son exemple, plusieurs de ses disciples s'en occupèrent. Cependant ce qui nous reste de ces temps reculés, ne présente point, il faut en convenir, une haute idée des connoissances anatomiques du maître & des disciples.

Avant eux, & après eux encore, un des plus grands obstacles à l'anatomie & à ses progrès, fut le respect pour les morts, commandé par la religion, entretenu par les loix, perpétué par les mœurs, & conservé par la superstition. Mais Alexandre, en faisant la conquête de l'Egypte, prépare dans les esprits une révolution plus étonnante peut-être. Ptolémée qui en devient souverain, y porte & y fait fleurir les sciences & les arts de la Grèce. Les Egyptiens deviennent un peuple nouveau. Bientôt l'anatomie trouve un protecteur dans une contrée qui avoit été le centre de la superstition. Ses rois permettent à *Hérophile* de se livrer ouvertement & sans crainte à l'anatomie. *Galien*, qui parle souvent de ce médecin, & qui relève même ses erreurs, reconnoît qu'il a disséqué des cadavres humains ; mais il ne le représente, ni comme un boucher, ni comme un bourreau. Rejetons donc pour toujours cette tradition populaire, trop légérement accueillie & conservée par *Tertullien* (*a*), qu'*Hérophile* enfonça

(*a*) *Lib. de animâ.* PLINE, qui écrivoit près de 120 ans avant *Tertullien*, s'exprime ainsi (lib. XIV, cap. 5) : *In Ægypto regibus corpora mortuorum ad scrutandos morbos insecantibus.* Ceci signifie que les

ſon ſcalpel dans la poitrine des hommes vivans, & que pourvu d'une ame atroce & inſenſible aux cris déchirans de la douleur, il a oſé s'inſtruire de l'organiſation humaine ſur un corps dont le ſang jailliſſoit de toutes parts, ſur des entrailles fumantes, ſur des membres palpitans. La ſeule choſe vraie, c'eſt qu'il eut la liberté d'inciſer les cadavres des criminels qui avoient ſubi la mort due à leurs forfaits (*a*).

Après ſa mort, quelques eſprits ſuperſtitieux, jaloux peut-être, lui ont fait un crime d'avoir triomphé de l'horreur qu'inſpire naturellement la vue d'un cadavre; ils le décrièrent par une accuſation invraiſemblable; & vingt ſiècles écoulés depuis ſa mort, ont à peine ſuffi pour réhabiliter la mémoire d'un homme qui a jeté les ſeconds fondemens d'une ſcience utile.

Cependant il communiqua ce qu'il avoit découvert; il tranſmit ſes connoiſſances à ſes diſciples; une ſucceſſion d'anatomiſtes ſe continua parmi les médecins grecs, juſque dans

---

rois d'Egypte, pour reconnoître les maladies, ouvroient, ou diſſéquoient les corps des morts. On ſent bien que ce n'étoit point l'occupation des rois, mais celle des médecins. Il y a certainement faute dans le texte, qui probablement portoit autrefois *inſecari ſinentibus*.

(*a*) *Galien* dit expreſſément que pluſieurs médecins ont eu la liberté d'ouvrir ou de diſſéquer les cadavres de ceux qui avoient été condamnés, ou qui avoient été expoſés aux bêtes, ou les cadavres des brigands reſtés ſans ſépulture. *In eorum qui mortis erant damnati aut feris expoſiti, corporibus multi ſæpè, quod ipſis liberet, celeriter conſpexerunt, ad hæc in latronibus qui in monte jacerent inhumati.* De adminiſt. anatom. lib. iij, cap. 5.

le second siècle. *Galien* en nomme plusieurs, qu'il appelle avec complaisance, *très-savans anatomistes*, & qui furent ses maîtres. Il cultiva lui-même l'anatomie avec zèle ; il auroit sans doute contribué plus qu'il n'a fait à ses progrès, s'il fût resté en Asie, ou s'il eût trouvé à Rome la protection & l'encouragement qu'*Hérophile* avoit trouvés en Egypte.

Galien semble avoir été le dernier d'entre les grecs qui ait cultivé l'anatomie. Quelle en est la cause ? Point d'autre que la division des médecins en différentes sectes, dont les principales la rejetoient comme inutile. Ainsi négligée d'abord, d'autres causes contribuèrent ensuite à la faire presqu'entièrement oublier ; telles sont les longues agitations de l'empire, les secousses qui l'ébranlèrent, sa chûte totale, l'ignorance & la barbarie qui en furent les suites.

« Ce ne fut qu'au commencement du XIVe » siècle, dit M. *Vicq d'Azyr*, qu'au grand éton- » nement du monde entier trois corps humains » furent disséqués dans l'amphithéâtre de Milan, » en 1306 & en 1315, par *Mundinus*. »

C'est dans les ouvrages de *Galien* que *Mundinus* avoit puisé ses premières connoissances en anatomie ; il est regardé comme le restaurateur de cette science ; mais sans *Galien* il n'eût rien été. Cependant soixante-neuf ans avant cette époque, on s'occupoit très-certainement de l'anatomie dans l'école de Salerne ; car dans la célèbre Constitution de l'empereur *Frédéric*, donnée en 1237, il est dit, art. iij : *Il faut que le chirurgique ait principalement appris l'anatomie du corps humain dans les écoles*...... On avoit donc repris, même avant l'an 1237, l'étude de l'anatomie, puisqu'il y avoit des mé-

decins capables de la démontrer. Qui pourroit même douter que la démonſtration des parties (quelle qu'elle fût) ne ſe fît ſur un cadavre humain ?

Malgré ce que nous avons obſervé, il ne nous paroît guère probable que l'anatomie de l'homme ait été abſolument négligée : nous ſommes même tentés de croire que ſucceſſivement les médecins s'en occupoient ſecrétement, pour eux & pour l'inſtruction de leurs élèves ; c'étoit rarement, à la vérité, parce qu'il ne leur étoit pas aiſé d'avoir des cadavres, même ceux des criminels mis à mort, & qu'ils ne pouvoient s'en procurer qu'en les enlevant à la faveur des ténèbres, & avec précaution, pour ne point effaroucher la populace, & pour ne pas être accuſés, comme *Hérophile* (*a*), comme *Eraſiſtrate* même, de diſſéquer des hommes ou des enfans vivans Il n'eſt donc pas ſurprenant qu'exercée peu ſouvent, & toujours d'une manière preſque myſtérieuſe, l'anatomie n'ait pas fait de progrès ; c'eſt même beaucoup qu'elle ne ſe ſoit pas perdue.

Après avoir indiqué les obſtacles que pluſieurs ſiècles de préjugés ont mis à l'avancement des connoiſſances anatomiques, M. *Vicq d'Azyr*

(*a*) PLINE dit encore qu'*Hérophile* eſt le premier qui ait cherché à reconnoître ou à découvrir les cauſes des maladies.... *Cauſas morborum ſcrutari prior Herophilus inſtituerat*, lib. xxvj, c. 3. Comme on y parvient quelquefois par l'ouverture des cadavres, il eſt naturel de croire qu'*Hérophile* en faiſoit autant qu'il pouvoit. De-là encore cette qualification odieuſe qu'on lui a donnée, & la fable qui eſt venue juſqu'à nous, tandis que ſes écrits ont diſparu.

indique ceux qui naiſſent de la nature même de ces recherches. Il montre les difficultés de la diſſection ; celles des expériences que l'on tente ſur les animaux vivans ; celles de l'obſervation exacte des phénomènes.

C'eſt au milieu des écueils que repoſe la phyſiologie. Cette ſcience, dit M. *Vicq d'Azyr*, au commencement de ce ſiècle, n'étoit encore qu'un vain aſſemblage de ſyſtêmes. C'eſt *Haller* qui les a diſſipés : il a jeté les fondemens d'une ſcience qui n'a de commun que le nom avec l'ancienne. Offrons à ce grand homme (ajoute-t-il) l'hommage de notre reconnoiſſance, & témoignons-lui notre reſpect en ſuivant ſa méthode, & en nous efforçant de marcher ſur ſes traces.

M *Vicq d'Azyr* paſſe enſuite à l'expoſition des objets dont il s'occupera eſſentiellement dans ſon ouvrage, & au développement de la méthode qu'il ſuivra.

On ſent bien que ſon travail n'embraſſe point la deſcription anatomique de tous les animaux ; mais il ſe propoſe de faire voir les rapports ſuivis, croiſſans ou décroiſſans, des différentes fonctions dans toutes les claſſes des corps organiſés ; on les verra ſe réunir, ſe diviſer enſuite, & la vie attachée à un petit nombre d'organes, ſe réduire, pour ainſi dire, à ſes élémens dans quelques eſpèces, & paroître d'autant plus aſſurée qu'elle devient en même temps plus ſimple.

Comme l'homme peut être nommé le roi des animaux, puiſqu'il les ſubjugue, & qu'il leur commande, ſa deſcription ſera faite la première, & ſera la plus étendue. Le corps humain ſera conſidéré dans tous ſes âges, & dans

les diverſes circonſtances où il peut ſe trouver, toutes ſes parties examinées, l'hiſtoire de leurs phénomènes écrite.

Mais l'homme iſolé ne paroît point auſſi grand; on ne voit point auſſi bien ce qu'il eſt; les animaux ſans l'homme ſemblent être éloignés de leur type, & on ne ſait à quel centre les rapporter. Les différens corps organiſés & vivans ſeront donc réunis dans cet ouvrage, comme ils le ſont dans la nature.

» Celui, dit M. *Vicq d'Azyr*, qui veut s'élever à la connoiſſance des animaux, doit conſidérer avec ſoin & comparer enſemble deux eſpèces d'organes, dont les uns ſont placés à la ſurface, & les autres dans les grandes cavités. On peut regarder les premiers comme les inſtrumens immédiats de leurs mouvemens, & les ſeconds comme les reſſorts cachés de la nutrition, de la ſenſibilité, de la reproduction & de la vie. Ces organes ſe correſpondent; ils forment, en quelque ſorte, les deux extrémités du ſyſtême animal; & les uns ne peuvent éprouver de grands changemens, ni de grandes variations, ſans que les autres y participent. Ainſi les eſpèces qui ſe nourriſſent de chair, parmi les quadrupèdes & les oiſeaux, ont les doigts aigus & les mâchoires fortement armées, mais leurs eſtomacs ſont peu robuſtes; toute la réſiſtance de la proie ſe fait au dehors: ſa chair ſe ramollit & ſe digère aiſément. Les animaux dont les alimens ſe tirent des ſubſtances végétales, ont au contraire les extrémités des doigts enveloppées d'ongles épais; leurs dents ſont applaties dans leurs faces ſupérieures, formées par des feuillets, & dépourvues d'angles ſaillans & de pointes; mais leurs eſtomacs &

leurs inteſtins ſont plus muſculeux & plus étendus. Il ſemble qu'il y ait une oppoſition entre les organes extérieurs & les intérieurs deſtinés à ces uſages; que plus les uns ont de fatigue à eſſuyer, moins il reſte aux autres de travail à faire, & qu'ainſi, par une ſorte de compenſation, cette fonction exige à-peu-près dans tous, eu égard à leur volume, une même ſomme d'efforts & de mouvemens. »

C'eſt en comparant ainſi les viſcères, les différens organes & les os des animaux entr'eux, & avec ceux de l'homme, que M. *Vicq d'Azyr* conclud que la nature paroît ſuivre un type ou modèle général, non-ſeulement dans la ſtructure des divers animaux, mais encore dans celle de leurs différens organes; & que l'on ne ſait ce qu'on doit le plus admirer, ou de l'abondance avec laquelle ſes formes paroiſſent variées, ou de la conſtance & de l'eſpèce d'uniformité qu'un œil attentif découvre dans l'immenſe étendue de ſes productions.

En finiſſant ce diſcours, M. *Vicq d'Azyr* paſſe en revue les différentes planches anatomiques qui ont été publiées; il les apprécie en connoiſſeur éclairé & en juge impartial. Dans ſon recueil ſeront admiſes celles dans leſquelles il reconnoîtra le plus d'exactitude & de fidélité. Toutes ſeront accompagnées de deſcriptions.

Ces deux parties, la deſcription & les planches, peuvent ſuffire à ceux qui cultivent l'anatomie pour elle-même; mais les perſonnes qui ne s'occupent de cette ſcience que pour connoître ſes rapports avec la médecine ou avec la philoſophie, ont beſoin qu'on leur préſente les réſultats des deſcriptions, les uſages connus & le jeu des organes, les rapprochemens des faits,

& la comparaiſon de la ſtructure de l'homme avec celle des animaux. Les diſcours phyſiologiques qui termineront l'hiſtoire de chaque région, ſeront deſtinés à remplir ces vues.

» D'un côté (déclare M. *Vicq d'Azyr*), l'importance du ſujet ne me permettra point de rien omettre d'eſſentiel ; de l'autre, l'étendue de la matière me fera toujours ſentir la néceſſité d'apporter la plus grande préciſion dans chaque article. Je ferai en peu de mots le tableau des erreurs, c'eſt-à-dire, des ſyſtêmes ; & l'application des ſciences phyſiques à l'anatomie fera le ſujet principal de mes réflexions. »

On ſent déjà combien eſt grand, & combien ſera utile le travail dont M. *Vicq d'Azyr* commence à nous faire jouir. Il falloit l'étendue de ſes connoiſſances, pour former ce vaſte plan ; il falloit ſon courage & ſon zèle pour l'exécuter.

Les douze planches qui ont été diſtribuées, ſont toutes relatives au cerveau. On ne peut bien en juger qu'en les voyant ; ceux qui ont étudié la nature, conviendront ſans peine qu'on l'a rendue avec la plus grande vérité.

Que pourrions-nous dire des deſcriptions qui accompagnent ces planches ? Elles ſont tracées par un anatomiſte profond. Mais quelle ſagacité, quelle érudition anatomique on y rencontre, ainſi que dans les *Réflexions ſur les planches* !



Physiologie de M. CULLEN, D. M., traduite de l'anglois, sur la troisième & dernière édition; par M. BOSQUILLON, écuyer, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, lecteur du Roi, & professeur de langue grecque au collège royal de France, censeur royal, & associé honoraire de la Société d'Edimbourg, &c. A Paris, chez Théophile Barrois le jeune, *libraire, quai des Augustins, n°. 18, 1785; in-8°, de 207 pages. Prix broché, 2 liv. 8 sous.*

15. » Cette physiologie a été composée pour » servir de livre élémentaire aux étudians en » médecine d'Edimbourg. En conséquence elle » ne renferme que les objets principaux qui » servent de base à la science de l'économie » animale, & que l'auteur avoit coutume de » développer dans ses leçons. On y trouvera une » infinité d'idées neuves, qui ont été adoptées » avec empressement des médecins. » Malheureusement pour les lecteurs qui n'ont point eu l'avantage d'entendre M. *Cullen* expliquer & développer lui-même ses idées, ils n'en peuvent tirer que très-peu de fruit, parce que le style aphoristique dans lequel elles sont rendues,

n'offre à l'esprit qu'une suite de notions abstraites, difficiles à saisir, & qu'en cela l'obscurité naturelle de la matière se trouve jointe avec celle de la forme sous laquelle elle est présentée.

Dans la première section l'auteur considère les *solides simples* : car les parties solides du corps vivant lui paroissent de deux espèces. Les propriétés du *solide simple* qu'il distingue du *solide vital*, ne lui paroissent pas différer dans les corps animés, de celles que l'on remarque dans plusieurs corps inanimés. On doutera peut-être s'il existe dans le corps des solides dénués de toute vitalité, & réduits à leurs seules qualités physiques, & si ce n'est point là une pure abstraction. Les solides *vitaux* constituent, selon M. *Cullen*, la partie fondamentale du systême nerveux. Ce célèbre médecin est le premier qui ait bien senti toute l'importance d'étudier les loix de ce systême, dans lequel réside véritablement l'essence de l'animal. Il divise ce systême, qui est l'objet de sa seconde section, en quatre parties, qui sont, 1°. la substance médullaire, contenue dans le crâne & dans la cavité vertébrale, dont l'ensemble paroît formé de fibres distinctes, sans être séparées par aucune membrane sensible qui leur serve d'enveloppe; 2°. les nerfs proprement dits, dans lesquels se continue la substance médullaire, mais où elle est divisée en fibres séparées les unes des autres, enveloppées d'une membrane qu'ils tirent de la pie-mère; 3°. les parties des extrémités de certains nerfs, qu'il appelle *extrémités sentantes* des nerfs, dans lesquelles la substance médullaire est dépouillée de la membrane que les nerfs tirent de la pie-mère, & tellement située qu'elle est exposée à l'action de certains corps externes,

& peut-être même conſtituée de manière qu'elle eſt affectée uniquement par l'action de certains corps; 4°. certaines extrémités des nerfs, dont la ſtructure eſt telle qu'elles ſont ſuſceptibles d'une contractilité particulière, & qu'en conſéquence de leur ſituation & de leurs attaches, elles peuvent, en ſe contractant, mouvoir la plupart des parties ſolides & fluides du corps. Il donne à ces extrémités, communément appelées *fibres muſculaires*, le nom d'*extrémités motrices* des nerfs.

M. *Cullen* ſuppoſe que le *fluide nerveux* rend la ſubſtance médullaire propre à propager le mouvement; ſuppoſition qui nous paroît inutile, puiſqu'elle n'explique pas mieux les fonctions des nerfs, que l'opinion qui leur attribue une faculté active inhérente. Il conſidère chaque phénomène de la penſée comme une affection de l'ame ſeule. Mais cette partie immatérielle & penſante de l'homme eſt tellement unie avec la partie matérielle, & particuliérement avec le ſyſtême nerveux, que les mouvemens excités dans ce dernier produiſent la penſée, & la penſée donne lieu à de nouveaux mouvemens dans le ſyſtême nerveux. Voici l'ordre dans lequel les phénomènes du ſyſtême nerveux ſe préſentent communément: l'impulſion des corps externes agit ſur les *extrémités ſentantes* des nerfs, & cela donne lieu à la perception & à la penſée, qui, quand elle commence à naître dans l'eſprit, porte le nom de ſenſation. Celle-ci produit la volition ou le deſir de parvenir à certaines fins qui exigent le mouvement de certaines parties du corps; & cette volition détermine la contraction des fibres muſculaires, ou *extrémités motrices* des

nerfs, de laquelle résulte le mouvement que doit exécuter une partie. Ainsi, en général, dans l'économie animale le mouvement commence par la sensation, & les derniers effets de ce mouvement sont des actions qui dépendent de la contraction des fibres motrices, qui communiquent avec les extrémités sentantes par le moyen du cerveau. Ce jeu du systême nerveux présente par conséquent trois choses à considérer : 1°. la sensation, & avec elle la fonction générale des *extrémités* sentantes; 2°. l'action des *extrémités motrices*; 3°. la fonction du cerveau.

Nous ne suivrons point M. *Cullen* dans l'exposition qu'il fait, dans deux chapitres, des phénomènes & des conditions de la sensation & du mouvement musculaire. Quoique ces deux chapitres présentent des idées lumineuses & profondes, nous préférons d'exposer ce qu'il dit des fonctions du cerveau.

Le cerveau est le *sensorium*, ou l'organe corporel le plus immédiatement uni avec l'ame; & en tant qu'il agit, comme organe corporel, toutes les opérations de la pensée, occasionnées par les sensations, sont des opérations du cerveau, & se modifient suivant les différens états où se trouve cet organe. L'action de cet organe peut être excitée par différentes causes, telles que la volonté, les passions, l'imitation, les appétits, les penchans, les impressions internes qu'éprouvent nos organes, différentes impressions fortuites des corps externes, & divers états accidentels du systême. La connexion établie par le Créateur entre ces différentes causes & les mouvemens qui s'ensuivent, est propre à remplir les divers objets de l'économie

animale, & destinée à maintenir le systême, & à écarter ce qui pourroit lui nuire, ou le détruire. Cette constituton de l'économie animale s'appelle *nature*, & on y remarque partout les forces *conservatrices* & *medicatrices* de cette *nature*, si justement célébrée dans les écoles de médecine. On n'apperçoit nullement le mécanisme qui rend le cerveau propre à exécuter ses différentes fonctions; & il y en a un très-petit nombre qui s'exécutent sans sensation & sans volition: d'où l'on peut conclure que le mécanisme du cerveau ne suffiroit pas pour remplir l'objet auquel il est destiné, s'il n'étoit uni avec un principe sensitif, c'est-à-dire, avec l'ame, qui est continuellement présente dans le systême vivant. Mais l'on a prétendu avec peu de probabilité que l'administration des fonctions corporelles étoit entiérement dirigée par l'ame, que l'on supposoit agir indépendamment du corps, & être douée d'une intelligence capable d'appercevoir le but vers lequel tendent les impressions, & de prévenir par des efforts bien concertés les effets nuisibles de toutes les causes qui agissent sur le corps.

Nous devons observer que M. *Cullen*, en établissant plus haut la néceffité de la présence de l'ame dans le systême vivant, s'est beaucoup rapproché de l'opinion de *Staahl*; & qu'il ne le combat ici que d'après une fausse interprétation des idées de ce médecin, auquel on ne peut raisonnablement imputer d'ignorer que l'ame des enfans & des animaux, qui est dépourvue d'intelligence, ne s'acquitte pas moins bien de ses fonctions corporelles, que celle de l'homme adulte.

L'action du cerveau, selon M. *Cullen*, est

ſouvent déterminée & dirigée par la coutume & l'habitude. Cet organe paroît auſſi diſpoſé par ſa conſtitution aux états alternatifs de repos & d'activité ; ce qui eſt prouvé par les états de ſommeil & de veille, & par la nature des cauſes qui les produiſent : les cauſes du premier de ces deux états, ſont le froid, l'abſence des impreſſions, l'attention, l'accompliſſement des deſirs véhémens, les ſenſations & les impreſſions ſédatives, les évacuations, les relâchemens, l'exercice. Les cauſes qui favoriſent le deuxième état, ou la veille, ſont un certain degré de chaleur ; toutes les ſenſations d'impreſſion, les ſenſations qui donnent lieu à la penſée & à l'action, l'augmentation de l'impétuoſité du ſang. Les premières de ces cauſes ſont évidemment de nature à diminuer le mouvement du cerveau, & les autres au contraire de nature à l'augmenter ; de ſorte qu'il eſt probable que le fluide nerveux, ou le cerveau, eſt ſuſceptible de différens degrés de mobilité, auxquels M. *Cullen* donne les noms d'*excitement* & de *collapſus*. L'*excitement* du cerveau paroît être à ſon plus haut point dans les maniaques qui ſont doués d'une vigueur extraordinaire, qui réſiſtent à la force de la plupart des impreſſions, & qui ne s'endorment qu'avec la plus grande difficulté. Le degré d'excitement eſt moindre dans l'état ordinaire de la veille dans l'homme en ſanté.

Il ſurvient un degré de *collapſus* dans le cas du ſommeil naturel. Ce collapſus du cerveau eſt partiel dans le délire, qui eſt un état intermédiaire entre le ſommeil & la veille. Il en eſt de même dans les ſonges. Un degré de collapſus plus grand eſt la ſyncope, puiſqu'il s'étend aux fonctions vitales. Enfin, ſi le collapſus eſt en-

core plus complet, & impoſſible à détruire, il conſtitue l'état de mort. Ainſi la vie, autant qu'elle eſt corporelle, conſiſte dans l'excitement du ſyſtême nerveux, & ſpécialement du cerveau, qui en réunit les différentes parties, & en forme un tout. Mais quelques autres fonctions du corps ſont néceſſaires pour ſoutenir cet excitement; de ſorte que les cauſes de la mort peuvent être de deux eſpèces: l'une agit directement ſur le ſyſtême nerveux, en détruiſant ſon excitement; l'autre produit indirectement le même effet, en détruiſant les organes & les fonctions néceſſaires à la vie.

Ces fonctions ſont l'objet des deux dernières ſections de l'ouvrage de M. *Cullen.* Il examine dans la troiſième, 1°. le cours du ſang; 2°. les puiſſances qui lui donnent le mouvement; 3°. les lois & les circonſtances générales de la circulation; 4°. la reſpiration en tant qu'elle eſt néceſſaire à la circulation. Il traite dans la quatrième ſection, des fonctions naturelles, telles que la digeſtion, la ſanguification, les ſécrétions, & la nutrition. Tous ces différens objets ſont traités avec profondeur: mais les idées de M. *Cullen* ſur le ſyſtême nerveux ſont la partie la plus brillante de ſa Phyſiologie, & il faut avouer que cette manière d'enviſager l'économie animale eſt auſſi nouvelle qu'ingénieuſe, & qu'on doit ſavoir gré à M. *Boſquillon* de nous l'avoir fait connoître.

CAROLI LINNÆI, botanicorum principis, ſyſtema plantarum Europæ, exhibens characteres naturales generum,

charaсteres eſſentiales generum & ſpecierum, ſynonyma antiquorum, phraſes ſpecificas recentiorum Halleri Scopoli, *&c.* Deſcriptiones rariorum, necnon Floras tres novas, Lugdunæam, Delphinatem, Lithuanicam, non omiſſis plantis exoticis in hortis Europæ vulgò obviis : *Le ſyſtême des plantes Européennes de* CHARLES LINNÉ, *&c. Edition publiée par les ſoins de M.* JEAN-EMMANUEL GILIBERT, *docteur en médecine, profeſſeur de Botanique, premier médecin de la province du Lyonnois pour les épidémies, médecin de l'hôpital général de Lyon, de l'Académie des ſciences de la même ville, &c. A Genève, chez* Pieſtre *&* de la Molliere ; *A Nanci, chez* Beaurain fils ; *& à Paris, chez* Didot le jeune, *libraire, quai des Auguſtins, 1785 ; in-8°. quatre volumes. Prix broché, 24 liv.*

16. De tous les botaniſtes qui ont paru juſqu'ici, le chevalier *de Linné* eſt ſans contredit celui dont on peut le moins ſe paſſer. Mais ſes ouvrages ſont volumineux ; il eſt aſſez difficile

de les raſſembler, & on ne le peut ſans une grande dépenſe ; d'un autre côté, ce qui regarde les plantes étrangères, qu'on ne voit preſque jamais en Europe, eſt inutile pour la plupart des amateurs. M. *Gilibert* en a donc fait un choix. Il ne donne au public que les genres & les eſpèces qu'on rencontre dans nos contrées, ſoit à la campagne, ſoit dans les jardins. Les eſpèces, expoſées comme dans l'édition de *Reichard*, forment le troiſième & quatrième volume. Les caractères naturels des genres compoſent le ſecond. Toute la *Philoſophie botanique* auroit pu entrer dans le premier. Cependant, malgré l'excellence de ce traité, comme le commun des amateurs n'a beſoin que de l'explication des termes techniques, l'Editeur n'a fait réimprimer que cette partie. Au lieu du reſte, il publie trois nouvelles Flores.

Dans ſa préface, M. *Gilibert*, expoſe le plan de ſon ouvrage, en démontre l'utilité, rend à *Linné* un juſte tribut d'éloge, & fait l'hiſtoire des trois Flores. On trouve par-tout des obſervations & des anecdotes qui en rendent la lecture utile & agréable. A l'exemple de *Boe. haave*, d'*Ant. de Juſſieu*, de *Sauvages* & de *Durande*, M. *Gilibert* a cultivé la botanique, ſans négliger la pratique de la médecine.

Dans l'eſpace de onze années, il a fait, en herboriſant, une collection de douze cents eſpèces, toutes bien déterminées par lui-même, ou par M. *Gouan*. En 1774, il ſe rendit avec cette richeſſe botanique, ſes livres & ſon cabinet, à Grodno en Lithuanie, les laiſſa à Wilna, avec une foule d'autres plantes qu'il avoit recueillies dans les Alpes, dans les Pyrénées & en Eſpagne : de retour enfin dans ſa patrie, l'ou-

vrage que nous annonçons eſt le premier fruit de ſes loiſirs.

M. *Gilibert*, qui, en 1772, avoit fait un voyage à Montpellier, y acheta les figures gravées des plantes de *Richer de Belleval*, à la mémoire duquel M. *Brouſſonnet* s'intéreſſe avec tant de zèle. Il recouvra en même temps un manuſcrit de la main de l'auteur. M. *Gouan* y ajouta un commentaire d'un travail immenſe, où ſont déterminées toutes les eſpèces de *Richer*, avec des remarques curieuſes, & une ſynonymie complète. M. *Gilibert* a dépoſé ce tréſor dans le Muſeum de l'Univerſité de Wilna, où il eſt encore; s'il peut le recouvrer, comme il l'eſpère de la juſtice du Roi de Pologne, le public ne tardera pas à en jouir.

Pendant ſon ſéjour en Lithuanie, M. *Gilibert* ne négligea pas la botanique. C'eſt à ſes recherches que nous devons la Flore de cette province, qui paroît ici la première fois. On n'y trouve encore que trois cent quatre-vingt-deux eſpèces, y compris quelques variétés remarquables, mais toutes ornées de deſcriptions & d'obſervations exactes; ce ſont les monopétales & les polypétales diſpoſées ſelon la méthode de *Ludwig*. Il remet à un autre temps un travail pareil ſur les apétales. Il ajoute, en attendant, une liſte de toutes les plantes qu'il a obſervées en Lithuanie, & rangées ſelon le ſyſtême du Chevalier *de Linné*.

La Flore de Lithuanie eſt ſuivie de celle du Lyonnois, intitulée *Chloris Lugdunenſis* : celle-ci a pour auteur M. *de la Tourette*, qui depuis long-temps s'occupe de la Flore du Lyonnois. Il ne donne ici que l'énumération des plantes que cet écrit contiendra. On y trouve des notes

très courtes, mais très-utiles, & on y admire le grand nombre de cryptogames que M. *de la Tourette* a ſu déterminer, tandis que cette claſſe ſi curieuſe & ſi intéreſſante de la botanique eſt trop négligée par les botaniſtes François. Entre le genre des lichens & celui des tremelles, il a placé deux eſpèces d'éponges d'eau-douce, qui paroiſſent effectivement appartenir plutôt aux végétaux qu'aux animaux, parmi leſquels *Linné* les avoit rangées. On trouve encore dans cette riche Chlore Lyonnoiſe beaucoup d'eſpèces omiſes ou confondues avec d'autres par le Chevalier *de Linné.*

La dernière Flore contenue dans ce volume eſt le catalogue des plantes du Dauphiné, communiqué à M. *Gilibert* par M. *Villar* lui-même. On connoît les travaux de ce botaniſte qui a parcouru le Dauphiné avec tant de ſuccès. Le premier volume de la Flore du Dauphiné a déjà vu le jour, & l'on attend les autres avec impatience. Il ne donne ici que le nom des plantes du Dauphiné, l'indication du lieu où elles croiſſent, & quelques courtes obſervations propres à les faire mieux connoître.

Œuvres de M. l'abbé SPALLANZANI, *contenant,* 1°. *ſes opuſcules de phyſique animale & végétale;* 2°. *ſon Traité de la digeſtion;* 3°. *ſes expériences ſur la génération. Le tout traduit de l'italien par M.* SENNEBIER, *bibliothécaire de la république de Genève,* 3 *vol. in-8°.*

avec figures. A Paris, chez Pierre Duplain, *libraire, cour du commerce, rue de l'ancienne Comédie françoise. Prix 15 liv. broch. 18 liv. reliés les trois vol.*

17. Les Opuſcules de phyſique animale & végétale ſont précédés d'une introduction très-philoſophique faite par le traducteur, où l'on expoſe l'hiſtoire du microſcope & des premières obſervations microſcopiques, les découvertes qu'on leur doit, & leur influence ſur la phyſique & la médecine. Mais peut-être y exagère-t-on un peu leurs avantages; on a auſſi manqué de parler des illuſions qui ſont propres à ce genre d'obſervations.

Dans la première partie, M. l'abbé *Spallanzani* commence par une expoſition des nouvelles idées de M. *Néedham* ſur le ſyſtême de la génération, qui, comme on ſait, admet dans la matière une *force végétatrice*, & qui regarde les animalcules des infuſions, comme des êtres *vitaux*, plutôt que comme de vrais animaux. Il fait enſuite voir, contre deux objections qui lui avoient éte faites par *M. de Néedham*, que les animalcules des infuſions végétales naiſſent après la torréfaction & l'ébullition des ſemences employées pour ces infuſions. Rien n'eſt plus important que les expériences qu'il a faites pour déterminer le degré de chaleur que les œufs, les animaux, les grains & leurs plantes peuvent ſupporter. Il réſulte de ces expériences, que les œufs des animaux réſiſtent plus à l'action du feu, que les animaux eux-mêmes. Les têtards & les grenouilles périſſent au trente-cinquième degré de chaleur, & les œufs ne ſont détruits

qu'au quarante-cinquième. Il y a presque le même rapport à cet égard entre les plantes & leurs graines, qu'entre les animaux & leurs œufs. Par des inductions tirées de ces faits & de plusieurs autres analogues, *M.* l'abbé *Spallanzani* croit pouvoir établir que les germes des animalcules pourront facilement résister à l'action de l'eau bouillante. Il a observé des différences considérables dans les degrés de froid qui ôtent la vie aux différentes espèces d'animalcules; il a trouvé des espèces singulières qui naissent & se multiplient malgré le froid de la glace qu'on leur fait éprouver; & il prouve par des expériences très-curieuses que l'engourdissement de certains animaux par le froid, n'est point produit par la coagulation du sang, comme le pense M. *de Buffon*. Mais les animalcules n'ont pas résisté aux impressions de l'odeur du camphre, de l'huile de térébenthine, de la fumée du tabac & du soufre; l'urine, l'électricité, les liqueurs huileuses, spiritueuses & salines les ont fait périr; ils n'ont pu vivre dans le vuide. Cependant les uns y vivent plus long-temps que les autres. C'est ainsi que parmi les animaux, un oiseau périt bientôt dans le vuide, tandis que les grenouilles, les reptiles le supportent plus long-temps, & les insectes encore davantage. Mais il n'en résulte pas moins des expériences de M. l'abbé *Spallanzani* qu'aucun être vivant connu ne peut exister sans l'influence de l'air. Ce naturaliste a vu les animalcules se multiplier, les uns par une division transversale, & les autres par une division longitudinale. Enfin il a cru voir que ces animalcules se dévorent les uns les autres, que quelques espèces sont ovipares, d'autres vivipares, & toutes hermaphrodites.

Dans la ſeconde partie, M. l'abbé *Spallanzani*, après avoir obſervé les vers ſpermatiques de l'homme, ceux du cheval, du taureau, du chien, du lapin, du bélier, des poiſſons, des ſalamandres aquatiques & des grenouilles, établit la parfaite conformité de ſes obſervations avec celles de *Lewenhoek*. Il combat ſur-tout les obſervations de M. *de Buffon*, & tâche de démontrer que ce naturaliſte a confondu les petits vers ſpermatiques avec les animalcules d'infuſions, ou bien avec les animalcules putrédineux de la ſemence. Il fait voir la différence eſſentielle qu'il y a entre les petits vers ſpermatiques & les animalcules putrédineux de la ſemence. Il penſe qu'on ne connoît pas encore l'uſage des petits vers ſpermatiques ; car il ne croit pas qu'ils concourent à l'œuvre de la génération, & que la qualité prolifique de la ſemence dépende de ces petits vers.

On regarde comme une règle générale que tous les animaux & les végétaux forcés à reſpirer l'air des vaſes fermés, périſſent. On croit également que les graines n'y germent point, & que les œufs n'y écloſent pas. M. l'abbé *Spallanzani* croit que ſes obſervations à cet égard ne s'accordent point avec l'opinion reçue ; il a trouvé que l'air des vaiſſaux clos n'étoit point un obſtacle à la naiſſance des plantes & des animaux, que les plantes y croiſſent beaucoup, que quelques animaux y propagent même leur eſpèce, & que ceux qui ſubiſſent quelques métamorphoſes, les y éprouvent ſucceſſivement. Cependant il a trouvé que, lorſque ces animaux étoient renfermés dans de petits vaiſſeaux, ils mouroient, ce qui ne s'éloigne pas beaucoup de l'opinion qu'il prétend combattre. La mort de

ces animaux eſt accélérée par la chaleur, & retardée par le froid, & elle eſt d'autant plus prompte, qu'ils ſont en plus grand nombre. M. l'abbé *Spallanzani* ne croit pas, avec raiſon, que la mort de ces animaux dépende de l'affoibliſſement de l'élaſticité de l'air. Il penſe qu'elle eſt occaſionnée par les exhalaiſons produites par la reſpiration des animaux enfermés, & que ces exhalaiſons agiſſent ſur le ſyſtême nerveux, qu'elles vicient; ce qui eſt aſſez conforme aux découvertes des phyſiciens modernes ſur les diverſes ſortes d'airs, deſquelles il réſulte que la reſpiration des animaux devient plus difficile, à meſure que cette partie de l'air atmoſphérique, qu'on appelle *air vital*, eſt abſorbée; de ſorte que quand celui-ci manque tout-à-fait, l'animal meurt, ſi l'air qu'il reſpire n'eſt point renouvelé.

On trouvera encore dans les opuſcules de M. l'abbé *Spallanzani* des obſervations & des expériences ſur quelques animaux ſurprenans, tels que le rotifère & le tardigrave, & qu'on peut à ſon gré faire paſſer de la mort à la vie. Ses obſervations & ſes expériences, ſur l'origine des petites plantes des moiſiſſures ne ſont pas moins intéreſſantes; mais l'ouvrage de M. l'abbé *Spallanzani*, où le génie de l'obſervation brille le plus, où il montre une juſteſſe d'eſprit égale à une ſagacité inépuiſable en reſſources, c'eſt ſes expériences ſur la digeſtion de l'homme & des différentes eſpèces d'animaux. Ici l'objet eſt évident, les moyens ſont de la même nature & les réſultats inconteſtables. Il n'en eſt pas de ces expériences ſur la digeſtion, comme des obſervations microſcopiques ſur les animalcules, qui laiſſent toujours après elles un doute inévitable,

On examine ces prétendus animalcules avec un verre qui peut donner lieu à mille illusions ; ils nagent dans un milieu dont on ne connoît point la nature, ni les mouvemens intérieurs, qui, communiqués aux particules isolées de la substance qui forme la liqueur, peuvent leur donner l'apparence d'animaux ; & les mouvemens qu'affectent ces particules sont presque la seule raison sur laquelle on se fonde pour les mettre dans la classe des animaux. Ces prétendus animaux ne présentent aucune trace d'organisation, & n'exercent aucune fonction animale. Ils se propagent, dit M. l'abbé *Spallanzani*, en se divisant. Les globules d'une liqueur, qui se divisent par l'effet de ce mouvement intestin qui agite toujours les substances animales & végétales, peuvent-ils donner l'idée d'une vraie fécondation ? Et peut-on dire qu'ils se nourrissent en se dévorant les uns les autres, parce que, lorsqu'ils se trouvent en contact, ils se réunissent comme les globules de mercure ? Il est certain que toute matière végétale & animale, privée de l'influence qui la faisoit végéter & vivre, tend continuellement à sa dissolution ; les élémens réunis pour former leur partie muqueuse & gélatineuse, tendent à rompre les liens qui les retiennent ; les parties qui, par leur réunion, formoient des fibres, viennent, par leur division, à n'être plus que des globules isolés, auxquels le mouvement général de la liqueur où ils sont contenus, imprime différentes directions. L'ébullition des graines, bien loin de tuer les *animalcules* qu'elles doivent produire, en favorise le développement. Ne seroit-ce point en macérant ces substances, & en les disposant à ce mouvement fermentatif qu'elles doivent subir ?

Le camphre, les liqueurs huileuſes, ſpiritueuſes, l'électricité, le défaut d'air font mourir les *animalcules*. Ces ſubſtances ſont anti-ſeptibles, c'eſt-à-dire, qu'elles empêchent, arrêtent ou ſuſpendent le mouvement de fermentation dans les corps auxquels on les applique. Enfin les objets microſcopiques ſont vus à travers trop de voiles qui peuvent à nos yeux en altérer la forme, & environnés de trop de circonſtances qui nous ſont abſolument inconnues, pour ne pas permettre des doutes fondés à tout homme qui réfléchit.

Les expériences de M. l'abbé *Spallanzani* ſur la digeſtion n'ont pas le même inconvénient. Ses obſervations à cet égard ſont préciſes, péremptoires, & la gloire de l'obſervateur eſt ſolide comme elles. Il réſout de la manière la plus claire l'ancien problême de la digeſtion, agité ſi long-temps par les médecins, dont les uns prétendoient qu'elle s'opéroit par la trituration, & les autres par la fermentation. Ce naturaliſte leur apprend que la digeſtion n'eſt qu'une ſimple diſſolution des alimens, opérée par les ſucs gaſtriques; que ces ſucs ſont un diſſolvant qui n'eſt ni acide, ni alkalin, & qui a ſur-tout éminemment la propriété d'empêcher la putréfaction. Le détail des procédés & des expériences de M. l'abbé *Spallanzani*, ſe lit avec le plus vif intérêt, & on eſt frappé de la lumière qu'ils répandent ſur beaucoup d'objets relatifs à l'économie animale. En un mot, il ſemble y avoir porté l'art d'interroger la nature à ſon plus haut période.

Ses expériences pour ſervir à l'hiſtoire de la génération des animaux & des plantes, ne ſont pas moins propres à piquer la curioſité, &

leur hardieſſe & leur ſuccès ſurprennent également. Ses fécondations artificielles des œufs de grenouilles, qu'il a étendues juſqu'aux quadrupèdes, paroiſſent favoriſer le ſyſtême qui admet la préexiſtence des germes ; elles font voir auſſi que les facultés actives de la ſemence doivent ſe concevoir autrement que celles qui réſulteroient d'un aſſemblage de ce qu'on appelle *molécules organiques* ; car M. l'abbé *Spallanzani* a trouvé que la ſemence dépourvue de ces molécules n'étoit pas moins féconde que celle qui en contient le plus. M. l'abbé *Spallanzani* a un talent ſupérieur pour forcer la nature à s'expliquer ; il ſemble lui arracher ſes ſecrets les plus cachés, & quand il a examiné un objet, on croit que celui-ci n'a plus rien à vous offrir. Il ſeroit à deſirer que les obſervateurs de ſa trempe fuſſent plus communs, & priſſent la place des nomenclateurs & des faiſeurs de ſyſtêmes.

Mémoires biographiques ſur LINNÉ, *traduits de l'anglois de M.* COXE ; *par M.* WIL.... *médecin à Nancy.*

18. *Charles Von Linné* ou *Linnæus*, comme les étrangers l'appellent ſouvent, naquit le 24 Mai 1703 à Ræſhult, dans la province de Saint-Maland. Son père, qui étoit théologien, aimoit à cultiver des plantes & des fleurs dans le jardin de ſon presbytère. C'eſt parmi ces fleurs que ſe détermina la pente que *Linnæus* devoit ſuivre irréſiſtiblement. L'impreſſion de ces pre-

miers objets de l'amuſement de ſon enfance, s'empara tellement des facultés de ſon ame, qu'ayant été envoyé en 1717 à l'école à Wekis, & en 1724 au collège de la même ville, il y montra ſi peu d'aptitude pour les lettres, que ſon père propoſa de le mettre en apprentiſſage chez un cordonnier. Mais un médecin voiſin, frappé du goût qu'avoit le jeune *Linnæus* pour la botanique, prédit qu'il deviendroit un jour habile dans une ſcience à laquelle il étoit ſi naturellement porté, & détermina le père à lui confier l'éducation de ſon fils. Il le prit dans ſa maiſon, lui fournit des livres de botanique, & l'inſtruiſit des premiers élémens de la médecine.

Le génie de *Linnæus*, qui faillit à être étouffé avant d'éclore, rendu ainſi au véritable objet qui devoit l'exercer, ne parvint cependant à la grande révolution qu'il devoit opérer dans l'hiſtoire naturelle, & ſur-tout dans la botanique, qu'en luttant continuellement avec le plus grand courage contre les fatigues, les beſoins & les obſtacles que les préjugés & l'envie lui ſuſcitoient. Il auroit même quitté ſa patrie pour toujours, ſi le comte *de Teſſin*, premier miniſtre, ne l'eût recommandé, de la manière la plus honorable, au roi & à la reine de Suède. Alors les récompenſes & les diſtinctions qu'il méritoit ne furent qu'un nouvel aiguillon pour ſon activité, & un motif de ſe livrer avec plus d'ardeur à des travaux qui devoient immortaliſer ſon nom & honorer ſa patrie.



PRIX EXTRAORDINAIRE,

Proposé par l'Académie royale des sciences & belles-lettres de Nancy.

La Lorraine se ressent du dépérissement général des forêts ; la cherté du bois augmente chaque jour, & tout fait craindre pour l'avenir la disette de cette matière de première nécessité. Il n'est pas difficile d'assigner les causes de ce malheur ; il est la suite nécessaire du luxe & de la multiplicité des forges, des verreries, des faïenceries, des salines, &c., qui, en produisant une immense consommation de bois, épuisent nos forêts.

Pour obvier aux inconvéniens qui peuvent en résulter, M. *de la Porte*, intendant de la province, a remis à l'Académie de Nancy, le fonds d'un prix extraordinaire, dont le but est d'inviter les savans à la recherche d'un combustible propre à suppléer au bois en Lorraine.

L'Académie, empressée de seconder les vues patriotiques & bienfaisantes de ce magistrat, propose pour sujet de ce prix les questions suivantes :

1°. *Y a-t-il des signes certains de l'existence d'une mine de houille ou charbon de terre, dans un terrain quelconque?*

2°. *Quels sont les cantons de la Lorraine, où l'on peut présumer qu'il existe de ces mines?*

3°. *Quelle seroit la méthode la plus facile & la moins dispendieuse d'en constater la découverte?*

L'énoncé du programme doit faire ſentir que l'on deſire que les auteurs s'attachent principalement à indiquer des obſervations relatives à notre province, à déſigner les lieux où ils auront fait leurs obſervations, & où ils croiront avoir de bonnes raiſons de ſoupçonner qu'il exiſte une houillière,

L'Académie doit prévenir qu'elle ne regardera point comme un indice sûr de la préſence du charbon minéral, cette terre argileuſe, noire & feuilletée, ni les couches de ſchiſte calcaire, bitumineux & inflammable, qu'on rencontre en Lorraine, preſque par-tout. Elle n'attachera pas plus d'importance à la découverte du bois minéraliſé ou bitumineux, tel que celui qui ſe trouve dans les environs de *Mirecourt* & de *Pont-à-Mouſſon*, & qui exiſte vraiſemblablement dans bien d'autres endroits ; cette ſubſtance minérale a un caractère particulier qui ne permet pas de la confondre avec les houilles ou charbons de terre ; elle porte encore les empreintes d'un végétal ; les fibres ligneuſes dont elle a été compoſée, ne ſont pas encore entièrement effacées. La caſſure du bois foſſile eſt liſſe & brillante comme celle du jayet ; il acquiert de la légéreté par la deſſiccation, & s'exfolie ; il brûle avec flamme, en répandant une forte odeur bitumineuſe, & ſe réduit en cendres.

La houille n'a plus aucun caractère qui la rapproche de l'organiſation des végétaux ; c'eſt une matière bitumineuſe, &, à ce qu'il paroît, le réſidu des bois enfouis & altérés par les acides. Quelques naturaliſtes ont même penſé qu'elle avoit été formée dans la mer, par le dépôt & l'altération des matières huileuſes ou

graiſſeuſes des animaux marins. Quoi qu'il en ſoit de cette queſtion qui ne doit point entrer dans le problême propoſé, la houille eſt aſſez généralement friable & d'un tiſſu écailleux; elle eſt moins pure que le bois foſſile, & ne perd point de ſon poids à l'air; elle ſemble ſe ramollir au feu, & brûle avec flamme, en laiſſant un réſidu plus ou moins abondant & plus ou moins compacte.

Le bois bituminiſé ſe trouve ordinairement çà & là, dans des terrains calcaires, entre des couches d'argile pyriteuſe de diverſes couleurs. La houille eſt diſpoſée par veines ou filons, dans une direction plus ou moins inclinée; elle eſt, le plus ordinairement recouverte d'un ſchiſte bitumineux & alumineux très-dur, portant des empreintes de végétaux.

Tels ſont les principes ſur leſquels les concurrens ſe dirigeront pour diſcuter la queſtion propoſée.

Ce prix, de la valeur de vingt-cinq louis, ſera décerné dans la ſéance de l'Académie, du 8 Mai 1788; les Mémoires doivent être envoyés avant le premier février de la même année, à M. *de la Porte*, intendant de Lorraine, à Nancy. Les ſavans de tous les pays ſeront admis à concourir; les autres conditions ſont les mêmes que pour toutes les Académies.

Nos 1, 2, 3, 10, 11, 12, 19, M. GRUNWALD.
4, 5, 6, 7, 8, 9, 15, 17, 18, M. ROUSSEL.
13, M. HUZARD.
14, J. G. E.
16, M. WILLEMET.

Fautes à corriger dans le cahier de novembre 1786.

Page 262, dernière ligne, café, *lisez* caſſe.
Page 276, ligne 16, moſca, *lisez* moxa.
Page 316, ligne 17, des, *lisez* der.
Page 324, ligne 23, ten, *lisez* tea.
Page 325, ligne 3, vinglever, *lisez* ving lever.
Page 329, ligne 12, troiſième, *lisez* cinquième.
Page 339, ligne 3, ee, *lisez* ce.
Page 346, ligne 12, *ajoutez au commencement* und.
Page 348, ligne 14, foufre, *lisez* ſoufre.
Ibid. ligne 16, fubite, *lisez* ſubite.
Ibid. ligne 31, *ajoutez à la fin* des guillemets.
Page 352, ligne 30, cordialgie, *lisez* cardialgie.
Page 360, ligne 13, trunb, *lisez* trumb.
Page 361, ligne 1, ſoutenu, *lisez* contenu.
Ibid. ligne 3; Wus, *lisez* Wes.
Ibid. ligne 16, feuerluſſt, *lisez* feuerlüfft.

Pour rendre compte de l'ouvrage de médecine-pratique de M. Stoll, (*cahier de décembre, pag.* 502) nous nous ſommes ſervis de l'édition faite à Paris; c'eſt de cette édition que nous avons dit (*p.* 505,): *On n'y a rien négligé du côté de la partie typographique, &c*... Elle ſe trouve chez *Duplain*, cour du Commerce; les deux parties ſont reliées ou brochées en un ſeul volume; il ſe vend 7 liv. 10 ſ. relié, & 6 liv. 10 ſ. broché.

TABLE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Journal de Médecine* du mois de janvier 1787. A Paris, ce 24 décembre 1786.

Signé, POISSONNIER DESPERRIERES.

De l'Imprimerie de P. F. DIDOT jeune, 1787.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

FÉVRIER 1787.

OBSERVATIONS FAITES DANS LE DÉPARTEMENT DES HÔPITAUX CIVILS.

N° 2.

Topographie de l'Hôtel-Dieu de Pontoise; par feu M. BRECHOT, chirurgien de cet hôpital.

PONTOISE, ancienne ville de France, eſt ſituée dans le Vexin François, ſur les

bords de l'Oiſe. La poſition heureuſe de cette ville eſt la première cauſe du bon air qu'on y reſpire ; mais les ſoins que l'on prend depuis pluſieurs années, pour y faire régner la propreté, & l'uſage généralement établi de rendre les habitations commodes & plus aérées, ont concouru à rendre ce ſéjour auſſi agréable que ſain. On doit encore ajouter à ces cauſes le genre de vie du peuple de cette ville, qui trouve dans ſon travail de quoi ſe procurer des alimens de bonne qualité.

Il n'y a aucune maladie endémique à Pontoiſe ni dans les environs. On trouve cependant deux ou trois villages ſur les bords de la rivière, dans leſquels il y a pluſieurs familles attaquées de ſcrophules. Dans l'un de ces villages, on pourroit en trouver l'origine dans les eaux de puits dont les habitans font uſage ; mais dans les deux autres, on ne peut recourir à cette cauſe, parce que c'eſt dans la rivière d'Oiſe où chacun puiſe ſa boiſſon. Cette maladie, qui n'eſt pas générale dans ce pays, ne ſeroit-elle pas due à un virus vérolique communiqué aux enfans par l'allaitement ?

Le prieuré royal hoſpitalier de Saint-Nicolas de Pontoiſe a été fondé par S.

Louis, pour les femmes en couches & pour les ſoldats ; ces malades y ſont reçus de préférence à tous autres.

Cet hôpital eſt ſitué ſur la rive droite de l'Oiſe. Au ſud ſont le jardin, des terraſſes & différens appartemens néceſſaires pour les différens offices de l'hôpital. L'égliſe eſt au nord, ſur la rue ; & à côté de l'égliſe, au nord-oueſt, on trouve les dortoirs & infirmeries des religieuſes, & deux ſalles deſtinées aux malades, l'une pour les hommes, & l'autre pour les femmes. L'enſemble compoſe un fort long bâtiment.

Il y a dans chacune des ſalles vingt lits placés ſur deux rangs, & les malades y ſont couchés ſeuls.

La ſalle des hommes eſt beaucoup plus baſſe que la rue. Le courant d'air y eſt entretenu par trois croiſées oppoſées, & on y fait du feu dans une cheminée.

La ſalle des femmes eſt au deſſus de celle des hommes. La diſtribution y eſt la même que dans l'étage inférieur ; mais ſon élévation lui donne plus de clarté & de ſécchereſſe.

On reçoit dans l'hôpital de Pontoiſe des maladies de tous les genres, excepté les maladies vénériennes, & l'on

y pratique toutes les opérations de chirurgie, à l'exception de la taille. Au défaut des ſoldats & des femmes en couches, pour leſquels cet hôpital eſt ſpécialement fondé, les malades pauvres y ſont admis; & de plus, il ſert d'aſile aux étrangers malades & indigens qui y viennent demander l'hoſpitalité & des ſecours.

Les religieuſes qui compoſent la communauté, ſont actuellement au nombre de vingt, auxquelles il faut ajouter cinq ſœurs converſes, qui ſont chargées plus particulièrement de prendre ſoin des malades le jour & la nuit.

Il y a, outre cela, un hôpital général à Pontoiſe pour les pauvres valides & infirmes du lieu. Cet établiſſement n'offre aucune obſervation particulière. Il eſt placé ſur la même ligne que l'Hôtel-Dieu; & comme il eſt moderne, il eſt plus ſalubre que ce dernier.

Les maladies que l'on obſerve le plus communément à Pontoiſe, ſont des fièvres continues ardentes, des dyſenteries malignes, des fièvres éruptives, telles que des fièvres rouges ou miliaires & des petites véroles. Cette dernière maladie devient ſouvent funeſte par les préjugés & par l'ignorance, qui ont fait

adopter aux gens du peuple un traitement incendiaire, & qui les empêchent de demander du secours, quand il pourroit encore leur devenir utile.

Le charbon eſt une maladie rare à Pontoiſe & dans les environs. En 28 ans, je n'ai eu que quatre malades qui en fuſſent attaqués, & j'ai eu bien peu de ſuccès, puiſque trois en ſont morts. Les trois malades qui ont ſuccombé à cette cruelle maladie, avoient le charbon au viſage, & étoient dans un état preſque déſeſpéré, quand ils ont été confiés à mes ſoins. Dans le quatrième, le ſiége du mal étoit ſur les muſcles feſſiers; & il a fallu toute la longueur & la ſageſſe d'un traitement méthodique, pour que la ſuppuration s'y établît d'une manière avantageuſe.

RÉFLEXIONS.

La cauſe à laquelle M. *Brechot* attribue l'origine des ſcrophules qu'il a obſervés dans trois villages des environs de Pontoiſe, a été admiſe par plusieurs médecins recommandables, parmi leſquels on peut citer M. *Lieutaud*. Mais l'on convient généralement aujourd'hui que la nature du levain ſcrophuleux eſt encore inconnue,

& que l'analogie de ce virus avec le vice vénérien n'est point du tout prouvée. En effet, il suffit, pour en être convaincu, de comparer ensemble les écrouelles & la maladie vénérienne.

Les écrouelles sont très multipliées dans des pays où la maladie vénérienne est très-rare, tandis que dans les grandes villes, où les affections siphilitiques sont si communes, on rencontre fort peu de maladies scrophuleuses. Les écrouelles sont une maladie qui affecte particulièrement l'enfance; la maladie vénérienne s'observe dans tous les âges. La maladie vénérienne héréditaire se fait connoître peu de jours après la naissance, ou au moins dans les premiers mois de la vie; les scrophules ne commencent à paroître que vers l'âge de trois ans, & croissent jusqu'à la septième ou huitième année. La maladie vénérienne, soit acquise, soit héréditaire, ne se guérit presque jamais spontanément & sans aucun secours; tout le monde sait que les scrophuleux guérissent pour la plupart sans remède, aux approches de la puberté. La maladie vénérienne cède presque toujours aux préparations mercurielles, lorsqu'elles sont sagement administrées; les écrouelles exigent en outre des remèdes d'une

autre nature, tels que les fondans ſalins et réſineux, et les toniques. Enfin ceux qui admettent que les écrouelles ſont le produit de la maladie vénérienne dégénérée, ſont obligés de convenir qu'il eſt des cauſes naturelles propres à faire naître, dans certaines circonſtances, le vice ſcrophuleux. Tels ſont, ſuivant M. *Lieutaud*, les alimens de mauvaiſe qualité et les eaux bourbeuſes ; & cet aveu eſt une preuve ſuffiſante de l'inutilité de recourir à une autre cauſe.

Le vice ſcrophuleux eſt une affection de la lymphe due à une acrimonie particulière, dont la nature nous eſt, & nous ſera peut-être toujours cachée. Mais ſans pénétrer juſqu'à la cauſe prochaine de cette maladie, nous ſavons qu'elle a une grande connexion avec une certaine période de la vie, avec une certaine manière de vivre. Ce vice ſe communique par la naiſſance, ſoit que les parens aient été affectés eux-mêmes de cette maladie, ſoit qu'en ayant acquis les principes, ils en aient, pour ainſi dire, inſinué le germe à leurs deſcendans. Il naît & ſe développe chez les enfans dont les coctions ſont foibles, & l'expérience a prouvé que la nature des alimens, de l'air et des boiſſons étoit ſouvent la cauſe de

cette foibleſſe, qui prive chaque organe du degré d'énergie qu'il devroit avoir. Dans les grandes villes, ce ſont les enfans de la dernière claſſe du peuple qui ſont attaqués de ſcrophules; & dans les provinces, on rencontre particulièrement cette maladie dans les pays de montagnes, où l'on fait uſage de mauvaiſes eaux, de pain mal fermenté, d'alimens groſſiers, & où il règne un air humide.

Il y a tout lieu de croire que quelques individus, qui ont autrefois éprouvé l'influence de ces causes phyſiques dans l'un des trois villages dont parle M. Brechot, auront eu des enfans ſcrophuleux; que ce vice ſe ſera tranſmis enſuite d'un village à l'autre par les mariages, & enſuite s'y ſera perpétué.

Sans connoître l'eſpèce de dépravation des humeurs qui produit les écrouelles, on peut dire que le vice ſcrophuleux eſt une ſorte de cachexie, qui, par ſes cauſes éloignées, comme par ſon développement, a beaucoup de rapport avec le rachitiſme, autre maladie de l'enfance, dont la cauſe prochaine eſt encore un problême, & dont il faut auſſi chercher la cure prophylactique dans

le bon régime & dans l'usage des toniques.

Cullen, en faisant voir l'analogie qui existe entre les scrophules & le rachitis, présente quelques idées bien judicieuses, que nous avons crû devoir rapporter ici, parce qu'elles sont propres à faire voir que la maladie scrophuleuse peut se former dans les pays les plus salubres, & comment le germe de cette maladie, qui ne s'est pas développé dans le premier sujet qui l'a contracté, devient très-sensible & se propage, lorsqu'un père d'une constitution foible & épuisée, engendre des enfans encore plus foibles que lui.

« Cette maladie, dit *Cullen*, en parlant des scrophules, affecte d'ordinaire les enfans d'un tissu de chair mou & relâché, qui ont une belle chevelure & des yeux bleus. Elle attaque plus spécialement ceux qui ont la peau souple, les joues couleur de rose, & la lèvre supérieure gonflée, avec une grosseur au milieu, Cette maladie est quelquefois jointe avec le rachitis, ou en est précédée; & quoiqu'elle paroisse souvent dans des enfans qui n'ont point eu le rachitis à un degré considérable, cependant elle attaque souvent ceux qui, par la protubérance du front, par leurs articulations

gonflées & par leur abdomen tuméfié, font voir qu'ils ont quelque disposition rachitique. *Dans les parens qui, sans avoir eu la maladie eux-mêmes, semblent produire des enfans scrophuleux; on peut en trouver beaucoup qui ont l'habitude du corps, & la constitution que nous venons de décrire.* Médec. pratiq. liv. 3, §. 741.

OBSERVATIONS faites dans le dépôt de mendicité de Rouen, sur des maladies peu communes, & sur des maladies vénériennes; par M. MARC, chirurgien de ce dépôt, sous la direction de M. LE PECQ DE LA CLOTURE, médecin de cette maison.

MALADIES PEU COMMUNES.

PREMIERE OBSERVATION.

Mort très-prompte produite par plusieurs désordres dans divers organes.

Marie Requit, âgée de 42 ans, fut apportée à l'infirmerie avec tous les symptômes apparens d'un asthme ou d'une suffocation histérique. Elle éprou-

voit la plus grande difficulté à respirer; le pouls étoit peu sensible, & quelquefois même il disparoissoit entièrement; ou la malade paroissoit prête à étouffer, ou, si les accidens étoient moins forts, elle étoit prise d'une toux convulsive, qui n'étoit suivie d'aucune expectoration. Quand on l'amena dans l'infirmerie, elle étoit sans connoissance depuis une heure; mais elle avoit cependant l'air de souffrir beaucoup; & elle ne fut capable de parler que deux heures après son arrivée.

Ma première question fut de lui demander si elle s'étoit déja trouvée dans un état semblable à celui d'où elle sortoit, & elle me répondit que sa santé ne s'étoit trouvée dérangée que depuis le temps où elle avoit été arrêtée & renfermée dans le dépôt. Cette époque étoit antérieure de six mois à l'accident que cette femme venoit d'éprouver. Quant aux symptômes qui lui avoient fait connoître qu'elle étoit malade, elle ne s'en rappeloit pas d'autre qu'un malaise général survenu peu de jours après sa détention. Ce mal-aise avoit été suivi d'une difficulté de respirer qui avoit augmenté graduellement, & dont elle s'appercevoit sur-tout par la gêne

qu'elle éprouvoit en montant les escaliers. Enfin, dans les derniers temps, elle avoit ressenti à la région épigastrique une douleur qui étoit devenue si vive, qu'elle l'empêchoit souvent de manger.

Il y avoit à peine trente-six heures que cette femme m'avoit entretenu de ses souffrances, lorsqu'elle retomba dans un état pire que le premier. Je crus plusieurs fois qu'elle alloit perdre la vie, tant à cause de la violente oppression qu'elle éprouvoit, que des syncopes répétées dans lesquelles elle tomboit. Ce dernier paroxisme ne dura pas moins de six heures. La malade parloit avec peine, & sembloit attribuer la cause de cette difficulté de prononciation à un embarras qui étoit dans le gosier. Au défaut de la parole, ses gestes étoient expressifs : elle portoit la main à la gorge, & paroissoit vouloir enlever l'obstacle qui l'empêchoit de rendre des sons bien articulés. Le soir, la respiration fut beaucoup plus facile, & la malade s'énonçoit assez librement. Elle me dit avoir ressenti dans les deux accès une chaleur à la région hypogastrique, qui se portoit ensuite vers les côtés de la région lombaire ; qu'elle avoit éprouvé ensuite un serrement à la poitrine, suivi de pal-

pitations de cœur, après quoi elle avoit perdu connoiſſance. En finiſſant ces détails, la malade ajouta qu'elle ſe trouvoit alors fort à ſon aiſe, & qu'elle eſpéroit dormir d'un bon ſommeil.

Son eſpoir fut trompé : elle mourut dans cette nuit même, ſans agonie bien ſenſible, puiſque l'infirmière, qui couchoit à côté de cette malade, ne s'apperçut de ſa mort que le lendemain matin.

Je fis l'ouverture du corps de cette femme, pour chercher à découvrir la cauſe d'une mort ſi prompte.

Les viſcères du bas ventre paroiſſoient tous ſains au premier coup-d'œil ; mais en les examinant particulièrement, je trouvai le volume de la matrice plus conſidérable qu'à l'ordinaire, & la diſſection de cet organe me fit voir qu'il exiſtoit dans ſon intérieur une tumeur charnue de la groſſeur d'une orange, & qui étoit adhérente à la membrane interne de ce viſcère.

A l'ouverture de la poitrine, les poumons ne paroiſſoient pas altérés à leur ſurface ; mais en promenant le ſcalpel dans chacun d'eux pour connoître quelle étoit leur texture, mon inſtrument fut arrêté par un corps dur, ſitué à l'endroit

de la diviſion des bronches. Ce corps étoit une concrétion pierreuſe, groſſe comme une noix muſcade, qui étoit convexe d'un côté, & aplatie de l'autre.

Il y avoit de plus à la paroi interne de la croſſe de l'aorte, pluſieurs petites lames oſſeuſes, ſéparées par un intervalle peu conſidérable.

REMARQUE.

On trouve dans *Morgagni* des exemples répétés de concrétions pierreuſes, formées dans les poumons; mais ces concrétions étoient venues à la ſuite de phtiſie tuberculeuſe, ſcrophuleuſe, ou de répercuſſion d'un virus ſcabieux ou vérolique. (*Voy.* lett. 15, n°. 25; lett. 21, n°. 36; lett. 48, n°. 38.). On y voit auſſi l'hiſtoire d'un homme mort d'affection de poitrine, dans lequel on trouva les poumons remplis d'une matière tartareuſe, & les glandes bronchiales groſſes, dures, pierreuſes & comprimant l'œſophage. Mais les malades dont *Morgagni* rapporte l'hiſtoire, avoient été tous gravement oppreſſés long-temps avant leur mort (lett. 17, n°. 19). Il y a donc lieu de croire que la malade qui fut le ſujet de l'obſervation de M. *Marc*, portoit depuis long-temps le

germe de la maladie dont elle eſt morte, & que la mobilité de ſes nerfs a accéléré ſa fin, en rendant beaucoup plus dangereux les effets de la compreſſion opérée par la tumeur pierreuſe qui s'étoit engendrée à la partie ſupérieure de la poitrine.

IIe OBSERVATION.

Gangrène sèche.

Un inſenſé avoit infructueuſement travaillé à s'évader du lieu où il étoit renfermé. Dans les tentatives qu'il avoit faites pour briſer la porte de ſa loge, il s'étoit ſervi de ſes pieds long-temps & avec force. Accablé de fatigue, il ſe coucha ſur de la paille, en éprouvant, entre autres ſenſations, une forte chaleur aux deux pieds. Après dix heures de ſommeil, il ſe trouva réveillé par un ſentiment de froid général, mais qui étoit beaucoup plus fort aux pieds qu'ailleurs. Rien ne put réchauffer ces extrémités refroidies; mais malheureuſement le malade ne s'en plaignit pas, & reſta quatre jours ſans en parler à perſonne.

Quand il me fit voir ſes pieds, ils étoient de couleur plombée; le bas de la jambe étoit très-gonflé; il y avoit ſur

ſa ſurface pluſieurs eſcares, & les orteils étoient entièrement noirs. Je ſcarifiai juſqu'aux os les orteils; mais le malade n'éprouvoit aucune douleur : je fis encore des taillades ſur les pieds, après quoi j'enveloppai toutes ces parties avec des cataplaſmes que j'eus ſoin d'arroſer avec des lotions ſpiritueuſes. Le dégorgement de la jambe eut bientôt lieu. Comme la putréfaction s'étoit tout-à-fait emparée des orteils, je pris le parti de les emporter; il y eut peu de ſang répandu. Je recouvris le tout de charpie, que j'arroſois pluſieurs fois dans le jour avec un mélange d'eau & d'eau-de-vie camphrée, ſaturée de ſel ammoniac. Inſenſiblement les pieds furent moins enflés, & la ſuppuration détacha toutes les eſcares. Au bout de huit jours, la charpie qui recouvroit les orteils, ſe trouva détachée d'elle-même; les plaies avoient un bon caractère, & la guériſon auroit été prompte, ſi nous n'euſſions pas été contrariés par le froid, qui étoit alors exceſſif. Pendant tout le temps que dura cette température rigoureuſe, la nature reſta dans une eſpèce d'inertie. L'air étant devenu plus doux, pendant cinq ou ſix jours, le progrès vers la guériſon fut très-ſenſible. Mais la gelée reprit, &

tant qu'elle dura, nous restâmes stationnaires. Enfin, après deux mois d'un froid presque continuel, le temps se relâcha, & la nature fit & acheva en quatorze jours ce qu'elle n'avoit fait qu'ébaucher en deux mois & demi. Je crus pendant long-temps que cet homme ne pourroit s'aider de ses pieds pour marcher, tant il avoit peine à se soutenir ; mais au bout de deux mois, il couroit aussi vîte qu'aucun de ses camarades. Le seul souvenir qu'il ait de son accident, c'est que, dans les changemens de temps, il éprouve à l'extrémité des pieds des douleurs sympathiques, qui lui font dire que les orteils lui sont revenus.

REMARQUE.

C'est une observation malheureusement fort commune dans les pays froids, que la gangrène des extrémités, produite par l'action de l'atmosphère glacée ; & l'on y remarque constamment que les personnes les plus susceptibles de cet accident, sont celles qui, après un violent exercice, s'exposent à la rigueur de l'air, & y restent sans faire de mouvement. A la retraite de Prague, il y eut un grand nombre de soldats qui eu-

rent les pieds gelés, pour s'être endormis dans la neige, après avoir marché. Le mouvement extraordinaire que l'homme dont il eſt queſtion dans cette obſervation, opéra avec ſes pieds, & le ſommeil auquel il s'abandonna enſuite dans un lieu froid & humide, ont produit ſur ſes pieds le même effet, par le paſſage rapide d'une grande chaleur à un grand froid. On voit une obſervation ſemblable dans *Lamothe* (tom. ij, p. 302). L'homme dont parle *Lamothe*, avoit été frappé de gangrène aux pieds en ſortant de curer un puits très-froid, dans lequel il avoit eu les jambes plongées pendant tout le temps de ſon travail. En comparant l'obſervation précédente & celle de *Lamothe*, on voit avec bien de la ſatisfaction une preuve des progrès qu'a faits la chirurgie dans ce ſiècle. Du temps de *Lamothe*, l'amputation étoit pratiquée dans ces circonſtances, & preſque toujours ſans ſuccès. On ſait aujourd'hui que la meilleure manière de traiter ces ſortes de gangrène, eſt de laiſſer la nature agir, & ſéparer par un travail lent, mais sûr, la partie déſorganiſée de celle qui a conſervé ſa vie & ſa chaleur.

IIIe OBSERVATION.

Maladie cutanée semblable à une affection lépreuse, guérie par des moyens simples.

Dans les premiers jours de carême de l'année 1784, une femme de 34 ans, qui avoit eu plusieurs enfans, se trouva tout-à-coup percluse de tous ses membres. Cette espèce de paralysie l'avoit frappée en remontant d'une cave très-froide où elle étoit descendue dans un moment où elle étoit baignée de sueur. Après avoir passé deux jours sans pouvoir se remuer, cette femme commença à ressentir une forte démangeaison sur les parties voisines de l'anus; bientôt après un semblable prurit se fit sentir à toute la surface du corps, & il fut suivi de l'éruption d'une quantité considérable de boutons, qui, par l'habitude où étoit la malade de se gratter, ne tardèrent pas à s'ulcérer. L'apparition des boutons apporta une grande diminution dans la difficulté de mouvoir les mains & les pieds; & quand l'éruption fut complète, la malade recouvra la liberté du mouvement qu'elle avoit perdue depuis quelques jours. En peu de temps son corps fut couvert de croû-

tes plus ou moins épaiſſes ; & c'eſt dans ces circonſtances qu'elle fut arrêtée & conduite au dépôt de Saint-Denis.

Les remèdes que la malade y prit pendant trois mois, n'apportèrent pas une grande amélioration dans ſon état. Ayant été enſuite transférée dans le dépôt de Rouen, elle fut conduite à l'infirmerie, où j'appris d'elle l'hiſtoire de ſa maladie. Au premier aſpect, la vue de cette femme me rappela un malade que j'avois remarqué à Caen, quelques années auparavant, & qui, couvert de croûtes comme elle, étoit traité depuis dix-huit mois pour la lèpre.

Je commençai le traitement de cette femme par l'uſage des ſucs de plantes, édulcorés avec le ſyrop des cinq racines, auquel je joignis l'extrait de ciguë. Il y avoit déja plus de quatorze jours que la malade prenoit ces remèdes, ſans en tirer aucun avantage ; je ſupptimai les pillules d'extrait de ciguë ; on y ſubſtitua les bols faits avec l'antimoine cru pulvériſé, l'æthiops minéral, l'aloès pur, les fleurs de ſoufre, le ſavon blanc & le ſyrop des cinq racines. Ces nouvelles pilules ne tardèrent pas à produire un changement avantageux dans l'état de la malade : elle éprouva plus de tranquillité ; les croûtes

diminuèrent ; mais il lui ſurvint une forte démangeaiſon. Frappé de ce nouveau ſymptôme, je la queſtionnai, afin de ſavoir ſi elle n'avoit pas eu la gale. Quoiqu'elle m'aſſurât bien que non, je me décidai à la faire frotter avec la pommade mercurielle ſimple, unie au ſoufre lavé. A peine avoit-elle fait quatre frictions, que les croûtes commencèrent à ſe détacher, & après les avoir continuées pendant ſeize jours, elle ſe trouva complétement guérie. Pendant tout le cours de ce traitement, je purgeai pluſieurs fois la malade, & je ne manquai pas de diriger le régime & les autres moyens auxiliaires de manière à favoriſer les indications que je voulois remplir.

Quoique l'on ait vu pluſieurs fois des gales critiques ſurvenir au milieu des affections aiguës & chroniques, & être très-favorables aux malades, il y a tout lieu de croire que la femme qui a été le ſujet de cette obſervation, n'a pas été véridique dans l'hiſtoire de ſa maladie, & qu'elle a été auſſi peu ſincère lorſqu'elle a répondu à M. *Marc* qu'elle n'avoit jamais eu la gale. Cette maladie n'avoit aucun des ſymptômes caractériſtiques de la lèpre, tels que des tubercules d'un rouge pâle, environnées d'é-

cailles farineuses, la dépilation des cheveux & des sourcils, le nez écrasé, l'haleine puante, les yeux effrayans, la voix rauque & la respiration embarrassée. C'étoit, à l'aspect, une gale dartreuse & croûteuse, qui ne pouvoit être guérie que par un traitement méthodique, mais dans laquelle tous les médicamens internes, quoique parfaitement indiqués, auroient été insuffisans, si l'on n'y avoit pas joint des frictions propres à attaquer le virus qui étoit la cause de la maladie.

MALADIES VÉNÉRIENNES.

PREMIERE OBSERVATION.

Maladie vénérienne traitée sans méthode dans son principe.

Un jeune garçon affecté d'une gonorrhée virulente considérable, donna sa confiance à un charlatan, qui lui administra, dès les premiers instans, le mercure en frictions à fortes doses; à la troisième friction, les glandes parotides, maxillaires, & toutes celles de l'intérieur de la bouche se tuméfièrent considérablement. La salivation devint d'au-

tant plus orageuſe, que, malgré ces nouveaux ſymptômes, l'on faiſoit continuer au malade l'uſage du mercure. Mais en peu de jours, les ſouffrances du malade furent portées à un tel degré, qu'il ne voulut plus prendre aucun remède. La ſalivation ceſſa par degrés ; mais les glandes parotides & maxillaires reſtèrent dures & gonflées, & la gonorrhée perſévéroit toujours. Les choſes étoient encore dans cet état, huit mois après le premier accident, lorſque le malade fut remis entre mes mains. Je commençai par lui faire prendre des bains. Enſuite je lui fis faire uſage du petit lait légèrement nitré, & des bols compoſés avec la panacée mercurielle, le kermès minéral & l'æthiops martial. Le lait & les légumes étoient la ſeule nourriture dont il faiſoit uſage. Au bout de quinze jours, je lui adminiſtrai des frictions mercurielles, à la doſe d'un gros par jour, ſans ceſſer de lui faire prendre les bains, & ſans diſcontinuer les bols fondans que j'avois preſcrits. A la cinquième friction, le malade éprouva une légère ſalivation, qui dura ſix jours, ce que j'attribuai, en partie, au froid qu'il avoit ſupporté pendant un certain eſpace de temps qu'il avoit été expoſé à l'air. Je fis ceſſer toute

eſpèce de remède, tant que dura la ſalivation, & je me contentai des lavemens & d'un gargariſme.

Après quelques jours de repos, je recommençai l'uſage des bains, des pilules & des frictions, & le malade n'avoit pas encore employé quatorze gros de mercure, lorſque je m'apperçus que les glandes étoient non-ſeulement moins dures, mais que leur volume étoit ſenſiblement diminué. Le mouvement du cou, qui avoit été fort gêné juſqu'alors, & ceux de la déglutition, qui avoient été embarraſſés, ſe firent avec beaucoup plus de facilité. J'augmentai la doſe du ſpécifique, lorſque le malade fut parvenu à la dix-huitième friction, & je la portai à un gros & demi d'onguent mercuriel double par jour, ſans que le malade éprouvât de ſalivation.

Quelques jours après, j'examinai les gencives, & en les preſſant avec mon doigt, je m'apperçus que je les faiſois ſaigner. Le malade n'en parut pas ſurpris : il m'aſſura que long-temps avant ſa maladie, il avoit eu une diſpoſition au ſcorbut, & que depuis un voyage qu'il avoit fait ſur mer, ſes gencives ſaignoient, pour peu qu'il y touchât avec un peu de force. Dès ce moment, je crus qu'il étoit né-

ceſſaire

cessaire d'avoir recours aux sucs antiscorbutiques, tels que ceux de cresson, de fumeterre, de bourrache & de cerfeuil, édulcorés avec le syrop de violette; mais je ne discontinuai pas pour cela les remèdes antivénériens, dont j'ai donné plus haut le détail. L'engorgement des glandes céda à l'usage combiné de ces remèdes. Il y avoit encore un reste d'écoulement gonorrhoïque, mais dont la couleur & la consistance étoient très-louables. Je purgeai plusieurs fois le malade; mais le flux ne céda qu'à l'usage d'une tisanne faite avec les bois sudorifiques, & à une potion dans laquelle je faisois entrer quelques gouttes d'huile de succin rectifiée, & de la liqueur minérale anodyne d'*Hoffmann*. La quantité d'onguent mercuriel employée dans ce traitement a été portée à trois onces & demie.

IIe OBSERVATION.

Maladie vénérienne avec différentes complications.

Une fille d'environ trente ans étoit depuis plusieurs années très-gravement affectée de la maladie vénérienne. Les principaux symptômes étoient une go-

norrhée, des chancres aux grandes lèvres, des crêtes & des gerſures à l'anus, d'où ſortoit un pus très-fétide. Mais ce n'étoit pas là ce qui tourmentoit le plus cette malade. Elle éprouvoit dans le bas-ventre des douleurs qui ne lui permettoient pas de prendre de repos. Ces douleurs avoient principalement leur ſiège vers la foſſe iliaque droite, & la forçoient d'aller à la ſelle pluſieurs fois dans la journée. Je crus d'abord devoir combattre l'accident le plus preſſant, & je travaillai à calmer les douleurs du bas-ventre par les boiſſons les plus adouciſſantes, par l'uſage fréquent des lavemens émolliens & par un régime approprié à cette indication. Mais après avoir prodigué ces ſecours pendant pluſieurs jours, ſans que la malade en reſſentît le plus léger ſoulagement, je pris le parti de lui adminiſtrer des remèdes anti-vénériens, propres à corriger le vice des humeurs & à fondre le noyau qui paroiſſoit être dans le canal inteſtinal. J'employai pour cet effet les remèdes mercuriaux ſous différentes formes. La panacée, les frictions, des lavemens dans leſquels je faiſois diſſoudre quelques grains de ſublimé corroſif, furent tout-à-tour mis en uſage,

& parurent avoir tant d'efficacité sur les accidens qui s'étoient manifestés aux parties génitales, qu'ils furent tous dissipés. Une dartre considérable que la malade avoit au sein, & qu'elle m'avoit cachée lors de mes premières visites, fut également guérie par les mêmes moyens ; mais les douleurs de ventre persistoient toujours dans toute leur intensité.

La malade se trouva cependant si contente d'être débarrassée d'une partie de ses maux, qu'elle me pria de la renvoyer avec ses compagnes, où elle resta pendant trois mois, soumise au même régime & s'occupant des mêmes travaux que toutes les autres. Ce fut après ce temps qu'elle revint à l'infirmerie ; les douleurs de ventre étoient devenues infiniment plus aiguës, & les déjections qui étoient aussi plus fréquentes, étoient mêlées de pus. Cette nouvelle qualité des matières excrémentitielles annonçoit l'existence d'un ulcère & d'un foyer purulent dans la capacité du ventre, ce qui étoit confirmé par le marasme & la fièvre lente de la malade, ainsi que par les douleurs aiguës qu'elle éprouvoit toutes les fois qu'elle étoit obligée d'aller à la garde-robe. Dans l'impossibilité de

pouvoir trouver des moyens de guérison dans un état si fâcheux & si déseſpéré, je travaillai à diminuer les ſouffrances de la malade, & à ſoutenir ſes forces par l'uſage du lait & des farineux. Elle vécut encore deux mois.

Je fis l'ouverture de ſon cadavre pour connoître la nature du déſordre qui s'étoit opéré dans le bas-ventre. Tous les viſcères étoient en bon état, & le ſiége du mal étoit dans le cœcum. Je trouvai d'abord que cet inteſtin étoit très-adhérent dans la foſſe iliaque par un tiſſu cellulaire très-denſe. Ses membranes avoient acquis beaucoup d'épaiſſeur & la conſiſtance du cartilage. La ſurface interne étoit ulcérée dans une portion à peu près de la grandeur d'un écu de trois livres, & l'on voyoit de plus entre les rides formées par la membrane veloutée une infinité de glandes obſtruées, deſquelles découloit une ſanie d'une puanteur inſupportable.

L'ovaire du côté gauche étoit ſkirrheux & la moitié plus volumineux que celui du côté oppoſé. Celui-ci avoit pluſieurs hydatides qui lui donnoient de la reſſemblance avec une grappe de raiſin.

IIIe OBSERVATION.

Maladie vénérienne compliquée avec une affection de poitrine alarmante.

Une femme agée de vingt-six ans étoit attaquée de la maladie vénérienne la moins équivoque. Des chancres considérables rongeoient les grandes lèvres : il y avoit par la vulve un écoulement virulent très-fétide ; & l'anus étoit parsemé d'excroissances & de rhagades qui faisoient beaucoup souffrir la malade. A ces symptômes d'une vérole ancienne & confirmée, se joignoient plusieurs signes qui donnoient lieu de présumer que la poitrine étoit en fort mauvais état. En effet, cette malade étoit fort épuisée ; sa toux étoit sèche & fréquente ; elle avoit une extinction de voix qui empêchoit de l'entendre, & elle crachoit du sang.

Je commençai par m'occuper des accidens de la poitrine & je parvins à les dissiper en peu de temps par le moyen de la saignée, des boissons adoucissantes & béchiques, auxquelles je joignis le régime le plus sévère.

Ensuite, je fis laver les chancres

avec la ſolution mercurielle, & je fis injecter pluſieurs fois par jour la même liqueur à l'entrée du rectum.

Dès que la poitrine me parut calme, & en meilleur état, je fis prendre à la malade des pilules de panacée, en continuant toujours les mêmes lotions.

Quelque temps après, je fis commencer les frictions avec la pommade mercurielle double, à la doſe de deux gros de deux jours l'un. A la fin de la première ſemaine, je m'apperçus que la bouche commençoit un peu à s'échauffer, & je ſuſpendis pendant trois jours l'uſage de l'onguent mercuriel. Ce repos mit la malade en état de ſupporter enſuite les frictions à la même doſe ſans aucune interruption, juſqu'à la fin du traitement, que je terminai après avoir employé quatre onces d'onguent mercuriel. Dès les premières frictions les chancres avoient diſparu. Vers l'époque de la douzième, j'enlevai des crêtes que la malade avoit à l'anus & qui la gênoient beaucoup. Les rhagades, qui juſqu'alors n'avoient pas ceſſé d'être douloureuſes & de fournir un peu de ſuppuration, ſe cicatriſèrent très-promptement, & tous les ſymptômes de la maladie vénérienne étoient diſparus avant

la fin du traitement. Je ne parle point des purgatifs & de quelques autres moyens auxiliaires qui furent mis en uſage ; mais ce qu'il eſt eſſentiel de remarquer, c'eſt que la poitrine de la malade ne ſouffrit aucunement pendant le cours du traitement, & que ſa voix eſt devenue de jour en jour plus forte & plus ſonore.

IVe OBSERVATION

Faite au dépôt de mendicité de Soiſſons, par M. COLOMBIER, Chirurgien-Adjoint de l'Hôtel-Dieu de cette ville, & chirurgien du dépôt de mendicité.

Maladie vénérienne confirmée, compliquée pendant le traitement, d'affection de poitrine & d'anaſarque.

Une fille âgée de vingt-trois ans, & très-maigre, entra le 7 août 1783 dans le dépôt de mendicité de Soiſſons, & fut admiſe auſſitôt dans les infirmeries pour y être traitée d'une maladie vénérienne très-ancienne dont elle étoit affectée. Les ſymptômes de cette maladie étoient auſſi graves que multipliés. Il y avoit un écoulement virulent conſidérable ; les grandes lèvres étoient tu-

méfiées, phlogoſées & recouvertes d'ulcères chancreux. L'aine droite préſentoit une glande engorgée & dure de la groſſeur d'une noix, & l'on voyoit à l'aine gauche une cicatriſe difforme qui étoit la ſuite d'un bubon qui s'étoit ouvert ſpontanément en cet endroit un an auparavant. Cette malade avoit encore des accidens plus manifeſtes & plus hideux. C'étoit un ulcère à la partie ſupérieure du cartilage de l'aile gauche du nez, pénétrant dans l'intérieur, & un autre ulcère au palais avec carie, dont le diamètre avoit environ un demi-pouce. Le voiſinage de ces deux ulcères faiſoit que lorſque la malade vouloit boire ou manger, une partie de ce qui étoit dans ſa bouche ſortoit par l'ulcère du nez, à moins qu'elle ne bouchât avec ſon doigt le trou de cet ulcère. Tous les os du ſternum étoient exoſtoſés; la reſpiration étoit difficile & laborieuſe, & il y avoit des douleurs nocturnes très-vives.

L'ancienneté de la maladie & la nature des ſymptômes dont cette fille étoit affectée, me firent adopter les remèdes antivénériens les plus propres à produire un effet prompt & efficace. Voici quelle fut ma manière de pro-

céder dans le traitement de cette maladie.

Je tirai d'abord deux palettes de sang du bras, & le lendemain je nettoyai les premières voies par le moyen d'un purgatif. Dès le troisième jour je commençai les bains chauds que je renouvelai ensuite si fréquemment, qu'en dix-huit jours la malade en avoit pris vingt-cinq, & je commençai en même temps la solution du sublimé corrosif, que je continuai d'administrer d'une manière prudente & graduée. Dès le sixième jour du traitement, les chancres commencèrent à prendre une couleur plus vive & plus naturelle, & la malade ressentoit déjà un calme qu'elle n'avoit pas éprouvé depuis long-temps. Les bains sur-tout la soulagèrent si sensiblement qu'elle les prolongeoit jusqu'à trois ou quatre heures. Dans l'intervalle des bains, on faisoit des fomentations & des injections à l'entrée du vagin avec l'eau de guimauve qui tenoit en dissolution seize grains de sublimé corrosif par pinte, ou bien l'on appliquoit sur les parties malades des linges trempés dans cette liqueur.

Au bout de quinze jours je m'apperçus que la respiration devenoit plus

laborieuſe qu'elle n'étoit même lors de l'arrivée de la malade. Elle ſe plaignit en même temps d'une grande difficulté d'uriner, avec de vives douleurs dans le bas-ventre. Ayant examiné attentivement ſon état, je reconnus qu'elle avoit la poitrine plus large du côté droit que du côté oppoſé, & qu'elle ne pouvoit reſter couchée que difficilement ſur le côté gauche, ce qui me fit ſoupçonner une diſpoſition prochaine à l'hydrothorax.

Dès ce moment je ſupprimai les bains, & je donnai pour tout remède anti-vénérien les pillules de *Belloſte*. Néanmoins l'oppreſſion augmenta encore, les urines ne couloient qu'en très-petite quantité. Le ventre devint très-gros, les jambes & les bras s'œdématièrent. Le bras droit ſur-tout étoit très-gonflé, le viſage étoit bouffi & luiſant.

Quoique les bains me paruſſent avoir beaucoup contribué à ce relâchement général & aux accidens qui menaçoient la poitrine, je crus cependant que le déplacement du virus vérolique, ſon union avec les humeurs & ſon tranſport ſur le poumon, étoient une des cauſes de la cachexie de la malade; & en conſéquence, ſans diſcontinuer l'uſage

des pilules de *Belloste*, je lui fis administrer des frictions mercurielles.

Le succès des frictions fut aussi prompt que remarquable ; dès la septième, les ulcères chancreux étoient tout-à-fait cicatrisés ; l'œdématie étoit absolument dissipée, & la respiration parfaitement rétablie. En continuant cette marche, le traitement fut terminé en moins de deux mois, avec toutes les apparences d'une guérison radicale. Tous les chancres étoient disparus, sans laisser aucun doute, ni aucun vestige suspect. Il n'y avoit plus aucune trace de la gonorrhée, & les ulcères du palais & du nez étoient parfaitement consolidés, au point de ne laisser appercevoir qu'une cicatrice solide & très-unie. A cette époque la malade sortit du dépôt de Soissons pour être transférée dans celui de Valenciennes. Quoique je n'eusse aucun motif de suspecter sa guérison, je chargeai cette malade d'un mémoire pour les Officiers de santé du dépôt de Valenciennes, contenant la description de la maladie pour laquelle elle venoit d'être traitée, un état motivé des remèdes que je lui avois administrés, & de ceux que je me proposois de lui faire prendre, parmi lesquels les sudorifiques n'étoient pas oubliés.

RÉFLEXIONS sur les quatre Observations précédentes.

Depuis *Bérenger de Carpi*, qui le premier fit usage du mercure dans le traitement des maladies vénériennes, jusqu'à *Deidier*, médecin de Montpellier, qui enseigna l'art de tirer de ce médicament le plus grand avantage, on avoit pu à plusieurs égards improuver un remède dont l'administration indiscrète & peu mesurée avoit souvent l'inconvénient de produire des accidens fâcheux & quelquefois même celui de ne pas guérir la maladie. Mais l'expérience ayant appris que les préparations mercurielles employées d'une manière graduée guérissoient les maladies vénériennes les plus invétérées, non-seulement sans produire aucun accident, mais même sans exciter la plus légère salivation, on a lieu d'être étonné de l'empressement & de l'inquiétude avec laquelle on a travaillé à chercher une nouvelle méthode de traiter cette maladie.

Il étoit naturel de voir une certaine classe d'hommes cupides se liguer contre une méthode de traitement qui étoit faite pour anéantir leurs arcanes; mais ce

que l'on n'avoit pas lieu d'attendre, on a vu des médecins & des chirurgiens fermer les yeux à la vérité pour faire aux préparations mercurielles les reproches les plus injustes, & pour vanter avec enthousiasme des remèdes très-peu efficaces, & qui souvent même n'avoient d'autre mérite que la valeur idéale qu'ils leur accordèrent. Depuis quarante ans il est un grand nombre de substances végétales & minérales qu'on a préconisées comme des spécifiques certains de la maladie vénérienne; on a tour-à-tour adopté les différentes préparations mercurielles, qui ont eu chacune une réputation brillante, mais une vogue passagère. Cependant, malgré ces erreurs, le mercure a été le médicament le plus généralement employé; & de toutes les préparations de ce minéral, la plus usitée a été l'onguent mercuriel. Les savans Traités d'*Astruc* & de *Vanswiéten*, les excellens Ouvrages des modernes, tels que ceux de MM. *Dehorne*, *Fabre*, *Vigaroux*, auroient dû dissiper toutes les ténébres. Mais deux causes ont entretenu & entretiendront peut-être long-temps encore les erreurs sur cet objet; la première est l'avidité du charlatanisme, qui trouve une trop

riche proie dans la maladie vénérienne pour s'en désemparer ; la deuxième eſt l'amour du mieux, ou ce deſir inquiet de la perfection, qui empêche les hommes de jouir du bien qu'ils poſſèdent, & qui leur fait méconnoître des vérités utiles pour courir après des merveilles illuſoires. Il n'eſt donc pas de maladie ſur laquelle il ſoit plus néceſſaire de recueillir des obſervations ſimples en apparence, mais précieuſes, en ce qu'elles ſont faites pour ramener aux véritables principes qui doivent diriger dans ſon traitement.

Dans la première des obſervations ſur la maladie vénérienne, M. *Marc* s'eſt conduit avec bien du diſcernement, en commençant à faire prendre à ſa malade des bains & des pilules mercurielles.

En effet, dans ces cas d'engorgement skirrheux des glandes, il convient, avant d'employer les frictions mercurielles, de ſtimuler la fibre & d'exciter une ſorte de travail dans les parties malades. Les bains, en diminuant la ſécchereſſe de la peau, ont fait ceſſer l'érétiſme, & ont diſpoſé le corps à abſorber le mercure qui a été adminiſtré enſuite ſous la forme de friction. C'eſt à cette prépa-

ration favorable qu'il faut attribuer l'efficacité avec laquelle le mercure a agi, & la raiſon pour laquelle la ſalivation n'eſt point ſurvenue, quoique les frictions aient été très-rapprochées. Quant à l'état où étoient les gencives à la fin du traitement, il n'eſt pas beſoin de recourir à une maladie antérieure pour l'expliquer. L'effet du mercure eſt de produire du relâchement dans les ſolides, & ce relâchement commence d'abord à paroître à la bouche. On ne ſait pas juſqu'à quel point ce relâchement a rapport avec le ſcorbut; mais l'expérience a prouvé que les anti-ſcorbutiques étoient très-propres à le combattre. Les ſucs d'herbe & les acidules ſont les remèdes qui conviennent chez les ſujets ſecs & irritables, tandis que les ſudorifiques ſont ceux à qui il faut avoir recours chez ceux qui ſont mous & empâtés. Dans le premier cas le gargariſme acidule preſcrit par M. *Marc*, eſt fort recommandable; dans le ſecond, il vaut mieux employer pour fortifier les gencives l'eau-de-vie de Gaïac. Mais dans toutes les circonſtances, il eſt une précaution bien eſſentielle dans le traitement des maladies vénériennes pour prévenir la ſalivation; c'eſt d'avoir

ſoin que les malades reſpirent toujours un air frais & pur. L'expérience a prouvé que ceux qui ne jouiſſent pas de cet avantage peuvent à peine ſupporter une petite quantité de mercure ſans que leur bouche s'échauffe, tandis que les autres en prennent une forte doſe, en conſervant toujours leur bouche dans ſon état naturel. Ainſi, quoique nous penſions avec M. *Marc*, que l'air a pu être nuiſible à ſon malade, il y a lieu de croire que ce jeune homme n'a été diſpoſé à ſaliver auſſi promptement que pour avoir été tenu trop chaudement. En effet, il eſt certain qu'on verroit renaître les accidens qui accompagnoient il y a quarante ans le traitement de la maladie vénerienne, ſi l'on vouloit renfermer les malades dans des chambres inacceſſibles à l'air & échauffées comme des étuves.

La femme de la ſeconde obſervation, qui avoit dans le cœcum un ulcère incurable, étoit, à ce qu'il paroît, malade depuis fort long-temps. Il eſt difficile de croire que l'origine de ce déſordre dépendît du vice vénérien, ſoit parce que la malade éprouvoit des douleurs de ventre très-vives depuis fort long-temps, ſoit parce que le virus vénérien ſe porte

dans le corps graiſſeux, ſe filtre vers les glandes, ou ſe dépoſe ſur les os. D'ailleurs, les ſymptômes extérieurs dont la malade étoit affectée, prouvoient évidemment qu'on n'avoit point travaillé à pouſſer le mal du dehors au dedans par le moyen des répercuſſifs. Les frictions n'ont pu guérir le foyer ulcéré & purulent; mais elles ont allégé les ſouffrances de la malade en faiſant diſparoître les accidens vénériens dont elle étoit affectée. Il n'eſt pas auſſi évident que le ſublimé corroſif fût indiqué.

La troiſième obſervation préſente un réſultat infiniment plus avantageux, & il en eſt peu qui puiſſent mieux démontrer avec quelle efficacité & avec quelle douceur opèrent les frictions mercurielles, lorſqu'elles ſont adminiſtrées avec les modifications convenables. La poitrine de cette malade paroiſſoit en fort mauvais état à ſon arrivée; mais à peine a-t-elle été ſoumiſe pendant quelques jours aux remède anti-phlogiſtiques & béchiques, qu'elle ſubit, ſans aucun inconvénient, un grand nombre de frictions mercurielles. Les ſymptômes vénériens & les accidens de poitrine diminuent & diſparoiſſent inſenſiblement, & en peu de temps la guériſon de ces deux maladies

eſt confirmée. Il eſt beaucoup queſtion dans cette obſervation de lotions anti-vénériennes ſur les parties ulcérées. Ces lotions, qui ſont ſouvent répercuſſives, auroient pu avoir du danger, ſi l'on n'eût pas fait en même temps des frictions fortes & rapprochées : cette pratique eſt généralement rejetée aujourd'hui, & l'on ſe contente de baigner les parties ulcérées avec des décoctions émollientes, ou de les enduire de cérat mercuriel, comme il a été dit dans le tableau de l'hoſpice de Vaugirard. (*a*)

Dans la quatrième obſervation, faite par M. *Colombier*, chirurgien adjoint de l'hôpital de Châlons, on voit un exemple des cas dans leſquels il faut avoir recours au traitement mixte. Cette obſervation pourroit nous donner occaſion de parler de la manière d'employer le ſublimé, des avantages & des inconvéniens des bains dans le traitement des maladies ſiphilitiques, du déplacement ou de la métaſtaſe du virus vénérien, enfin de l'efficacité des ſudorifiques unis aux purgatifs, pour terminer la cure

---

(*a*) *Voyez* le Nº 5 de l'année 1785, où il eſt queſtion des femmes de Vaugirard.

des affections de ce genre les plus compliquées ; ces réflexions trouveront leur place par la suite.

OBSERVATIONS

On certains pars of the animal œconomy, c'est-à-dire ; *Observations sur certaines parties de l'économie animale, par* JEAN HUNTER. *Londres, in-4°. de 125 pages, avec 18 planches.*

Ce Recueil contient dix-sept articles, dont voici les titres :

Description de la position du testicule dans le fœtus & sa descente dans le scrotum.

Observations sur les glandes situées entre le rectum & la vessie, appelées vésicules séminales.

Description de l'espèce de génisse nommée en anglois FREE MARTIN.

Description d'un faisan extraordinaire.

Description de l'organe de l'ouïe dans les poissons.

Description de certains réceptacles de l'air

dans les oiſeaux, qui ont communication avec le poumon & avec la trompe d'Euſtachi.

Expériences & obſervations ſur la faculté que quelques animaux ont de produire de la chaleur.

Moyens propoſés pour rappeler à la vie les perſonnes ſubmergées en apparence.

Structure du placenta.

Obſervations ſur le placenta du ſinge.

Obſervation ſur le GILLAROO-TROUT, *(eſpèce de Truite) appelée communément en Irlande* GIZZARD-TROUT *(Géſier-truite.)*

Quelques obſervations ſur la digeſtion.

Sur une ſécrétion qui ſe fait dans le jabot des pigeons élevant leurs petits, & qui eſt propre à la nourriture des pigeonneaux.

Sur la couleur du PIGMENTUM *de l'œil dans différens animaux.*

Uſage des muſcles obliques.

Deſcription des nerfs qui ſuppléent à l'organe de l'odorat.

Deſcription de quelques rameaux de la cinquième paire de nerfs.

Cet excellent Ouvrage n'a paru à Londres que vers le milieu de novembre 1786. Il eſt dédié au célèbre *Sir Joſeph Banks*, Baronnet, Préſident de la Société Royale, &c. M. *le Roux des Tillets* s'occupe maintenant de traduire en françois les obſervations de M. *Hunter*, dont nous ferons l'extrait lorſque notre littérature médicale ſera augmentée de cette traduction. Mais ayant deſiré de donner au public une idée de cet ouvrage, nous avons prié M. *des Tillets* d'inſérer dans notre Journal le morceau ſuivant, qui contient des obſervations neuves & propres à faire connoître une fonction ſur l'explication de laquelle il paroît probable que les phyſiologiſtes ont été juſqu'à préſent dans l'erreur.

OBSERVATIONS ſur les glandes ſituées entre le rectum & la veſſie, appelées VÉSICULES SEMINALES. (a)

Les véſicules qui ſont ſituées entre la veſſie & le rectum dans le mâle de quel-

---

(a) *Note du Traducteur.*

Dans l'eſſai que nous préſentons, nous ne nous ſommes propoſé que de rendre fidèlement

ques animaux, & auxquelles on donne communément le nom de *véſicules ſéminales*, ont été conſidérées comme des réſervoirs de la ſemence ſéparée par les teſticules, de même que l'on a ſuppoſé que la véſicule du fiel ſervoit de réſervoir à la bile. Les phyſiologiſtes ont été déterminés à adopter cette opinion, parce qu'ils ont obſervé que dans l'homme les

---

le ſens de l'ouvrage que nous voulions traduire. Après nous être pénétrés des penſées de M. *Hunter*, nous aurions pu, nous aurions peut-être dû, au jugement de nos lecteurs, mettre dans notre diction toute la préciſion & tout le goût dont la langue françoiſe eſt ſuſceptible; mais ſans croire que le mérite d'un traducteur conſiſte à ſe traîner ſervilement ſur les pas de ſon auteur, nous avons penſé que lorſqu'en écrivant, un homme obéit à ſon génie plus qu'il ne ſe livre à ſon imagination, lorſqu'il a traité un ſujet grave, dans lequel l'obſervation ſert de baſe aux raiſonnemens, & lorſqu'il a lui-même négligé l'élégance du ſtyle, comme un vain ornement; nous avons penſé, dis-je, que celui qui eſſaie de faire paſſer dans une langue étrangère les vues neuves que préſente un pareil travail, devoit pouſſer l'exactitude juſqu'au ſcrupule, & nous avons tâché de rendre dans notre traduction, ce qu'il nous a ſemblé voir dans l'original, c'eſt-à dire, l'auteur exprimant ſes idées telles que la nature les donne à l'homme de génie.

conduits de ces véſicules communiquent avec les vaiſſeaux déférens avant de s'ouvrir dans l'urètre. On imagina que cette communication permettoit à la ſemence, lorſqu'elle n'étoit pas inceſſamment employée, de paſſer par une eſpèce de regorgement des vaiſſeaux déférens dans ces véſicules. Mais des obſervations plus exactes ſur leur ſtructure & ſur l'humeur qu'elles contiennent dans l'homme, & des recherches faites dans les autres animaux ſur les parties ſemblables, que l'on ſuppoſe remplir le même but, joint à cela qu'on ne trouve point ces véſicules généralement dans toutes les claſſes d'animaux, me portèrent à conclure que cette opinion étoit erronée. Pour répandre ſur ce ſujet autant de lumière qu'il étoit poſſible, je fis nombre d'expériences, & je profitai de chaque occaſion qui s'offrit d'examiner tout ce qui pourroit en quelque manière éclaircir ce point. D'après ce que j'ai été en état de recueillir, on verra, je penſe, que l'uſage de ces véſicules n'eſt point de ſervir de réſervoirs à la ſemence.

Pour procéder régulièrement, en détaillant mes recherches, je commencerai par comparer l'humeur contenue

dans ces véſicules avec la ſemence telle qu'elle eſt lancée de la verge d'un homme vivant. Par cette comparaiſon il eſt viſible que les deux ſécrétions diffèrent beaucoup dans leurs propriétés ſenſibles de couleur & d'odeur ; & quoique la ſemence qui conſtitue la première partie de l'émiſſion ſoit manifeſtement différente de celle qui ſort la dernière, cependant chacune des parties de cette émiſſion eſt encore différente du mucus trouvé dans les véſicules.

La ſemence qui, dans un homme vivant, ſort la première, eſt d'une couleur d'un blanc bleuâtre, d'une conſiſtance approchant de celle de la crême, & ſemblable à ce qu'on trouve après la mort dans les vaiſſeaux déférens, tandis que celle qui ſuit eſt un peu ſemblable au mucus ordinaire du nez, mais moins viſqueuſe. La ſemence, ſur-tout celle qui eſt ſortie la première, devient plus fluide par ſon expoſition à l'air, ce qui eſt le contraire de ce qui arrive au produit des ſécrétions en général. L'odeur de la ſemence eſt fade & déſagréable, elle reſſemble exactement à celle de la farine de châtaigne d'Eſpagne. Son goût eſt d'abord inſipide, cependant quelques momens après on y diſtingue un peu de piquant

piquant qui ſtimule & excite un ſentiment d'ardeur dans la bouche. L'humeur que contiennent les véſicules dans un cadavre, eſt d'une couleur brunâtre, & ſouvent varie quant à ſa conſiſtance dans différentes parties de la véſicule, comme ſi elle n'étoit pas bien mêlée. Elle ne reſſemble pas à la ſemence par ſon odeur, & elle ne devient point plus fluide étant expoſée à l'air.

Cependant on peut objecter qu'on trouve ordinairement l'humeur des véſicules dans un état putride & qu'elle a, par cette raiſon, ſouffert un changement dans ſes propriétés ſenſibles. Mais cette objection eſt promptement détruite, ſi l'on compare ce fluide avec celui que l'on trouve dans les vaiſſeaux déférens, venant des teſticules du même cadavre, entre leſquels il ne paroît y avoir aucune reſſemblance. Pour être encore plus certain de la nature de l'humeur de ces véſicules, qu'il n'étoit poſſible de l'être en examinant des ſujets morts depuis quelque temps, je ſaiſis l'occaſion d'ouvrir, immédiatement après ſa mort, un homme qui avoit été tué par un coup de canon. Le fluide contenu dans les véſicules étoit d'une couleur plus tranſparente qu'il ne l'eſt

ordinairement dans des hommes morts depuis un temps confidérable ; mais il n'étoit en aucune manière femblable à la femence, foit pour la couleur, foit pour l'odeur. Dans un autre homme qui s'étoit tué fur le champ en tombant d'un lieu élevé, & dont j'examinai le corps peu de temps après l'accident, je trouvai l'humeur des véficules d'une couleur de petit-lait un peu clair, n'ayant rien de l'odeur de la femence, & dans un état affez fluide pour couler auffitôt que j'eus incifé les véficules.

J'ai auffi examiné avec attention un mucus que quelques hommes rendent en faifant effort pour aller à la garde-robe, ou pour exprimer les dernières gouttes de l'urine, action qui exige une forte contraction des parties. On donne généralement le nom de foibleffe féminale à cet écoulement, & je crois que l'on fuppofe communément que c'eft de la femence. Mais dans tous les cas de cette efpèce où j'ai été confulté, ce mucus reffembloit prefque à l'humeur des véficules dans le cadavre, quoiqu'il fût peut-être un peu moins foncé en couleur. Je fis de vains efforts pour perfuader à un homme qui avoit cette incommodité, que fon écoulement n'é-

toit point séminal, jusqu'à ce qu'après avoir examiné sa propre semence & l'avoir comparée avec ce mucus, il fut convaincu de la différence. Cette personne avoit la faculté de rendre de la semence en même quantité que de coutume, immédiatement après la sortie du mucus, ce qui est une autre preuve que ce fluide n'est pas de la semence. (*a*)

Il se trouve rarement dans ce pays des eunuques que nous puissions examiner. Néanmoins nous avons quelquefois occasion d'ouvrir les corps de ceux qui, soit par maladie, soit par accident, ont perdu un testicule, ou tous les deux, & j'ai examiné après leur mort plusieurs sujets de cette espèce. Les personnes qui n'ont perdu qu'un testicule conviennent mieux à notre dessein que celles qui ont été privées des deux, parce qu'il est à présumer que de tels hommes ont eu depuis habitation avec des femmes, & par conséquent ont fait des émissions qui doivent avoir vidé les

---

(*a*) On supposoit avec raison que cet écoulement venoit des vésicules ; d'un autre côté, on imaginoit que ces vésicules contenoient la semence : en admettant ce raisonnement comme fondé, l'écoulement devoit être séminal.

véſicules du côté qui a ſubi la caſtration, ſi elles contenoient de la ſemence; & ne pouvant être remplies de nouveau, on doit les trouver vides après la mort. D'ailleurs un pareil état nous fournit l'occaſion de faire des obſervations comparatives entre les véſicules du côté parfait, & celles du côté qui ne l'eſt pas. Dans les eunuques, il ne peut y avoir de ces émiſſions, parce que la perte des teſticules cauſe celle du ſtimulus naturel & principal. C'eſt pourquoi, ſi dans les eunuques on trouve après la mort les véſicules pleines, on peut ſuppoſer que c'eſt la ſemence qu'elles ont reçue des teſticules avant la caſtration, & qui depuis y eſt toujours reſtée. Mais comme la caſtration eſt ordinairement pratiquée ſur des enfans, ſi les véſicules ſont pleines, cette circonſtance doit plutôt être regardée comme une preuve que ces organes ſéparent leur propre mucus. Cependant il eſt probable que les véſicules ne ſeront jamais ni ſi grandes, ni ſi pleines dans les eunuques que dans un homme parfait; car mon opinion eſt qu'elles ſont dépendantes de la génération, & que ſi le ſujet eſt privé du pouvoir de la génération, les véſicules n'acquerront pas le même développe-

ment. Mais lorſqu'il n'y a qu'un teſticule d'enlevé, cette perte ne nuit en aucune manière à la génération ; c'eſt pourquoi elle ne produit aucun changement dans la véſicule du côté où le teſticule eſt emporté, parce que la ſécrétion de l'humeur que contient la véſicule, ne dépend point de l'action du teſticule, mais de la conſtitution du ſujet, & de la puiſſance où il eſt de procéder à l'acte de la génération.

Un homme qui, dans l'hôpital de Saint-George, étoit confié à mes ſoins pour une maladie vénérienne, mourut à cet hôpital. On s'apperçut qu'il avoit perdu le teſticule droit. Il parut, par la cicatrice que l'on pouvoit à peine découvrir, que ce teſticule avoit été enlevé très-longtemps avant la mort, & la maladie pour laquelle cet homme avoit été reçu dans l'hôpital, eſt une preuve convaincante qu'il avoit eu commerce avec des femmes depuis cette époque.

Je fis l'ouverture du cadavre, en préſence de M. *Hodges*, chirurgien de la maiſon, & de pluſieurs élèves de l'hôpital. En diſſéquant & en examinant les parties contenues dans le baſſin, avec la verge & le ſcrotum, je trouvai le vaiſſeau déférent du côté droit plus pe-

tit que l'autre & plus ferme dans ſa texture, principalement à ſon extrémité, proche l'anneau abdominal, près de l'endroit qui dans l'opération avoit été coupé en travers. La membrane cellulaire qui enveloppe le conduit de ce côté, n'étoit pas auſſi lâche que celle du côté gauche, & les vaiſſeaux qui ſe ramifient ſur la véſicule droite, n'étoient pas autant remplis de ſang; mais en ouvrant les véſicules, elles ſe trouverent toutes les deux remplies d'une eſpèce de mucus, ſemblable à celui que l'on rencontre dans les autres cadavres, & la véſicule du côté droit étoit même plus grande que celle du côté gauche. Quelque puiſſe être, donc, le véritable uſage de ces véſicules, cette diſſection nous fournit une preuve que dans le corps humain elles ne contiennent pas la ſemence.

Un homme qui avoit un bubonocèle, d'un volume conſidérable, mourut à l'hôpital Saint-George. Du côté de la hernie, le teſticule avoit preſque perdu ſa texture naturelle, par la preſſion du ſac herniaire. En examinant ce teſticule avec attention, nous ne trouvâmes point d'apparence de vaiſſeau déférent, avant d'être parvenus près de la veſſie, où ce

vaiſſeau étoit preſque auſſi large que de coutume. La véſicule de ce côté étoit auſſi pleine que l'autre, & contenoit la même eſpèce de mucus.

J'extirpai à un François le teſticule gauche, qui étoit malade. Cet homme étoit marié, & il mourut environ au bout d'un an de cette opération, après avoir extrêmement ſouffert pendant pluſieurs mois avant ſa mort. A l'ouverture du corps, je trouvai les deux véſicules preſque pleines, plus ſpécialement celle du côté gauche, ce qui, je ſuppoſe, peut être accidentel. Mais en examinant le vaiſſeau déférent du même côté à l'endroit où il eſt placé le long de la véſicule, & où il a la même ſtructure que les véſicules, je le trouvai plein de la même eſpèce de mucus, ce qui, je crois, arrive toujours, ſoit que le teſticule ait été enlevé, ſoit qu'il ne l'ait pas été.

Un jeune cocher, qui avoit le teſticule gauche malade, vint à l'hôpital de Saint-George, où M. *Walker* lui enleva ce teſticule en août 1785. Ce cocher revint à l'hôpital en février 1786, à cauſe de douleurs extraordinaires qu'il reſſentoit par tout le corps, ce qui lui fit demander à être mis dans un bain chaud. Mais en allant de la ſalle, au

bain, il tomba à terre, & mourut presque dans le moment même. On ouvrit son corps pour découvrir la cause de sa mort. L'examen que l'on fit des vésicules, offrit celle du côté gauche aussi pleine que celle du côté droit, & la liqueur contenue dans toutes les deux étoit exactement semblable.

En 1755, comme je disséquois un sujet mâle, dans l'intention de voir obliquement les parties contenues dans le bassin, je trouvai sur le côté gauche un sac contigu au péritoine, précisément sur le côté du bassin où les vaisseaux iliaques internes se divisent au-dessus de l'angle de réflexion du péritoine à l'union de la vessie & du rectum. On voyoit le vaisseau déférent gauche s'avancer jusqu'à ce sac, &, ce qui est très-singulier, celui du côté droit, ou côté opposé, croisoit la vessie près de son union avec le rectum, pour se joindre au premier. Je mis à découvert le vaisseau déférent gauche jusqu'au testicule; mais en suivant le droit, à travers l'anneau du muscle oblique externe, j'apperçus qu'environ à un pouce de son passage hors de l'abdomen, il se terminoit tout-à-coup en un point obtus qui étoit impénétrable. En examinant le cordon sper-

matique depuis ce point jusqu'au testicule, je ne pus trouver aucun vaisseau déférent, mais en commençant au testicule même, & en suivant l'épididyme depuis son origine jusqu'à la moitié environ de l'endroit où il est posé sur le testicule ; je remarquai que l'épididyme marchoit d'abord en ligne droite, & que bientôt après il paroissoit se terminer en un point. Dans cet endroit le canal étoit assez large pour permettre de le remplir avec du mercure, qui toutefois ne pénétra pas loin, de sorte qu'une portion de l'épididyme n'existoit pas, non plus que le vaisseau déférent, presque dans toute la longueur du cordon spermatique droit ; du côté gauche le vaisseau déférent commençoit où ordinairement se termine l'épididyme, & là l'extrémité de ce dernier organe manquoit de presque la longueur d'un pouce. Ensuite je disséquai le sac dont j'ai parlé ci-dessus, que je reconnus pour être les deux vésicules ; car en soufflant de l'air par un vaisseau déférent, je ne pouvois enfler que la moitié de ce sac, & j'enflois l'autre moitié en soufflant par l'autre vaisseau. Ces vésicules contenoient le mucus qu'on y trouve ordinairement ; mais en faisant même l'exa-

men le plus ſcrupuleux, je ne pus découvrir de conduit allant de ces véſicules à la glande proſtate, ni aucun débris d'un pareil conduit.

Il étoit évident que dans ce ſujet il n'y avoit point de communication entre le vaiſſeau déférent & l'épididyme, ni entre les véſicules & l'urètre. Le *caput gallinaginis* avoit l'apparence ordinaire, mais on n'en voyoit point les orifices. Les teſticules étoient très-ſains & les conduits qui alloient de ces parties à l'épididyme étoient très-apparens & pleins de ſemence (*a*).

(*a*) Comme la ſemence, à cauſe de cette conformation vicieuſe, ne pouvoit pas être tranſportée dans l'urètre par la voie ordinaire, je conçus qu'il étoit poſſible qu'il y eût quelque autre conſtruction contre nature pour ſuppléer à ce qui manquoit dans le vaiſſeau déférent; c'eſt pourquoi je recherchai très-ſoigneuſement s'il n'y avoit point de vaiſſeau déférent ſurnuméraire. Ce qui m'engagea plus particulièrement à cette recherche, c'eſt que ſouvent j'ai rencontré des parties qui reſſemblent à ces vaiſſeaux dans des endroits où elles ne peuvent remplir aucune eſpèce de fonction. Par vaiſſeau déférent ſurnuméraire, j'entends un conduit grêle qui quelquefois vient de l'épididyme, paſſe ſur le cordon ſpermatique le long du vaiſſeau déférent, & ordinairement ſe termine par une extrémité

De ces recherches il résulte une preuve de présomption que la semence peut être absorbée dans le corps du testicule

---

imperforée, proche de laquelle ce tube est quelquefois un peu élargi. Je n'ai jamais trouvé qu'il allât jusqu'à l'urètre, mais dans quelques sujets je l'ai vu accompagner le vaisseau déférent aussi loin que le bord du bassin. Il n'y a point de preuve incontestable que cela soit un vaisseau déférent surnuméraire, mais nous trouvons en général que les conduits des glandes sont très-sujets à des singularités, & qu'il y a fréquemment des conduits surnuméraires. On rencontre souvent à un seul rein deux uretères qui sont quelquefois distincts du commencement à la fin, & d'autres fois partant tous les deux d'un seul bassinet. Or les conduits dont je parle, venant de l'épididyme, je suis porté à croire, à cause de l'analogie, qu'ils sont d'une nature semblablable aux uretères doubles. Ils ressemblent au vaisseau déférent, parce qu'ils sont une continuation de quelques-uns des tubes de l'épididyme; ils sont roulés à l'endroit d'où ils en partent; ensuite ils forment un canal droit, cheminant quelque temps avec le vaisseau déférent lui-même, après quoi ils sont ordinairement oblitérés.

L'idée que ces vaisseaux surnuméraires servent à reporter dans la circulation la semence superflue, est certainement erronée, parce qu'on les trouve très-rarement, & qu'ils sont encore plus rarement prolongés au-delà de la marge du bassin.

& dans l'épididyme, & que les vésicules font la secrétion d'un mucus qu'elles sont en état d'absorber, lorsqu'on ne peut en faire usage. Nous pouvons également conclure de ce qui a été dit, que la semence n'est pas retenue dans des réservoirs après qu'elle est séparée, & n'y est pas gardée jusqu'à ce qu'elle soit employée, mais que la sécrétion s'en fait dans le moment, en vertu de certaines affections de la pensée qui stimulent les testicules à cette action : car nous voyons que si l'imagination porte à des idées lascives, & qu'ensuite on empêche le *paroxysme* d'avoir lieu, les testicules deviennent douloureux & gonflés par la quantité de semence qui est séparée, & par l'action des vaisseaux qui est augmentée. Nous voyons que cette douleur & ce gonflement sont dissipés aussitôt après que le *paroxysme* est produit, & que la semence est évacuée ; mais sans cela, l'action des vaisseaux est encore entretenue, & la douleur dans les testicules continue en général jusqu'à ce que le *paroxysme* ait eu lieu, & que l'évacuation de la semence se soit faite, ce qui rend l'acte complet ; sans quoi, l'action des vaisseaux, qui font la secrétion ne peut cesser, ni les parties ne

peuvent revenir dans leur état naturel. Pendant que ces choſes ſe paſſent, on n'éprouve aucune eſpèce de ſenſation dans le ſiège des véſicules ſéminales. La douleur cauſée dans les teſticules, parce qu'ils ſont remplis de ſemence, & que l'action eſt incomplète, eſt quelquefois ſi conſidérable, qu'il eſt néceſſaire de procurer une évacuation de la ſemence pour ſoulager le malade.

A l'appui de cette opinion, on peut obſerver que ces véſicules ſont auſſi remplies de mucus dans les corps très-émaciés, lorſque la perſonne eſt morte d'une maladie de langueur, que dans des corps fort robuſtes, lorſque la mort a été violente, ou qu'elle a été la ſuite d'une maladie aiguë : d'ailleurs, elles ſont preſque auſſi pleines dans un vieillard que dans un jeune homme ; ce qui, très-probablement, ne ſeroit pas, ſi elles contenoient la ſemence. Ces faits, qu'a fourni l'examen du ſujet humain, ſont, je penſe, ſuffiſans pour établir l'opinion que j'ai préſentée ; mais pour la ſatisfaction des autres, je rendrai compte de faits & d'obſervations, tels que la diſſection d'autres animaux me les a offerts, me bornant à ce qui tend à éclaircir le point en queſtion.

Entre les animaux que j'ai disséqués, je n'ai point trouvé deux genres dans lesquels les vésicules fussent semblables, ni pour la forme, ni pour l'humeur qu'elles contiennent; & ces vésicules diffèrent plus en grandeur, relativement à la grosseur de l'animal, qu'aucune des autres parties dont les usages sont les mêmes dans divers animaux, tandis qu'on peut dire que la semence est semblable dans plusieurs de ceux que j'ai examinés.

L'analogie qui existe entre ces vésicules & la vésicule du fiel dans le corps humain, ne se remarque pas de la même manière, relativement aux autres animaux. Dans le Cheval, ces vésicules sont deux sacs ressemblans à de petites vessies urinaires; elles sont presque lâches & pendantes, avec une tunique partielle qu'elles reçoivent du péritoine, & sous laquelle il y a deux couches de fibres musculaires; vers leur fond ces vésicules paroissent glanduleuses, & leurs tuniques y sont plus épaisses qu'à aucune autre partie. Leurs ouvertures dans l'urètre sont très-larges; mais, quoiqu'elles s'ouvrent près des vaisseaux déférens, elles n'ont point de communication avec eux. La cloison entre les conduits de ces différens organes, n'est pas tout-à-fait prolongée jus-

qu'à l'urètre, de ſorte qu'à parler ſtrictement, on ne peut pas dire qu'ils pénètrent ſéparément ce paſſage ; mais le conduit commun n'a pas aſſez de longueur pour pouvoir permettre un regorgement des vaiſſeaux déférens dans ces véſicules. Ces organes ſont plus grands dans le cheval entier, que dans le cheval hongre. Dans ces deux animaux, l'humeur des véſicules eſt exactement ſemblable, & preſque égale en quantité ; mais elle ne reſſemble nullement à la ſemence lancée dans le coït par le cheval entier, ou que l'on trouve après ſa mort dans le vaiſſeau déférent.

Dans le Verrat, ces véſicules ſont extrêmement larges, & diviſées en cellules d'une étendue conſidérable, ou bien on peut dire, avec plus de juſteſſe, qu'elles forment des ramifications unies de près les unes avec les autres, & qu'elles ont un large canal ou conduit commun pour le tout. Les conduits contiennent un fluide blanchâtre, très-différent de celui que l'on trouve dans les vaiſſeaux déférens du même animal, avec leſquels ils n'ont pas la moindre communication.

Dans le Rat, les véſicules ſont larges & plates avec des bords dentelés ; elles

ſont placées un certain eſpace dans la cavité de l'abdomen, & elles contiennent un mucus épais, de couleur cendrée, preſque d'une conſiſtance de fromage mou, & très-différent de celui que l'on trouve dans les vaiſſeaux déférens du même animal, avec leſquels ces véſicules ne communiquent nullement.

Dans le Caſtor, les véſicules ſont roulées; leurs conduits n'ont aucune communication avec les vaiſſeaux déférens, mais tous les deux s'ouvrent ſur le *verumontanum*.

Dans le Cochon d'inde, les véſicules ſont compoſées de longs tubes cylindriques, & ſont ſituées dans la cavité du ventre; elles ſont liſſes à leur ſurface externe, & ne communiquent point avec les vaiſſeaux déférens. Elles contiennent une ſubſtance épaiſſe, bleuâtre & tranſparente qui eſt plus molle près de leur fond, & devient plus ferme vers leurs ouvertures dans l'urètre, où elle eſt auſſi conſiſtante que du fromage commun. D'après cette obſervation, & d'après ce que l'on remarque dans le cheval, il paroîtroit que c'eſt le fond des véſicules qui ſépare cette ſubſtance, laquelle diffère beaucoup en couleur, & en con-

ſiſtance, de l'humeur contenue dans les vaiſſeaux déférens, & ſouvent ſe rencontre dans l'urètre en morceaux broyés.

Pour être plus certain que la ſubſtance contenue dans ces véſicules n'étoit pas une humeur ſéparée par le teſticule, j'ôtai à un cochon d'inde un des teſticules, & ſix mois après je lui donnai une femelle. Auſſitôt que cet animal eut accompli l'acte de la copulation (dans lequel toutes les parties contenant de la ſemence, auroient dû naturellement ſe vider,) je le tuai, &, en l'examinant, je trouvai tant du côté parfait que de celui d'où on avoit ôté un teſticule, les véſicules toutes deux remplies d'une ſubſtance tout-à-fait ſemblable. Il n'eſt pas préſumable que perſonne allègue que cette ſubſtance étoit contenue dans la véſicule avant l'extirpation du teſticule, & il n'étoit pas poſſible que ce fût de la ſemence, car la ſemence doit avoir été éjaculée en entier pendant l'accouplement précédent.

Pour m'aſſurer que dans l'émiſſion, l'humeur des véſicules n'étoit point portée avec la ſemence dans le vagin de la femelle, je tuai une femelle de cochon d'inde auſſi-tôt que le mâle l'eut abandonnée, & j'examinai avec attention ce

que contenoient le vagin & l'utérus. Dans l'un ni l'autre de ces organes, je ne pus trouver aucune portion de mucus des véſicules, que l'on auroit facilement apperçu, à cauſe de ſa conſiſtance ferme.

Dans le Hériſſon, ces véſicules ſont très-larges, elles ont le double de la grandeur de celles de l'homme.

Il y a pluſieurs animaux dans leſquels il n'y a point de pareilles véſicules, je crois qu'elles manquent dans la plus grande partie de ceux qui font leur principale nourriture de chair; cependant on en trouve dans quelques-uns des animaux de cette claſſe, & le hériſſon en eſt un exemple. On ne peut appercevoir de différence entre les teſticules, les vaiſſeaux déférens, ou la ſemence des animaux qui ont des véſicules, & de ceux qui n'en n'ont point, & la manière dont s'opère la copulation, relativement à ces véſicules, eſt on ne peut pas plus ſemblable dans les uns & dans les autres.

Dans les Oiſeaux, autant que je l'ai obſervé juſqu'à préſent, il n'y a rien d'analogue à ces véſicules; cependant il ne paroît pas y avoir de différence dans la manière de procéder à la copulation entre le canard & le taureau ou le bélier, & il eſt naturel de ſuppoſer,

que ſi les véſicules étoient les réſervoirs de la ſemence, elles ſeroient plus néceſſaires dans les oiſeaux, puiſque la poſſibilité de répéter l'acte de la copulation eſt chez eux infiniment plus grande que dans les quadrupèdes ; & de fait, nous trouvons que dans les oiſeaux il y a des réſervoirs qui expliquent cette poſſibilité, car c'eſt probablement pour remplir cette intention, que les vaiſſeaux déférens ſont dilatés préciſément avant de s'ouvrir, dans le rectum. Les oiſeaux n'ayant point d'urètre, mais ſimplement une rainure, comme on l'obſerve dans le Canard & le Jars (*a*), & même pluſieurs n'ayant point de rainure, comme la volaille commune, il étoit néceſſaire qu'il y eût quelque part un ſemblable réſervoir.

Ce que j'ai obſervé de relatif aux réſervoirs dans les oiſeaux, eſt également applicable aux animaux amphibies, & à cet ordre de poiſſons appelés raies.

D'après les obſervations, rapportées ci-deſſus, je penſe que nous pouvons hardiment conclure que ces véſicules ne ſont point deſtinées à contenir la

(*a*) Oie mâle.

ſemence ; car la ſeule circonſtance de ce que leurs conduits ſont unis à ceux des teſticules dans l'homme, ne paroît pas ſuffiſante pour rejeter la multiplicité de faits qui contrediſent une telle opinion.

Ayant travaillé à démontrer que l'uſage de ces véſicules a été juſqu'à préſent mal connu, les obſervations ſuivantes tendront à prouver qu'elles ſervent à la génération, quoique leur uſage propre ne ſoit pas encore découvert, & pour l'intelligence plus parfaite de cette partie du ſujet que je traite, j'expoſerai d'abord les faits ſuivans.

Dans les animaux, les ſens naturels ſont déterminés ou augmentés en proportion de ce que les parties qui s'y rapportent ſont formées, & ſont en état d'agir, & ce qui diſpoſe ces parties à l'action, eſt auſſi en proportion de leur formation & du ſtimulus de tels ſens. Mais pour que ces ſens puiſſent être convenablement excités, il eſt néceſſaire que l'animal & les parties elles-mêmes ſoient ſains, en bon état, & dans un certain degré de chaleur convenable à la claſſe à laquelle l'animal appartient. En raiſon de ce que dans différentes parties du globe, on voit varier la température

des ſaiſons, le froid eſt dans quelques-unes de ces parties aſſez conſidérable pour empêcher dans les animaux ces ſenſations ou diſpoſitions d'avoir lieu; & dans pluſieurs cas, l'influence générale que le froid produit ſur eux, eſt aſſez grande pour les priver, le temps qu'elle dure, de ces ſens ou diſpoſitions, & les rendre pendant ce temps incapables de procéder à l'acte de la génération (*a*).

Dans l'hiver le teſticule devient petit, choſe que l'on obſerve ſenſiblement dans les oiſeaux, Le Moineau franc peut nous en ſervir de preuve : car ſi on tue un moineau mâle dans l'hiver, avant que les jours aient commencé à croître, on trouvera le teſticule très-petit. Si l'on examine cet organe en différens temps ſur d'autres moineaux, lorſque la température devient plus douce de jour en jour, & ſi l'on continue cet examen juſqu'au temps de la chaleur de ces animaux, la différence dans la

(*a*) Il n'eſt pas néceſſaire que la ſaiſon propre à la copulation de différens animaux ſoit également chaude; car la grenouille s'accouple dans un temps très-froid, tandis que le ſerpent & le lézard, qui ſont auſſi froids & des animaux dormans, ne s'accouplent que lorſque la ſaiſon eſt chaude.

groſſeur du teſticule ſera frappante. Cette obſervation n'eſt pas particulière aux oiſeaux, mais elle eſt commune, autant que je l'ai vu juſqu'à préſent, à tous les animaux qui ont leurs ſaiſons marquées pour la copulation. Dans le Cerf, nous trouvons que les teſticules ſont réduits à une très-petite groſſeur pendant l'hiver ; mais dans le Rat des champs, la Taupe, &c., cette diminution eſt encore plus remarquable. Les animaux, au contraire, qui ne ſont point dans l'état de nature n'éprouvent pas un tel changement dans leurs teſticules, & n'étant pas grandement ſoumis à l'influence des ſaiſons, ils ſont conſéquemment toujours bien diſpoſés, & dans cet état auquel les autres animaux, qui ſont abandonnés à eux-mêmes, ne peuvent atteindre que dans une ſaiſon plus chaude. C'eſt pourquoi dans l'homme, lequel eſt dans cet état éloigné de la nature, les teſticules ſont à peu de choſe près de la même groſſeur pendant l'hiver que pendant l'été, & l'on peut faire la même obſervation, quoique d'une manière moins exacte, dans le cheval, le bélier, &c., parce que ces animaux ont un temps marqué pour leurs amours.

Cette variation dont nous venons de parler, n'exiſte pas ſeulement dans les teſticules, mais elle a lieu auſſi pour les parties qui ſont liées avec eux. Car dans les animaux qui ont leurs ſaiſons marquées le plus diſtinctement pour la propagation, tels que le rat des champs, la taupe, &c. il eſt difficile, pendant l'hiver, de diſcerner les véſicules, qui ſont très-groſſes pendant le printemps, variant quant à leur volume de la même manière que le teſticule. Toutefois on peut alléguer que ſi l'on admet que ces véſicules ſont les réſervoirs de la ſemence, alors il eſt naturel de ſuppoſer que le changement qui s'y obſerve ait lieu; mais ce qui arrive à la glande proſtate, que l'on n'a jamais ſuppoſé contenir de la ſemence, détruira la force de cette objection, puiſque dans tous les animaux qui ont une proſtate, & qui ont leur temps marqué pour la propagation, cette glande éprouve un changement ſemblable à celui des véſicules. Dans la taupe on peut à peine découvrir la proſtate pendant l'hiver, mais au printemps cet organe devient très-grand, & eſt rempli de mucus.

D'après ces obſervations, il eſt raiſonnable de conclure que dans l'économie animale, l'uſage des véſicules doit, en

commun avec plusieurs autres parties, dépendre des testicules. Car la verge, l'urètre & toutes les parties qui leur sont liées, sont dans la dépendance du testicule à tel point, que je suis persuadé que peu de ces parties auroient existé s'il n'y eût pas eu de testicules dans la structure primitive du corps, & que ce peu de parties n'auroient eu que ce qu'il leur auroit fallu pour favoriser l'expulsion de l'urine. Pour jeter du jour sur cette opinion, observons quelle est la différence entre un mâle, ou animal entier, & celui qui a été châtré très-jeune dans un temps où les testicules n'avoient point assez d'influence sur l'économie animale pour opérer le développement des autres parties. Dans le mâle, la verge est grande, parce que les corps caverneux (*a*) sont

(*a*) Les cellules des corps caverneux sont musculaires, quoiqu'on n'observe pas une telle apparence dans l'homme. La verge n'est pas en tous temps également distendue pendant l'érection : car en cet état elle est moins volumineuse dans les jours froids que dans un jour chaud, ce qui probablement vient d'une espèce de spasme qui ne pourroit point agir sur elle, si elle n'étoit point musculaire.

Dans le cheval, les parties qui composent les cellules de la verge, paroissent évidemment

ſuſceptibles de dilatation. Le corps ſpongieux eſt très-vaſculaire (*a*), & cette partie du canal, qui eſt appelée le bulbe, eſt conſidérablement élargie, & forme une cavité; les muſcles accélérateurs de l'urine (ainſi qu'ils ſont nommés) ſont forts & ſains. Dans pluſieurs animaux, qui ont de longues verges, ces muſcles ſont continués juſqu'à l'extrémité du membre, & dans d'autres ils ne s'étendent pas auſſi loin, mais ils ſont très-gros.

Au contraire, dans l'animal châtré, la verge eſt petite, & n'eſt pas capable de beaucoup de dilatation; le corps ſpongieux eſt moins vaſculaire, la cavité du bulbe n'eſt qu'un peu plus large que le canal de l'urètre & les muſcles ſont blancs, petits, & ont une apparence li-

muſculaires à l'œil, & dans les chevaux frais tués, elles ſe contractent ſur elles-mêmes quand on les titille.

(*a*) Il ne peut pas être mal-à-propos d'obſerver que le corps ſpongieux de l'urètre & le gland de la verge ne ſont point ſpongieux ou cellulaires, mais ſont formés par un plexus veineux. On diſtingue cette ſtructure dans le ſujet humain, mais elle eſt beaucoup plus facile à appercevoir dans pluſieurs animaux, comme le cheval, &c.

gamenteuse. On peut faire les mêmes observations sur les muscles érecteurs de la verge.

La verge d'un animal entier, lorsqu'elle est en érection, est d'une longueur suffisante pour atteindre le fond du vagin de la femelle. Dans l'animal châtré, la verge est beaucoup plus courte; & comme les érections ne leur sont pas nécessaires, souvent on voit adhérer au dedans du prépuce les parties qui devroient sortir au-dehors. Les muscles érecteurs dans le mâle sont assez vigoureux pour presser tout d'un temps le sang du *crura penis* dans le corps de la verge, de manière à rétrécir le diamètre de l'urètre, & à le contracter instantanément, & les accélérateurs de l'urine (*a*) ont une force suffisante pour

---

(*a*) J'appellerai ces muscles, *expulseurs de la semence*, parce que je pense qu'ils servent réellement à l'expulsion de la semence; ces muscles ont aussi pour usage de faire sortir ces gouttes d'urine qui sont rassemblées dans le bulbe par les dernières contractions de la vessie: ce qui les a fait nommer accélérateurs de l'urine. S'il n'eût pas été nécessaire d'avoir un réceptacle pour la semence, ces muscles n'auroient probablement jamais existé, & les dernières gouttes d'urine auroient été expulsées par l'action de la

lancer la ſemence qui s'eſt amaſſée par degré dans le bulbe, pour ſervir à l'éjection.

Dans le mâle la proſtate (*a*), les glandes de *Cowper* & les glandes ſituées le long de l'urètre, dont les lacunes ſont les conduits excrétoires, ſont grandes & pulpeuſes : elles ſéparent une quantité conſidérable d'un mucus viſqueux & ſalé au goût, qui très-probablement

---

veſſie & de l'urètre, ce qui arrive en quelque ſorte dans l'animal châtré. Il eſt évident que l'urètre a le pouvoir de ſe contracter par l'application de toute eſpèce de ſtimulus ; car j'ai vu ce canal ne pas permettre à une injection d'entrer, & dans l'endroit où l'injection s'arrêtoit on ſentoit une plénitude qui n'alloit point au-delà de ce point : cette contraction exiſte très-probablement dans la membrane interne.

(*a*) La proſtate ne ſe trouve pas chez tous les animaux. Elle manque dans le taureau, le cerf & très-probablement, je crois, dans tous les animaux ruminans. Dans cette claſſe les tuniques des véſicules ſont beaucoup plus épaiſſes & plus glanduleuſes que dans les animaux qui ont des proſtates : pour cette raiſon il eſt naturel de ſuppoſer que les véſicules répondent preſque au même but que la proſtate.

La proſtate & les glandes de Cowper, auſſi bien que les véſicules, manquent dans les oiſeaux, dans les amphibies, & dans les poiſſons qui ont des teſticules, comme tous ceux du genre des raies.

eſt deſtiné à lubréfier ces parties, & il n'y eſt lancé que lorſque tout eſt diſpoſé pour la copulation ; tandis que dans l'animal châtré ces parties ſont petites, flétries, racornies & ligamenteuſes, & ne font qu'une petite ſécrétion. De ce que nous venons de dire, on peut diſtinguer à la ſimple apparence une différence conſidérable entre les parties qui dans le mâle ſont liées avec la génération, & celles qui reſtent dans l'animal châtré, ſur-tout ſi la caſtration a été faite lorſque cet animal étoit jeune.

Si l'on objecte que les mêmes changemens n'ont point lieu dans les hommes auxquels on a enlevé un teſticule ; on peut répondre que l'opération a été faite dans un âge éloigné de l'enfance, & comme il reſte un teſticule, cela ſuffit pour continuer les actions néceſſaires, & conſéquemment les pouvoirs ne ſont point perdus ; c'eſt pourquoi toutes les parties qui avoient connection avec ces pouvoirs, en reçoivent encore un ſtimulus, qui leur conſerve l'état parfait.

La différence que l'on apperçoit entre le bulbe & les muſcles d'un mâle & ceux d'un animal châtré, ſembleroit indiquer que dans le mâle le bulbe eſt élargi pour fournir un réceptacle à la ſemence ; car

quoique j'aie ſoutenu que les véſicules n'étoient point des réſervoirs, cependant comme il eſt néceſſaire que la ſemence ſoit accumulée en quelque endroit avant l'éjection, je tâcherai de prouver, d'après la manière dont les animaux que nous connoiſſons le mieux, pratiquent la copulation, que le bulbe eſt deſtiné à ſervir de réceptacle à la ſemence. C'eſt pourquoi nous allons donner une deſcription abrégée de différentes parties intéreſſées dans le coït; & en obſervant la dépendance où ces parties ſont les unes des autres, nous allons voir comment cette preuve ſera fournie.

L'érection de la verge eſt produite par un obſtacle qui eſt mis au retour du ſang, & l'obſtruction qui en réſulte eſt ſi complète, qu'aucune compreſſion mécanique, appliquée au corps de la verge, ne peut refouler le ſang dans les veines. Cette érection produit deux effets: elle donne à la verge de l'amplitude & de la roideur, & elle rend le canal de l'urètre plus reſſerré. Par la même cauſe, le ſang remplit le corps ſpongieux de l'urètre, & le gland qui n'en eſt qu'une continuation, mais non pas ſi complètement que le corps de

la verge, puiſqu'au moyen de la preſſion, on peut le refouler de ces parties dans les veines (*a*).

Cette accumulation de ſang dans le corps ſpongieux, diminue le canal de l'urètre à tel point que toute preſſion ſur une des parties de ce canal produit un effet conſidérable ſur les autres, parce que non-ſeulement elle rend la capacité du canal plus étroite à l'endroit preſſé, mais parce que, comme cette action pouſſe le ſang en avant, les parties au-delà du point comprimé ſont encore plus diſtendues qu'elles ne l'étoient, & conſéquemment le canal de l'urètre eſt rétréci en même proportion.

(*a*) Au mois d'avril 1760, en préſence de M. *Blount*, je mis à nu la verge d'un chien, preſque dans toute ſon étendue; je découvris les deux veines qui viennent du gland (ce qui forme dans ces animaux la plus grande partie de la verge), & je les ſéparai des artères par la diſſection, afin de pouvoir les comprimer à volonté, ſans affecter les artères. Effectivement je comprimai alors les deux veines, & je trouvai que le gland & le bulbe, qui eſt large, ſe rempliſſoient & ſe diſtendoient; mais lorſque j'irritai les veines, dans l'intention de voir s'il y avoit en elles quelque pouvoir de contraction qui pût dans l'occaſion empêcher le retour du ſang, je n'obſervai rien de ſemblable à cela.

Chez un animal qui reſte long-temps dans le coït, la ſemence (à meſure qu'elle eſt ſéparée) eſt pendant la copulation chaſſée par degrés le long des vaiſſeaux déférens dans le bulbe; & lorſque les teſticules ceſſent de faire leur ſecrétion, le paroxiſme qui doit terminer l'opération, commence; la ſemence agit comme ſtimulus ſur la cavité du bulbe de l'urètre; les muſcles de cette partie du canal ſont mis en action; il eſt probable que les fibres les plus près du bulbe agiſſent les premières, & qu'enſuite celles qui ſont plus en avant ſe contractant dans une ſucceſſion rapide, la ſemence eſt lancée avec quelque force. La même action pouſſe en avant le ſang qui eſt dans le bulbe de l'urètre; mais ce ſang, exigeant une plus forte impulſion pour être pouſſé, eſt un peu plus tardif que la ſemence ſur laquelle il preſſe par derrière, & le corps ſpongieux étant plein de ſang, agit preſque comme une vive ondulation; ce en quoi il eſt aidé par la conſtriction correſpondante de l'urètre, de ſorte que la ſemence eſt hâtée dans ſon cours avec une vélocité conſidérable.

Des faits que j'ai établis touchant les organes de la génération, des obſerva-

tions que j'ai faites, & de la ſuite d'actions que j'ai conſidérées comme participant à la copulation dans les animaux, je penſe que l'on peut en toute ſûreté tirer les concluſions ſuivantes.

Que les ſacs appelés véſicules ſéminales ne ſont point les réſervoirs de la ſemence, mais ſont des glandes qui ſéparent un mucus particulier; & que le le bulbe de l'urètre eſt, à proprement parler, le réceptacle dans lequel la ſemence eſt accumulée avant l'éjaculation.

Quoiqu'il ſemble avoir été prouvé que les véſicules ne contiennent pas la ſemence, je n'ai pas été en état d'aſſigner leur uſage propre; toutefois on nous permettra de conclure en général, que de concert avec les autres parties, ces véſicules ſervent à la génération.



REMARQUES HISTORIQUES ET CLINIQUES SUR LES FLEURS DE ZINC;

Par M. BAUMES, docteur de la Faculté de Montpellier, associé regnicole de la Société royale de médecine de Paris; de l'Académie royale des sciences, belles-lettres & arts de Dijon, de la Sociéte royale des sciences de Montpellier; & médecin à Nîmes.

Les fleurs de zinc ont été employées avec un succès très-inégal. Tantôt elles ont opéré la cure de maladies qui avoient résisté aux autres moyens connus; tantôt elles ont seulement amélioré la situation du malade, ou suspendu les accès & les progrès de son mal; tantôt enfin ce remède a procuré des effets qui ont forcé d'en interrompre l'usage. Cette inégalité dans les succès des fleurs de zinc, n'est point particulière à ce remède, la même chose arrive avec toute sorte de médicamens; ainsi les fleurs de zinc ne doivent être

ni vantées avec enthousiasme, ni décriées avec prévention.

On ne sait si c'est au hasard ou à une de ces traditions qui transmettent les secrets dans les familles, que *Luddeman* dut l'usage avantageux qu'on pouvoit faire des fleurs de zinc, dans les affections spasmodiques; mais on croit que cet empirique a employé le premier à l'intérieur cette préparation de zinc connue depuis long-temps, & on sait qu'il jouit à Amsterdam & à Leyde d'une haute réputation, en traitant heureusement avec ce remède inconnu toutes les maladies convulsives.

M. *Gaubius*, témoin des bons effets de l'arcane de *Luddeman*, voulut découvrir sa nature, & trouva qu'il n'étoit rien autre que les fleurs de zinc. M. *Gaubius* s'en servit dans les convulsions des enfans, causées par une humeur acide, & dans celles qui dépendent d'une grande foiblesse des nerfs; il réussit, & publia ses observations dans un ouvrage intitulé, *H. D. GAUBII adversariorum varii argumenti, liber unus, cap. 8, pag. 113.*

M. *Gaubius* écrivit en 1771, & l'année suivante il parut à Leyde une dissertation de M. *J. Hart*, sous ce titre: *De Zinco, ejusque florum usu medico,*

obſervationibus confirmato, &c. M. *Gaubius* publie dans cette thèſe, par l'organe de ſon diſciple, que les fleurs de zinc lui ont réuſſi contre la coqueluche, le hoquet hyſtérique & le ſpaſme cynique; qu'il a radicalement guéri avec ce remède une épilepſie héréditaire, & qu'il a mis fin à des convulſions très-violentes, qui étoient venues à la ſuite d'un violent chagrin. M. *Hart* communique enſuite dans la même thèſe une obſervation de M. *Vandoeweren*, ſur la cure radicale d'une danſe de Saint Guy; trois obſervations du docteur *Stolte*; 1°. ſur des convulſions ſi violentes, qu'elles imitoient l'épilepſie, dans une fille de douze ans, qui en fut délivrée en quatre jours; 2°. ſur une épilepſie d'une fille de dix-ſept ans, guérie en vingt jours; 3°. ſur une maladie convulſive très-variée, très-cruelle, cauſée par une frayeur, conſidérablement diminuée, & qui ne diſparut pas complétement, parce qu'on employa le zinc à trop petites doſes; enfin, une obſervation propre à M. *Hart* ſur des convulſions occaſionnées par une frayeur très-vive, & qui, après avoir réſiſté à un très-grand nombre de remèdes, cédèrent enfin aux fleurs de zinc.

En 1778, M. *Hurlebuſch* fit imprimer à

Helmſtadt des recherches ſur le zinc employé comme remède : *Diſſertatio inauguralis zincum medicum inquirens*, &c. ; & il fit connoître des faits nouveaux, qui confirmoient les propriétés antiſpaſmodiques de cette ſubſtance. Suivant M. *Hurlebuſch*, & d'après ſes obſervations parfaitement détaillées, M. *Bereis*, profeſſeur à Brunſwich, a rendu à la ſanté cinq épileptiques avec les fleurs de zinc ; M. *Crell* a guéri, au moyen de ce remède, 1°. une fièvre intermittente accompagnée d'épilepſie ; 2°. divers ſpaſmes qu'une fièvre bilieuſe avoit laiſſés ; 3°. des convulſions qui avoient ſuccédé à des douleurs vagues de rhumatiſme ; 4°. l'épilepſie dont pluſieurs enfans étoient attaqués. M. *Martini* a complétement délivré un homme dont les mouvemens convulſifs menaçoient de dégénérer en mal caduc. M. *Hagen* a très-utilement employé les fleurs de zinc dans la coqueluche ; enfin cet antiſpaſmodique combiné avec la quaſſie, a calmé des convulſions hyſtériques, & procuré du ſoulagement à un jeune épileptique, qu'une fièvre quarte avoit rendu tel depuis pluſieurs années.

En 1780, M. *Martini* publia à Helmſtadt de nouvelles obſervations ſur les

fleurs de zinc dans une diſſertation particulière, *de zinco medico recentiùs obſervata ſiſtens;* dans laquelle on voit que l'épilepſie, la danſe de Saint Guy, & pluſieurs eſpèces de convulſions, ont été fructueuſement combattues avec les fleurs de zinc, dans des ſujets vermineux, quoique leur guériſon n'ait pas été aſſurée par l'expulſion des vers.

Indépendamment de ces traités particuliers ſur les fleurs de zinc, nous avons une infinité d'obſervations iſolées, qu'il importe de citer pour compléter l'hiſtoire de cet antiſpaſmodique.

On lit dans le quatrième volume des Mémoires de médecine & de chirurgie, par une ſociété d'Edimbourg, des obſervations ſur les effets des fleurs de zinc. M. *Goodſir*, chirurgien à Largo en Ecoſſe, qui en eſt l'auteur, fait l'hiſtoire d'une maladie hyſtérique très-violente, pour laquelle les fleurs de zinc ont été employées très-utilement; & il nous apprend que ce remède a ſingulièrement ſoulagé un épileptique, dont les accès s'annonçoient par cette vapeur qu'on nomme *aura epileptica*, qui partoit de la partie interne des jarrets. Cette épilepſie avoit réſiſté à toutes ſortes de remèdes, même aux topiques appliqués aux genoux.

M. *Benjamin Bell*, chirurgien à Edimbourg, paroît avoir guéri avec les fleurs de zinc, portées à vingt-quatre grains par jour, & données en deux doses, un épileptique que rien n'avoit pu soulager. *Gazette salutaire*, *1774*, *nº xxij*.

Dans ses observations sur l'utilité des fleurs de zinc dans les affections nerveuses, M. *Michel de Bialmont*, médecin de Liège, rapporte que ce remède a guéri entre ses mains, 1°. des mouvemens convulsifs dont la violence paroissoit tenir de l'épilepsie; 2°. une toux convulsive très-inquiétante; 3°. un vomissement nerveux, avec cardialgie & constrictions spasmodiques de tout le tube alimentaire. *Gazette salut. 1774*, *nº xxxv*.

On trouve dans les Commentaires de médecine, publiés à Edimbourg par le docteur *Duncan*, une Lettre adressée à M. *Percival*, dans laquelle on voit, 1°. que quinze grains de fleurs de zinc, pris chaque jour en trois doses, & continués quelque temps, délivrèrent une jeune femme d'une épilepsie dont les attaques revenoient cinq ou six fois par jour; 2°. qu'une fille de quatorze ans a été guérie de la danse de Saint Guy, en prenant soir & matin un grain des fleurs

de zinc, après avoir été purgée deux fois ; 3°. qu'une épilepsie invétérée & rebelle à toutes sortes de moyens, fut emportée par les fleurs de zinc administrées deux fois par jour, d'abord à la dose de deux grains, & successivement poussées jusqu'à celle de six ; 4°. enfin, que dans quelques cas où les fleurs de zinc n'ont pas opéré une guérison parfaite, elles ont produit une diminution considérable des accès. L'auteur ajoute qu'il ne s'est point apperçu que ce remède augmentât aucune espèce d'évacuation, sinon quelquefois à la première dose, qu'il cause un certain mal-être, qui se termine par une selle.

Dans une Lettre à M. *Poissonnier*, conseiller d'Etat, & professeur au collège royal, M. *Desaive*, apothicaire à Liège, annonce que quarante-quatre grains de fleurs de zinc, pris en douze fois, ont radicalement enlevé un spasme périodique très-cruel, qui duroit depuis quatre ans, & qui, partant des premières vertèbres, gagnoit les muscles intercostaux gauches, & se propageoit jusque sur le diaphragme, ensuite sur l'estomac, & redoubloit de violence sur ce viscère. Il est à remarquer que M. *Desaive* ne croit pas que l'usage des fleurs de zinc ait

eu jamais des ſuites fâcheuſes, quand ce remède a été donné à doſes convenables.

Feu M. *Maret*, écrivant au docteur *Grunwald*, nous apprend qu'il avoit eſſayé, en 1775, les fleurs de zinc, ou plutôt la chaux de zinc, ſur trois malades; qu'elles n'avoient fait ni bien, ni mal à deux d'entre eux, mais qu'elles avoient été le moyen principal de la guériſon d'un épileptique qui en prit deux grains de ſix en ſix heures, & en employa un gros. La conſéquence que je tire de ces faits, dit M. *Maret*, eſt, que les fleurs de zinc ſont réellement un antiſpaſmodique, mais auſſi peu fidèle que ceux qui ont la plus grande réputation: qu'on peut s'en ſervir ſans crainte, que leur uſage n'échauffe pas, & que c'eſt une reſſource de plus dans les maladies nerveuſes; reſſource qui pourra être quelquefois avantageuſe, mais à laquelle il ne faut pas donner une confiance illimitée.... Peut-être que ce remède ne convient pas quand l'eſtomac participe au ſpaſme; mais des expériences plus fréquentes peuvent ſeules rendre méthodique l'uſage de cet antiſpaſmodique.

M. *Rush*, médecin à Philadelphie, fait mention dans une Lettre à M. *Duncan*, d'un marchand, ſujet aux accès epilepti-

ques depuis dix à douze ans, pour qui on avoit inutilement eſſayé, en Europe & en Amérique, tout ce que la médecine offre en pareil cas, & qui doit aux fleurs de zinc une ſanté parfaite.

Le docteur *Haygart*, médecin à Cheſter, après avoir employé les fleurs de zinc dans les maladies épileptiques & convulſives, s'apperçut qu'elles avoient affoibli celles qui étoient une ſuite de l'affection de l'ame, & d'une trop grande ſenſibilité.

M. *Guillaume Whitt*, médecin à Yorck, a vu cette maladie caractériſée par les convulſions ſucceſſives de toutes les parties du corps, & à laquelle on a donné le nom d'*hieranoſos*, maladie ſacrée, céder aux fleurs de zinc, après avoir réſiſté aux antiſpaſmodiques les plus efficaces.

M. *Dugud*, médecin à Durham, rend compte dans les Mémoires de médecine d'Édimbourg, des ſuccès qu'eurent les fleurs de zinc, chez une jeune fille de neuf ans, d'une fibre lâche & d'une conſtitution délicate, attaquée depuis environ deux ans, de mouvemens convulſifs très-violens, qui agitoient fort irrégulièrement tout le ſyſtême muſculeux, & finirent par un ſpaſme conſtant des extrémités inférieures. La doſe de ces

fleurs fut portée à quinze grains par jour, donnés en deux fois, le matin & le soir.

Nous lisons dans la dissertation de M. Hinze : *de Febribus & variolis verminosis, &c.* à Helmstadt 1780, que M. le professeur *Beireis* a employé avec succès les fleurs de zinc contre les convulsions, & que ce remède, dans le cas en question, n'a opéré que lorsque le malade en a pris dix grains. A la vérité, suivant M. *Hinze*, ce médicament ne réussit pas sur une fille de six ans attaquée de la danse de Saint Guy ; mais M. *Grunwald* oppose à cet exemple l'observation d'un garçon de huit ans, attaqué de cette même maladie, que les fleurs de zinc, données toutes les trois heures, à la dose d'un grain, firent disparoître en peu de temps.

Dans une Lettre à M. *Gardanne*, M. *Fouquet* témoigne que, quoique en général il n'ait pas été satisfait des fleurs de zinc, il les a cependant vu réussir sur un jeune enfant de huit ou neuf ans, à qui la frayeur d'une chute avoit laissé de légers mouvemens convulsifs dans le globe des yeux, & un tremblement sensible à une main, qui duroient depuis trois mois. Cet enfant prit jusqu'à deux grains entiers par jour de ces fleurs, & fut guéri

dans moins d'un mois & demi, par l'uſage continué de ce remède. (*Gazette de Santé, année 1785, pag. 13.*)

M. *Fode*, profeſſeur de médecine, & ſecrétaire perpétuel de la Société royale de médecine de Copenhague, a reconnu en plus de dix occaſions la vertu anti-ſpaſmodique de ces fleurs: (*Diſſertat. inaugur. præſtantiſſimam rationem illuſtrandi, materiam medicam practicam ſiſtens, &c. auctore J. NIELSEN.*)

M. *Home*, profeſſeur à Edimbourg, a trouvé ce médicament un excellent antiſpaſmodique, & ſur-tout un très-bon anti-épileptique. (*Clinical experimentz, hiſtories and diſſections, &c. ſect. 11.*) M. *Odier* propoſe les fleurs de zinc contre les convulſions qui ſurviennent dans l'hydrocéphale interne. (*Mém. de la Société royale de Médec. de Paris, ann. 1779, part. ij, pag. 194 des Mém.*) Les auteurs de la pharmacopée des pauvres, à l'uſage de l'inſtitut clinique de Hambourg, preſcrivent cette potion contre l'épilepſie :

Prenez *de la Fleur de zinc très-blanche*, demi-gros.
De l'eau de fontaine, 8 onces.
Du Syrop diacode, une once.

Mêlez pour pluſieurs priſes, à donner

dans le jour, & à réitérer pendant quelque temps.

Suivant M. *Starck*, un mélange d'une partie de fleurs de zinc & de trois parties de crême de tartre, donné de manière que dans le commencement, les malades prenoient quatre à cinq grains de fleurs de zinc, allant peu à peu en augmentant, jusqu'à ce qu'ils portassent la dose de ces fleurs à un scrupule par jour, a produit de grands effets dans les spasmes, sur-tout des extrémités, dans les affections hystériques, l'épilepsie, la coqueluche, les maladies vermineuses, la suppression des règles. (*Disposition de l'institut clinique de Jena, &c.*)

M. *Wichmann*, médecin de la Cour à Hanovre, a dissipé avec un mélange de fleurs de zinc & de magnésie blanche, une maladie singulière, provenant d'une frayeur, & caractérisée sur-tout par une grande disposition au spasme, & par une altération de la mémoire. (*Gazette salutaire*, 1786, *n° xxix.*)

M. *Jean Lind*, fils du célèbre médecin de ce nom, a prouvé par une observation l'efficacité des fleurs de zinc dans l'épilepsie. On commença par cinq grains de ces fleurs, réduits en bol avec de la conserve d'églantier, & on en porta par degrés la

dose jusqu'à dix grains, l'estomac n'en supportant pas davantage. Six semaines de l'usage de ce remède, continué deux fois par jour, suffirent pour terminer la cure. (*Journal de médecine de Londres, traduction françoise, tom, vj, pag. 49.*)

Le Journal de médecine de Paris contient plusieurs faits qui constatent encore les vertus antispasmodiques des fleurs de zinc. On trouve, (cahier de décembre 1779), un Mémoire très-bien fait de M. *de la Roche*, dans lequel sont rapportées dix observations intéressantes, & dont le résultat est, que ces fleurs sont infiniment convenables contre les spasmes & les convulsions des enfans, & même des adultes. On lit dans le cahier de décembre 1781, que M. *Duchanoy* a guéri la danse de Saint Guy avec les fleurs de zinc, dont il donnoit six pilules par jour, d'un demi-grain chaque, observant que la malade éprouvoit une chaleur brûlante dans la gorge depuis qu'elle faisoit usage du zinc. Dans le cahier de janvier 1783, M. *Morin* rend compte des succès des fleurs de zinc dans une maladie nerveuse, ajoutant, après avoir employé dans plusieurs autres cas de différens symptômes nerveux, les fleurs du zinc, qu'elles n'ont jamais

occaſionné d'accidens, & qu'au contraire leur adminiſtration a ſouvent été ſuivie des plus heureux ſuccès. Le cahier d'octobre 1783 contient des remarques de M. *Ponché*, ſur une épilepſie accidentelle, & ſujette à des périodes fixes, guérie radicalement par les fleurs de zinc employées à l'intérieur. Enfin le cahier de décembre 1786 préſente quelques réflexions de M. *Meglin*, ſur l'uſage des fleurs de zinc dans les maladies ſpaſmodiques, dont les conſéquences ſont, que ces fleurs, dont néanmoins l'auteur a conſtaté les effets calmans dans les affections vaporeuſes hyſtériques, ſont moins utiles que bien d'autres antiſpaſmodiques, & ne méritent d'être adoptées que dans ces cruelles maladies des nerfs, qui mettent le médecin dans la néceſſité de nuancer & de varier ſon traitement de diverſes manières. On ſe rappelle en outre que les fleurs de zinc tentées à l'hoſpice de Vaugirard pour les convulſions des nouveau-nés, ont moins réuſſi que les évacuans, les bains & la teinture du camphre. (Cahier de juin 1785.)

J'ai parlé quelquefois des fleurs de zinc, d'après une obſervation aſſez étendue, pour me permettre de donner quelques préceptes généraux ſur leur appli-

cation. Ce remède eſt bien loin de m'avoir toujours réuſſi ; mais je lui dois des cures véritables. J'ai vu des enfans attaqués de convulſions chroniques & d'épilepſie ; j'ai vu des adultes tourmentés par des ſymptômes nerveux, par des accès épileptiques, par des priapiſmes, devoir tous leur ſoulagement ou leur guériſon à l'uſage méthodique des fleurs de zinc ; mais j'ai vu que, quoique ce remède ſoit innocent, qu'il faſſe ſouvent du bien, rarement du mal, il ne réuſſit point, 1°. quand l'eſtomac pèche par un excès de ſenſibilité ; 2°. quand les convulſions des enfans ſont le ſymptôme d'une maladie aiguë ; 3°. quand les ſpaſmes & les convulſions ſont dues à l'irritabilité morbifique & à la foibleſſe du ſyſtême nerveux.

Quant aux premiers effets de ce remède, ils ſont plus ou moins déſagréables, ſi, dans la majeure partie des cas, on n'en commence l'uſage par une doſe infiniment petite, telle qu'un tiers, un quart ou un cinquième de grain : ſi, dans le principe, on ne combine avec ce remède un doux ſtomachique ou un léger calmant, tels que l'extrait de genièvre, de gentiane, de quinquina ; l'extrait de ſafran, celui des têtes de coquelicot, &c.

En outre j'ai vu, quoique rarement, que ces fleurs excitoient une eſpèce d'ivreſſe, qui ne tardoit pas à ſe diſſiper.

Tels ſont les réſultats des faits que j'ai détaillés dans un Mémoire ſur les accidens de la dentition, couronné par la Société royale de médecine de Paris; & dans un ouvrage ſur les convulſions des enfans, couronné par la Faculté de médecine de Paris, qui ſeront l'un & l'autre bientôt rendus publics; dans un Mémoire ſur les vertus des fleurs de zinc, préſenté il y a quelques années à l'Académie de Dijon; enfin dans la Gazette de Santé, année 1782, pag. 90; dans le Journal de médecine, cahier de juin 1783, & dans le Journal de médecine militaire, tome xj, pag. 211.

Quand on veut adminiſtrer les fleurs de zinc, il eſt important de s'aſſurer de la bonté de cette chaux métallique. Les fleurs de zinc ſont très-légères, & d'une couleur de blanc ſale. On reconnoît les véritables au moyen de l'acide vitriolique & de l'action du feu. Expoſées à l'action de l'acide vitriolique, les vraies fleurs ne font point d'efferveſcence, tandis que les fauſſes fleurs en font, lorſqu'elles ſont traitées de même; expoſées au feu ou à la flamme d'une bougie,

après les avoir répandues ſur la lame d'un couteau qu'on a humectée avec de la ſalive, les fauſſes fleurs ne changent point de couleur, tandis que les vraies prennent une couleur jaune, tirant un peu ſur le vert, & fourniſſent une flamme pareille à celle du phoſphore. Les véritables fleurs de zinc reprennent à-peu-près leurs premières couleurs lorſqu'elles ſont refroidies.

Mais comme il eſt eſſentiel pour le ſuccès de ce remède, de l'adminiſtrer dans ſon plus grand état de pureté, il convient de traiter ces fleurs par le lavage, puiſque c'eſt le ſeul moyen d'obtenir une chaux extrêmement diviſée, exempte de toute portion de métal non déphlogiſtiqué, & très-propre pour l'uſage que l'on fait à préſent de cette préparation en médecine. M. *Deſaive* a déja fait cette réflexion.

D'après ce que je viens de dire dans ces remarques hiſtoriques & cliniques ſur les fleurs de zinc, j'ai lieu de croire qu'on ne conteſtera point à ce médicament une vertu réellement antiſpaſmodique. Des auteurs dignes de foi, & des praticiens d'un très-grand nom, ont conſtaté leurs propriétés éminentes, ſans déguiſer les petits inconvéniens qui peuvent être

attachés à leur adminiſtration ; il nous reſte à deſirer encore une ſuite de faits qui nous apprennent dans quelles eſpèces de convulſions, & dans quels temps de ces maladies il faut principalement les mettre en uſage.

OBSERVATION

Sur une épilepſie traitée avec le cuivre ammoniacal ; par le même.

Mademoiſelle *B**** étoit affligée d'une épilepſie dont les accès revenoient conſtamment pendant quatre mois de l'année, mars, avril, mai & juin. Cette maladie cruelle, ſujette à cette eſpèce de périodiſme, duroit depuis environ dix ans ; & dès le mois de février, le retour des attaques étoit annoncé par des bruiſſemens d'oreille très-conſidérables, par une gêne particulière dans le mouvement de la langue, par une pente inuſitée au ſommeil, & par quelques autres ſignes propres à l'épilepſie idiopathique, c'eſt-à-dire, à cette eſpèce d'épilepſie qui dépend d'une léſion du cerveau, ou du ſyſtême général des nerfs. Cette demoiſelle, âgée d'environ quarante ans, avoit,

à diverſes repriſes, fait uſage des bouillons médicamenteux, du petit-lait, de divers antiſpaſmodiques, & notamment de la valériane; ſon régime étoit ſobre & très-ſain; mais toutes ces précautions n'avoient jamais pu ſupprimer les accès d'épilepſie; tout au plus elles avoient réuſſi par fois à diminuer leur violence. Je fus conſulté en décembre de 1782; je propoſai les pilules de cuivre ammoniacal; mais avant de les faire prendre, & pour pouvoir conſtater leurs effets, je voulus attendre les préludes ordinaires du mal. Ils parurent en effet dans le mois de février ſuivant, avec cette force progreſſive qui indiquoit le retour inévitable des accès. Mademoiſelle *B* *** commença le 19 février l'uſage du remède: elle le continua conſtamment pendant ſoixante-un jours. Les ſymptômes précurſeurs s'affoiblirent par l'uſage du remède, & diſparurent enfin totalement. Il ne ſe déclara point d'accès, & depuis ce temps juſqu'à préſent (janvier 1787), la ſanté de cette perſonne n'a été altérée en aucune manière.

La formule dont je me ſervis, eſt celle des pilules bleues de la pharmacopée d'Edimbourg:

Prenez *du cuivre ammoniacal*, ſeize grains.

De la mie de pain, quatre ſcrupules.

De l'eſprit de ſel ammoniac, ce qu'il en faut pour former une maſſe à diviſer en trente-deux pilules bien égales. On commence par une pilule matin & ſoir, & ſucceſſivement on en donne deux, trois, & même juſqu'à quatre à-la-fois.

La première pilule produiſit ſur ma malade une ſenſation pénible dans l'eſtomac, qui fut ſuivie d'un trouble dans la tête ; mademoiſelle *B* *** s'aſſoupit une demi-heure, & ſe réveilla pour vomir ſans effort quelques gorgées de bile & de ſuc gaſtrique. Elle fut parfaitement bien après cela. La pilule du ſoir ne ſe fit pas ſentir. La première pilule du matin du ſecond jour fit preſque le même effet que celle du matin de la veille : cependant il n'y eut pas de vomiſſement, & la durée du trouble fut moindre. A la première pilule du quatrième matin, la malade ne fut plus incommodée ni de la tête, ni de l'eſtomac ; à l'exception d'un très-léger pincement qu'elle éprouva dans le ventricule, un peu après avoir pris ſon remède, mais qui ſe diſſipa très-prom-

ptement. Peu à peu cette petite incommodité disparut, & la malade ne s'apperçut plus qu'elle avoit avalé sa pilule.

Cinq années du calme le plus parfait annoncent une cure radicale. Depuis cette époque, cette demoiselle a éprouvé divers chagrins; elle a passé la période critique, sans avoir éprouvé le moindre ressentiment des atteintes épileptiques.

Quoique l'action toujours redoutable du cuivre ammoniacal, ait porté les médecins à proscrire l'usage interne de ce remède, ou du moins de n'en faire l'essai qu'en tremblant, nous avons déja des observations trop concluantes, pour ne pas donner place, dans la matière médicale, à une substance énergique, qui, maniée par des mains prudentes, peut opérer les cures les plus difficiles. *Arétée* a donné le cuivre à des épileptiques, dans l'intention de faire sortir par le haut ou par le bas, l'humeur peccante; mais, loin d'obtenir ces effets, le remède, en ne faisant aucune impression sur les premières voies, passoit librement par les secondes, & sembloit porter ses effets sur le systême nerveux, en excitant quelques secousses, qui n'étoient rien moins qu'incommodes. *Ettmuller* a fait l'éloge du sel

de Vénus préparé avec le vinaigre, comme d'un médicament qui fortifie l'estomac, est utile contre les intempéries froides de la matrice, guérit la suffocation hystérique, excite la menstruation, & soulage dans les maladies qui affectent les reins. *Michel* & *Langelot* ont tiré du verd-de-gris, de la gomme ammoniaque & du soufre mêlés ensemble, & distillés dans une retorte à un feu de sable, un esprit acide très-pénétrant, & une huile très-fétide, dont ils ont vanté les vertus dans les maladies de l'estomac & de la poitrine, qui proviennent d'une humeur visqueuse, acide & tenace. *Basile* a donné le produit de la distillation des cristaux de Vénus, obtenus par la dissolution du verdet dans le vinaigre distillé, comme un remède excellent contre la pierre & l'épilepsie. L'esprit & l'huile de vitriol de Vénus passent, dans la matière médicale de M. *Geoffroy*, comme souverains dans l'épilepsie, à la dose de huit à dix gouttes données dans un bouillon, auquel on recommande de mêler quelques sucs acides, afin qu'il ne fasse pas vomir; & s'il faut en croire le même M. *Geoffroy*, tous les médicamens tirés du cuivre, réussissent dans les affections convulsives, dont la matrice est le foyer. On sait que *Boyle* &

Mayou recommandent dans la chartre des enfans, & contre les gonorrhées invétérées, l'*ens Veneris* de *Boyle*, à la dose d'un grain, jusqu'à celle de six. *Boerhaave* a conseillé une teinture diurétique & fondante, qui est la dissolution de la limaille de cuivre faite par le sel volatil huileux. *Van-Swieten* prétend avoir vu un médicament tiré du cuivre, préparé par de longs travaux, qui, étant pris intérieurement, ne donnoit aucune nausée, mais qui produisoit dans tout le corps, jusqu'au bout des doigts, une espèce de picotement agréable, semblable au chatouillement qu'occasionnent des fourmis; & cet auteur annonce que ce remède a été d'une utilité évidente chez certains malades affligés d'épilepsie. Je ne dis rien de l'emploi du verdet dans le traitement de certaines maladies cancéreuses, avoué néanmoins par un médecin, (M. *Solier de la Romillais*) qui a vu ses effets sans prévention.

Le cuivre ammoniacal qu'on a consacré au traitement de l'épilepsie, est une préparation particulière de cuivre, dans laquelle la qualité du métal est affoiblie, ou du moins modifiée. Pour l'obtenir, on fait dissoudre dans l'eau une quantité arbitraire de bon vitriol bleu, ou de pur

vitriol de cuivre : on ajoute peu à peu de l'alkali volatil, jusqu'à ce que la liqueur ne se trouble plus par cette addition : après cela, on verse dans cette liqueur transparente autant d'esprit de vin qu'il en faut pour séparer l'eau. On aura de beaux cristaux de couleur de saphir, qui n'offrent aucune partie de cuivre unie avec l'acide marin.

On donne le cuivre ammoniacal depuis un demi-grain, jusqu'à deux, trois grains, & même au-delà, si l'estomac peut le supporter. On en fait des tablettes au moyen du mucilage de gomme adragant, auquel on ajoute une quantité suffisante de sucre ; & l'on a soin que chaque tablette contienne un quart de grain de cuivre ammoniacal. On peut encore réduire ce médicament en pilules, suivant la formule des pilules bleues de la pharmacopée d'Edimbourg ; ou bien on incorpore au moment du besoin la quantité requise de cuivre ammoniacal dans ce qu'il faut de thériaque, d'extrait de têtes de coquelicot, &c.

Les médecins du collège royal d'Edimbourg ont marqué l'idée avantageuse qu'ils ont conçue de ce remède, en l'insérant dans leur pharmacopée, & le recommandant à titre d'anti-épileptique.

M. *Cullen* s'en eſt ſervi avec ſuccès. M. *Storer*, médecin à Grantham, a guéri, à l'aide du cuivre ammoniacal, une affection ſpaſmodique des viſcères du bas-ventre, & l'hyſtéricité ; M. *Th. Bland*, chirurgien à Newark, s'en eſt ſervi pour opérer la cure radicale d'un épileptique ; & ce même remède, entre les mains de M. *Jean Heysham*, médecin à Carliſle, a combattu très-heureuſement, des épilepſies, des dyſphagies ſpaſmodiques, & d'autres convulſions particulières, ainſi que le prouvent les obſervations inſérées dans le *Medical commentaries*. M. *Robert Willam*, médecin de Londres, a donné un exemple d'une danſe de Saint-Guy, guérie avec le cuivre ammoniacal dans le Journal de médecine anglois, tom. iv, p. 155 de la traduction françoiſe. Enfin, l'exemple que j'ai préſenté dans l'obſervation que je publie, doit rendre moins timide au ſujet de l'uſage intérieur du cuivre, & engager les praticiens à faire de ſages eſſais d'un remède utile, & qui promet beaucoup pour la cure de certaines affections convulſives.



OBSERVATION

Sur l'acide gazeux, pris intérieurement dans les maladies putrides: par M. FOULMART, chirurgien-major de l'hôpital du Quesnoy.

Le 30 octobre 1783, je fus appelé à un quart de lieue d'Avesnes en Hainaut, chez le nommé *Jean-Philippe Marié.* Cet homme est à la fleur de l'âge, d'une constitution délicate, & d'un tempérament phlegmatique. Je lui trouvai le pouls serré, & dont les vibrations étoient tellement rapprochées, qu'elles paroissoient confondues l'une dans l'autre; la peau étoit aride & brûlante: la langue sèche & chargée d'un limon jaune & épais; le bas-ventre tendu sans être très-gonflé. Il y avoit huit jours qu'il étoit malade, & six qu'il étoit alité: il avoit pris un purgatif sans aucune préparation, & depuis vingt-quatre heures il étoit dans un tétanos complet. Tout ceci avoit été précédé de frissons, d'accablement & de beaucoup de foiblesse.

Le malade avoit déja des momens d'absence; le spasme général, l'aridité brûlante de la peau, la séchéresse de la

bouche, m'empêchèrent d'employer aucune eſpèce d'évacuans; *cùm morbi inchoant, ſi quid movendum, move : cùm verò conſiſtunt ac vigent, melius eſt quietem habere.* HIPP. lib. 2, aphor. 29.

Je preſcrivis d'amples boiſſons acidulées avec le vinaigre, de préférence aux acides minéraux, à cauſe de la tenſion & de la pareſſe du bas-ventre; j'ordonnai des lavemens émolliens & des fomentations du même genre ſur tout l'abdomen; je conſeillai de renouveller ſouvent l'air, & de le purifier, ou au moins de le corriger par des fumigations de vinaigre. (Il n'y avoit que les urines qui coulaſſent librement.) J'aurois volontiers fait uſage d'une forte décoction de kina uni à l'acide vitriolique, afin de réprimer la putridité; l'éréthiſme & la ſéchereſſe générale m'empêchèrent d'employer cet excellent anti-ſeptique.

Mais j'appliquai un large véſicatoire à chaque jambe, qui ſuppura beaucoup pendant huit jours, ſans cependant améliorer l'état du malade. Je cherchai alors un moyen qui pût tempérer & diminuer la raréfaction & l'effervefcence des fluides trop exaltés.

Je crus trouver ce remède dans l'acide gazeux tiré de la pierre calcaire par l'in-

termède de l'acide vitriolique. Je fis donc faire deux bouteilles d'eau gazeuſe très-chargée de cet acide : chaque jour le malade prenoit une pinte de cette eau, il la buvoit froide : avec l'autre pinte on lui donnoit, auſſi à froid, deux lavemens en vingt-quatre heures.

Le quatrième jour de l'uſage de ce remède, la langue s'humecta, le cerveau parut moins affecté & le tronc moins roide. Le ſixième au matin, qui étoit le vingt-deuxième de la maladie, le ventre étant libre, la peau moins brûlante, la bouche bien fraîche, le pouls plus ſouple, avec quelques intermittences bien marquées, je crus reconnoître une diſpoſition favorable à une criſe par les ſelles ; en conſéquence je fis prendre au malade un léger minoratif, qui lui procura pluſieurs ſelles très-copieuſes. Dès-lors il y eut un mieux décidé. Je répétai les minoratifs de deux jours l'un ; la tête ſe débarraſſa entièrement, le pouls reprit du calme. Le trente, il n'y avoit plus de fièvre. La convaleſcence fut prompte, & la maladie n'eut aucune récidive.

J'eus occaſion de traiter dans ce voiſinage trois hommes attaqués de la maladie que je viens de décrire. A l'un,

malade depuis un mois, je fis faire uſage d'eau gazeuſe, ſuivant la méthode ci-deſſus. Il fut guéri promptement ſans aucune rechute. Je traitai les deux autres ſans cet acide : ils n'eurent que des criſes imparfaites; une fièvre lente les tourmenta pendant deux mois, & dans le courant de l'année ils firent quelques petites maladies, qui enfin leur rendirent la ſanté ; ce qui eſt conforme à cet aphoriſme d'*Hippocrate* : *Quæ poſt criſim relinquuntur, recidivam facere ſolent.* HIPP. lib. 2, aphor. 12.

J'ai fait uſage de l'acide gazeux dans pluſieurs autres maladies de ce genre, & même dans l'eſquinancie inflammatoire : l'effet en a toujours été heureux & prompt, quand ce remède a été employé en aſſez grande doſe, & avant la diminution manifeſte des forces vitales.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de décembre 1786.

Le mercure dans le baromètre ne s'eſt ſoutenu que ſix jours de 28 pouces à 28 pouces 8 lignes, & cinq jours de 27 pouces 11 lignes à 28 pouces; il s'eſt abaiſſé pendant vingt jours de 27 pouces 11 lignes à 27 pouces 3 lignes, ce qui établit une différence de 17 lignes.

Du premier au quinze le thermomètre a varié au matin de deux à ſept, & a marqué ſept fois 6, deux fois 7 ; à midi de 4 à 10 ; il a marqué ſix fois 8, quatre fois 3 ; au ſoir de 3 à 10 ; cinq fois 5, cinq fois 6, au-deſſus de 0.

Du ſeize au trente-un il eſt monté de 1 à 3 au-deſſus de 0 au matin, & il eſt deſcendu de 0 à 5 $\frac{1}{2}$, au-deſſous du terme de la congélation ; à midi de 1 à 6 au-deſſus de 0, & eſt deſcendu à 2 degrés au-deſſous ; au ſoir de 1 à 5 au-deſſus de 0, il eſt deſcendu à 4 au-deſſous. La différence a été de 15 degrés $\frac{1}{2}$.

Le ciel a été clair quatre jours, couvert douze jours, & variable quinze ; il y a eu 21 fois de la pluie, cinq fois de la neige, ſix fois de la bruine, dix fois du brouillard, dont ſix fois épais & puant ; une fois tempête, orage & tonnerre la nuit du 13 au 14, & la Seine a charié du 22 au 28.

Les vents ont ſoufflé du premier au quinze, huit jours S., deux jours S-S-O., un jour S-O. matin, S. ſoir, un jour S-E. matin, E. ſoir, & trois jours O. Du ſeize au trente-un, cinq jours N., deux jours N-E., un jour E., matin ; N-E. ſoir, cinq jours S-O., deux jours O., un jour S-O. matin, S. ſoir.

Les vents S-S-O. & O. ont été impétueux, ſur-tout le dernier, qui nous a donné la tempête de la nuit du 13 au 14.

L'hygromètre a été preſque conſtamment au-deſſous de 0, de 1 à 1 degré & demi ; du 28 au 31 il eſt deſcendu de 2 à 3 $\frac{1}{2}$ au-deſſous de 0 matin & ſoir. Il ne s'eſt élevé au-deſſus de 0 que de 1 à 3, les ſix, treize, quatorze, dix-neuf & vingt-ſix matin & ſoir.

Il eſt tombé pendant le mois 1 pouces 4 lignes 5 dixièmes d'eau à Paris.

Pendant les ſix premiers mois de cette année, il eſt tombé	12 po.	2 lig.	7 dixièm.
Pendant les ſix derniers mois, il eſt tombé . . .	11 p.	0	3 dixièm.
Pour l'année entière	23 p.	3 lig.	0.

NOTA Le mois de novembre eſt celui où il eſt tombé le moins d'eau, & le mois de juin celui où il en eſt tombé le plus. La chute moyenne d'eau par année, étant de 18 pouces 9 lignes, cette année 1786, il en eſt tombé de plus 4 pouces 6 lignes 0.

La conſtitution, de ce mois ainſi que celle du mois précédent, a préſenté deux températures différentes. D'abord douce & printannière, elle avoit mis en végétation les arbuſtes aux Tuileries. Les roſiers montroient des feuilles épanouies, & dans beaucoup de jardins les lilas étoient prêts à ſe feuiller; mais du quinze au ſeize elle commença à ſe refroidir par l'O. & le S-O., & continua à donner de la gelée chaque matin juſqu'au dix-neuf, où le vent de N. amena le froid de la ſaiſon; & par le N-E. la Seine charia du vingt-deux au vingt-huit.

Parmi les maladies régnantes, les catarrhes, les rhumes, les courbatures, les éryſipèles & les maux de gorge ont été les plus nombreuſes. Les éryſipèles & les maux de gorge n'ont rien préſenté de particulier; les catarrhes & les rhumes ſe ſont jugés facilement par les boiſſons adouciſſantes légèrement diaphorétiques; la tranſpiration ſoutenue amenoit le calme, &

quelques purgatifs achevoient la curation. Peu de ces affections ont exigé la saignée, mais lorsqu'elles se combinoient avec la rhumatismale, ce qui arrivoit souvent, alors elles prenoient un caractère inflammatoire, les crachats étoient rosés, la fièvre forte, la toux âcre, & la poitrine douloureuse; elles exigeoient des saignées rapprochées, faites dans l'invasion, & une abondante boisson borraginée. Les affections ont été longues, sujettes à récidive; plusieurs ont dégénéré en gangrène, & ont fait périr les malades du sept au dix de la maladie.

Les affections rhumatismales qui règnent depuis quelques mois, ont été nombreuses. La plupart inflammatoires, les membranes ou gaines des muscles n'ont pas été constamment leur foyer; cette humeur s'est portée sur divers organes: les femmes en couches y ont été sujettes; plusieurs en sont péries. Elles ont exigé des saignées promptes & rapprochées dans l'invasion; & lorsqu'elles n'ont pas été faites dans cette époque, la maladie devenoit ou dangereuse ou au moins très-longue, & souvent dégénéroit en fièvre lente.

La goutte vague a été commune; les attaques de paralysie & d'apoplexie ont été fréquentes, & les goutteux ont plus ou moins souffert.

Les fièvres malignes nerveuses, & les mésentériques de Baglivi ont été moins nombreuses, mais plus fâcheuses que le mois précédent; les fièvres malignes inflammatoires & aiguës qui s'étoient manifestées à la fin du mois dernier, continuèrent à se montrer dans la première quinzaine de celui-ci, & heureusement en petit nombre: après quelques jours de mal-aise & de

douleur de tête, l'invaſion s'annonçoit par un abattement général, un mal de tête aigu, un pouls dur, gros & très-fréquent, le viſage animé, la conjonctive rougeâtre, l'œil ſenſible à la lumière, tantôt ſec, tantôt larmoyant, l'eſtomac douloureux, la peau sèche & brûlante, la langue aride, & les malades répugnoient à toute boiſſon. Les urines étoient rares, rouges, & excitoient une douleur âcre au paſſage. Les malades ſe plaignoient d'un ſentiment de courbature dans les membres, ce qui les rendoit pareſſeux à ſe mouvoir; le ſecond jour il ſurvenoit un délire ſourd, ils étoient inquiets, agités & plongés dans le *ſomnolentum vigil;* ils répondoient juſte aux demandes des aſſiſtans, mais abandonnés à eux-mêmes, ils jabotoient continuellement, & ils ſe plaignoient de rêves fâcheux. Le troiſième jour, la douleur de tête devenoit plus aiguë, ils ne pouvoient ſupporter la lumière, le ventre reſtoit conſtamment ſerré, pluſieurs eurent des vomiſſemens ſymptomatiques; ils rendoient cequ'ils avoient pris, quelquefois mêlé de ſang; le pouls ſe ſoutenoit dur & très-vif. Le quatre, tous les accidens ſembloient s'énerver & annoncer un calme ſalutaire; mais ſur la fin du quatre, les accidens reparoiſſoient avec plus d'intenſité, le pouls, de dur & gros, devenoit petit, ſerré & très-vif, la tête ſe perdoit, la reſpiration devenoit gênée, & le malade périſſoit dans le cinq ou au commencement du ſix.

Les cadavres offroient à l'extérieur la tête ecchymoſée en grande partie, & rendoient une quantité de féroſité ſanguine par la bouche & par le nez. L'ouverture de la tête préſentoit les vaiſſeaux de la pie-mère gorgés de ſang. La por-

tion de la membrane interne de cette méninge qui pénètre dans les anfractuosités du cerveau, étoit d'un rouge intense comme dans l'état le plus inflammatoire, les processus choroïdes dans le même état, & les sinus du cerveau engorgés de sang. La substance du cerveau étoit très-ferme, & la médullaire avoit perdu sa blancheur naturelle, par l'engorgement sanguin des vaisseaux propres à cette substance. Chez plusieurs on a observé un épanchement de sérosité sanguine dans les ventricules extérieurs; cette congélation sanguine de la pie-mère se présentoit dans tous ses prolongemens jusque sur la moëlle alongée, & sur une portion de la moëlle épinière; le cervelet étoit, ainsi que le cerveau, beaucoup plus ferme que dans son état naturel, ses vaisseaux sanguins volumineux, & la portion de la pie-mère qui le recouvre étoit dans le même état que celle du cerveau. Les autres cavités n'ont rien offert de particulier.

Les saignées du pied rapprochées, étoient l'indication la plus urgente dans l'invasion; chaque saignée portoit du soulagement aux malades, sans diminuer la dureté du pouls ni sa fréquence, mais le soulagement étoit de peu de durée si on ne les rapprochoit pas. La répugnance & la prévention que le public porte contre ce moyen, a coûté la vie à plusieurs de ces malades, qui cependant ont été saignés sept à huit fois. Ceux qui ont échappé, doivent la vie à ce moyen curatif. M.*** fut saigné deux fois du bras, & huit fois du pied, de l'invasion au trois à midi : dans l'après-midi du trois, & le soir, il fut saigné à la jugulaire; le quatre les sangsues furent appliquées deux fois aux tempes, & entretinrent toute cette journée, qui fut calme, un écou-

lement ſanguin que l'on peut évaluer de quatre à cinq poëlettes. Le cinq, il fut ſaigné pour la troiſième fois à la jugulaire, & on appliqua dans l'après-midi les ſangſues aux tempes. Le pouls ſe ſoutint tout le cinq; la douleur de tête ſe diſſipa, la moiteur remplaça cette peau brûlante & sèche; le malade but avec plaiſir; la bile ſe manifeſta dans les garde-robes, le ſix. Le calme ſoutenu permit de lâcher le ventre dès le huit; les véſicatoires appliqués du quatre au cinq, & qu'on fit ſuppurer long-temps, produiſirent de bons effets. La convaleſcence fut longue; il y eut des accès marqués le quatorze & le vingt-un de la maladie.

Cette eſpèce de fièvre maligne, preſque toujours fâcheuſe par les obſtacles que rencontre le médecin dans l'adminiſtration curatoire des moyens indiqués, eſt aſſez commune dans les épidémies. Feu M. *Chaignebrun*, chargé de ſoigner celles de la généralité de Paris, médecin très-diſtingué dans cette partie par ſes ſuccès, l'a rencontrée ſouvent.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
DECEMBRE 1786.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.		
	Au lever du Soleil.	A deux heures du soir.	A neuf heures du soir.	Au matin.	A midi.	Au soir.
	Dégr.	Dégr	Dégr.	Pouc. Lig.	Pouc. Lig.	Pouc. Lig.
1	0,18	3, 5	4,15	27 8, 6	27 10, 7	27 10, 2
2	3, 7	7, 7	4, 5	27 9, 2	27 9,11	27 10, 5
3	2,15	5, 5	7,12	27 8, 9	27 6, 4	27 4, 0
4	6,12	8, 7	7, 2	27 4, 3	27 4, 3	27 3, 1
5	6,10	7, 8	6,15	27 1, 2	27 1, 9	27 3, 6
6	6,10	11, 0	8, 5	27 3, 7	27 2, 5	27 3, 5
7	6, 2	7,16	6, 0	27 4,10	27 5, 4	27 6, 8
8	5, 8	7, 8	6, 5	27 8, 9	27 9, 6	27 9, 6
9	6,10	9, 0	6, 0	27 8, 0	27 8, 1	27 9, 3
10	5,14	7,16	7, 0	27 9, 9	27 9, 9	27 8, 6
11	6,10	6, 6	5, 5	27 5, 3	27 5,11	27 7, 9
12	2,17	7,11	8, 7	27 9,10	27 7, 3	27 6, 3
13	3, 5	8,10	9,16	27 6,11	27 7, 6	27 4,11
14	4, 3	6,18	3, 0	27 7, 1	27 7,10	27 7,11
15	2, 4	3,15	2,13	27 8, 2	27 8, 6	27 8, 3
16	3, 6	3, 4	0,18	27 5, 0	27 6, 2	27 4, 3
17	-0, 2	1,19	1, 9	27 5, 0	27 5, 1	27 5, 6
18	0, 0	1, 0	-0,15	27 5, 5	27 5, 6	27 5, 0
19	-0,10	0,16	-2, 3	27 3, 7	27 3, 7	27 4, 7
20	-0,13	-1, 5	-1,14	27 4,51	27 5, 5	27 6, 7
21	-1,17	-1, 5	-3, 4	27 7,10	27 8, 9	27 10, 2
22	-2,15	-0, 5	-1, 0	27 11, 6	27 11, 7	28 0, 0
23	-5,20	-0,17	-3, 4	27 10, 7	27 9, 6	27 9, 6
24	-5, 2	-2, 0	-5, 0	27 9, 6	27 9, 2	27 8, 9
25	-6,18	-3, 5	-6,18	27 8, 0	27 7, 0	27 6,11
26	-6, 0	-2, 4	-2, 4	27 7, 1	27 7, 4	27 8, 3
27	-2, 0	2, 3	4, 0	27 8, 7	27 8, 3	27 7, 0
28	2,15	5, 0	0,10	27 11, 0	27 11, 6	28 0, 4
29	2, 5	6, 1	6, 3	27 11, 0	27 10, 3	27 11, 5
30	2, 7	5,18	2, 7	28 3, 3	28 4, 4	27 5, 4
31	0,18	2, 6	0, 6	28 5,11	28 5, 6	28 5, 6

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

Jours du mois.	*Le matin.*	*L'après-midi.*	*Le soir à 9 heures.*
1	S-E. nuag. froid.	E. brouil. froid.	E. *idem.* pluie.
2	O. *idem.*	N-O. nuag. dou.	S-O. ſere. froid.
3	S. couv. froid.	S-O. *idem.*	S- *idem.* frai. ve.
4	S-O. *idem*, froi.	S-O. *idem*, dou.	S-O. nua. fra. v.
5	S-O. nuag. frais.	S-O. *idem.*	S-O. couv. dou. vent, pluie.
6	S-O. cou. fra. te.	S-O *id.* temp. v.	S-O. *id.* doux. v.
7	S-O. *idem*, frais.	S-O. *idem*, doux.	S-O. *idem*, dou.
8	S-O. *idem*, brou.	S-O. *idem*, dou.	S-O. *idem.* frais.
9	S-O. *idem.* vent.	S-O. *idem.* pluie.	S-O. *idem.* frais.
10	S-O. *idem.*	S-O. nuag. dou.	S-O. cou. do. v.
11	S-O. *idem.*	S-O. *idem.* plui.	S-O. *idem.* frais.
12	S. *idem*, froid.	S-O. *idem.* frais.	S-O. *idem.* vent.
13	S-O. *id.* te. plu.	S-O. *idem.*	S-O. *idem.*
14	S-O. *id.* fro. plu. tem. ton. grêl.	S-O. *id.* frai. ve. pluie.	S-O. ſerei. froi. vent.
15	O. nuag. froid.	S-O. cou. fro. v.	S-O. cou. fro. pl.
16	S-O. tem. fro. pl.	S-O. *idem.* vent.	S-O. cou. fro. pl.
17	N. couv. fro. nei.	N. couver. froi.	N-E. co. froi. v.
18	N-E. co. froi. br.	N-E. couv. froi.	N-E. couv. froid.
19	E. cou. froid. ve.	E. *idem.*	S-E. ſere. fro. v.
20	E. cou. froid. ve.	E. *idem.*	N-E. *idem*, ve.
21	N-O. *idem.*	N. *idem.* neige.	N. *idem*, vent.
22	N. nuage. froid.	N. cou. fro. nei.	N. *idem.*
23	N. couve. froid.	N. *idem.*	N. *idem.*
24	N-E. ſere. fro. v.	E. *idem.*	N-E. *idem.*
25	E. ſer. très-fr. v.	E. *idem*, froid.	N-E. *idem.*
26	N-E. couv. froi.	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
27	N-E. *idem*, bro.	S. *idem.*	S-E. *idem*, vent.
28	S-O. brou. froid.	S. nuag. froi. ve.	N-E. bro. aqueu. fétide, froid.
29	N-E. *idem.*	S-O. *idem.*	S-O. *idem*, vent.
30	N-E. ſer. br. fro.	N. *idem.*	N. *idem.*
31	N. brouil. froid.	N. *idem.*	N. *idem.*

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur . .	9, 16 deg.	le 13
Moindre degré de chaleur. . . .	-6, 18	le 25
Chaleur moyenne. . . .	2, 17 deg.	
Plus grande élévation du	*pou. lign.*	
Mercure.	28, 5, 11,	le 31
Moindre élev. du Mercure. .	27, 1, 2,	le 5
Elévation moyenne. .	27, 3, 11	

Nombre de jours de Beau. . . .	4
de Couvert.	20
de Nuages ..	3
de Vent . . .	7
de Tonnerre.	1
de Brouillard	7
de Pluie. . . .	2
de Neige. . . .	3
Quantité de Pluie	7, 5 lign.
Evaporation.	13, 9
Différence.	6, 4
Le vent a soufflé du N. . . .	15 fois.
N-E. . .	15
N-O . . .	2
S.	5
S-E. . . .	1
S-O. . .	42
E.	10
O.	3

TEMPÉRATURE : froide & humide.

MALADIES : quelques rhumes.

Plus grande sécheresse. . .	33, 0 degr.	le 25
Moindre	3, 4	le 28
Moyenne.	17, 6	

A Montmorency ce premier janvier 1787.

JAUCOUR, Prêtre de l'Oratoire.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille, au mois de décembre 1786; par M. BOUCHER, médecin.

Le temps a été doux & pluvieux pendant la première moitié du mois : le vent qui avoit été presque toujours sud du premier au 18, s'étant fixé à l'est depuis ce dernier jour jusqu'au 26, la liqueur dn thermomètre descendit à plusieurs degrés au dessous du terme de la congélation; de sorte que le 26, elle fut observée à 6 degrés au-dessous de ce terme. Le mercure dans le baromètre à été constamment observé au dessous du terme de 28 pouces, jusqu'au 22 du mois : il étoit même descendu jusqu'à celui de 27 pouces 2 lignes le 5; mais après le 22, il s'est élevé au terme de 28 pouces, & même au-dessus; le 31 il étoit monté à celui de 28 pouces 6 lignes. Il est tombé très-peu de neige ce mois; mais il y a eu quelques jours de forte pluie.

Le 28 au matin, on a vu des éclairs, qui se sont succédés rapidement pendant quelques secondes.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermomètre a été de 6 degrés $\frac{1}{2}$ au dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 6 degrés au dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 12 degrés $\frac{1}{2}$.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces 6 lignes, & son

plus grand abaissement a été de 27 pouces 2 lignes. La différence entre ces deux termes est de 1 pouce 4 lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du Nord.
6 fois du Nord vers l'Est.
2 fois du Sud vers l'Est.
9 fois du Sud.
6 fois du Sud vers l'Ouest.
4 fois de l'Ouest.
5 fois du Nord vers l'Ouest.

Il y a eu 26 jours de temps couvert ou nuageux.
12 jours de pluie.
3 jours de neige.
6 jours de brouillards.

Les hygromètres ont marqué une grande humidité tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille, dans le mois de décembre 1786.

La gelée qui avoit commencé dès les premiers jours du mois de novembre, & avoit persisté bien avant dans son cours, ayant cessé dans les derniers jours de ce mois, & le temps étant resté au temperé jusqu'après la mi-décembre, il y a eu peu de personnes attaquées de maladies aiguës dans cet espace de temps. Mais le froid aigu causé par les vents de nord-est, qui se fit ressentir vers la fin de ce dernier mois, joint à des brouillards, amena des pleuro-péripneumonies, des angines & des rhumes de poitrine, qui exigeoient des attentions particulières de la part des ministres de santé. Un certain nombre de personnes est tombé dans la pulmonie

pulmonie ou dans la fièvre hectique, pour avoir négligé de recourir à temps aux secours nécessaires. Nous avons d'ailleurs, dans nos hôpitaux, beaucoup d'autres sujets dans ce cas, à la suite de vieux rhumes ou fluxions de poitrine négligés.

Nous avons aussi dans nos hôpitaux quelques personnes attaquées de rhumatisme inflammatoire goutteux. Les fièvres continues rémittentes & les doubles-tierces ont encore persisté ce mois; mais elles étoient moins répandues. Elles portoient généralement à la tête par l'effet d'une saburre amassée dans les premières voies.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ACADÉMIE.

Nouveaux Mémoires de l'Académie royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, pour l'année 1783, &c. A Berlin, chez Decker, 1785. *In-8°.*

DEUXIEME EXTRAIT.

1. Les articles de ce volume, qu'il nous reste à indiquer & à faire connoître, sont:

5°. *Examen du quinquina rouge comparé avec celui dont on s'est servi jusqu'à présent*; par M. *COTHENIUS.*

Le compte que nous avons rendu des recher-

ches de MM. *Edouard Rigby*, *Kentiſch*, *Skeete* & *Irwig*, ſur le même ſujet, nous diſpenſent d'entrer dans aucun détail ſur ce Mémoire.

6°. *Expériences faites dans la vue de déterminer*, 1°. de quelle manière l'air agit ſur les fluides, lorſque par ſa preſſion à leur ſurface il augmente le degré de chaleur qu'ils prennent en bouillant : ſi une ſemblable preſſion, occaſionnée par le poids d'un autre fluide, produit le même effet, ou s'il ne réſulte que de quelque propriété particulière de l'air & des fluides aériformes élaſtiqnes : 2°. quel eſt le rapport qui ſe trouve entre la vîteſſe avec laquelle des corps de même nature, échauffés au même degré, ſe refroidiſſent dans différentes ſortes d'air, qui ont un degré de chaleur inférieur & égal. Par M. ACHARD.

Les obſervations barométriques comparées aux variations qu'on remarque dans le degré de chaleur où eſt l'eau échauffée au point d'entrer en ébullition, prouvent que cette chaleur eſt conſtamment en raiſon des diminutions du poids de la colonne d'air qui ſoutient le mercure dans le tube du baromètre : d'où il ſembleroit ſuivre que toute preſſion, qui agit ſur la ſurface d'un fluide, doit le rendre ſuſceptible de recevoir en bouillant un plus grand degré de chaleur. « Si cela eſt, dit à ce ſujet M. *Achard*, il faut, en ſuppoſant une colonne d'eau verticale ou inclinée, cylindrique ou d'une autre figure quelconque échauffée juſqu'à bouillir, que les degrés de chaleur des différentes couches horizontales ſoient différens, puiſqu'outre le poids de l'atmoſphère qu'elles ſoutiennent toutes, elles ſont encore différemment preſſées ſuivant leur

élévation par les colonnes d'eau auxquelles elles servent de base ; d'où il suivroit que le degré de chaleur de l'eau bouillante, le poids de l'atmosphère restant le même, ne seroit pas un terme fixe, à moins qu'on n'ait en même temps égard à la hauteur verticale de la colonne d'eau qui repose sur la couche dont on détermine le degré de chaleur dans l'ébullition, & qu'on ne la suppose toujours égale ».

« Comme il est fort intéressant de rechercher toutes les circonstances qui peuvent faire varier le degré de chaleur de l'eau bouillante, parce que la construction de toutes les échelles des thermomètres se fonde sur ce que ce degré est fixé par la même hauteur barométrique, & que sans cette condition il n'est pas possible de rendre ces instrumens comparables & correspondans, j'ai cru qu'il ne seroit pas inutile de faire des expériences décisives, desquelles on puisse conclure si la pression des couches supérieures d'une colonne d'eau sur les couches inférieures produit, comme cela paroît très-vraisemblable, des variations dans le *maximum* du degré de chaleur que l'eau peut recevoir ».

Pour faire ces expériences, M. *Achard* s'est servi d'un instrument composé d'un tube de trois quarts de pouce de diamètre, sur trente-deux pouces de longueur, fermé en-bas hermétiquement, ouvert en-haut & fixé à une planche dans une position verticale, de façon que l'on puisse l'échauffer à volonté par une lampe à esprit de vin, qu'on place dessous. Ce tube reçoit dans son intérieur un thermomètre à mercure, qui, au lieu de boule, a un cylindre de deux pouces de longueur, & d'un quart de pouce de diamètre : son tuyau a trente-six pouces de

longueur, & le terme de l'eau bouillante est à trente-deux pouces du cylindre. Notre académicien a d'abord fait bouillir, dans le tube, de l'eau à différentes hauteurs; ensuite à une certaine quantité d'eau, il a ajouté plus ou moins, « 1°. d'huile de térébenthine, 2°. d'huile d'olives. Les résultats de ces expériences sont : 1°. que le plus ou le moins de chaleur que le thermomètre a indiqué, ne provient uniquement que de la dilatation du mercure contenu dans le tuyau du thermomètre, laquelle devient plus considérable d'abord en raison de l'étendue de la partie du cylindre plongée dans le fluide, qui augmentoit suivant la hauteur de la colonne qu'il formoit; & ensuite en raison de la chaleur que ce fluide, par sa nature, étoit susceptible de recevoir & de lui communiquer; c'est par cette raison que, dans les expériences faites avec l'eau seule, ou l'huile d'olives, le *maximum* du degré de chaleur est plus considérable que celui que l'huile de térébenthine est susceptible d'acquérir, étant inférieur à celui de l'eau bouillante, & bien plus à celui que peut prendre l'huile d'olives ».

« 2°. Que la pression d'une colonne d'eau ou d'huile sur la surface de ce premier fluide n'influe en aucune manière sur le degré de chaleur qu'il prend en bouillant ». Toutefois les effets du digesteur de Papin, dans lequel la concentration des vapeurs augmente la chaleur au point de fondre l'étain & d'autres métaux, de même que l'augmentation de la chaleur dans les expériences de M. *Achard*, correspondant au degré de l'élasticité ou compression de l'air marqué par le baromètre, concourent à établir que « toute pression produite par un fluide

élaſtique repoſant ſur la ſurface d'une maſſe d'eau ou d'un autre fluide quelconque d'une compoſition homogène, le rend ſuſceptible d'acquérir un plus grand degré de chaleur que celui qu'il pourroit prendre ſi cette preſſion n'avoit pas lieu, ou que ſon effort fût moindre ; & que tout fluide, non élaſtique, ſoit de même nature, ſoit de nature différente, qui par ſon propre poids comprime la ſurface d'un fluide homogène, ſoit qu'il puiſſe ſe combiner avec lui, ou s'y mêler ſeulement ſans cependant changer ſa nature, ne produit aucun changement dans le *maximum* du degré de chaleur qu'il eſt ſuſceptible de recevoir ».

L'auteur a encore examiné les effets des diverſes gravités ſpécifiques, & denſités des corps qui compriment la ſurface de l'eau en ébullition, & le réſultat a confirmé ſa théorie, qui eſt que la ſeule force expanſive & élaſtique du milieu dans lequel ſe trouve un fluide, cauſe les variétés que ſa preſſion peut produire dans le degré de chaleur qu'il eſt capable de prendre, & non la ſimple preſſion, provenant de la gravité, & indépendante de ſon élaſticité.

Ce Mémoire eſt terminé par l'expoſé des expériences que M. *Achard* a faites pour connoître le degré d'avidité avec laquelle les différens airs abſorbent la chaleur. Il a trouvé que le refroidiſſement eſt le plus prompt dans l'air fixe, qu'il eſt plus lent, & à peu de choſe près égal dans l'air commun, l'air phlogiſtiqué & l'air déphlogiſtiqué : enfin qu'il ſe fait avec le plus de lenteur dans l'air inflammable : ce qui porte a préſumer « qu'il ſe trouve entre la propriété des différens airs de conduire la chaleur & de l'enlever aux corps avec leſquels ils ſont en contact, le même rapport qui ſubſiſte entre leurs

gravités ſpécifiques ou leur denſités, & par conſéquent auſſi entre le nombre des points où ils touchent les corps, dont ils abſorbent la chaleur ».

« Outre pluſieurs applications qu'on peut faire des réſultats que fourniſſent les expériences précédentes, à l'économie animale & végétale, dit enſuite l'académicien, & que le temps ne me permet pas de détailler, je remarquerai ſeulement que des êtres organiſés vivans dont la chaleur eſt entretenue par un principe vital interne qui en répare conſtamment les pertes, étant placés dans différentes ſortes d'air, de façon qu'il ne touche que la ſurface de leur corps, ſans pouvoir agir ſur les organes de la reſpiration, où ils produiſent la plupart des effets meurtriers, ſe trouveroient, quoique la température réelle fût la même, très-différemment affectés par le froid; dans l'air fixe ils auroient moins chaud que dans l'air commun, phlogiſtiqué ou déphlogiſtiqué; & le froid leur paroîtroit le moindre dans l'air inflammable. C'eſt par la même raiſon que le ſentiment nous porte à juger qu'un air humide, qui a la même température qu'un air plus ſec, eſt moins chaud; car en ſe chargeant d'humidité, il augmente en gravité ſpécifique, & le nombre des points dans leſquels il touche notre corps & en abſorbe la chaleur, augmente dans le même rapport, enſorte que s'il devoit paroître également chaud, il faudroit que les réparations des pertes qui ſe font à chaque inſtant de la chaleur, fuſſent plus abondantes, & en juſte proportion de la promptitude avec laquelle ces pertes ſe font ».

7°. *Expériences ſur le bois pourri luiſant; par M. ACHARD.*

L'objet des recherches expoſées dans ce Mé-

moire, eſt de déterminer la nature de la lumière que répand dans l'obſcurité le bois pourri, ſa cauſe & les circonſtances qui la font paroître & diſparoître. Il ſuit des premières, que toutes les ſortes de bois, lorſqu'elles ont acquis un certain degré de putréfaction, & qu'elles ſont imprégnées d'une portion convenable d'eau, ont la propriété de luire par eux-mêmes; mais que pour être phoſphoriques, il faut néceſſairement qu'ils ſoient pourris à un certain degré, qui eſt celui où les fibres ligneuſes ont perdu preſque toute leur cohéſion, & où le bois paroît blanc à cauſe de la deſtruction de ſes parties colorantes, gommeuſes & réſineuſes, & où il eſt poreux comme une éponge : enfin que la phoſphoreſcence du bois pourri eſt une ſuite de la putréfaction qu'il éprouve, & non une ſuite de l'état dans lequel il a été mis par la putréfaction qu'il a éprouvée. Voici quelques-uns des phénomènes qui ſe ſont préſentés à M. *Achard*. Un morceau de bois pourri luiſant, mis ſous le récipient d'une pompe pneumatique, dans laquelle après l'avoir fait jouer, le baromètre a marqué 27 pouces $\frac{1}{4}$, a continué pendant vingt-quatre heures d'être auſſi lumineux que s'il avoit été dans l'air. Parmi les différens fluides aériformes au contact deſquels le bois pourri a été expoſé, l'air fixe & l'air nitreux ont d'abord affoibli, enſuite plus ou moins promptement éteint ſa lumière. L'expérience avec l'eudiomètre a donné une différence de $\frac{70}{200}$ à $\frac{72}{200}$ entre l'air renfermé avec un morceau de bois pourri dans un verre pendant vingt-quatre heures, & le même air tel qu'il étoit avant l'expérience. Toutes les liqueurs ſpiritueuſes, huileuſes, & les ſels, ſoit acides,

ſoit alkalins ou neutres, à l'exception ſeulement du nitre, privent le bois pourri & luiſant de ſes propriétés phoſphoriques, qui d'ailleurs ne paroiſſent avoir rien de commun avec l'électricité. Cette lumière ſe diſtingue enfin par quelques propriétés particulières. M. *Achard* l'a fait paſſer par un priſme, ſans qu'elle ait donné un ſpectre coloré : il a regardé le bois à travers le même priſme, & ſa lumière n'a rien perdu de ſa blancheur ; enfin il s'eſt aſſuré qu'elle ne peut point paſſer par des milieux diaphanes colorés, quoique le bois employé à ces expériences ait été aſſez luiſant pour que ſa lumière ſe ſoit étendue à la diſtance de quinze ou vingt pas, lorſqu'il avoit été retiré des teintures dans leſquelles il avoit été plongé, ou que l'obſervateur eût ôté les verres différemment colorés, à travers leſquels il l'avoit regardé.

8°. *Sur une nouvelle eſpèce de pierre flexible ; par M.* GERHARD.

Le père *Jacquier*, l'abbé *Fortis* & M. *Ferber*, font mention d'une pierre élaſtique qui ſe trouve à Rome, dans le palais Borghèſe. Ce ſont pluſieurs lames ou plaques de marbre blanc antique, détachées, dit-on, d'un même bloc qui faiſoit autrefois partie de la corniche d'un bâtiment antique. M. *de Trebra* donne d'un autre côté dans les Annales chimiques de M. *Crell*, la deſcription d'un grès flexible, qu'on a tiré d'une carrière de la Thuringe. L'une & l'autre diffèrent, eſſentiellement de celle qui occupe ici M. *Gerhard*, dont M. *Danz* eſt en poſſeſſion, & laquelle paſſe pour être venue d'un canton du Bréſil, où l'on trouve les diamans. « Cette pierre, dit l'Académicien, a l'apparence d'une

ardoiſe, en ce qu'elle préſente des tables de l'épaiſſeur d'un demi pouce. Sa couleur eſt d'un blanc de lait, tirant un peu ſur le paillé clair. Elle eſt compoſée de petites parties luiſantes, lamelleuſes, & ſi peu cohérentes, qu'on peut les détacher avec les doigts. Les petites lames vues à l'œil, ne ſemblent être que des lames de mica; mais ſi on les examine à l'aide du microſcope, on trouvera que ce ſont de petites feuilles quartzeuſes, très-fines, très-luiſantes & parfaitement tranſparentes, de manière que toute la pierre en eſt compoſée, excepté quelques points noirs, qui s'y trouvent par-ci par-là, en très-modique quantité, & qui feroient prendre cette pierre pour un ſchiſte quartzeux».

« Lorſqu'on prend un morceau de cette pierre entre les doigts, on peut la plier en tout ſens, & elle ſe rétablit parfaitement, ſi la preſſion ceſſe, ſans qu'on remarque le moindre grincement ou autre bruit. Cette propriété ne ſe manifeſte pas ſeulement dans de grands morceaux, mais auſſi dans de petits, de la longueur de deux pouces ſeulement; & cette flexibilité eſt ſi parfaite, qu'elle ſe manifeſte auſſi lorſqu'on preſſe contre le coin d'un morceau. Enfin ſi l'on tient un morceau de la longueur de quelques pouces par un bout entre les doigts, & qu'on donne à l'autre extrémité le mouvement de pendule, on voit des oſcillations, & en même temps on ſent dans les doigts comme des articulations dans le morceau avec lequel on fait l'eſſai.

La gravité ſpécifique de cette pierre flexible eſt très-approchante de celle du rubis. Cette pierre réſiſte au feu qui volatiliſe le diamant. Aucun des acides minéraux ne l'attaque, lors même qu'on l'y fait bouillir. Six fois ſon poids

d'acide nitreux très-blanc ayant été diſtillé ſur une partie de cette pierre, n'a produit d'autre effet que quelques taches jaunâtres, ferrugineuſes, dans le réſidu duquel l'eau diſtillée a extrait deux grains de bleu de Pruſſe, un grain d'un précipité blanc, que l'huile de tartre par défaillance a fait dépoſer, & quarante-ſix grains de terre vitrifiable. Traitée avec quatre parties d'alkali végétal, elle eſt devenue diſſoluble dans l'eau, &c. &c. En un mot, il paroît par les expériences de M. *Gerhard*, que le cent peſant de cette pierre eſt composé de quatre-vingt-douze parties de terre de cailloux, de trois parties de terre d'alun, de deux parties de terre calcaire, & d'une partie de fer; qu'il faut faire de ce foſſile un genre nouveau dans l'ordre des pierres vitreuſes, & qu'on peut le placer entre les genres du quartz & du caillou.

9°. *Sur une nouvelle fabrication du verre; par M.* GERHARD.

L'auteur préſente d'abord des réflexions économiques générales ſur la fabrication & le commerce du verre. Il obſerve enſuite que la dépenſe de ces manufactures diminueroit conſidérablement, ſi l'on s'appliquoit à conſtruire les fourneaux d'une manière plus conforme à la pyrotechnie, & ſi l'on connoiſſoit une eſpèce de verre qui réuniſſant la dureté, l'élaſticité & la tranſparence à la fuſibilité du verre ordinaire, ne demandât point de cendres, ni d'alkali, ni aucun ſel pour ſa compoſition. Outre l'épargne qui en réſulteroit, on garantiroit encore le verre du défaut d'attirer l'humidité de l'air, de perdre inſenſiblement ſa dureté, ſa tranſparence, & de tomber en morceaux, défaut qui provient de

l'excès des ſubſtances ſalines qui entrent dans ſa compoſition. Après différens eſſais que nous nous diſpenſerons de rapporter, l'Académicien a enfin obtenu un verre parfait, tranſparent, ſans bulles & ſans ondes, en mêlant une partie de ſable avec quatre parties de feldſpath, & deux parties de craie, à laquelle il a enſuite ſubſtitué avec le même ſuccès la pierre à chaux de Rudersdorff. Il faut avoir ſoin de calciner ces matières avant la fuſion. Le verre qui réſulte de ce mêlange, eſt très-net, d'une couleur pure, verdâtre, ſemblable dans cette nuance aux glaces de miroirs de la fabrique de Neuſtadt-ſur-Doſſe, auxquelles il reſſemble encore pour la réfraction & même la diffraction des rayons de lumière; enfin pour les effets qu'il produit, lorſqu'il eſt employé en miroir. Rapportons en faveur de ceux de nos lecteurs qui pourroient prendre intérêt à cette découverte, l'expoſé des avantages qu'elle réunit. « Ces avantages, dit M. *Gerhard*, conſiſtent dans les points ſuivans. »

« 1°. Il ſe fond plus facilement, & demande un quart de temps de moins pour ſa fuſion, d'où il réſulte une épargne très-conſidérable de bois ou d'autres matières, dont on ſe ſert pour la fonte. L'épargne du bois augmente encore,

« 2°. en ce que dans la compoſition de ce verre, on n'a beſoin ni de cendres, ni de potaſſe, & qu'il demande un feu plus doux pour le refroidiſſement. »

« 3°. L'épargne du temps diminue les frais de la main d'œuvre ».

« 4°. Ce nouveau verre eſt bien plus dur que le verre ordinaire, de manière qu'on peut ſe ſervir du premier pour tailler l'autre. »

« 5°. Un quintal de maſſe pour le nouveau verre, donne dix pour cent plus de produit que la même quantité de maſſe pour le verre ordinaire. »

« 6°. Il doit entiérement réſiſter à l'air, parce qu'il ne contient point de particules ſalines, qui avec le temps terniſſent le verre ordinaire. »

« 7°. Les matériaux qui ſervent à la compoſition de ce verre ſe trouvent en abondance dans les états du Roi, & ſont à très-bon marché. Un quintal de maſſe coûteroit à peine un écu à Berlin. »

« Il s'enſuit de tout ce que je viens de dire, continue l'auteur, que 8°. le verre de ma nouvelle compoſition ſera moins coûteux que le verre ordinaire. »

Du reſte, ce verre a la même peſanteur ſpécifique que le verre de miroir, & il eſt très-vraiſemblable qu'étant fondu & coulé entre des cylindres de métal, on pourra s'en ſervir dans les fabriques de miroirs.

M. *Gerhard* remarque enfin, que les chaux métalliques, à l'exception de celle du Cobalt, donnent à ſon verre des couleurs différentes de celles qu'elles communiquent au verre ordinaire: qu'il n'a point réuſſi à faire du criſtal, & qu'un mélange de trois parties de baſalte, ſur une de feldſpath, donnent la meilleure maſſe pour le verre noir, dont on fait communément les bouteilles à vin de Bourgogne & de Champagne.

10°. *Extrait des obſervations météorologiques, faites à Berlin, en l'année 1783*; par M. *BEGUELIN*.

11°. *Sur le degré de confiance qu'on peut donner aux observations météorologiques faites à Berlin par ordre de l'Académie royale des Sciences depuis dix-sept ans ; par M.* BEGUELIN.

Un Académicien avoit avancé que les observations météorologiques faites avec les instrumens de l'académie, étoient toutes fautives, & ne méritoient par conséquent aucune confiance. M. *Beguelin* a apprécié cette assertion, & dit à ce sujet plusieurs choses très-intéressantes, relativement à l'exactitude des instrumens nécessaires pour l'objet de ces observations.

Tableau des variétés de la vie humaine, avec les avantages & les désavantages de chaque constitution, & des avis très-importans aux pères & aux mères sur la santé de leurs enfans, de l'un & de l'autre sexe, sur-tout à l'âge de puberté ; où l'on fait voir qu'à cette époque, la plupart des maladies ne doivent point être considérées comme telles, mais bien comme des efforts salutaires de la nature pour le développement des organes ; & que les maladies graves doivent être traitées avec plus de ménagement & de circonspection qu'à tout autre âge ; par M. DAIGNAN, *docteur en médecine*

de l'université de Montpellier, médecin ordinaire du Roi, consultant des camps, armées, & des hôpitaux de Sa Majesté, ci-devant premier médecin des armées de Bretagne & de Genève. A Paris, chez l'Auteur, rue Bergère, n° 17, 2 vol. in-8°, 1786.

2. M. *Daignan* a été frappé de l'état de détérioration où il a vu l'espèce humaine dans les villes & dans les campagnes. Il a cherché les causes de cette calamité universelle, & il les a trouvées, 1°. dans les mariages prématurés, trop tardifs, ou mal assortis; 2°. dans la misère des peuples; 3°. dans la corruption des mœurs, & dans le venin infame qui attaque l'espèce humaine dans sa source; 4°. dans la mauvaise éducation physique & morale des enfans; 5°. dans les maladies qui en résultent, & dans celles qui sont particulières à l'enfance; 6°. dans la fausse application des préceptes & des secours de la médecine. Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur le développement successif de l'enfant, il examine 1°. ce qui se passe dans l'économie animale à l'âge de puberté en général; ce qui se passe dans l'un & l'autre sexe en particulier; 3°. ce qui en résulte dans chaque tempérament, pour le physique & pour le moral; 4°. ce qu'on doit en espérer ou craindre pour le reste de la vie. Ce que M. *Daignan* dit à cet égard, est le résultat des observations qu'il a pu faire sur les événemens ordinaires de la vie, dans ses différentes époques, dans les différens états & dans les dif-

férentes conditions qui diſtinguent les hommes dans la ſociété. En raſſemblant de même les réſultats des recherches des ſavans, ſur la durée de la vie humaine, il a formé différens autres tableaux de comparaiſon, qui font voir d'un coup-d'œil la différence qu'il y a dans la durée de la vie des hommes de différens pays, états & conditions, comparés les uns aux autres; & il conclut que s'il n'eſt pas poſſible de prolonger la vie des hommes, il ſeroit au moins facile de la rendre moins précaire & moins malheureuſe, en rendant leur ſanté plus ferme & plus ſtable, par les changemens qu'il ſeroit encore plus facile de faire dans leur éducation phyſique & morale, & ſur-tout dans l'application des ſecours de la médecine, qui ne peuvent être ſalutaires que lorſqu'ils ſont indiqués par la nature même.

Tels ſont le plan & l'objet de l'ouvrage de M. *Daignan.* Il a arrêté long-temps ſes regards ſur la puberté, qu'il eſtime, avec raiſon, être une époque déciſive. Comme la révolution qui s'opère alors dans les individus, doit les porter à cet état de perfection, qui leur aſſigne un rang dans leur eſpèce, en les rendant capables de la propager, il eſt important qu'ils y parviennent ſans efforts dangereux pour leur conſtitution; ou que ſi la nature, toujours mal aſſurée lorſqu'elle veut, pour la première fois, exercer une fonction qui lui eſt inconnue, manifeſte alors quelques mouvemens irréguliers, on ne les rende pas pires par des ſoins imprudens, & capables de faire avorter ſon ouvrage. On ſe plaît d'ailleurs à contempler ce moment où l'homme reçoit le ſceau d'une nouvelle exiſtence. Il ſemble devenir l'objet d'un nouvel intérêt, à meſure que les êtres qui l'entourent en acquièrent pour lui, & le

lient à eux par de nouveaux rapports. Cette ſurabondance de vie, qui devient pour lui la ſource d'un nouveau genre de ſenſations, d'idées & d'illuſions touchantes, & qui imprime à tous ſes traits un nouveau caractère, nous plaît & nous charme comme la vue d'une campagne que le retour du printemps vient de parer de fleurs & de verdure.

M. *Daignan*, en examinant les nouvelles fonctions de la femme à l'époque de la puberté, ne paroît pas porté à croire qu'il y ait des femmes qui conçoivent ſans avoir été réglées. Mais il fait une diſtinction, qui eſt un aveu, en diſant que celles qui n'ont pas de règles, doivent au moins être diſpoſées à en avoir. Pour qu'une femme ſoit diſpoſée à concevoir, il faut que la nature exerce un certain degré d'action ſur l'organe deſtiné à cette fonction, & ce degré d'action eſt certainement une diſpoſition prochaine aux règles, qui ne ſe réaliſe pas toujours par une évacuation ſenſible; & ſi, pour l'ordinaire, les femmes qui ne ſont point réglées ſont ſtériles, c'eſt vraiſemblablement parce que ce défaut eſt fondé ſur quelque maladie, ou provient d'une énergie inſuffiſante des organes de la génération.

Les paſſions fondées ſur des préférences excluſives en amour, qui ont fait tant de malheureux, font un des objets des recherches de M. *Daignan*. Il rejette l'opinion d'un auteur qui attribue ces paſſions à l'électricité. Il eſt fort étrange, il eſt vrai, qu'on mette là le fluide électrique; mais l'électricité eſt depuis quelque temps la reſſource de ceux qui n'ont rien de mieux à dire, & ſert admirablement à remplir les lacunes que laiſſe notre ignorance. M. *Dai-*

gnan n'ose pas d'abord décider la question des préférences amoureuses, & il en appelle aux amans, qui devroient être en effet les jurés experts dans cette matière, s'ils n'étoient pas trop préoccupés, & s'ils pouvoient avoir le sang-froid nécessaire pour juger. Cependant M. *Daignan* finit par dire que le besoin est le fondement de ces passions exclusives, qui tourmentent certaines personnes, & qu'une belle femme est *une table bien servie qu'on voit d'un œil bien différent* après qu'avant le repas. Le principe de M. *Daignan* explique bien pourquoi l'on n'a plus d'appétit lorsqu'on a bien dîné; mais non pourquoi on n'a de l'appétit que pour une certaine *table*, à laquelle on voudra exclusivement s'asseoir.

Les effets du développement qui s'opère dans les organes de l'homme & de la femme, à l'âge de la puberté, sont très-bien décrits dans l'ouvrage de M. *Daignan*, & forment un tableau très-intéressant. Cette évolution ne se fait pas toujours avec cette régularité de mouvemens qui seroit convenable; une sensibilité impétueuse les rend quelquefois trop brusques, comme un défaut d'énergie peut les rendre trop lents. La nature étonnée de ses nouveaux besoins, semble flotter incertaine sur le parti qu'elle a à prendre, suspend son action; ou, forcée de se frayer des routes encore inconnues, tombe dans des méprises qui donnent lieu à des déviations plus ou moins remarquables. Ainsi la puberté entraîne quelquefois avec elle des affections plus ou moins graves.

La chlorose ou les pâles couleurs sont certainement dans la femme une de ces affections; & dans l'un & l'autre sexe, certains engorge-

mens paſſagers des glandes, qu'il faut diſtinguer des écrouelles. M. *Daignan* n'a peut-être pas aſſez bien diſtingué les affections qui ſont eſſentiellement propres à la puberté, de celles qui appartiennent à d'autres âges. Il ſemble attribuer à la puberté les hémorrhagies, qui dépendent dans l'économie animale, d'un ordre de cauſes qui n'a aucun rapport avec cet âge ; le *rachitis*, qui eſt une maladie de l'enfance ; les écrouelles, qui devancent de beaucoup la puberté ; & le ſcorbut, qui appartient plus aux âges poſtérieurs qu'à celui-là. Cependant les règles que M. *Daignan* a établies pour la conduite des jeunes perſonnes, ſont excellentes & de la plus grande importance. Elles ne ſe bornent point au phyſique ; il donne aux pères & aux mères de bons avis pour former les mœurs de leurs enfans ; & cette partie de l'ouvrage de M. *Daignan* pourroit paſſer pour un bon traité d'éducation, s'il avoit pu entrer dans des détails que le plan de ſon livre lui a interdits.

M. *Daignan* preſcrit par-tout le travail, la ſobriété, la modération des paſſions, & l'emploi réſervé des remèdes. Il prétend, avec raiſon, que l'abus de ces derniers produit des maux infinis ; que la nature n'a beſoin que de quelques légers ſecours bien dirigés, puiſque le plus ſouvent elle ſe ſuffit à elle-même. Il paſſe en revue toutes les claſſes des maladies des ſauvages, & fait voir qu'il n'y en a pas une que la nature ne guériſſe ſouvent par ſes ſeules forces, ſans en excepter la peſte même. Il eſt certain que la nature a diſpoſé les organes des êtres vivans de la manière la plus avantageuſe pour leur conſervation ; car, ſans cela, elle auroit établi des facultés de médecine chez les Hurons & les

Algonquins. Cependant, chez les peuples policés, la médecine eſt d'autant plus néceſſaire, qu'on a moins de confiance en la nature, & qu'on eſt plus accoûtumé à préférer les ſecours étrangers à ceux qu'on pourroit attendre d'elle; & parmi ces ſecours étrangers, il n'y a qu'un médecin inſtruit qui puiſſe prononcer ſur le choix.

Mais quoi qu'on faſſe, dit avec raiſon M. *Daignan*, avec quelque régularité que l'homme vive, quand il ſeroit aſſez heureux pour échapper à tous les périls qui menacent ſes jours à chaque inſtant de ſa vie, il n'en ſuccomberoit pas moins ſous les efforts même de la nature: ces efforts, à force de ſe répéter, deviennent impuiſſans par la deſtruction des organes qui les exécutent. C'eſt une néceſſité inévitable de finir quand on a commencé. La nature eſt amenée à ce terme par les viciſſitudes qu'elle éprouve dans la carrière qu'elle a à remplir. Ces viciſſitudes diviſent la durée de la vie en autant d'époques qu'on remarque de différences ſenſibles ſurvenir ſucceſſivement dans le phyſique & dans le moral des hommes qui vivent au-delà d'un ſiécle. Tous les ſept ans, il s'opère un changement ſenſible dans leur conſtitution, qui forme une époque; & M. *Daignan* compte quinze époques dans la vie d'un homme qui vivroit plus d'un ſiècle.

M. *Daignan* a dreſſé de nouvelles tables des probabilités de la vie, qui diffèrent de celles qu'on connoiſſoit. Déjà on eſt un peu étonné de lui voir établir *qu'un enfant qui vient de naître n'a aucune eſpérance fondée de vivre un tems déterminé quelconque*; car ſi une probabilité eſt un motif de crédibilité, fondé ſur le cours ordi-

naire des événemens, il y a à parier qu'un enfant vivra un temps déterminé, puiſque tous les enfans ne meurent pas en naiſſant. M. *Daignan* ne s'eſt point borné à calculer les probabilités de la vie humaine en général ; il a examiné auſſi les haſards des mois & des ſaiſons, comparés ſur les quatre points différens du nord au midi ; & il réſulte de ſes recherches, que dans les pays ſeptentrionaux la mortalité eſt plus grande dans les ſaiſons froides que dans les ſaiſons chaudes ; & que dans les pays méridionaux elle eſt plus grande dans les ſaiſons chaudes que dans les ſaiſons froides ; que, dans le nord, l'excès de la perte dans les ſaiſons froides porte ſur les cacochymes & ſur les vieillards, tandis que dans le midi, dans les ſaiſons chaudes, cet excès porte ſur les enfans & ſur les jeunes gens.

Dans un autre tableau, M. *Daignan* tâche de déterminer les haſards des différens états & conditions. Comme il faudroit une maſſe immenſe d'obſervations, que l'auteur n'a eu ni le tems ni la commodité de faire, il a été forcé de ſe réduire à des approximations plus ou moins juſtes. Néanmoins ſon travail eſt très-conſidérable, & ſon ouvrage en général mérite les plus grands éloges, & fait ſuppoſer que M. *Daignan* a bien vu & approfondi tous les phénomènes de la vie & de la condition humaine.

A. CORNELII CELSI medicinæ libri octo, ex recenſione LEONARDI TARGÆ ; accedunt notæ variorum, item quæ nunc primum prodeunt, J. L. BIANCONII Diſſertatio de CELSI ætate, &

GE. MATTHIÆ LEXICON CELSIANUM. *Grand in-4°. de 678. p. A Leyde, chez* Samuel & Jean Luchtmans, 1785.

3. Cette édition n'a d'autre mérite que celui du luxe typographique.

Theoretiſch practiſcher verſuch über die entzundungen, *&c.* C'eſt-à-dire, *Eſſai théoretico-pratique ſur les inflammations, leurs terminaiſons, & pluſieurs autres maladies du corps humain, fondé ſur la force muſculaire des vaiſſeaux capillaires; par* HENRI VON BOSCH. *In-8° de 383 pag. A Munſter & Oſnabruck*, 1786.

4. On trouve dans cet eſſai pluſieurs bonnes choſes, mais on deſireroit que l'auteur les eût expoſées avec plus d'ordre, & qu'il ſe fût étendu davantage ſur divers ſujets du plus grand intérêt. Eloigné des principaux centres de la librairie & des ſiéges des ſciences, privé par conſéquent des moyens de ſe mettre à temps au courant de l'état actuel de la littérature médicale, M. *Van Boſch* a ignoré, en livrant ſon manuſcrit à l'impreſſion, que M. *Richter* avoit déjà publié une théorie de l'inflammation en tout conforme à la ſienne. Il l'a reconnu depuis; mais il étoit trop tard. Au reſte, il a du talent, & mérite d'être encouragé.

NICOLAI'S, &c. Theoretifche und praktifche abhandlungen, *&c.* C'eft-à-dire, *Traités théoriques & pratiques fur l'inflammation, la fuppuration, la gangrène, le skirrhe & le cancer, comme auffi fur les méthodes curatives de ces maladies; par le docteur* ERNESTE-ANTOINE NICOLAI, *confeiller de la Cour, & profeffeur; premier vol. In-8° de 556 pag. A Jena, chez* Kroecker, 1786.

5. L'auteur expofe & apprécie d'abord les différentes théories qu'on a avancées jufqu'ici fur l'inflammation, dont il confidère les diverfes terminaifons, c'eft-à-dire la réfolution, la fuppuration, le skirrhe & la gangrène; il examine fi elles ne peuvent point avoir encore d'autres terminaifons; s'il peut fe former du véritable pus fans inflammation, & fi la gangrène peut furvenir à une partie qui n'a pas été préalablement enflammée? Il s'occupe enfuite du carcinome, qui doit affez régulièrement fon origine à un skirre; quelquefois on le voit néanmoins provenir d'autres caufes. Il paroît que le peu de progrès qu'on a fait dans la véritable méthode curative du cancer, vient de n'avoir pas affez étudié la nature & les caufes de cette affreufe maladie; que d'ailleurs on s'eft trop livré à l'empirifme, comme fi tous les carcinomes étoient de même efpèce, & que la conftitution parti-

culière du ſujet n'eût abſolument aucune influence ſur le mal même & ſur les indications curatives.

A treatiſe on the venereal diſeaſe, *&c.* C'eſt-à-dire, *Traité ſur la maladie vénérienne, par* JEAN HUNTER. *In-4°. A Londres, 1786.*

6. M. *Hunter* s'est déterminé a publier cet ouvrage, 1°. parce qu'il a cru que diverſes obſervations qu'il contient pouvoient être utiles; 2°. parce qu'il a voulu aſſurer & conſerver ſon droit ſur certaines aſſertions que des auteurs peu délicats ont données pour être les leurs.

Il ſe propoſe d'indiquer, dans cet ouvrage, toutes les formes ſous leſquelles ſe montre la maladie vénérienne. Ce plan eſt ſi vaſte, qu'on ne ſauroit s'attendre à y voir toutes les parties traitées avec le même ſoin.

Dans l'introduction, M. *Hunter* avance quelques opinions relatives à l'économie animale, qu'il dit lui être particulières, & qu'il convenoit d'expoſer d'abord, à cauſe de l'application fréquente qui en eſt faite dans le corps de l'ouvrage. On y trouve encore les doctrines de pathologie générale de M. *Hunter*, qui ſervent de principes pour rendre raiſon des ſymptômes & du traitement de cette maladie, comme auſſi de l'action des remèdes propres à la combattre. Il ne ſemble pas que ces doctrines méritent d'être introduites: au contraire, il eſt à craindre qu'en adoptant les changemens que l'auteur propoſe, on ne retarde les progrès de la ſcience. Souvent & ſans aucune

néceſſité, M. *Hunter* changeant la valeur de termes clairs & intelligibles, les a employés dans une ſignification que perſonne, avant lui, ne leur avoit donnée, & a rapporté certains faits à des cauſes inadmiſſibles. Il met, par exemple, ſur le compte de la *ſympathie*, non-ſeulement ces affections qui attaquent certaines parties éloignées du corps, en conſéquence de l'état morbifique d'un organe ou d'un viſcère éloigné de la partie ſouffrante; mais il comprend encore parmi les affections ſympathiques, celles qui ſont intimement liées aux maladies primitives, ou en dérivent naturellement: telles que la fièvre hectique qui ſurvient à un ulcère; l'étendue que gagne une éryſipèle par les ſeuls progrès de la maladie.

Il conſidère la nature & les effets du virus d'une manière très-détaillée, neuve & digne de toute l'attention du médecin. Il rend ici raiſon de pluſieurs faits inexplicables juſqu'ici.

Quant à la méthode curative, il lui a donné toute l'étendue convenable. Les médecins inſtruits n'y trouveront rien de nouveau ou d'eſſentiellement différent des méthodes ordinaires; mais il faut convenir que l'on y rencontre tout ce qu'il eſt néceſſaire de ſavoir, & les explications de la manière d'agir des remèdes ſont très-judicieuſes.

M. *Hunter* rapporte pluſieurs expériences faites dans la vue de conſtater les effets & les progrès du virus; elles ſont vraiment neuves & propres à répandre beaucoup de jour ſur un ſujet aſſez négligé. On y lit l'hiſtoire d'une inoculation dont l'auteur décrit les ſymptômes avec beaucoup de ſoin, déſigne le temps où ils ont paru, & les effets de divers remèdes particulièrement adaptés & deſtinés à les pallier ou à les guérir radicalement. Cette partie eſt auſſi curieuſe qu'inſtructive.

L'expérience

L'expérience, depuis l'infertion jufqu'à l'entière guérifon, a demandé trois ans.

L'auteur a porté un œil très-attentif fur ces maladies qui ont certaines reffemblances avec le mal vénérien, & fes remarques contribueront à rendre le diagnoftic plus certain. Il claffe parmi les affections cenfées véroliques celles qui proviennent de la tranfplantation des dents.

Il auroit été à fouhaiter que l'auteur eût mis plus d'ordre dans l'exécution de ce traité : fes obfervations, précieufes à bien des égards, auroient été vues dans un plus beau jour.

Nous penfons que la médecine françoife feroit une très-bonne acquifition par la verfion de cet ouvrage.

Obfervations on the new opinions of JOHN HUNTER, *&c.* C'eft-à-dire, *Obfervations fur les nouvelles opinions de* JEAN HUNTER, *expofées dans fon dernier Traité fur la maladie vénérienne ; par* JESSE FOOT, *chirurgien. In-8°. A Londres, chez* Becker, 1786.

7. M. *Foot* relève les erreurs que M. *Hunter* lui paroît avoir avancées dans fon traité. Plus de modération & de concifion auroit rendu cet écrit d'un avantage plus réel & d'une lecture moins pénible.



Medical cautions for the conſideration of invalids, &c. C'eſt-à-dire, *Précautions médicales propoſées à la conſidération des perſonnes valétudinaires, principalement de ceux qui ſe rendent à Bath: contenant des eſſais ſur les maladies à la mode, ſur les effets dangereux des lieux chauds & remplis de monde; l'expoſé des préceptes diététiques; des recherches ſur l'emploi des remèdes durant l'uſage des eaux minérales, & un eſſai ſur les charlatans, les remèdes empiriques & de bonnes femmes, avec une appendice contenant une table de digeſtibilité relative des alimens, & des obſervations explicatives: ouvrage publié au profit de l'hôpital général de Bath, par* JACQUES MACKITRICK ADAÏR, *docteur en médecine, membre de la Société royale & du collège des médecins d'Edimbourg. In-8°. A Londres, chez* Dodſley, 1786.

8. La ſolidité des préceptes, préſentés d'un ſtyle ſimple & familier, rend cette brochure intéreſſante. Le but de l'auteur eſt de compenſer, par

cette production, les erreurs nombreuſes *dans leſquelles il croit avoir dû tomber pendant près de quarante ans d'une pratique très-étendue.*

JOSEPHI LIEUTAUD, reg. Gall. archiatror. com. hiſtoria anatomico-medica ſiſtens numeroſiſſima cadaverum humanorum extiſpicia quibus in apricum venit genuina morborum ſedes, horumque referuntur cauſæ, vel patent effectus. Recenſuit quondam, ſuas obſervationes, numero plures adjecit, uberrimumque indicem noſologico ordine concinnavit ANTON. PORTAL, D. M. & ſoc. ſcient. Monſp. nec non anatom. prof. recudi curavit, correxit & ſupplementis locupletavit, JO. CHRIST. TRAUGOTT SCHLEGEL, M. & Chir. D. Med. apud Langoſalienſes, *Vol. I. Grand in-8° de* 534 *p. A Langenſalze, chez* Zolling, 1786.

9. Il ſuffit d'annoncer cette nouvelle édition d'un ouvrage ſuffiſamment connu en France, & d'ajouter que M. *Schlegel* ſe propoſe d'en former trois volumes in-8°., & d'y joindre une table raiſonnée.

⚜

The extraordinari caſe and perfect cure of the gout, &c. C'eſt-à-dire, *Fait rare, & guériſon parfaite de la goutte, au moyen de l'uſage de la ciguë & de l'aconit, tels qu'ils ont été expoſés en françois par le malade M. l'abbé* MANS, *membre de la Société impériale des ſciences & belles-lettres de Bruxelles, avec la traduction angloiſe, par* PHIL. THICKNESSE. *In-8°. A Londres, chez* Stockdale, 1784.

10. Cette obſervation iſolée eſt incapable d'éblir les propriétés anti-goutteuſes des deux végéaux dont M. l'abbé *Mans* a fait un uſage si heureux. Cependant elle doit engager les médecins à réitérer les eſſais, pour prononcer s'il faut mettre le ſceau de la propriété anti-goutteuſe à la ciguë & à l'aconit.

A further account of abbe MANS caſe of the gout, &c. C'eſt-à-dire, *Détails ultérieurs ſur la parfaite guériſon de la goutte de M. l'abbé* MANS, *par* PHIL. THICKNESSE. *On y a joint des extraits de lettres de ſir* JEAN DUNTZE BARONET, *qui a fait uſage des mêmes*

remèdes. In-8°. A Londres, chez Debrel, 1785.

11. D'après les extraits de lettres contenus dans cette brochure, la ciguë & l'aconit, dont M. *Duntze* a porté les doses jusqu'à 120 grains dans l'espace de ving-quatre heures, & qu'il a continués un temps considérable, ne l'ont pas délivré de la goutte, bien que ses accès lui semblent avoir perdu de leur violence.

Delectus opusculorum medicorum antehac in Germanicæ diversis academiis editorum, quæ in auditorum commodum collegit, & cum notis hic inde aucta recudi curavit J. P. FRANCK, D. M. &c. *Grand in-8° de 384 pag. A Pavie, chez* Galeati, 1785.

12. L'éditeur, Allemand de nation, & actuellement professeur de médecine pratique à Pavie, veut répandre dans sa nouvelle patrie les opuscules intéressans publiés en Allemagne: il espère hâter, par-là, les progrès de la médecine en Italie, & présenter à ses élèves une partie des richesses de ses anciens compatriotes. Le recueil qu'il se propose de former ne contiendra que des dissertations sur des objets de médecine & de chirurgie pratique, ainsi que de médecine légale; mais seulement celles qui n'ont pas été insérées dans les collections publiées sous la direction de MM. *Baldinger*, *Gruner*, *Sandifort*, *Witwer*, &c. Il ne s'attachera à aucun période fixe, & ne borne

point le nombre des volumes. Les notes qu'il ajoutera à ces écrits académiques seront marquées par un astérisque.

Le volume que nous avons sous les yeux contient, 1°. GATTENHOFF, Dissertatio *de Hypochondriasi.*

2°. SCHŒNMEZEL, Dissertatio : *An sectio anatomica in cadaveribus de autocheiria suspectis ?*

3°. LUDWIG, Programma *de suffusionis per acum curatione.*

4°. WIENHOLT, Dissertatio *de inflammationibus viscerum hypochondriacorum occultis.*

5°. FRANCK, Programma *de larvis morborum biliosis.*

6°. SCHŒRTLICH, Dissertatio *de usu opii in febribus intermittentibus.*

M. *Franck*, dans les notes qu'il a mises à cette dissertation, parle de l'usage de l'opium dans les affections vénériennes : mais comme il n'a pas encore été à portée de se convaincre des effets de ce narcotique dans ces maladies, il se propose d'en faire des épreuves dans l'institut clinique de Pavie. Nous engageons M. *Franck* à remplir promptement cette promesse, & à publier le résultat de ces épreuves.

7°. MUNCH, Dissertatio *de belladonna.*

8°. FRANCK, *Epistola invitatoria ad eruditos, de communicandis quæ ad politiam medicam spectant, principum ac legislatorum decretis.*

JOS. QUARIN sac. cœs. reg. apost. maj. cons. aul. archiatri, &c. Animadver-

ſiones practicæ in diverſos morbos. *Grand in-8°, de 336 pag. A Vienne, chez* Græffer, 1786.

13. Cette nouvelle production de M. *Quarin* roule ſur les maladies chroniques; ſavoir l'apoplexie, l'épilepſie, l'hémoptyſie, la phthiſie, l'aſthme, les écrouelles, l'hydropiſie, la colique des peintres, les obſtructions dans le bas-ventre, le ſcorbut, la jauniſſe, la cardialgie, la conſtipation, les affections arthritiques & rhumatiſmales, la maladie vénérienne. Le mérite de M. *Quarin* eſt connu, & nous eſtimons que, malgré pluſieurs aſſertions haſardées, cet ouvrage aura un accueil favorable, & pourra contribuer aux progrès de l'art.

Heelkundige mengelſtoffen, *&c.* C'eſt-à-dire, *Mélanges de Médecine; par* GENRIT-JEAN VAN *Wy, deuxième volume, première partie, grand in-8°, de 120 p. avec fig. A Amſterdam, 1785.*

14. L'auteur ayant vu dans un ouvrage de M. *Martinet* les éloges de l'eſprit de ſel ammoniac fait avec la chaux (*a*), il a commencé à en eſſayer les propriétés en le combinant avec le quinquina. Il a donc fait bouillir dans ſeize onces d'eau, deux onces de cette écorce, & dans la colature il a ajouté depuis une once juſqu'à deux, d'eſprit de ſel ammoniac cauſtique. L'uſage de ce médicament a calmé les douleurs, arrêté les hémor-

(*a*) Le lecteur trouvera des remarques ſur cette liqueur, vol. xlix, pag. 97 & 381; vol. lvj, p. 551 & 560; vol. lx, pag. 607.

rhagies, corrigé la puanteur : les ulcères cancéreux se sont nettoyés & aplatis ; le pus qu'ils ont fourni est devenu louable ; &, si au moment de la rédaction de ses observations il n'a pas encore obtenu, dans ce genre, de guérison parfaite, il a du moins eu la satisfaction de s'assurer que, de tous les palliatifs connus du cancer, c'est le plus efficace, & qu'il produit de bons effets dans tous les ulcères de mauvaise qualité, tels que les ulcères scorbutiques, scrophuleux, vénériens, &c. Afin de gagner en faveur de ce remède la confiance de ses lecteurs, M. *Van Wy* donne le détail de plusieurs cas très-remarquables dans lesquels il a eu le plus heureux succès. Nous ferons mention de deux.

Une personne de trente ans avoit le visage, le cou & les épaules couverts d'ulcères malins qui, en partie, pénétroient jusqu'aux os, & avoient résisté à tous les efforts de l'art ; *M. Van-Wy* la mit à l'usage interne de la décoction de quinquina aiguisée d'alkali volatil caustique, d'abord à la dose d'une once par jour, & peu-à-peu à celle d'une once & demie : il pansa en même tems les plaies avec un mélange d'eau & d'esprit de sel ammoniac, fait à la chaux, d'abord avec excès d'eau, & ensuite à parties égales. Ces moyens réussirent : ils furent également avantageux sur une personne attaquée d'ulcères vénériens très-anciens qui occupoient principalement le visage.

Dans la correspondance entre un jeune Médecin d'Over-Issel & l'auteur, rapportée dans ce recueil, on voit que le même esprit de sel ammoniac est d'un usage très-efficace contre l'hydrocèle. On s'en est servi avec fruit pour un enfant de trois ans : cependant comme vers

la fin de la curation, le ſcrotum du malade a commencé à s'excorier, il a fallu la terminer au moyen des fomentations faites avec une décoction d'écorces de grenades & de chêne. Dans deux autres cas, on a fait la ponction & appliqué un emplâtre véſicatoire ſur l'ouverture.

On lit enſuite une obſervation ſur un ſtaphylome ſurvenu à la ſuite d'une petite vérole. M. *Van-Wy* a dilaté l'ouverture de la cornée, & après avoir réduit l'uvée, il a panſé avec l'eau végéto-minérale.

Les détails ſuivans regardent l'*hydroſteon*, c'eſt-à-dire, une eſpèce d'hydropiſie des extrémités des os longs, principalement du fémur. Dans cette maladie, la moëlle dégénère en un ichor aqueux, & les cellules médullaires, ainſi que les feuillets oſſeux, ſe gonflent. Cette maladie attaque le plus ſouvent le genou, ou le coude, & ſe trouve ſouvent compliquée avec l'hydarthros. Peut-être que ces deux affections ſont une ſuite l'une de l'autre. M. *Van-Wy* a retiré de très-bons effets de l'uſage externe de l'alkali volatil fluor, & des douches tièdes faites avec de l'eau aiguiſée du même alkali. Il a encore eu lieu de reconnoître l'efficacité du moyen curatif propoſé par *M. Vander Haar* contre le fungus des articles, les ankyloſes, le *ſpina ventoſa* naiſſant, les écrouelles, les duretés dans le ſein, les teſticules, &c. Ce moyen conſiſte à donner avec la pointe mouillée d'un coupon de drap, des coups très-modérés, mais répétés pluſieurs fois par jour, & portés chaque fois juſqu'au nombre de cent, plus ou moins.

L'article qui ſuit confirme l'utilité du cylindre de coton, brûlé ſur une partie douloureuſe, d'après le conſeil de feu *M. Pouteau*. Avec

ce moyen répété deux fois, *M. Van-Wy* a dissipé une douleur fixe de tête, qui provenoit d'une cause vénérienne.

Il expose ensuite les effets avantageux de l'eau de Goulard dans les duretés aux seins chez les nouvelles accouchées ; il donne différens conseils relatifs à la guérison d'un ulcère gangréneux aux environs du tendon d'Achille, & ayant probablement pour cause un principe vénérien ; enfin il nous apprend que dans des cas pareils il a employé avec utilité l'esprit de sel ammoniac en topique, & particulièrement l'opium intérieurement. Il a prescrit ce suc à doses graduées, & les a quelquefois portées jusques à vingt grains & plus par jour. Il confirme que ce narcotique administré de cette manière, & uni au mercure, a guéri radicalement des affections vénériennes, quoique d'après son expérience, l'opium seul ait toujours été insuffisant pour opérer une cure radicale ; ensorte que lors même qu'il avoit pallié les accidens, il a fallu avoir recours au mercure pour obtenir l'extinction totale du levain vérolique.

Le sujet de la dernière observation est un enfant de sept ans, qui, en tombant de haut en bas d'un escalier, s'est presque entiérement coupé la langue à un pouce & demi de la pointe : cette portion ne tenoit plus au corps que par quelques fibres : l'hémorrhagie étoit très-considérable. *M. Van Wy* a pratiqué trois points de suture, & a fait humecter souvent la langue avec un mélange de vin blanc & de miel-rosat. Au bout de huit jours la réunion a été très-avancée : bientôt après les points de suture sont tombés, & la guérison n'a pas tardé d'être complète.

Archiv fur ærzte, wundærzte und apotheker, *&c.* C'eſt-à-dire, *Archives pour le médecin, le chirurgien & l'apothicaire, deuxième volume avec une planche; in-8° de 310 pages. A Leipſick, dans la librairie de* Weygand, *1786.*

15. Nous nous contenterons d'indiquer les titres des articles renfermés dans ce deuxième volume:

Ce ſont, 1°. Obſervations remarquables de médecine, faites pendant les années 1779-1783.

2°. Obſervations ſur une maladie convulſive épidémique, qui a régné en Suède, l'an 1745, par M. *Evrard Roſenblad.*

3°. Remarques ſur l'Electricité médicinale, par M. *Camey*, docteur en médecine; traduction libre des nouveaux Mémoires de l'Académie royale des ſciences de Dijon.

4°. Obſervations de chirurgie, par M. *Adolphe-Friedrich Lœfler.* Ces obſervations concernent, l'utilité des injections dans la veſſie; la guériſon d'un ſpaſme du ſphincter de la veſſie urinaire par des injections; les injections de l'eau de chaux dans la veſſie, & leurs propriétés lithontriptiques; une fracture de l'humerus chez une femme enceinte; l'utilité des ulcères artificiels; une amputation faite dans l'articulation; la catalepſie; un oſſelet à l'articulation du coude; l'extirpation des polypes; un dépôt laiteux; un reſſerrement du vagin; la manière d'appliquer les ſangſues; une

hernie ; l'utilité des véſicatoires dans la paralyſie ; quelques acouchemens ; la cicatriſation d'un ancien ulcère ; une tumeur au milieu du gras des jambes ; la réduction des hernies ; l'utilité des fomentations froides ; le skirrhe ; une cauſe ſingulière d'hydropiſie ; une bleſſure à l'oreille ; une crampe périodique ; l'opération de la hernie ; un anus artificiel ; l'utilité de la toile cirée ; un uterus renverſé ; la ſection du filet de la langue ; un remède contre l'eſquinancie ; l'utilité du muſc dans une paralyſie ; la ſaignée ; le dragonneau ; une conformation ſingulière des parties de la génération ; la tremboeſia ; la boeſia ; une obſtruction incurable ; une groſſeſſe ſoupçonnée ; une inſenſibilité ou engourdiſſement des pieds, de cauſe interne ; une maladie extraordinaire au cou ; un nouvel inſtrument pour l'extirpation des polypes ; des ſujets divers.

5°. Recherches ſur les ſignes de l'empoiſonnement, par M. *Retz*, traduites en Allemand.

6°. Sur l'abſurdité de quelques médicamens compoſés, par *Wallerius*.

7°. Analyſe du Wolfram, par M. *J. J.* & *J. de Luyart*.

8°. Analyſe de la pierre peſante, par *Scheele*, avec des additions par *Bergman*.

9°. Sur les uſtenſiles des chymiſtes, & des erreurs dont ils ſont la cauſe, par M. *Leonhardi*.

10°. Remèdes nouveaux.

11°. Topographie médicale de la ville de Kœnigsberg.

EDUARDI FRYER, Angli-Britanni, Dissertatio inauguralis, cogitationes quasdam physiologicas de vita animantium & vegetabilium complectens. *In-8°. A Leyde, 1785.*

16. Tous les corps organisés jouissent de la force vitale ; c'est une prérogative inhérente à leur essence, tandis que la faculté sensitive & les facultés de l'ame sont réservées aux animaux plus parfaits, pourvus d'un cerveau & de nerfs.

La force vitale se manifeste principalement en ce qu'elle doue la partie animée, de la faculté de s'agiter par l'impulsion d'un stimulus, soit que ce stimulus agisse du dehors, soit que le principe sensitif produise un effet analogue. C'est cette irritabilité qui est la source des mouvemens automatiques aussi bien que des mouvemens volontaires, & qui fournit un caractère assuré de la vie.

Cette force vitale est-elle un être particulier, ou consiste-t-elle seulement dans une modification déterminée des corps dans lesquels nous la découvrons? Nous n'en savons rien ; pas plus que nous ne connoissons la nature de la lumière & de la vertu magnétique. Tout ce que nous pouvons faire est d'observer certains phénomènes qui sont propres à cette force, ou qu'elle a de communs avec les autres propriétés des corps. Il paroît qu'elle n'est que foiblement inhérente aux corps organisés, & qu'une fois

désunie, elle ne se combine plus avec eux. Analogue à la vertu magnétique, elle semble exiger un arrangement particulier, qu'on doit appeler *structure organique*, & qui nous est aussi peu connue que la nature de la force vitale même. Nous pouvons seulement avancer qu'elle ne réside pas dans la construction visible des fibres de certaines parties, attendu que cette construction ne se rencontre pas dans le sang, les œufs, &c. qui pourtant sont certainement animés. On peut encore prouver facilement qu'elle n'a pas exclusivement son siége dans le gluten.

On remarque également qu'elle a plus d'affinité avec certains corps qu'avec d'autres; que dans les premiers elle est en plus grande abondance, & qu'elle est accordée avec plus d'économie aux autres; que cette diversité admet une graduation infinie dans les corps organisés, & varie dans les différens corps, depuis l'homme, qui est l'animal le plus vivant, jusqu'au végétal, qui forme le dernier échelon de cette classe; enfin, qu'elle est plus intimement liée avec les corps dans lesquels elle est en raison inférieure pour la quantité, qu'avec ceux dans lesquels elle abonde.

Le cœur & les vaisseaux sanguins semblent avoir le plus de vie dans les animaux; mais ce qui fait conclure que le systême nerveux n'est point le siége propre & exclusif de la force vitale, c'est que plusieurs parties manquent absolument de nerfs, sans qu'elles soient privées de vie; que plusieurs animaux, & tous les végétaux sont dans le même cas; que la force vitale ne cesse point d'exister, bien que le cerveau & les nerfs soient détruits, & qu'elle sub-

ſiſte même dans la tortue, pluſieurs ſemaines après qu'on lui a coupé la tête ; qu'il y a des exemples de fœtus qui, ſans cerveau, ont vécu dans le ventre de leurs mères ; que dans l'apoplexie les fonctions des nerfs ſont ſuſpendues, ſans que la force vitale ſoit anéantie ; que les parties dont les nerfs ont été détruits conſervent néanmoins ſouvent la vie, &c. &c.

Les fluides des corps organiſés ſont, ſelon M. *Fryer*, également doués de force vitale ; il tire cette concluſion des altérations promptes que les poiſons & la foudre produiſent ſur eux. Il ſeroit impoſſible de rendre raiſon de ces phénomènes d'après les loix chimiques, ni par l'action que les ſolides exercent ſur eux. Dans les perſonnes frappées de la foudre, le ſang eſt extrêmement atténué, & paſſe ſubitement à la putréfaction : cependant l'action des ſolides ceſſe auſſitôt que la foudre a frappé, & il ſeroit abſurde de lui attribuer les changemens opérés dans les fluides. L'hypothèſe de la force vitale des fluides préſente d'ailleurs la plus grande facilité pour expliquer le mécaniſme des ſécrétions & des excrétions ; c'eſt elle qui empêche les corps inanimés d'agir ſur ceux qui ſont animés d'après les loix chimiques ; c'eſt elle qui empêche qu'il ne ſe faſſe aucune eſpèce de décompoſition des humeurs au moyen d'une fermentation étrangère à la nature de celle des corps animés, tant qu'elle y reſte unie ; & c'eſt par elle que, ſelon l'obſervation de *Guillaume Hunter*, le ſuc gaſtrique peut devenir véritablement corroſif, ſans qu'il produiſe d'autres changemens dans le corps vivant, que ceux qui dépendent de l'irritation.

La chaleur animale ne reconnoît pour cauſe que cette même force vitale ; c'eſt en contractant

les ſolides, qu'elle produit le frottement d'une quantité infinie de ces parties : de-là la chaleur; & comme cette contraction ſe répète à chaque inſtant dans la machine animée, elle devient une ſource féconde & non interrompue de chaleur, qui varie dans les différens corps, ſuivant la quantité & la vivacité des frottemens.

Pour répondre à l'objection que les frottemens des ſolides avec les liquides ne ſauroient engendrer la chaleur., M. *Fryer* obſerve que les élémens des ſolides doivent indiſpenſablement ſe toucher; parce que ſans cela ils ne pourroient point compoſer un tout, & que par conſéquent il y a aſſez de points de contact pour que les frottemens entre les ſolides, néceſſaires pour la génération de la chaleur, puiſſent avoir lieu. Il avance enſuite qu'à l'aide de cette hypothèſe, on explique d'une manière très-plauſible un grand nombre de phénomènes dont on ne ſauroit rendre compte d'après la théorie de M. *Crawford.* Il place parmi ces phénomènes l'échauffement qui ſurvient pendant un exercice vif des muſcles, la rougeur & la chaleur dont ſe couvre le viſage, ou tout le corps, à l'occaſion de certaines paſſions de l'ame, &c. Cependant il ne paroît pas que ce ſyſtême puiſſe ſe ſoutenir.

Lorſque la ſenſibilité ſe trouve réunie à la force vitale, on voit éclore les actions animales. Les conſidérations qu'offre ce ſujet, engagent M. *Fryer* à prouver que la faculté ſenſitive réſide bien dans le ſyſtême nerveux, mais non pas excluſivement dans le cerveau.

Il paſſe enfin à la recherche des principales conditions pour entretenir la force vitale dans les corps organiques. Il en établit quatre : ſavoir, 1° la chaleur; 2° la lumière; 3° l'air; 4° la nourriture.

Il déclare que le froid ne détruit point les corps organiſés par la coagulation des liquides, laquelle anéantiroit leur circulation, & que la congélation de ces liqueurs ne peut avoir lieu qu'après la mort; enſorte qu'elle eſt une ſuite, & non pas une cauſe de l'extinction de la vie. Jamais corps animé ne gèle : un œuf dont le germe n'eſt pas encore mort, peut ſupporter un froid au deſſous de trente-deux degré du thermomètre de Fharenheit, ſans ſe geler : le ſang des marmotes ne ſe gèle pas pendant l'hiver; le défaut de chaleur réduit ſeulement leur vie & leur circulation au plus petit degré. (Eſt-il bien prouvé que la diminution de la chaleur de l'air eſt la ſeule cauſe de l'engourdiſſement des animaux, qui paſſent les hivers dans le ſommeil ?)

La lumière ne ſtimule pas excluſivement les yeux : il eſt probable qu'elle produit ſur toute la ſurface du corps une certaine irritation. Cette impreſſion n'eſt pas ſenſible à tous les hommes; il n'y a que certains individus qui s'en apperçoivent : tels étoient les aveugles qui eſſuyoient une ſenſation particulière lorſqu'ils étoient expoſés à la lumière de la lune, ſenſation différente de celle qui les affectoit, lorſqu'ils étoient ſouſtraits à l'influence de cet aſtre. Des phénomènes qu'on obſerve dans les végétaux, l'auteur tire les preuves de la néceſſité de l'influence de la lumière : cependant il ne penſe pas que ce ſoit comme agent chimique qu'elle exerce ſon pouvoir ſur les corps organiques; il eſt au contraire bien plus vraiſemblable, ſelon lui, qu'elle remplit ſes fonctions en excitant un certain degré d'irritation.

Il eſtime que l'air eſt pour les fluides, ce que

la lumière & la chaleur ſont pour les ſolides. Il ſe ſépare de ce compoſé, dans les poumons, une partie qui eſt peut-être de l'air déphlogiſtiqué ; cette partie ſe mêle au ſang, & en ſtimule la force vitale. La vivacité de la couleur que le ſang acquiert dans les poumons, prouve cette ſuppoſition. Il ſeroit abſurde de vouloir attribuer ces effets à une décompoſition chimique, ou au dégagement du phlogiſtique, ou à l'abſorption de la matière du feu.

L'auteur explique, d'après les mêmes principes les effets pernicieux de l'air méphitique ; il ne veut point que ce ſoit en portant ſon action ſur le cerveau par le moyen des nerfs olfactifs qu'il exerce ſa propriété délétère, mais bien en étouffant la force vitale. La congeſtion du ſang dans le cerveau, de laquelle des auteurs très-reſpectables veulent déduire l'action immédiate de l'air méphitique, il l'attribue à ce que la ceſſation des mouvemens vitaux commence dans les poumons, & que, par conſéquent, le ſang doit s'accumuler dans la tête.

Plus l'air eſt pur, plus il anime la force vitale ; enſorte qu'en reſpirant conſtamment l'air empirée, on donneroit à cette force la plus grande énergie, & l'on pourroit prolonger la vie bien au-delà du terme ordinaire. Le même ſtimulus de l'air eſt eſſentiel aux végétaux, bien qu'à un degré inférieur ; raiſon pour laquelle ils peuvent vivre encore long-temps dans des airs trop corrompus, ou même mortels pour les hommes.

M. *Fryer* ne ſauroit ſe perſuader que les végétaux aient beſoin pour vivre de cette eſpèce d'air, qui eſt deſtructeur pour les animaux. (Mais conçoit-il plus facilement que les plantes, pour végéter avec vigueur, ont beſoin d'être

nourries de ſubſtances en putréfaction, d'excrémens des animaux ?) Il ne conteſte pas l'obſervation de M. *Ingenhouſz*, que les plantes purifient l'air; mais il croit que la tranſpiration des végétaux décompoſe l'air, & en précipite le phlogiſtique. Il eſt d'ailleurs bien loin de penſer que la conformité des forces vitales des animaux & des végétaux, autoriſe à leur ſuppoſer des loix ſi contraires.

La nourriture, en rétabliſſant les pertes, porte dans le ſang & dans tout le corps un nouveau ſtimulus qui entretient la force vitale. Rien ne prouve mieux cette aſſertion que l'état du ſang des perſonnes mortes de faim; ce ſang eſt diſſous & putreſcent, ainſi que celui des ſujets morts par le poiſon, ou étouffés par l'air méphitique.

Canoni pratici intorno all' uſo de bagni minerali, delle ſtufe ſudatorie & delle arene de Pozzuoli, *&c.* C'eſt-à-dire, *Préceptes pratiques concernant l'uſage des bains minéraux, des étuves & des bains de ſable de Pozzuoli. In-8° de 29 pag. A Naples, chez les frères* Raimond, 1785.

17. L'auteur, M. *Baldani*, ſans rien ajouter à ce qui a été dit avant lui ſur ces divers ſujets, préſente un manuel utile à ceux qui veulent faire uſage de ces bains.

Diſſertatio de clematide vitalba LINN. ejuſque uſu medico. *Diſſertation ſur la clématite de* LINNÉ, *& de ſes uſages en médecine; par* JEAN-ABRAHAM-THÉOD. MUELLER *de* Konigsberg, *docteur en médecine. A Erlangue, chez* Kunſtmann; *& ſe trouve à Strasbourg, chez* Kœnig, 1786. *In-8° de 28 pag.*

18. M. *Mueller*, à l'imitation de M. *Stoerck*, a voulu faire de nouvelles expériences ſur la clématite vulgaire, dont le nom trivial eſt *herbe aux gueux*.

Cette plante étoit connue des anciens; ils en preſcrivoient la ſemence pour évacuer la bile & la pituite. *Nicolas Cheſneau* ſe ſervoit de cette eſpèce en place de véſicatoire, en appliquant ſes feuilles broyées ſur les pieds des goutteux. Nous avons vu en hiver des gens du peuple s'appliquer de la tige ſur des endroits attaqués de rhumatiſmes, ce qui formoit un exutoire; mais ce remède excite des douleurs cruelles. Nous avons encore vu des mendians ſe procurer, par l'application des feuilles récentes pilées, des ulcères artificiels, afin d'attirer la commiſération du public: c'eſt de-là que lui vient le nom d'*herbe aux gueux*. Les habitans des iſles hébrides en font le même uſage pour remédier aux douleurs de tête & à celles des membres; ils s'en ſervent auſſi pour ſe purger; mais ils ont ſoin d'avaler beaucoup de beurre, pour ſe prémunir contre les effets de ſon âcreté; car elle eſt ſi forte, qu'elle

paſſe dans l'eau qu'on en diſtille ; auſſi peut-on l'employer utilement dans les cas où la circulation ſe fait avec trop de lenteur.

Dans les préliminaires de cette diſſertation, M. *Mueller* invite les médecins à faire des tentatives ſur les plantes indigènes, pour les employer de préférence aux exotiques. Il aſſure que M. *Délius*, premier profeſſeur à Erlangue, a obtenu des feuilles & des racines du grand liſeron des haies, un extrait qui poſſédoit exactement les mêmes propriétés que la ſcammonée. Il dit avoir vu donner avec un grand ſuccès la fleur de caille-lait jaune, ſoir & matin, pendant pluſieurs ſemaines, contre l'épilepſie (*a*).

A l'égard de la clématite vulgaire, après en avoir donné les noms latins, allemands, françois & anglois, M. *Mueller* indique les principaux livres de botanique où il eſt traité de cette plante ; il en donne une deſcription particulière, indique les contrées où elle naît ſpontanément. Elle ſe trouve, dit-il, dans toute l'Allemagne, à l'exception des provinces les plus boréales. C'eſt dans les haies, ſur les bords des bois & principalement dans les endroits pierreux, rocailleux, ainſi que ſur les rochers expoſés au ſoleil. La clématite fleurit en juin, juillet & quelquefois au mois d'août.

Lorſqu'on voudra employer en médecine ſes feuilles, il faut les cueillir avant la fleuraiſon, les faire ſécher à l'ombre, & les conſerver dans un lieu ſec ; elles n'ont aucune odeur remarquable.

(*a*) J'ai vu une demoiſelle épileptique en faire uſage pendant plus de huit mois, ſans qu'elle en ait éprouvé aucun avantage. *Note de M.* J. G. E.

M. *Mueller* les a analysées ainsi que les racines. Il en a obtenu une eau distillée âcre, qui ressemble assez à celle qu'on retire de la coquelourde. Il ne s'est pas contenté de la distillation de cette plante; il s'est encore occupé des extraits & de l'huile empyreumatique.

Dans le paragraphe seizième sont exposées les diverses propriétés de la clématite vulgaire & celles des autres espèces du même genre, lesquelles ont beaucoup d'analogie entre elles. Dans les paragraphes suivans, il est fait mention des expériences de M. *Mueller* avec cette clématite, sous la direction de M. le professeur *Wendt*, à l'institut clinique d'Erlangue. Il conste, par plusieurs bonnes observations, que des affections vénériennes qui avoient résisté au mercure, ont été guéries avec le simple usage théiforme des feuilles de cette plante. La même infusion, continuée durant quelques semaines, a également réussi dans les affections rhumatismales opiniâtres & invétérées.

Quoique plusieurs simplistes aient mis la clématite vulgaire dans la liste des plantes suspectes, cependant on mange ses jeunes pousses en salade dans plusieurs pays. *Pallas* dit avoir vu en Sibérie une clématite à six pétales, très-différente de la nôtre, que le peuple recueilloit non-seulement pour la manger en salade, mais encore pour la prendre au lieu de thé.

Notre clématite, cuite dans l'huile, est un excellent antipsorique.

M. *Schæffer* a obtenu, des aigrettes de ses fleurs, un espèce de papier.

Antigoulard in wahrnehmungen uber misſbrauch und unſicherheit des bley extraits, *&c.* C'eſt-à-dire, *Anti-Goulard, ou Obſervations ſur l'abus & l'incertitude de l'extrait de Saturne; rédigées par des chirurgiens d'armée autrichiens. Premier eſſai publié par JEAN-ADAM SCHMIDT, ſecrétaire, pour le département des affaires impériales royales de médecine & de chirurgie militaire, de M. DE BRAMBILLA, chevalier de l'Empire, &c. Grand in-8° de dix-neuf feuilles. A Vienne, chez* Herling, 1785.

19. A la ſuite des réfléxions ſur l'uſage médicinal & chirurgical du plomb, on trouve, ſur les mauvais effets qui ont ſuivi ſon application, un recueil d'obſervations rédigées par divers chirurgiens d'armée, autrichiens, diſtingués dans leur corps.

Pharmacologie chirurgicale, ou ſcience des médicamens externes & internes, requis pour guérir les maladies chirurgicales; ſuivie d'un traité de Pharmacie, relatif à la préparation & à la

composition des médicamens ; par M. PLENCK, *professeur royal de chirurgie, d'anatomie & de l'art des accouchemens, à Bude. A Paris, chez* Théophile Barrois le jeune, *libraire, quai des Augustins, n°. 18, 1786 ; in-8° de 536 pages. Prix, relié 6 liv.*

20. Le nom de M. *Plenck*, avantageusement connu, doit faire bien augurer de son ouvrage ; & il nous suffit de dire, pour prouver combien il peut être utile à la chirurgie, que M. *Spielman* & les autres Rédacteurs du Dispensaire d'Edimbourg, s'en sont approprié plusieurs formules & plusieurs procédés. On a ajouté quelques notes au texte, pour mettre des limites & des restrictions aux principes de l'auteur, lorsqu'il en fait une application trop étendue.

Versuch einer Schmelkunst mit Feuerluft, *&c.* C'est-à-dire, *Essai d'une méthode d'employer l'air du feu, pour fondre les corps ; par* FR. LOUIS EHRMANN ; *in-8° de 252 pages. A Strasbourg, chez* Treuttel, *1786.*

21. Après avoir disserté sur la manière de se procurer l'air vital le plus abondamment & aux moindres frais possibles, l'Auteur présente une longue série d'expériences faites avec presque toutes les différentes substances minérales. Plusieurs

ſieurs de ces expériences ont donné des réſultats différens de ceux qu'on a obtenus juſqu'ici, même avec le miroir ardent, ou auxquels on ne ſe ſeroit point attendu d'après les phénomènes obſervés juſqu'ici. Si l'on excepte les terres & les pierres calcaires pures, rien n'a pu réſiſter à l'action du feu animé par l'air déphlogiſtiqué, & le criſtal de roche même eſt entré en fuſion. Nous renvoyons à l'ouvrage même pour y lire la deſcription de l'appareil, & pour y voir les détails des expériences.

BECKER'S, &c. Chemiſche unterſuchung der pflanzen, &c. C'eſt-à-dire, *Analyſe chimique des plantes, & de leurs ſels; avec d'autres recherches qui y ſont relatives; par* JEAN-PHIL. BECKER, *apothicaire à Magdebourg. In-8° de 286 pag. A Leipſick, chez* Kummer, 1786.

22. Les chimiſtes ne ſont pas encore d'accord ſur la nature des ſels que les végétaux contiennent naturellement. Perſonne, par exemple, n'a avancé avant M. *Becker*, que dans l'extrait du concombre ſauvage il exiſte un acide nitreux, réduit en criſtaux au moyen du phlogiſtique. Il nous donne néanmoins la manière de ſe le procurer. Selon lui, l'alkali eſt une production du feu, & on peut retirer de l'acide nitreux de tous les végétaux. Les expériences que M. *Becker* préſente dans cet opuſcule, roulent, dans la première partie, ſur le concombre ſauvage, les

tiges des citrouilles, les gramens, la fanne du céleri, le ſucre, le moût de pomme, le jus de melon, le tan, l'alkali volatil, la ſuie des cheminées, la craie, l'acide végétal, le ſalpêtre, l'action des alkalis ſur les métaux, le rapport de l'acide nitreux & des alkalis, le phoſphore d'urine, la partie inflammable du nitre, les os & le ſang de bœuf, le jaune & les coquilles d'œuf, l'eau des pédiluves, le mucilage gélatineux. Les expériences de la ſeconde partie ont pour ſujets le fiel & la craie, le fiel & les cendres de bois, le cerveau, les criſtaux de tartre extraits de l'urine à l'aide de l'acide nitreux, les criſtaux de tartre ſoumis à différens eſſais, les preuves qu'il n'exiſte point d'alkali dans le tartre avant l'incinération, l'alkali de la paille, les huitres, les pierres d'écreviſſes, les mouches cantharides, l'huile d'anis, le beurre frais, le fromage, le ſuif de bœuf, la farine, le gluten, la noix de galle, la gomme copal, l'indigo, le camphre, les tamarins, les chenilles, les fourmis, les eaux des fumiers, & l'alkali qu'on en extrait.

Deliciæ Floræ & Faunæ inſubricæ, ſeu novæ aut minus cognitæ ſpecies plantarum & animalium quas in Inſubria auſtriaca tam ſpontaneas, quàm exoticas vidit, deſcripſit, & æri incidi curavit JOANNES-ANTONIUS SCOPOLI; pars I. *Grand in-fol. A Pavie, 1786.*

23. Il y a déja quelque temps que M. *Scopoli* a

annoncé cet ouvrage, très-intéreſſant pour l'hiſtoire naturelle. Dans cette première partie il a été au-delà de ce qu'il a promis. Il nous eſt impoſſible d'entrer dans le détail des articles qu'elle renferme : une ſimple énumération des ſujets, repréſentés ſur 25 planches & expliqués dans le diſcours, ſeroit trop vague & trop sèche. Il ſuffira de dire que l'on trouve par-tout un eſprit obſervateur qui ne laiſſe rien échapper & s'étend même ſur des objets acceſſoires.

Continuacion, &c. *Continuation de la Flore eſpagnole, ou l'Hiſtoire des plantes d'Eſpagne ; par Don* JOS. QUER; *tom. V & VI. In-4°. A Madrid, chez* Ibarra.

24. Ce que nous allons dire de cet ouvrage eſt extrait de la Gazette des Savans de Gottingue.

Après la mort de don *Quer*, la continuation de cette Flore a été confiée à don *Caſimir Gomez de Ortega*, directeur du jardin de botanique de Madrid ; il a ſuivi l'ordre alphabétique adopté par don *Quer*. Dans la préface, le continuateur témoigne qu'il déſapprouve le plan de ſon prédéceſſeur, & ſur-tout un attachement ſi grand au ſyſtême de *Tournefort*, qu'il s'eſt permis de fréquentes ſorties contre le chevalier de *Linné*. Partout néanmoins, il avoit ajouté les noms individuels employés par le naturaliſte Suédois dans ſon *Species plantarum*, & même ceux de la treizième édition publiée par M. *Murray* de Gottingue, & mis à la fin une table ſyſtématique

de toutes les eſpèces contenues dans la Flore eſpagnole. Outre la ſynonymie de *Tourneſort*, de *Linné*, de *C. Bauhin*, on trouve dans les deux nouveaux volumes, comme dans les précédens, des deſcriptions détaillées, l'indication des propriétés, ſur-tout médicinales de chaque plante, ſouvent d'après *Dioſcoride* & *Geoffroi*. L'uſage de la digitale pourprée contre l'épilepſie & les ſcrophules, eſt indiqué d'après *Parkinſon*; la vertu draſtique de la gratiole, l'eſt d'après *Lobel*, *Boulduc*, & d'après les auteurs les plus modernes. Pour l'*uva urſi*, M. *Ortega* a nommé *de Haen* & don *Quer*, & il cite les obſervations poſtérieures de *Giraldi* & de *Murray*. On a eu quelque attention aux plantes cryptogames, & particulièrement aux grandes eſpèces de fougères; mais pour les petites mouſſes, il eſt certain qu'on n'en a que très-peu décrit. Les planches ſont très-médiocres, & ne repréſentent que des plantes connues.

Mémoires d'agriculture, d'économie rurale & domeſtique, publiés par la Société royale d'agriculture de Paris. A Paris, chez Buiſſon, *libraire, rue des Poitevins, hôtel de Meſgrigny, nº. 13, avec des planches en taille-douce. In-8º, de 112 pages. Prix 2 liv. 8 ſ. broché; 3 liv. 10 ſ. relié.*

25. La ſociété royale d'agriculture établie par arrêt du Conſeil d'État du Roi du premier mars 1761, devoit s'occuper de tout ce qui eſt rela-

tif à l'économie rurale & domeſtique. Elle publia, bientôt après ſon inſtitution, un volume qui renfermoit l'extrait des délibérations priſes dans ſes diverſes ſéances depuis le 12 mars juſqu'au 10 ſeptembre 1761, & pluſieurs mémoires ſur divers objets d'agriculture. Elle s'étoit propoſé de donner ainſi les divers mémoires qui, après avoir été lus dans ſes aſſemblées, auroient été jugés dignes de ſon approbation. Mais l'effet de ſon zèle ayant été ſuſpendu par diverſes circonſtances, elle s'eſt bornée juſqu'à préſent à donner pluſieurs prix ſur différens ſujets d'agriculture, & à compoſer des mémoires en forme d'inſtructions, rédigés par pluſieurs de ſes membres, & que M. l'intendant de la généralité de Paris a bien voulu ſe charger de faire imprimer & diſtribuer aux cultivateurs. Le deſir de répandre d'autant plus promptement les connoiſſances, qu'elles ſont dirigées vers des objets plus utiles, a déterminé la ſociété à s'impoſer la loi de publier, à la fin de chaque ſaiſon, un volume qui renfermera les différens mémoires lus dans ſes ſéances, & un réſumé des obſervations rurales & météorologiques qui, dans le courant de la ſaiſon, auront été faites dans la généralité de Paris.

Le volume que nous annonçons contient les mémoires, 1°. *ſur le chaulage conſidéré comme préſervatif de pluſieurs maladies du froment*, par M. Parmentier; 2°. *ſur la manière de cueillir les feuilles des arbres, de les conſerver & de les donner à manger aux beſtiaux*, par M. le baron de Servières, communiqué par M. Brouſſonnet; 3°. *ſur les cauſes de la fermentation vineuſe, & ſur les moyens de perfectionner les vins*, par M. le marquis de Bullion; 4°. *ſur la manière de cultiver &*

d'employer le maïs en fourrage, par M. Parmentier; 5°. *sur la culture des turneps ou gros navets, sur les différentes manières de les conserver & sur les moyens de les rendre propres à la nourriture des bestiaux*, par M. Broussonnet; 6°. *sur la manière de préparer les prunes de Brignoles*, par M. d'Ardoin, correspondant de la société, à Salernes en Provence; 7°. *sur les moyens d'augmenter la valeur réelle des bleds mouchetés dans le commerce, & d'en faire du pain de bonne qualité*, par M. Parmentier. Ce volume contient aussi un *Extrait des observations faites dans les différens cantons de la généralité de Paris, pendant les mois de juillet, août & septembre 1785, sur les diverses branches de l'économie rurale*, par MM. Thouin & Broussonnet.

ROESSIG'S œkonomisch-physicalische abhandlung iiber das Mutterkorn, *&c.* C'est-à-dire, *Traité économique & physique de l'ergot, son origine, ses principes constitutifs, avec des réglemens de police qu'il seroit bon de porter à ce sujet; par le docteur CHARLES-GOTTLOB ROESSIG, in-8°. de 76 pages. A Leipsick, chez* Schneider, *1786.*

27. L'année 1785 avoit produit une qnantité excessive d'ergot, dans la patrie de l'auteur, & les appréhensions des médecins sur son insalubrité avoient jeté l'alarme parmi ses concitoyens.

Ces circonſtances l'ont engagé à ſoumettre cette production à un nouvel examen, & à apprécier ce qu'en ont dit les phyſiciens & les médecins. Il réſulte de ces obſervations, que l'ergot ſe rencontre plus ſouvent dans les fonds que ſur les hauteurs; que dans les cantons où il abonde, l'épi eſt maigre; que c'eſt dans les années humides qu'il eſt le plus commun. L'analyſe par la voie sèche, a fourni un acide concentré, une huile altérée, une farine privée de ſon gluten nutritif. *M. Roeſſig* penſe que la partie mucilagineuſe ſucrée, contractant un certain vice par la trop grande humidité attirée par quelque léſion, déchire ſes réſervoirs, entre en fermentation acide, & corrompant ainſi le gluten, ne laiſſe qu'une terre inerte, incapable de nourrir. Il s'attache enſuite à déduire de cette théorie tous les phénomènes que préſente l'ergot, & avance qu'il eſt beaucoup moins à craindre pour la ſanté, que le *lolium temulentum*. Il propoſe enſuite quelques moyens pour empêcher qu'il ne s'engendre, & termine ſa brochure par les réglemens de police qu'il ſeroit avantageux d'établir & de ſuivre dans des cantons particuliers & dans des provinces entières. Nous eſtimons que l'opinion de *M. Roeſſig* trouvera bien peu de partiſans.

Almanach fur aertze und nichtaerzte auf das jahr, 1787: *Almanach pour les médecins, & pour ceux qui ne le ſont pas; par M. CHRISTIAN GOTTFRIED GRUNER. A Jena, chez les*

héritiers de Chrétien-Henri Cuno, *1787. Petit in-8° de 288 pag.*

27. Les pièces qui composent ce recueil annuel pour 1787, sont fort mêlées.

On y trouve les nouvelles médicinales, les promotions qui se sont faites dans l'année, les prix de médecine, les biographies, &c. Il y a un article de M. le docteur *Kausch*, médecin de Militsch, dans lequel il décrit la manière dont les cadavres se conservent incorruptibles dans les tombeaux de Freyhan, petite ville de la Silésie polonoise.

Les vies contenues dans ce volume sont celles de *Pringle*, président de la Société royale de Londres; de *Harmant*, président du collège royal des médecins de Nancy; de *Hunter*, membre du collège royal des médecins de Londres; de *Sanchès*, ancien premier médecin de l'impératrice de Russie, & de *Jean Fothergill*, président de la Société de médecine de Londres; traduites de M. *Vicq-d'Azyr*.

Ces articles sont entremêlés de pièces plus ou moins badines, qui ont cependant toujours quelque rapport avec la médecine, & dans lesquelles l'ironie se remarque quelquefois.

On lit dans le *coup-d'œil sur la littérature médicale, depuis la S. Michel 1785, jusqu'à Pâques 1786.*

« La récolte des productions littéraires a encore été fort abondante cette année. Auteurs & éditeurs, c'est à qui fera mieux. Tout le monde écrit; un jeune homme se sent assez fort, dès qu'il a acquis l'esprit de sa mère ou de son école..... Journaux, magasins, collections; ce sont toujours eux qui occupent la plus

grande partie de la littérature médicale. Encore ſi la critique étoit conſtamment vraie, le ton décent, la cenſure fondée & le choix paſſable! ... La chimie & l'hiſtoire naturelle continuent de faire les délices des ſavans & des ignorans, des nobles & des bourgeois. On trouve ici moins d'ivraie parmi le bon grain; le fanatiſme & la chicane y ſont plus rares, l'examen philoſophique y eſt plus commun.»

Dans la petite pièce ſuivante, M. *Gruner* s'exprime ainſi:

« Après un long ſéjour dans la Sibérie ſeptentrionale, un médecin Allemand revint dans ſa petite ville natale. Tous ſes vieux amis, tous ceux qui le connoiſſoient & même qui ne le connoiſſoient pas, accoururent l'embraſſer; c'étoit à qui lui demanderoit des nouvelles de la chaſſe des zibelines, de la condition des priſonniers d'état, de l'apparition du capitaine Cook, de la galanterie des dames de Sibérie, &c. Il ſatisfaiſoit à toutes leurs queſtions du mieux qu'il pouvoit. Le plus ancien médecin de la ville vint auſſi le voir: après les premiers témoignages d'amitié, il le tira à part, & lui dit: Ami, comment va la médecine en ce pays-là? — Fort bien. Tout y va comme la ſouveraine le deſire, & il s'y trouve aſſez de médecins pour ſuffire aux beſoins. —Ah! ah! il n'y manque pas de docteurs, qui, comme les cicognes, paſſent d'Allemagne en Ruſſie? — Il eſt aſſez triſte, répliqua le voyageur, que les princes d'Allemagne les laiſſent ainſi aller, au lieu de les placer eux-mêmes dans leurs états, avec des honoraires convenables. L'Allemagne a ſes ſolitudes, où les hommes vivent ſans médecins, auſſi bien que la Ruſſie ſes déſerts, où l'on relègue les nouveaux débarqués.

Il eſt vrai que parmi eux on peut trouver du rebut ; mais il s'y rencontre auſſi de bonnes têtes qui abandonnent leur patrie, pour aller chercher la toiſon d'or, mais ſans la trouver. —Eh ! comment cela ? reprit vivement le vieux citadin. Parce que quatre ou ſix cents roubles, répondit l'autre, nè ſuffiſent pas pour remédier à la diſette de tout. La plus grande partie des habitans ne connoît point l'argent, & reſte ſauvage & groſſière. Nos nouveaux envoyés ſont placés dans des régions où la peſte, le climat, la manière de vivre, empoiſonnent à chaque inſtant leurs jours, & bien peu ont le bonheur de revoir leur patrie. Le vieux médecin changea pluſieurs fois de figure, & reſta quelque temps plongé dans de profondes réflexions. Ami, s'écria-t-il enfin, plaignons les malheureux qui ſont obligés de pourſuivre la fortune dans ces climats éloignés ; mais mépriſons les médecins mercenaires, qui abandonnent volontiers leur patrie, & qu'un foible ſalaire engage à s'exiler. On peut ici vivre content & heureux ſi on le veut. Viens, ſuis-moi, qu'une bouteille de vingt-huit ans nous faſſe oublier que dans le ſiècle éclairé de la philoſophie, un ſi grand nombre de nos confrères ſont en proie à l'indigence, tandis que tant de comédiens, de chanteurs & de danſeurs ſont l'objet de la plus grande munificence des princes. »



Prix distribués & proposés par la Société royale de médecine, dans sa Séance publique tenue au Louvre le mardi 27 février 1787.

PRIX DISTRIBUÉS.

I.

La Société royale de médecine a tenu le 27 février 1787, sa Séance publique au Louvre, dans l'ordre suivant. Le secrétaire a dit :

La Société royale de médecine avoit proposé dans sa Séance publique du 30 août 1785, pour sujet d'un prix de la valeur de 600 liv. fondé par le Roi, la question suivante :

Déterminer, dans quelles espèces, & dans quel temps des maladies chroniques, la fièvre peut être utile ou dangereuse, & avec quelles précautions on doit l'exciter ou la modérer dans leur traitement.

Ce sujet a été traité par un grand nombre de concurrens. Trois Mémoires ont sur-tout fixé l'attention de la compagnie, qui leur a distribué des prix dans l'ordre suivant :

Elle a adjugé le premier prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 livres, à M. *Pujol*, docteur en médecine de l'université de Montpellier, médecin des hôpitaux à Castres, auteur du Mémoire envoyé avec cette épigraphe : *Ipsa febris quod maximè mirum videri potest, sæpè præsidio est.* Cels. de med. lib. 2, cap. 8. M. *Pujol* a déja été couronné plusieurs

fois dans nos concours. Le second prix, consistant en une médaille d'or, de la valeur de 150 livres, a été décerné à M. *Dumas*, docteur en médecine de l'université de Montpellier, résident à Lyon, auteur du Mémoire ayant pour épigraphe cette phrase de Bacon : *Multa pertransibunt, & scientia augebitur.*

Le Mémoire latin envoyé avec l'épigraphe suivante : *A duplici errore cavere oportet ; neque vires naturæ spernere, neque nimis religiosè colere;* Greg. in conspect. Med. a paru devoir mériter à son auteur le troisième prix ; mais à l'ouverture du cachet, la Société a trouvé que deux médecins s'étoient réunis pour la rédaction de ces recherches : cette circonstance imprévue a donné lieu à une délibération, d'après laquelle nous offrons à chacun d'eux une médaille d'or de la valeur de 100 livres. Les deux auteurs de ce Mémoire, sont MM. *Van-Leeuwen* & *Van-Der-Eem*, docteurs en médecine à Amsterdam.

L'*Accessit* a été partagé entre M. *Mezler*, docteur en médecine & physicien de la ville impériale de Gengenbach, près de Strasbourg, auteur d'un Mémoire écrit en latin, avec cette épigraphe, *Morbosam materiam motam impedire, &c. peccatum est ; sed sopitam expergefacere, magistri est ;* & M. *Moublet-gras*, docteur en médecine à Tarascon en Provence, auteur du Mémoire envoyé avec l'épigraphe suivante :

> *Consule quid veterum scriptis inventa recentum*
> *Addiderint, &c.* Anti-Lucr. lib. 8.

II.

La Société avoit annoncé qu'elle distribueroit dans cette Séance des prix, aux auteurs des

meilleurs Mémoires ſur la topographie médicale des différens cantons & provinces. Parmi ceux qu'elle a reçus, elle en a diſtingué ſix, aux auteurs deſquels elle a décerné des prix de la valeur d'un jeton d'or, dans l'ordre ſuivant :

A M. *Garnier*, docteur en médecine à Neuf-Château en Lorraine, auteur d'un Mémoire ſur la topographie médicale de cette ville, & ſur les maladies qui y ſont endémiques ; à M. *Ycard*, docteur en médecine à Bagnols en Gévaudan, auteur d'un Mémoire ſur l'Hiſtoire naturelle des lieux de Laudun, Orſan & Caudoulet ; à M. *Gerard*, docteur en médecine à Cotignac en Provence, qui nous a envoyé des Recherches ſur la topographie médicale de cette ville ; à M. *Daquin*, docteur en médecine à Chambéry, auteur d'un Mémoire ſur la topographie médicale de cette ville ; à M. *le chevalier de la Coudraye*, qui nous a préſenté des obſervations ſur l'Hiſtoire naturelle des ſables d'Olonne ; à M. *Tudeſc*, docteur en médecine à Cette, auteur d'un Mémoire ſur la topographie médicale de cette ville.

La Société regrette de n'avoir pas un plus grand nombre de prix à diſtribuer, dans cette Séance, aux médecins & aux phyſiciens qui la ſecondent avec un grand zèle dans le projet qu'elle a formé d'après les ordres du Roi, de dreſſer un tableau topographique & médical de toute la France.

La Compagnie ayant été très-ſatisfaite de pluſieurs autres Mémoires, a cru devoir les citer avec éloge. Ces Mémoires contiennent la topographie médicale & la deſcription des maladies endémiques ;

De la Subdélégation de Lamballe, par M. *Delavergne*, docteur en médecine, résidant à Lamballe, en Bretagne ; de la ville de Clermont-Ferrand, & de quelques endroits de la Limagne d'Auvergne, par M. *Delarbre*, docteur en médecine, & curé de la cathédrale de Clermont-Ferrand ; du Puy-de-Dôme & des environs, par le même; du bailliage de Mirecourt, par M. *Didelot*, maître en chirurgie à Remiremont en Lorraine ; de Saint-Saturnin, diocèse d'Apt en Provence, par M. *Empereur*, docteur en médecine résidant dans cette ville ; de la ville de Montauban, par M. *Moulet*, docteur en Médecine, qui y réside ; du Val de Miège, par M. *Besuchet*, maître en chirurgie à Nozeroy en Franche-Comté ; de la ville de Montaigu, & des paroisses circonvoisines, par M. *Richard de la Vergne*, docteur en médecine à Montaigu; de la ville de Guebeviller, dans la haute Alsace, par M. *Méglin*, docteur en médecine, résidant à Soultz ; de la ville de Chaillé-les-Marais, & des marais circonvoisins, par M. *Tillier*, maître en chirurgie à Chaillé ; de la ville de Saint-Malo & du canton du Clos-Poulet, par M. *Chifoliau*, docteur en médecine à Saint-Malo ; de la ville de Castelnaudary & de ses environs, par M. *de Coffinière*, docteur en médecine à Castelnaudary ; de la province du Cambresis, & particulièrement de la ville de Cambray, par M. *Trecourt*, docteur en médecine à Cambray.

La Société continuera de distribuer des prix aux auteurs des meilleurs Mémoires qui lui seront envoyés sur la topographie médicale.

III.

Parmi les Mémoires de médecine-pratique, adressés depuis la dernière Séance publique, la Société royale en a distingué deux, dont elle a arrêté qu'il seroit fait aujourd'hui une mention honorable. Ces Mémoires sont, l'un, de M. *Rebière*, maître en chirurgie à Brive en bas Limousin, sur la rage, avec un journal du traitement fait à dix-sept personnes mordues par un loup enragé ; l'autre, de M. *Pujol*, docteur en médecine à Castres, sur une fièvre puerpérale, suivie d'un épanchement laiteux dans l'épiploon, & d'un dépôt terminé par une fistule au nombril.

IV.

La Société informée que plusieurs médecins ont fait, sur les maladies nerveuses, & en particulier sur l'hystéricisme & l'hypocondriacisme, qui ont été le sujet d'un de ses prix, des recherches très-étendues, & qui n'ont point été achevées assez tôt pour être envoyées au concours, elle les invite à les lui faire parvenir : elle leur donnera, si elle en est satisfaite, des marques publiques de son estime.

PRIX PROPOSÉS.

I.

La Société propose, pour sujet d'un prix de la valeur de 600 livres fondé par le Roi, la question suivante :

Déterminer, 1°, *s'il existe des maladies vraiment héréditaires, & quelles elles sont ; 2° S'il est au pouvoir de la médecine d'en empêcher le développement, ou de les guérir après qu'elles se sont déclarées.*

Ce prix ſera diſtribué dans la Séance publique de la fête de Saint Louis 1788 : les Mémoires ſeront remis avant le premier mai de cette année ; ce terme eſt de rigueur.

I I.

La Société propoſe, pour ſujet d'un ſecond prix de la valeur de 600 livres, dû à la bienfaiſance d'une perſonne qui n'a pas voulu ſe faire connoître, la queſtion ſuivante :

Déterminer par l'obſervation, quelles ſont les maladies qui réſultent des émanations des eaux ſtagnantes & des pays marécageux, ſoit pour ceux qui habitent dans les environs, ſoit pour ceux qui travaillent à leur deſſéchement, & quels ſont les moyens de les prévenir & d'y remédier.

Pluſieurs claſſes de citoyens ſont néceſſairement expoſées aux exhalaiſons des eaux croupiſſantes & des pays marécageux : tels ſont, 1°. les ouvriers qui travaillent dans les ports, ou qu'on emploie pour nettoyer les égoûts ; 2°. les payſans qui doivent curer les rivières, les canaux & les foſſés ; 3°. ceux qui fauchent les prés ou qui font faner le foin ; 4°. les laboureurs ou journaliers qui cultivent les terrains voiſins des marais ou des eaux dont le cours eſt lent, ou des rivières qui débordent ; 5°. les habitans des pays marécageux. Les concurrens s'appliqueront ſur-tout à rechercher quels ſont les moyens propres à prévenir les fièvres intermittentes & les autres maladies qui naiſſent ordinairement dans de ſemblables circonſtances.

Ce prix ſera diſtribué dans la Séance publique du carême de 1789. Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier janvier de cette année ; ce terme eſt de rigueur.

Les Mémoires qui concourront à ces prix, seront adressés, francs de port, à M. *Vicq-d'Azyr,* secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine, rue des Petits-Augustins, n° 2, *avec des billets cachetés, contenant le nom de l'auteur, & la même épigraphe que le Mémoire.*

I I I.

Le traitement & la description des maladies épidémiques, & l'histoire de la constitution médicale de chaque année, étant le but principal de notre institution, & l'objet dont nous nous sommes le plus constamment occupés, nous invitons les gens de l'art à nous informer des différentes épidémies ou épizooties régnantes, & à nous envoyer des observations sur la constitution médicale des saisons. La Société distribuera des prix d'encouragement aux auteurs des meilleurs Mémoires ou observations qui lui seront envoyés sur ces différens sujets, dont la connoissance lui est spécialement attribuée par l'arrêt du Conseil de 1776, par les lettres-patentes de 1778, & par un nouvel arrêt du Conseil de 1786.

I V.

La Société croit devoir rappeler ici la suite des recherches qu'elle a commencées; 1°. Sur la météorologie; 2°. sur les eaux minérales & médicinales; 3°. sur les maladies des artisans. Elle espère que les médecins & physiciens régnicoles & étrangers voudront bien concourir à ces travaux utiles, qui seront continués pendant un nombre d'années suffisant pour leur exécution. La Compagnie fera dans ses Séances publiques une mention honorable des observations

qui lui auront été envoyées, & elle diſtribuera, comme elle a fait juſqu'ici, des médailles de différentes valeurs aux auteurs des meilleurs Mémoires qui lui ſeront envoyés ſur ces matières.

ORDRE des lectures qui ont été faites dans la Séance publique de la Société royale de Médecine.

DU 27 FÉVRIER 1787.

Après la diſtribution & l'annonce des prix par le ſecrétaire, M. *Crochet* a lu une notice des eſſais faits, d'après les ordres du gouvernement, à Mouſſeaux, ſur l'allaitement artificiel des enfans nouveau-nés, par les commiſſaires de la Société royale de médecine.

M. *Vicq-d'Azyr* a lu l'éloge de M. *Serrao*, premier médecin du roi de Naples, ancien ſecrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de la même ville, & aſſocié étranger de la Société.

M. *Deſperrières* a lu un Mémoire ſur les cauſes des maladies des gens de mer.

M. *de la Guerenne* a lu un Mémoire ſur les effets de l'opium en général, & ſur ſes propriétés dans le traitement des fièvres intermittentes.

La Séance a été terminée par la lecture que M. *Vicq-d'Azyr* a faite de l'éloge de M. *Scheele*, membre de l'Académie de Stockholm, aſſocié étranger de la Société.

TABLEAU contenant la ſuite de tous les Programmes ou ſujets des Prix propoſés par la Société royale de médecine, avec les époques auxquelles les Mémoires doivent être remis.

PREMIER PROGRAMME.

Prix de 600 liv. dont la diſtribution a été différée, propoſé dans les Séances des 31 août 1784, & 30 août 1785. *Déterminer quels avantages la médecine peut eſpérer des découvertes modernes ſur l'art de reconnoître la pureté de l'air par les différens eudiomètres.* Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier mai 1787.

DEUXIEME PROGRAMME.

Prix de 800 liv. dû à la bienfaiſance de M. Lenoir, conſeiller d'Etat, bibliothécaire du Roi, aſſocié libre de la Société royale de médecine, propoſé dans la Séance du 11 mars 1783, & dont la diſtribution a été différée dans celle du 15 février 1785. *Expoſer, 1°. quelles ſont parmi les maladies, ſoit aiguës, ſoit chroniques, celles qu'on doit regarder comme vraiment contagieuſes; par quels moyens chacune de ces maladies ſe communique d'un individu à un autre: 2°. quels ſont les procédés les plus sûrs pour arrêter les progrès de ces différentes contagions?* Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier mai 1787.

TROISIEME PROGRAMME.

Prix de 600 liv. fondé par le Roi, & propoſé dans la Séance du 7 mars 1786. *Déterminer quelles*

ſont les maladies dont le ſyſtême des vaiſſeaux lymphatiques eſt le ſiège, c'eſt-à-dire, dans leſquelles les glandes, les vaiſſeaux lymphatiques & le fluide qu'ils contiennent, ſont eſſentiellement affectés ; quels ſont les ſymptômes qui les caractériſent, & les indications qu'elles offrent à remplir. Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier janvier 1789.

QUATRIEME PROGRAMME.

Prix double de 1200 livres propoſé dans la Séance du 7 mars 1786. *Rechercher quelles ſont les cauſes de la maladie aphtheuſe, connue ſous les noms de* Muguet, Millet, Blanchet, *à laquelle les enfans ſont ſujets, ſur-tout lorſqu'ils ſont réunis dans les hôpitaux, depuis le premier juſqu'au troiſième ou quatrième mois de leur naiſſance ; quels en ſont les ſymptômes, quelle en eſt la nature, & quel doit en être le traitement, ſoit préſervatif, ſoit curatif.* Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier mai 1787.

CINQUIEME PROGRAMME.

Prix de 600 liv. propoſé dans la Séance du 7 mars 1786. *Déterminer quelles ſont les circonſtances les plus favorables au développement du vice ſcrophuleux, & rechercher quels ſont les moyens, ſoit diététiques, ſoit médicinaux, d'en retarder les progrès, d'en diminuer l'intenſité, & de prévenir les maladies ſecondaires dont ce vice peut être la cauſe.* Les Mémoires ſeront remis avant le premier janvier 1788.

SIXIEME PROGRAMME.

Prix de 400 liv. propoſé dans la Séance du 7 mars 1786. *Déterminer quelles ſont, relativement*

à la température de la ſaiſon & à la nature du climat, les précautions à prendre pour conſerver la ſanté d'une armée vers la fin de l'hiver, & dans les premiers mois de la campagne ; à quelles maladies les troupes ſont le plus expoſées à cette époque, & quels ſont les meilleurs moyens de traiter ou de prévenir ces maladies. Les Mémoires ſeront remis avant le premier mai 1787.

SEPTIEME PROGRAMME.

Prix double de 1200 livres fondé par le Roi, propoſé dans la Séance du 15 février 1785, & dont la diſtribution a été différée dans celle du 29 août 1786. *Déterminer, par l'examen comparé des propriétés phyſiques & chimiques, la nature des laits de femme, de vache, de chèvre, d'âneſſe, de brebis & de jument.* Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier janvier 1788.

HUITIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres fondé par le Roi, & propoſé dans la Séance du 27 février 1787. Déterminer, 1°. *s'il exiſte des maladies vraiment héréditaires, & quelles elles ſont ; 2°. s'il eſt au pouvoir de la médecine d'en empêcher le développement, ou de les guérir après qu'elles ſe ſont déclarées.* Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier mai 1788.

NEUVIÈME PROGRAMME.

Prix de 600 livres propoſé dans la Séance du 27 février 1787, & dû à la bienfaiſance d'une perſonne qui n'a pas voulu ſe faire connoître. *Déterminer par l'obſervation quelles ſont les maladies qui réſultent des émanations des eaux ſta-*

gnantes, & des pays marécageux, soit pour ceux qui habitent dans les environs, soit pour ceux qui travaillent à leur desséchement, & quels sont les moyens de les prévenir & d'y remédier. Les Mémoires seront envoyés avant le premier janvier 1789.

Ceux qui enverront des Mémoires ou Observations pour concourir aux prix d'émulation, relativement à la constitution médicale des saisons, aux épidémies & épizooties, à la topographie médicale, à l'analyse & aux propriétés des eaux minérales, & autres objets dépendans de la correspondance de la Société, les adresseront à M. *Vicq-d'Azyr*, par la voie ordinaire de la correspondance, & ainsi qu'il est d'usage depuis l'établissement de cette Compagnie; c'est-à-dire, avec une double enveloppe; la premiere à l'adresse de M. *Vicq-d'Azyr*; la seconde, ou celle extérieure, à l'adresse de *Monseigneur le Contrôleur-Général des Finances, à Paris*, dans le département & sous les auspices duquel se fait cette correspondance.

Il est essentiel de détruire ici l'erreur où sont quelques médecins, physiciens & chirurgiens qui ne correspondent point avec la Société, parce qu'elle a déja des Associés ou des Correspondans dans les lieux qu'ils habitent. La Compagnie est bien éloignée d'avoir adopté ce principe; elle desireroit avoir tous les gens de l'Art pout correspondans; elle fera parvenir à tous ceux qui lui écriront les feuilles ou annonces qu'elle est chargée de distribuer.

N°s 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 21, 22, 23, 26, M. GRUNWALD.
2, 20, 25, M. ROUSSEL.
18, 24, 27, M. WILLEMET.

Fautes à corriger dans le cahier de décembre 1786.

Cotez la page 309.
Page 419, ligne 8, *au lieu d'*altère, *lisez* altèrent.
Page 443, ligne 25, on, *lisez* ont.
Page 468, ligne 9, argineuses, *lisez* angineuses.

A la Table du Cahier de janvier, page 192, ligne 11, Carrere, p. 80, *lisez* Crabere, 98.

TABLE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Journal de Médecine* du mois de février 1787. A Paris, ce 24 janvier 1787.

Signé, POISSONNIER DESPERRIERES.

De l'Imprimerie de P. F. DIDOT jeune, 1787.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

MARS 1787.

OBSERVATIONS FAITES DANS LE DÉPARTEMENT DES HÔPITAUX CIVILS.

N° 3.

Topographie de la ville & des hôpitaux de Joigny.

PREMIERE PARTIE.

Topographie de la ville de Joigny; par feu M. BOURDOIS DE LA MOTHE, médecin des hôpitaux de cette ville.

JOIGNY, en Champagne, est situé à mi-côte, sur le flanc d'une montagne, dont

l'élévation perpendiculaire eſt d'environ cent cinquante toiſes. Cette ville eſt bâtie en amphithéâtre, & eſt expoſée au plein midi dans toute ſa longueur. Sa poſition ſur le globe eſt de 21 degrés de longitude & de 47 de latitude ; ſa diſtance de Paris eſt de 73600 toiſes. La montagne à laquelle la ville eſt adoſſée, la défend contre les vents du nord ; mais celui de l'eſt & celui de l'oueſt y ont un libre accès. Auprès de cette montagne, & dans la direction du levant au couchant, coule la rivière d'Yonne qui porte bateau ; elle prend ſa ſource dans les montagnes du Morvan, & va ſe jeter dans la Seine à Montereau. Une plaine de 6 à 7 lieues de longueur, ſur une & demie de largeur, que cette ville commande, offre à l'œil le tableau le plus agréable & le plus intéreſſant. Un mélange heureux de prés, de terres labourées, de jardins, de plantations, d'arbres, &c. remplit ce vaſte baſſin, traverſé par les routes de Champagne, de Bourgogne & de l'Orléanois, dont l'enceinte eſt fermée par des montagnes, la plupart couronnées de bois, placées à la diſtance que l'œil peut deſirer pour ſe repoſer agréablement. Cette rivière, des ruiſſeaux qui ſerpentent dans cette

plaine & qui la fécondent, & quelques ſources d'eaux minérales, abreuvent cette contrée & la fertiliſent.

L'air y eſt pur & vif, & ne contribue pas peu à la gaieté du caractère & à la bonté du tempérament de ſes habitans.

Le ſol ſur lequel cette ville eſt bâtie, ainſi que celui des montagnes placées à ſon nord, eſt calcaire; beaucoup de *ſilex* ſont interpoſés dans ſes craies; on y rencontre fréquemment des ourſins, des cornes d'Ammon, des peignes, des tellines pétrifiées, &c. C'eſt ſur ce ſol, dans toute l'étendue du flanc de ces montagnes, que croiſſent, à grands frais, les vignes qui produiſent le meilleur vin du pays. Des bois épais, faiſant partie de la forêt d'Othe, en couronnent le ſommet.

La ſituation de Joigny pourroit faire craindre qu'un terrain auſſi ſec, auſſi élevé, auſſi bien garanti des vents du nord, & auſſi ouvert aux rayons brûlans du midi, ne la rendît plus chaude & plus incommode qu'une autre; mais une obſervation conſtante prouve le contraire. La forêt qui domine les montagnes, les vignes plantées ſur leur penchant, qui ſont toujours en végétation pendant les chaleurs de l'été; cette plaine immenſe,

couverte d'arbres & de plantes, dans laquelle l'air circule avec liberté, &c. entretiennent néceſſairement l'atmoſphère dans une fraîcheur & une pureté bien capables de combattre les inconvéniens qu'un ſoleil trop ardent pourroit y occaſionner, & la rivière qui baigne les murs du côté du midi, diminue conſidérablement, par ſes exhalaiſons, l'intenſité de la chaleur.

L'hiver n'y offre aucun phénomène particulier à obſerver. Les hommes & les végétaux y ſubiſſent la loi impoſée à ceux qui vivent ſous le même degré, quoique les vents du nord ſe faſſent ſentir à peine à tout ce qui eſt adoſſé à la montagne. Mais le voiſinage immédiat de la forêt & de la rivière détruit en partie les avantages qui réſulteroient de cette poſition, en fourniſſant continuellement à l'air des molécules froides & humides.

La température du printemps & de l'automne préſente des détails plus ſinguliers à obſerver que les deux ſaiſons précédentes ; il ſemble que c'eſt ſur-tout dans ces deux tems de l'année que tout ce qui reſpire éprouve d'une manière plus ſenſible les avantages d'une expoſition heureuſe, ou les inconvéniens

d'une ſituation défavorable. Pendant l'été, rien ne réſiſte à l'action pénétrante des rayons du ſoleil ; & le repos & l'inertie ſont le triſte apanage de la nature pendant l'hiver. Mais lorſqu'au printems la douce chaleur du ſoleil ſe fait ſentir, que la vie ſe réveille, que les hommes & les végétaux tendent à prendre un nouvel eſſor, c'eſt alors qu'une expoſition favorable jouit avec uſure du bienfait de cette première chaleur. Tel eſt le précieux avantage que donne à Joigny ſon heureuſe poſition ; le ſoleil y exerce ſon action en pleine liberté ; ſes premiers rayons, en dardant ſur la plaine déjà couverte d'herbes tendres, en forme un vaſte laboratoire, où l'air s'épure de plus en plus au profit des habitans & de leurs poſſeſſions. Auſſi l'expérience prouve-t-elle que la nature eſt plus précoce à Joigny que dans les contrées voiſines ; & les jouiſſances que l'automne procure, ſoit en vin, ſoit en fruit, ſoit en légumes, &c., y ſont plus parfaites & plus ſalutaires que par-tout ailleurs. Cette ſaiſon, ſi triſte en général pour tous les pays environnés de forêts, ſi dangereuſe pour ceux qui ſont ſitués ſur le bord des rivières, eſt preſque toujours agréable à Joigny. Les

brouillards, toujours légers, ne s'y font ſentir que pendant quelques heures de la nuit; aux premiers rayons du ſoleil ils ſont bientôt diſſipés ; la terre qui les reçoit étant très-poreuſe, l'humidité ſe trouve promptement abſorbée; & pendant le jour, l'atmoſphère eſt parfaitement pure. Dans ce pays les mauvais tems ne commencent preſque jamais avant le mois de Décembre.

De tous les vents, celui qui règne le plus eſt celui du nord au nord-eſt. Voici comment on peut partager à-peu-près leur exiſtence annuelle : ce vent dure trois mois ; celui du nord-eſt à l'eſt, un mois; le vent de l'eſt au ſud-eſt, un mois; celui du ſud-eſt au ſud, un mois; celui du ſud au ſud-oueſt deux mois; celui du nord-oueſt au nord, un mois; celui du ſud-oueſt à l'eſt, un mois.

C'eſt au ſud-oueſt que ſont ordinairement attachés les orages & les inondations. Ceux qu'amènent les autres vents, ne troublent pas ordinairement la tranquillité des cultivateurs. Il eſt très-rare qu'un orage pouſſé par un autre vent que celui du ſud-oueſt, ait laiſſé des traces de ſon paſſage; auſſi Joigny ſemble-t-il jouir du privilége conſolant d'être moins expoſé que les

pays voiſins, aux déſaſtres cruels de la foudre & de la grêle. Ce n'eſt pas cependant que ſes faſtes ne conſervent la mémoire de quelques malheurs dont la foudre a été la cauſe. A deux fois différentes, une des paroiſſes de la ville a été frappée du tonnerre ; mais cette égliſe, bâtie dans le lieu le plus eſcarpé de la ville, eſt ſurmontée par une flèche ſi élevée, qu'il eſt preſque impoſſible que dans un temps orageux elle n'atteigne les nuées qui ſe trouvent ſur ſa direction ; auſſi preſque toujours, lorſque le temps eſt fort électriſé, voit-on jaillir, des parties métalliques les plus élevées de cette flèche, des étincelles vraiment électriques.

Les aurores boréales ſont les mêmes que celles qu'on remarque à Paris ; il eſt rare qu'on n'en voie pas une ou deux par an.

Les autres météores aériens, la pluie, la neige, la grêle, &c., ne ſe font pas redouter pour l'ordinaire par leur trop grande abondance : les deux premiers y tombent plus ſouvent au profit des cultivateurs qu'à leur détriment ; & lorſque la grêle menace, elle cauſe communément plus de frayeur qu'elle ne fait de mal réel.

Les vignes ſont la principale richeſſe du pays. Les vins qu'elles procurent tiennent de la qualité du Champagne & du Bourgogne ; mais leurs principes conſtitutifs ont moins de feu que les vins renommés de Champagne, & n'offrent pas ordinairement à l'odorat & au goût ce parfum & cette ſaveur exquiſe des vins fameux de la haute Bourgogne. Celui de Joigny ne ſurabonde point en principes ſpiritueux, ce qui le rend peu propre à former de l'eau-de-vie. Il diffère de ceux du Rhin, qui, pour devenir potables, ont beſoin du ſecours des années ; & de ceux de Bordeaux, qui ne ſont dépouillés de leur ſaveur amère, pour ne pas dire ſtyptique, qu'après avoir ſouffert, pendant un certain temps, le tourment de la mer. C'eſt ſans doute à la combinaiſon heureuſe de leurs principes que les vins de Joigny doivent leur qualité inappréciable de ne pas ſurcharger l'eſtomac, de ne pas procurer d'ivreſſes longues & dangereuſes, & d'avoir un effet, je dirois preſque ſpécifique, pour accélérer l'action des reins & de la veſſie. Ce qui prouve davantage les qualités bienfaiſantes des vins de ce pays-ci, c'eſt que ceux même qui ſe permettent de les boire purs, ne

ſont pas plus ſujets à la goutte & à la pierre, que ceux qui les coupent avec de l'eau.

Les blés y ſont de très-bonne qualité, mais n'y croiſſent pas en aſſez grande quantité pour ſuffire à la nourriture des habitans ; ils ſont obligés d'avoir recours aux provinces voiſines pour y ſuppléer. Les menus grains n'y ſont guère plus abondans que le blé ; mais la récolte du vin & la fécondité de la prairie, dédommagent ordinairement cette ville de la modicité de cette récolte. Les fruits, les légumes, ſuffiſent ordinairement pour le beſoin & le luxe des habitans, & deviennent quelquefois la ſource des maladies épidémiques de cette province.

Le bœuf, la vache, le veau, qui ſervent à la nourriture des habitans de ce pays, y ſont plus ou moins bons, ſuivant le lieu où ils ont été élevés & nourris. Le mouton, ainſi que le gibier, qui habitent ſur les montagnes, ont un goût exquis, qui les fait aiſément diſtinguer de ceux qui n'ont pas quitté la plaine, & ſur-tout les endroits marécageux.

Les plantes des environs de Joigny ſont à-peu-près les mêmes que celles qu'on trouve dans ceux de Paris. J'en donnerai dans un autre Mémoire un

détail exact, que la longueur de celui-ci me fait retrancher.

Les eaux qui abreuvent cette contrée sont celles de la rivière d'Yonne, de l'Armançon, du Tallon, du Vrin; mais la facilité que les habitans de cette ville ont d'avoir des puits dans leurs maisons, fait qu'ils préfèrent pour leur usage l'eau qu'ils ont à leur portée à celle de la rivière, quoique cette dernière soit infiniment meilleure & moins chargée de parties terreuses & calcaires que celle des puits. La transparence de ces deux espèces d'eaux paroît être la même; celle de la rivière est beaucoup plus légère, & n'a aucune saveur, excepté lorsqu'on la puise dans le temps des débordemens, où elle se rapproche pour le goût de celle des puits. Les substances tenues en solution dans cette dernière, sont une vraie sélénite, & une petite quantité de terre nitreuse. J'observerai à ce sujet, que rien n'est plus commun que de trouver de cette substance dans les caves, dans les carrières, dans les fouilles faites dans les montagnes pour le passage des routes, dans les ravins creusés par les pluies de l'hiver. Enfin, l'expérience prouve que la vertu dissolvante de ces deux espèces d'eaux est bien différente,

puiſque les légumes cuiſent moins bien dans l'eau de puits, & que le ſavon a beaucoup plus de peine à s'y diſſoudre que dans celle de la rivière.

Parmi les eaux minérales qui ſe trouvent dans l'élection de Joigny, celle qui mérite le plus d'attention eſt ſans difficulté celle des Echarlis. Cette ſource eſt ſituée au ſud-oueſt de cette ville, & n'en eſt éloignée que de quatre lieues & demie ; elle eſt renfermée dans la cour des Bernardins de ce nom ; elle coule de l'eſt à l'oueſt, ſur un terrein argileux. *Louis VI*, dit *Le Gros*, a fait uſage de ces eaux avec un ſuccès qui leur a donné pendant long-temps beaucoup de célébrité. Quoiqu'elles n'aient rien perdu de leurs vertus, celles de Paſſy, celles de Forges, auxquelles elles reſſemblent beaucoup, les ont preſque fait tomber dans l'oubli. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elles conviennent très-bien dans les obſtructions des viſcères, dans les coliques d'eſtomac, dans les affections bilieuſes, dans les maux de reins, dans les douleurs néphrétiques, &c.

Une autre ſource encore moins connue que celle des Echarlis, mais non moins utile pour ceux qui en font uſage à propos, eſt celle de la paroiſſe de

Neuilly, ſituée au ſud de cette ville, dont elle n'eſt éloignée que de cinq quarts de lieue. Cette fontaine, qui coule dans un pays plat, au milieu d'une prairie, dépoſe comme celle des Echarlis, un ſédiment roux foncé ſur les rives, & laiſſe voir une couleur griſe à la ſurface; comme les autres eaux minérales, elle ne gèle jamais. Les eaux de Neuilly ſont beaucoup moins âpres que celles des Echarlis; &, quoique les principes ſoient à-peu-près les mêmes pour la qualité, il eſt certain qu'ils ſont ici bien moins abondans. Je les conſeille avec ſuccès dans les maladies d'eſtomac, de reins, de veſſie, de matrice, qui dépendent de quelques engorgemens, & demandent l'uſage des remèdes légèrement martiaux, &c. Tels ſont les ſecours que la nature a ménagés aux habitans de cette province, lorſqu'ils ſont attaqués des maladies chroniques dont nous venons de parler, qui réſiſteroient peut-être à l'uſage des remèdes ordinaires, s'ils n'étoient pas ſecondés par celui de ces eaux, dont j'ai très-ſouvent eu occaſion depuis trente-huit ans d'éprouver l'efficacité.

La ville de Joigny, préſervée par ſa poſition des effets dangereux de l'intempérie de l'air, a cet avantage que les ha-

bitans, 1°. reſpirent conſtamment un air pur & bienfaiſant, renouvelé ſans ceſſe par le courant d'une rivière qui baigne les murs de ſon quai, qui eſt un des plus agréables du royaume.

2°. Que les alimens y ſont d'excellente qualité.

3°. Qu'on y boit de très-bons vins, & des eaux pures.

4°. Qu'on y jouit ordinairement d'une ſanté brillante, & que pluſieurs habitans arrivent à la plus heureuſe vieilleſſe.

Cette ville ne connoît pas de maladies endémiques, ſi ce n'eſt que les habitans paroiſſent plus ſujets que ceux des pays voiſins, à avoir l'ouïe dure, ſans cauſe déterminante. Je penſe ſeulement que cette ville étant ſituée au midi & à mi-côte, ils tranſpirent davantage; mais que les vents du nord au nord-eſt, qui y règnent trois mois de l'année, & la rivière qui baigne ſes murs, les expoſent ſouvent aux ſuites qui réſultent de la répercuſſion de l'humeur de la tranſpiration, dont la ſurdité pourroit bien être l'effet.

Les maladies épidémiques y ſont fort rares, ſi l'on en excepte la rougeole, la petite-vérole & la fièvre automnale. Ces maladies n'y règnent que tous les cinq ou ſix ans, & ne ſont pas ordinairement

meurtrières, à moins qu'elles ne ſoient ou négligées, ou compliquées avec quelques autres maladies, comme fièvres putrides, vermineuſes, pourpreuſes, &c. ce qui eſt fort rare. De ſoixante-neuf maladies épidémiques que j'ai traitées depuis trente-cinq ans dans différentes paroiſſes, tant de cette élection, que des voiſines, où j'ai été envoyé par Meſſieurs les Intendans de cette généralité, aucune n'a laiſſé des traces funeſtes de ſon paſſage, lorſque les malades ont été traités méthodiquement, & qu'ils ont commencé à jouir des ſecours de toute eſpèce que MM. *de Sauvigny* & *Bertier* ſe ſont toujours fait un devoir de procurer aux indigens, dont plus de ſix mille de ma connoiſſance doivent leur conſervation & celle de leur famille, à ces magiſtrats auſſi humains que patriotiques.

Les maladies ſporadiques ſe font ſentir ici comme ailleurs ; mais ce qui mérite d'être obſervé, c'eſt que les convaleſcences y ſont communément rapides. On trouve peu à Joigny de ces malades qui, accablés ſous le poids de leurs infirmités, traînent une vie miſérable & languiſſante. Quoique la boiſſon ordinaire de la plupart des habitans de cette

ville ſoit le vin du pays, je n'y ai jamais traité de goutteux.

On compte un très-grand nombre d'années avant que d'y rencontrer un habitant attaqué de la pierre.

DEUXIEME PARTIE.

Topographie des hôpitaux & priſons de Joigny; par M. Bertho, *médecin actuel de la ville & des hôpitaux de Joigny.*

Il y a à Joigny deux hôpitaux, l'hôtel-dieu, qui s'eſt formé de la réunion de divers petits établiſſemens dus à la piété des habitans de la ville, & un autre hoſpice fondé par les ſeigneurs de Joigny, & qui eſt connu ſous la dénomination d'hôpital du Pont.

Hôtel-Dieu.

Le premier fondateur de l'hôtel-dieu eſt un citoyen de Joigny, *Etienne Porcher*, qui fut ennobli en 1368 par le roi *Charles V* pour les ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat. En 1692, la fondation d'*Etienne Porcher* fut augmentée par la réunion des biens de la confrérie de la

Charité. Par arrêt du conſeil rendu en 1695, contradictoirement avec l'ordre de S. Lazare, on y réunit encore les biens de pluſieurs petits hôpitaux & maladreries, tels que ceux de l'hoſpitalité de S. Antoine, & de la maladrerie de S. Jacques, ceux des hôpitaux ou charités de S. Denis de l'Echère, Neuilly, Chanoi, Villers, S. Benoît, S. Aubin, Chateauneuf; & depuis 1700, ceux d'Ailland & de Ladres.

A l'époque de cette réunion, les malades furent transférés à l'hôpital de Saint-Antoine, rue Saint-Jacques. Peu de temps après, l'hôtel-dieu fut agrandi par l'acquiſition d'une maiſon voiſine, qui avoit été bâtie par *Jean Ferrand*, natif de Joigny, mort archidiacre de Sens, vers le milieu du ſeizième ſiècle. Cet hôpital aura par la ſuite une plus grande étendue par les bienfaits de mademoiſelle *Thibault*, qui a fait don après ſa mort d'une maiſon qui ſe trouve enclavée dans ſon territoire. Cette nouvelle augmentation donnera à l'hôtel-dieu un emplacement d'environ vingt toiſes de face ſur la rue Saint-Jacques.

C'eſt dans cette rue qu'eſt placée l'entrée de cet hôpital. Une cour aſſez grande conduit au corps de logis, dont l'expo-

ſition eſt au midi. Au nord ſont les murs de la ville ; à l'orient, on trouve une rue étroite & très-habitée, & l'occident eſt borné par un groupe de maiſons entaſſées dans un petit eſpace. Il y a au nord un jardin d'environ un arpent, dont le ſol eſt une couche légère de terre végétale ſur un fonds de craie.

L'hôtel-dieu de Joigny contient deux ſalles de malades, l'une pour les hommes, & l'autre pour les femmes. Ces ſalles ſont contiguës : on monte dix à douze marches pour y arriver ; elles donnent d'un côté ſur le jardin, & de l'autre ſur la cour, & ſont éclairées par quatre grandes croiſées placées en oppoſition du nord au midi. La ſalle des hommes a trente-trois pieds ſix pouces de large, & contient douze lits ; celle des femmes a ſept pieds de largeur, & on y place ſept malades de ce ſexe. La ſalle des femmes eſt échauffée par une grande cheminée. Les hommes n'ont point de feu dans leur ſalle, mais on a diſpoſé à côté un chauffoir dans lequel il y a un poêle.

Sur les douze lits d'hommes, il y en a quatre qui ſont deſtinés par un uſage très-ancien, à recevoir en tout temps quatre ſoldats de la garniſon ; &, lorſque le nombre des ſoldats malades devient

plus considérable, on en admet autant que le local peut permettre de placer des lits en les serrant de très-près.

Outre les douze lits d'hommes & les sept lits destinés aux femmes, il y en a huit pour des orphelins que l'on élève dans cet hôpital depuis l'âge de six ans, jusqu'à celui de dix-huit.

Les bâtimens destinés aux personnes attachées au service de la maison & aux différens offices, sont, comme il est aisé de le voir par l'histoire de cet hôpital, composés de pièces qui ont peu de rapport les unes avec les autres, & l'on conçoit que des maisons particulières qui n'avoient point été bâties pour former un hôpital, ne peuvent pas présenter l'ensemble d'un édifice qui auroit été construit dans ce dessein.

Il y a dans cette maison deux puits, un dans le jardin pour les arrosemens, & un autre dans la cour d'entrée, qui sert pour les usages de la maison.

Six sœurs de la communauté de Sainville font le service de cet hôpital, & sont occupées à soigner les malades, à conduire la pharmacie, & à instruire les orphelins. Il n'y a que trois domestiques, un jardinier, un homme destiné aux gros ouvrages, & une domestique; & lorsque

le nombre des malades eſt plus conſidérable, on prend une garde, qui ne reſte que pendant le temps où l'on a beſoin d'elle.

L'adminiſtration eſt conforme à la déclaration de 1698 ; c'eſt un bureau composé de M. l'archevêque de Sens, du Bailly, ou Prévôt de la ville, du Procureur fiſcal, d'un des Curés, du Maire, du premier Echevin, d'un officier de chacun des corps de la ville, tels que le bailliage, l'élection & le grenier à ſel, d'un marchand & d'un repréſentant de la famille du fondateur. Tous les trois ans ce bureau raſſemblé, nomme un adminiſtrateur particulier pour gérer cette maiſon.

HÔPITAL DU PONT.

Cet hôpital, deſtiné comme l'hôtel-dieu à recevoir des malades, a été fondé par le prince *Charles de Valois*, frère du roi *Philippe VI*, & *Jeanne*, comteſſe de Joigny, ſon épouſe. Ils eurent deux objets en vue dans cette fondation, l'office divin & l'hoſpitalité ; & pour les remplir, ils formèrent en 1330, de l'agrément du Roi, du ſouverain Pontife, & de l'archevêque de Sens, une communauté de ſix chanoines réguliers ſous la règle de

S. Augustin, indépendans de toute autre congrégation, & dont le prieur, en qualité, & sous le nom de maître, est comptable de sa gestion en présence de MM. les curés de la ville.

Cette maison est sous la jurisdiction immédiate des archevêques de Sens, qui donnent aux prieurs leurs provisions & leurs instructions. Cet hôpital fut dévasté par les Anglois sous le règne de *Charles VII;* & après avoir été sans existence pendant plus de quarante ans, il se releva de ses ruines. De nouveaux malheurs vinrent l'assaillir dans le temps de la ligue, pendant lequel il fut pillé & incendié. Depuis ce désastre, il n'a pu recouvrer qu'une foible partie des biens qu'il possédoit; & ceux qu'il a acquis depuis ont, pour la plupart, été légués à titre d'obit, de messes & de prières.

Le nom de cet hôpital désigne son emplacement : il est situé à l'issue du pont d'Yonne, à gauche en allant à Auxerre, & il n'est séparé de cette rivière du côté du nord que par cinq ou six maisons sur son terrain, & dont il tire des loyers. Au levant & au midi, on rencontre un jardin assez grand, environné & clos de fossés, qui sont très-souvent remplis d'eau. Cette eau est

fournie par un petit ruiſſeau, qui donne une autre branche qui va vers le couchant arroſer des tanneries. Ces tanneries ne ſont ſéparées de l'hôpital que par la grande route ; & comme les vents du couchant règnent à Joigny pluſieurs mois de l'année, ils portent ſouvent vers l'hôpital du pont, & la partie de la ville dans laquelle il eſt ſitué, une odeur très-déſagréable.

Depuis la conſtruction & l'élévation de la grande route de Joigny à Auxerre en 1752, les eaux de l'Yonne, qui dans leurs débordemens ſe répandoient autrefois dans toute l'étendue de la plaine à une grande lieue de largeur, ſe trouvent maintenant murées par cette route, & ſe répandent à préſent dans le jardin de cette maiſon, où elles laiſſent après cette inondation paſſagère une odeur marécageuſe qui eſt long-temps à ſe diſſiper, & qui rend moins pur & moins ſalubre l'air qu'on y reſpire.

Cette nouvelle route à l'iſſue du pont ayant été dirigée ſur les cours, bâtimens, & partie occidentale du jardin de l'hôpital, donna lieu en 1762 à la démolition de ſes anciennes égliſe, ſacriſtie, ſalle de malades, granges & étables ; mais le Roi a fait reconſtruire à neuf ces édifices

ſur d'autres parties du terrain de cette maiſon.

Le corps de logis eſt ſitué entre cour & jardin, & il s'étend du levant au couchant. Au rez-de-chauſſée, il y a des pièces humides qui ſervent de celliers; & dans celles qui ſont sèches, on a placé différens offices, tels que la cuiſine & la ſalle à manger.

La ſalle des malades ſe trouve auſſi au rez-de-chauſſée; mais elle eſt diſpoſée d'une manière bien plus ſalubre que les pièces qui lui ſont contiguës. Son ſol eſt plus élevé que la petite cour d'entrée qu'elle a au nord, & que le petit parterre qu'elle a au midi; elle eſt éclairée par quatre croiſées oppoſées, dont deux ſont du côté de la cour, & deux autres du côté du jardin. En hiver on l'échauffe par un poêle de faïence; & quand il fait beau, les malades peuvent deſcendre ſe promener dans le parterre.

Les malades ſont gouvernés par une fille exercée à ce genre de ſoin: elle eſt aidée par deux filles domeſtiques, auxquelles on joint dans le beſoin une garde-malade. On y entretient une petite pharmacie, ſous l'inſpection & ſous les ordres du médecin. Les adminiſtrateurs de cette maiſon ſont deux chanoines,

dont l'un a le titre de Prieur. Leur travail consiste à veiller au bon ordre de cette maison, à examiner les comptes, & à régir les biens de la manière la plus avantageuse & la plus profitable.

On reçoit dans cet hôpital les pauvres malades étrangers à la ville, tels que ceux des villages voisins, les compagnons de divers métiers, & les paysans : cependant on y admet aussi les citoyens malades & les militaires, lorsqu'il n'y a pas de place à l'hôtel-dieu.

Les prisons de Joigny sont des prisons seigneuriales, & elles sont situées dans l'enceinte du château, qui est le lieu le plus élevé de la ville. Elles sont aussi salubres que peut le permettre une construction convenable à la sureté, & ont une cour assez belle, où les prisonniers peuvent se promener. Les cachots sont fort mal sains, soit à cause de l'épaisseur des murs, soit à cause du peu d'air qui y circule. Heureusement les prisonniers n'y restent jamais bien long-temps, parce qu'ils sont promptement transférés dans les prisons royales.

RÉFLEXIONS.

La topographie de la ville de Joigny a déjà été imprimée dans le premier

cahier des épidémies de la généralité de Paris, qui a paru en 1784 ; mais comme cet ouvrage, destiné à exciter l'émulation & à répandre des lumières dans une province particulière, est devenu fort rare, & que le mémoire de M. *Bourdois de la Mothe* étoit de nature à mériter la plus grande publicité, nous avons cru devoir le réimprimer dans les feuilles du département des hôpitaux civils, comme nous avions fait l'année dernière, pour celui de M. *Rose*, sur la ville de Némours.

La topographie de Joigny est un tableau vif & animé qui représente une situation agréablement variée, & une nature riante & féconde, embellie par les soins actifs de la culture. On s'arrête avec plaisir sur la description des saisons, parce qu'on y trouve des couleurs vraies & des raisons physiques qui expliquent leur heureuse influence sur les habitans & sur les productions de cette contrée. La chimie, moderne dans ses étonnantes métamorphoses, nous a fait connoître comment les forêts, l'agriculture & le voisinage des rivières navigables sont si propres à entretenir dans l'atmosphère cette juste combinaison de principes & de mouvement nécessaire à sa salubrité.

L'observation

L'obſervation avoit appris à M. *Bourdois de la Mothe* à ſaiſir tous ces avantages, & ſans en développer les cauſes, il en a juſtement exprimé les effets, en faiſant voir, dans la deſcription de l'été, combien de choſes concourent à entretenir la pureté de l'air que l'on reſpire à Joigny. Quand il parle du printemps & de l'automne, il remarque, avec bien de la vérité, que l'expoſition de Joigny donne à ces deux ſaiſons un caractère de douceur & de conſtance, qui rend dans cette contrée les maladies moins fréquentes, & les convaleſcences plus heureuſes. En effet, l'on conçoit qu'un terrain défendu des vents humides, & expoſé en amphithéâtre, qu'un ſol où tous les rayons du ſoleil viennent ſe réunir, &, pour ainſi dire, ſe réverbérer, doit être à l'abri des brouillards, & de ces émanations moins viſibles, mais plus dangereuſes, qui rendent l'habitation des lieux humides & marécageux ſi meurtrière.

Après avoir entendu M. *Bourdois de la Mothe* parler avec une ſorte d'enthouſiaſme de la beauté de la végétation des environs de Joigny, on eſt étonné de lui voir attribuer la cauſe des épidémies qui ſe renouvellent de temps en temps dans les campagnes environnantes, à

l'uſage des légumes & des fruits ; mais cette contradiction n'eſt qu'apparente ; & il eſt facile de montrer que l'obſervation de M. *Bourdois de la Mothe* peut conſerver toute ſa juſteſſe, ſans attaquer en rien la nature du ſol dont il a fait l'éloge.

On ne ſauroit douter que le régime purement végétal, auquel ſont ſoumis les plus pauvres des habitans de la campagne, ne ſoit chez eux la ſource d'un grand nombre de maladies. Que les Indiens, ſur les bords du Gange, puiſſent vivre de végétaux, cela n'eſt point étonnant dans un pays où l'on jouit, pour ainſi dire, d'un printemps perpétuel, où la nature prodigue dans toutes les ſaiſons des fruits ſavoureux, & où l'on trouve des arbres qui diſtillent ſans ceſſe des ſucs propres à nourrir & à reſtaurer. Mais dans nos climats ſeptentrionaux, où nous avons ſi ſouvent à lutter contre l'intempérie des ſaiſons, & où les végétaux ſont rares & peu ſucculens, l'homme énervé de fatigue & de travail, comme le cultivateur, ne peut trouver dans des graines, dans des racines, ou dans des fruits arrachés à l'arbre avant leur maturité, de quoi réparer ſes forces, & entretenir dans ſes humeurs la diſpoſition néceſ-

ſaire à la ſanté. A peine l'adoleſcence eſt-elle expirée qu'on s'apperçoit ſur la figure deſſéchée du plus grand nombre des jeunes gens de la campagne, combien le régime auſtère qu'ils obſervent leur eſt contraire. A meſure qu'ils avancent en âge, ils perdent de la bonne conſtitution qu'ils avoient dans leurs premières années; bientôt leur ſang n'a plus l'énergie dont il a beſoin pour atténuer les germes des maladies vermineuſes & putrides dont ils ſont environnés, & déjà ils ſont dans la diſpoſition la plus propre à éprouver des maladies épidémiques; en un mot, ce n'eſt peut-être point errer que de croire que les habitans de la campagne doivent une partie de leurs maladies à la privation de viande, dont l'abus produit dans les villes des maux d'un autre genre. Le vin dont les pauvres habitans des campagnes peuvent faire uſage dans les environs de Joigny, concourt ſans doute avec la ſéchereſſe de ce pays, à rendre les maladies épidémiques moins fâcheuſes que dans beaucoup d'autres cantons.

M. *Bourdois de la Mothe* éprouva long-temps ſur lui-même l'heureuſe influence de l'atmoſphère, dans laquelle il vivoit. Il lui dut la force qui lui étoit

néceſſaire pour ſubvenir à la fatigue que lui donnoit l'exercice de ſa profeſſion, & pour fournir au zèle qui l'animoit dans l'étude de ſon art. On voit dans la deſcription topographique qu'il a tracée, combien il aimoit ſa patrie : les ſervices qu'il a rendus à ſes concitoyens pendant le cours d'une vie longue & laborieuſe, & les regrets que ſa mort a excités parmi eux ont prouvé à quel point il en étoit chéri, & la juſtice qu'ils rendoient aux qualités de ſon cœur & de ſon eſprit.

M. *Bertho* a mis le complément à la topographie de Joigny, en nous adreſſant la deſcription des hôpitaux de cette ville, qui eſt faite avec beaucoup de ſoin & d'exactitude. L'hôpital de Joigny eſt, après l'hôtel-dieu de Paris, un des premiers hôpitaux civils ſur leſquels on rencontre des renſeignemens précis dans l'hiſtoire de la légiſlation des hôpitaux. *Philippe VI*, nommé *Philippe de Valois*, donna en 1336, au mois de février, des lettres-patentes portant réglement pour les priviléges de l'hôpital de Joigny, dit l'hôpital du Pont, fondé, ſix ans auparavant, par le prince *Charles de Valois* ſon frère (*a*). C'eſt à l'imitation de cet hô-

(*a*) *Voyez* vol. xj des Ordonnances de *Charles IX*, cott. 2 D, fol. 238.

pital que l'hôtel-dieu de cette ville fut établi dans le même ſiècle ; & l'émulation de charité & de bienfaiſance qui exiſte aujourd'hui entre ces deux maiſons, eſt une image des vertus qui les ont fondées & qui les ont ſoutenues dans des temps de troubles & d'anarchie, où tant d'autres hôpitaux ont été détruits.

Il paroît que l'hôtel-Dieu de Joigny eſt un des hôpitaux civils où l'on a admis le plus anciennement des ſoldats. L'empreſſement avec lequel on les reçoit aujourd'hui, lorſque les maladies deviennent communes dans la garniſon, en multipliant autant qu'il eſt poſſible les lits de l'hôpital, prouve que le zèle hoſpitalier, bien loin de diminuer, n'a fait que s'accroître dans cette maiſon. Mais en rendant le plus grand hommage aux motifs qui ont déterminé cet uſage, nous ne pouvons pas nous empêcher de remarquer que cette manière de recevoir & de placer les malades, peut avoir des inconvéniens très-fâcheux.

S'il eſt dangereux de réunir un grand nombre de malades dans un petit eſpace, c'eſt ſur-tout lorſqu'ils ſont affectés de maladies graves, qui exigent une maſſe d'air plus pure, plus conſidérable, & plus facile à renouveler que

dans l'état ordinaire. Ainſi, bien loin d'augmenter le nombre des malades dans la ſalle des hommes, lorſque les maladies ſont plus fréquentes dans la garniſon, il faudroit au contraire le diminuer, en plaçant les ſoldats malades dans une ſalle particulière, où ils fuſſent convenablement iſolés les uns des autres, & où ils ne pourroient pas communiquer la maladie dont ils ſont affectés aux pauvres qui ſont dans la ſalle bourgeoiſe. On a lieu d'être ſurpris qu'un arrangement ſi convenable au bien des pauvres citoyens, & à la prompte & ſûre guériſon des militaires, n'ait pas encore été exécuté, ſur-tout quand on conſidère, qu'il auroit pu l'être facilement & à peu de frais, dans quelqu'un des différens corps de logis dont l'hôpital eſt compoſé. Mais différentes raiſons, qu'il eſt inutile de détailler ici, nous portent à croire que les motifs qui ont pu retarder une réforme auſſi utile ne ſubſiſtent plus, & que l'adminiſtration de cet hôpital va s'occuper des moyens de n'être plus expoſé déſormais aux malheurs que peut entraîner l'entaſſement d'une trop grande quantité de malades dans une même ſalle.

OBSERVATIONS DIVERSES
SUR
LES MALADIES NERVEUSES.

PREMIERE OBSERVATION.

Convulſions produites par la peur ; par M. DUFOUR, médecin de l'hôtel-dieu de Noyon.

Une jeune fille, âgée de dix-ſept à dix-huit ans, fut apportée à l'hôtel-dieu le 9 février 1780, avec les ſymptômes ſuivans : tous les membres étoient roides ou contournés, les dents étoient ſerrées, les yeux fixes, & elle pouſſoit des cris ou plutôt des hurlemens épouvantables. Elle ne pouvoit déſigner le ſiège de ſon mal ; les organes de l'ouïe & de la vue ne paroiſſoient pas exercer leurs fonctions ; en un mot, l'état convulſif étoit caractériſé d'une manière non équivoque, & il paroiſſoit même pouſſé à un degré menaçant. Les perquiſitions que je fis pour découvrir la cauſe de cette maladie, me firent con-

noître qu'elle devoit ſon origine à une peur, que la malade avoit éprouvée deux jours auparavant, par l'apparition de pluſieurs maſques qui s'étoient préſentés bruſquement à elle dans le moment où ſes règles commençoient à paroître.

Comme cette jeune perſonne avoit été ſaiſie de frayeur à la ſuite d'un repas où elle avoit beaucoup mangé, & qu'elle avoit d'ailleurs tous les ſignes de pléthore humorale, je crus devoir commencer par lui adminiſtrer deux grains de tartre ſtibié, dans quatre onces d'eau de fleur d'orange.

Pendant que ce remède opéroit, les convulſions augmentèrent & devinrent ſi violentes, qu'on craignit un moment que la malade n'y ſuccombât. Les vomiſſemens furent très-copieux & de nature bilieuſe : il y eut enſuite pluſieurs autres évacuations par en-bas, après leſquelles le calme commença a ſuccéder à l'orage. En peu d'heures les convulſions ſe ralentirent très-notablement, & la progreſſion en mieux fut continue & aſſez rapide.

Les évacuations étant terminées, j'ordonnai des infuſions antiſpaſmodiques à forte doſe, & je fis envelopper la malade depuis les pieds juſqu'aux reins,

dans un cataplaſme fait avec les oignons, les navets, la mie de gros pain & le ſaindoux. Peu de temps après, il ſurvint une ſueur abondante qui fut ſuivie d'un bon ſommeil. La malade s'éveilla au bout de quelques heures ſans aucune convulſion ; elle étoit ſeulement briſée comme on l'eſt par une forte courbature.

Pendant cinq ou ſix jours qu'elle reſta encore à l'hôpital, on lui continua l'uſage des antiſpaſmodiques & des délayans, qui furent ſuivis d'un purgatif ; & elle ſortit parfaitement rétablie de ſon accident.

IIe Observation.

Danſe de Saint-Guy ; par le même.

Dans le mois de mai 1780, il entra à l'hôpital une jeune fille de quatorze ans, attaquée de l'eſpèce de maladie convulſive à laquelle on donne le nom de danſe de Saint-Guy. Cette maladie, qui eſt aſſez commune dans ce pays parmi les jeunes filles qui approchent de la puberté, fut traitée comme la plupart de celles que j'ai eu occaſion d'obſerver. La ſaignée, un émético-cathartique furent d'abord employés pour préparer le

ſujet, en diſſipant la pléthore ſanguine, & en diſpoſant les premières voies à être plus ſenſibles aux impreſſions des remèdes propres à combattre directement cette maladie. Enſuite je preſcrivis les boiſſons antiſpaſmodiques, les ſudorifiques & un opiat préparé avec la poudre de valériane ſauvage & de contrayerva, le camphre, l'aloës ſuccotrin & le ſirop de fleur d'orange. Par ces moyens, la fille dont il eſt queſtion fut guérie en un mois.

IIIe OBSERVATION.

Catalepſie produite par la métaſtaſe d'une humeur dartreuſe ; par le même.

Une femme de ſoixante-dix-neuf ans avoit une humeur dartreuſe très-ancienne, qui diſparut tout-à-coup, & produiſit, en ſe portant à l'intérieur, les ſymptômes les plus fâcheux. La malade étoit immobile ; elle avoit les yeux fixes, la reſpiration étoit lente, le pouls foible, petit & inégal ; il y avoit de temps en temps quelques ſoubreſauts dans les tendons. Une potion cordiale & calmante, aiguiſée avec le tartre ſtibié, produiſit un effet très-heureux, en

faisant rejeter par le vomissement une assez grande quantité d'alimens qui surchargeoient l'estomac depuis vingt-quatre heures, & qui étoient mêlés de matières glaireuses & bilieuses. Un lavement purgatif, donné ensuite, procura deux selles copieuses. Pour réveiller plus efficacement le systême nerveux, je fis respirer à la malade des poudres sternutatoires, qui ne produisirent d'autre effet que la sortie de quelques gouttes de sang par les narines. Le lendemain la malade étoit beaucoup mieux qu'au moment de son arrivée. Tous les symptômes étoient considérablement diminués; mais comme la potion émétisée avoit produit peu d'effet par les selles, je prescrivis une infusion de séné sous la forme de tisane royale, dont la malade fit usage deux jours de suite.

Le quatrième jour, je ne trouvai pas un changement aussi avantageux que je l'avois espéré. Je proposai l'application des vésicatoires; mais la malade, qui avoit déjà rejeté ce moyen, ne voulut pas s'y soumettre. Dans ces circonstances, je lui fis faire des frictions sèches sur toutes les parties charnues, pour servir de préparation à d'autres frictions qui furent faites avec un baume composé

de ſavon, d'huile de laurier & d'eſprit volatil de ſel ammoniac.

Ces frictions eurent un ſuccès bien prompt ; la peau, dans les endroits frottés, ſe couvrit d'une eſpèce d'éryſipèle, & la maladie, à compter de ce moment, prit la tournure la plus avantageuſe. Cependant l'âge de la malade, & la quantité de l'humeur qui ſe porta à la peau, exigèrent des ſoins continus & attentifs, Mais les bouillons dépuratifs, les ſucs de creſſon & de fumeterre, le petit-lait & les pilules de *Belloſte*, achevèrent le traitement, & complétèrent la guériſon.

IV[e] OBSERVATION.

Affection convulſive, appelée communément danſe de Saint-Guy; *par M. FOLLAIN, médecin de l'hôpital de Granville.*

Une jeune fille, âgée de dix à douze ans, qui avoit toujours joui d'une bonne ſanté, & qui étoit grande pour ſon âge, ſe trouva incommodée au commencement du mois de juin dernier. Elle commença par perdre l'appétit, & ſes fonctions devenans de plus en plus lentes, elle tomba dans un aſſoupiſſement dont

elle ne se réveilloit que pendant des intervalles très-légers. Tant que duroit cette espèce de sommeil, elle avoit des mouvemens convulsifs légers, particulièrement dans le bras gauche. Les parens de cet enfant consultèrent d'abord un chirurgien, qui crut reconnoître dans cette maladie une fièvre vermineuse mal développée, & qui, d'après ce diagnostic, prodigua à la petite malade les anthelmenthiques dont on fait usage en pareille circonstance. L'enfant, loin d'obtenir du soulagement de tous ces remèdes, allant toujours de plus mal en plus mal, on la confia à mes soins.

Elle étoit dans un assoupissement très-profond & comme léthargique, remuant continuellement le bras & la main gauche; la cuisse & la jambe de ce côté étoient de même fort souvent agitées; de plus, il y avoit des mouvemens convulsifs légers à la face vers les muscles canins & la commissure des lèvres; la parole étoit entrecoupée & difficile. Quand on vouloit faire boire cette enfant, elle portoit le verre à sa bouche en faisant beaucoup de gestes & de grimaces, & lorsque le vase touchoit le bord des lèvres elle le serroit avec force & le vidoit avec avidité.

D'après tous ces ſymptômes, il ne me fut pas difficile de caractériſer la maladie, & de la regarder comme cette eſpèce d'affection convulſive, déſignée dans les auteurs ſous le nom de *ſcélotyrbe*, danſe de Saint-Guy, ou de Saint-Wit.

Pour en avoir la preuve complète, je fis lever cette jeune malade, & je vis, comme je l'avois prévu, qu'elle ne pouvoit ſe tenir debout, & qu'en marchant elle ſautoit, & traînoit la jambe gauche.

Je commençai le traitement de cette maladie par une ſaignée du bras, qui me parut indiquée par la force & la plénitude du pouls. Je preſcrivis une tiſane antiſpaſmodique avec les racines de valériane ſauvage & de pivoine mâle. Le lendemain je lui fis donner un vomitif qui procura d'amples évacuations. Le ſurlendemain, je lui preſcrivis un purgatif, auquel je joignis les anthelmenthiques, & l'effet de ces deux remèdes fut très-conſidérable, par la quantité des évacuations qu'ils produiſirent.

Malgré ces moyens, que *Sydenham* avoit reconnu ſi ſouvent comme les plus efficaces dans le traitement de cette maladie, la jeune enfant étoit toujours dans le même état. J'inſiſtai ſur les potions

antiſpaſmodiques, auxquelles je joignis le camphre; mais je ne fus pas plus heureux.

Le peu de ſuccès des antivermineux, l'inutilité des antiſpaſmodiques chauds, me firent préſumer que cette affection convulſive dépendoit plutôt de la ſéchereſſe générale de la fibre que d'un agaçement nerveux local, ou d'un relâchement dans tout le genre muſculaire. En conſéquence, je me déterminai à eſſayer les bains domeſtiques. Les quatre premiers ne produiſirent aucun bien ſenſible, mais la malade fut moins agitée dans le cinquième. Le bien-être augmenta au ſixième, & enſuite les progrès en mieux furent ſi rapides & ſi manifeſtes, qu'au quinzième bain la jeune enfant n'éprouvoit plus aucuns mouvemens convulſifs; les jours ſuivans elle marchoit ſur la jambe gauche comme ſi elle n'eût jamais été malade, & depuis ce temps, elle n'a pas ceſſé de jouir d'une ſanté parfaite.



Ve OBSERVATION.

Délire maniaque dégénéré en phrénésie, & terminé par une fièvre quarte ; par M. FERRUS, médecin de l'hôpital de Briançon, 1786.

Un jeune homme de trente ans, d'un tempérament mélancolique, après avoir entendu un ſermon ſur le jugement univerſel, ſe retira chez lui fort rêveur & fort inquiet. A compter de ce moment, il ne prit aucun repos ; rechercha la ſolitude, & refuſa toute nourriture. Il parloit ſouvent ; mais ſes propos étoient ſans ſuite, & ſa prononciation peu diſtincte. Les ſeuls mots bien exprimés qui ſortoient de ſa bouche étoient ceux-ci : je ſuis damné. Ce fut cinq à ſix jours après le commencement de ſa maladie, que ce jeune homme fut ſoumis à mes ſoins.

Je le trouvai triſte, abattu & taciturne, mais ſans fièvre. Sa langue étoit épaiſſe & limoneuſe ; il demandoit fréquemment à boire ; & comme il portoit fort ſouvent la main à ſa tête, on pouvoit préſumer que cette partie étoit très-douloureuſe. Quelques heures après ce

premier examen, l'agitation me paroiſſant plus vive, le délire étant manifeſtement plus violent, & le pouls plus dur, je fis faire une ſaignée du pied, qui apporta un peu de calme.

Le lendemain matin la tête étoit un peu plus tranquille qu'elle n'avoit été les jours précédens. Je fis prendre un vomitif, dont l'effet fut très-copieux. Le troiſième jour le malade fut purgé, & l'amélioration fut encore plus ſenſible. Les jours ſuivans il fut baigné, & mis à l'uſage du petit-lait, qui forma preſque ſa ſeule nourriture. Il paroiſſoit plus tranquille qu'il n'avoit encore été; mais on voyoit bien cependant qu'il n'étoit pas dans ſon état naturel.

Outre un embarras permanent dans les idées, il étoit perpétuellement dans un état fébrile qui préſentoit des inégalités dont je cherchai à demêler le caractère; je m'apperçus bientôt que les nuits les plus mauvaiſes ſe répondoient après trois jours d'intervalle, & le type de la triple quarte ſe manifeſta d'une manière plus ſenſible pendant l'eſpace de quelques jours que j'employai à préparer le malade à la purgation. Le lendemain de la médecine, je lui preſcrivis le quinquina en ſubſtance, dont il prenoit une

forte dose le matin, & une autre vers le soir, deux heures avant son redoublement; c'est à ce dernier remède longtemps continué qu'il a dû son rétablissement; car nous avons vu l'appétit & le sommeil se rétablir par degrés dans l'ordre naturel, à mesure qu'il en faisoit usage, & les idées renaître dans la même proportion que la fièvre déclinoit.

VIe OBSERVATION.

Tétanos survenu à un jeune homme, peu après avoir été saisi de froid; par M. DUVAL, médecin de l'hopital de Senlis, 1785.

Un jeune homme de trente ans, qui n'avoit d'autre profession que de braconner, s'étoit luxé le pouce, & avoit eu recours au père *Théodose* pour se le faire remettre. Huit jours après cet accident, il éprouvoit encore une douleur très-sensible à cette partie, mais il n'y faisoit autre chose que de la bassiner avec de l'urine. Sur le soir de ce même jour où cet homme m'avoit montré son pouce, il fut se poster dans une garenne pour attendre le gibier, & il y resta assez longtemps, quoique dès-les premiers momens

qu'il y entra il fût ſaiſi d'un froid conſidérable. En rentrant chez lui, il reſſentit une roideur dans le cou, qui ne l'empêcha pas de ſouper.

Pendant la nuit cette roideur ne fit qu'augmenter; la mâchoire ſe ſerra, le ſpaſme s'étendit bientôt aux extrémités, & devint général. Le lendemain au matin, ce malade fut confié à mes ſoins. Son pouce ne lui faiſoit plus de mal; mais il éprouvoit des douleurs conſidérables dans le cou & le long de l'épine du dos, & ne pouvoit reſter couché autrement que ſur le ventre. Au reſte, le pouls étoit agité & la tête très-ſaine.

A ces ſignes, je ne pus méconnoître un véritable tétanos, le froid ayant, à ce qu'il me parut, été la cauſe déterminante de cette maladie. Je fis mettre ce jeune garçon dans un bain chaud, & je lui preſcrivis différens antiſpaſmodiques, tels que l'eau de tilleul, & une potion dans laquelle entroit la liqueur minérale anodyne d'Hoffmann. Le malade n'ayant pu ſupporter longtemps le bain, je lui fis mettre autour du cou un cataplaſme émollient, avec ordre de le renouveler très-fréquemment. Le ſoir, il ſurvint des ſueurs, qui ne diminuèrent en rien les fâcheux ſymptômes qui avoient lieu.

L'état du malade me parut alors d'autant plus dangereux, que j'avois déja vu périr en vingt-quatre heures un homme qui avoit été frappé des mêmes accidens pour avoir été pénétré du froid en allant pêcher pendant une forte gelée. J'eus recours à la ſaignée, qui n'apporta pas plus de ſoulagement que les autres remèdes. La tenſion ſpaſmodique & les douleurs ne firent qu'augmenter; il s'établit en outre d'inſtans en inſtans des ſaccades convulſives qui augmentoient la roideur des bras & des jambes, & qui entraînoient la tête en arrierre, & le malade mourut à trois heures du matin, trente heures après le commencement de la maladie.

VIIe OBSERVATION.

Tétanos ſurvenu par l'effet d'un ſaiſiſſement, & guéri par une éruption miliaire; par M. LUCQ, médecin de la maiſon des pauvres de Maubeuge, 1786.

Le fils d'un pauvre artiſan, âgé de vingt-quatre ans, d'une conſtitution ſolide & robuſte, éprouva le plus grand ſaiſiſſement à l'occaſion d'un coup de fuſil qui fut tiré ſur lui, mais qui ne l'atteignit pas. J'ignore quels furent les pre-

miers effets de ce ſaiſiſſement; mais voici en quel état étoit ce jeune homme, ſix jours après lorſqu'il fut confié à mes ſoins. Il avoit beaucoup de peine à ſe ſoutenir ſur un bâton & ſur les bras de ſa mère. Il étoit courbé comme un vieillard; tous les membres étoient agités de tremblement, & il ſe plaignoit d'une douleur à l'eſtomac, qui étoit, diſoit-il, ſi aiguë, qu'il lui ſembloit qu'on lui perçoit le dos: il avoit peine à ouvrir la bouche. Le pouls étoit plutôt foible & déprimé, que fébrile, & la phyſionomie indiquoit auſſi un affaiſſement qui ne me permettoit pas de ſonger à la ſaignée.

La douleur perſévérante de l'eſtomac & l'état de la langue qui paroiſſoit fort chargée, me déterminèrent à commencer par un évacuant; & n'ayant oſé donner à ce malade un vomitif, je le purgeai avec une doſe moyenne de la poudre univerſelle de la boîte des remèdes qui ſe diſtribuent dans les provinces. L'effet de la médecine fut aſſez copieux, mais la diſpoſition convulſive du malade ne diminua pas: au contraire, deux jours après ce purgatif les convulſions furent portées au degré du tétanos. Tout le corps du malade étoit roide comme une planche, excepté les bras qui avoient une cer-

taine liberté. De temps à autre les convulſions redoubloient, ce qui étoit manifeſte par une augmentation dans la roideur, ou par l'agitation des membres : il y avoit enſuite un relâchement un peu marqué dans le ſpaſme général, dans les muſcles du cou & des mâchoires, qui n'éprouvoient aucune rémiſſion. La douleur d'eſtomac étoit continuelle, mais devenoit plus forte à chaque ſaccade convulſive. Dans ces momens les dents ne pouvoient s'ouvrir que pour laiſſer paſſer le bout d'une cuiller, & la reſpiration étoit ſi étranglée, qu'il falloit promptement mettre le malade ſur un fauteuil. Quant aux autres ſymptômes, c'étoit de temps en temps un peu de fièvre, quelquefois des ſueurs abondantes. Les urines étoient quelquefois naturelles, d'autres fois elles étoient rouges, & dépoſoient beaucoup.

Quelques jours après l'adminiſtration du purgatif, j'eus recours aux bains tièdes, dans l'indication de calmer le ſpaſme général dont le malade étoit affecté ; mais comme je ſoupçonnois des vers, je crus devoir faire prendre auparavant vingt grains d'ipécacuanha, & donner pendant l'uſage des bains pluſieurs doſes de poudre vermifuge.

Au bout de six jours le pouls s'éleva, & l'état fébrile n'étoit plus équivoque; mais ce qui nous surprit davantage, fut de voir survenir presque en même temps une éruption miliaire. La maladie étoit au onzième jour. La fièvre devint aiguë, accompagnée de sueurs; il s'établit du délire, principalement pendant la nuit, & l'éruption fut des plus abondantes. Cet état fébrile & inflammatoire dura jusqu'au 16. A cette époque les convulsions avoient déja des rémissions plus sensibles. Le 22, la fièvre cessa, sans que le spasme parût plus diminué qu'il n'étoit les jours précédens. Le 23, je fis passer un purgatif qui produisit une ample évacuation de matières stercorales & vermineuses. Le 24 & les jours suivans, les convulsions parurent encore diminuer, & je restai tranquille spectateur : il sortit encore une nouvelle quantité de boutons qui tournèrent en suppuration; ensuite les boutons s'affaissèrent, les convulsions diminuèrent en même temps. Enfin avant le quarantième jour, l'éruption étoit dissipée, & l'affection convulsive absolument détruite. Pendant cette dernière période de la maladie, je ne prescrivis d'autre médicament qu'une potion purgative, mais j'eus

ſoin de faire obſerver une diète tempérante ; enfin, pour aſſurer la convaleſcence, je tins pendant long-temps le malade à l'uſage de l'eau de veau, du petit-lait & de la limonade ; ce qui lui a procuré une guériſon radicale.

VIIIe OBSERVATION.

Gangrène au doigt, occaſionnée par une piqûre de crabe, & terminée par la mort ; par M. TUDESQUE, médecin de l'hôpital de Cette.

Un ſous-brigadier du poste de Frontignan, âgé de quarante-trois ans, d'une taille au deſſus de la moyenne, d'un embonpoint ordinaire, robuſte & fort alerte, d'un tempérament ſanguin, ayant voulu, le 25 du mois de mai 1785, couper un gros crabe avec ſon couteau, s'enfonça dans la partie moyenne de la deuxième phalange de l'*index* droit, une des pointes dont cet animal eſt hériſſé. Auſſitôt cet homme eſſaya d'arracher l'épine oſſeuſe dont il venoit d'être bleſſé, & il s'y prit avec tant d'adreſſe, qu'il la tira toute entière, ſans qu'il parût en reſter un atome dans le doigt. Néanmoins, à compter de ce moment, il parut triſte,

abattu ;

abattu ; & en peu de jours, l'extrémité du doigt fut parsemée de points gangréneux.

Le malade consulta alors une personne qui lui conseilla de tremper la partie blessée dans une décoction émolliente ; ce qu'il fit sans succès. Voyant ensuite que le sommeil & l'appétit se perdoient, & que son doigt noircissoit de plus en plus, cet homme se décida à se rendre dans l'hôpital de cette ville ; il y vint à pied.

Dans le trajet, qui n'est que de trois milles, il se trouva mal cinq ou six fois ; sa tête s'égara ; & ce fut dans cet état qu'il entra à l'hôpital le premier juin au soir.

Le doigt étoit sphacélé au point que les scarifications les plus profondes ne firent éprouver au malade aucun sentiment de douleur, & il mourut dans le délire le 3 du mois de juin au matin, sans avoir éprouvé le moindre soulagement des moyens multipliés que nous mîmes en usage pour le secourir.

On observe, 1°. que le malade, à compter du moment où il entra dans l'hôpital, eut le pouls foible & déprimé.

2°. Que la piqûre n'avoit fait enfler ni le doigt, ni la main, & que la gangrène

n'alloit pas plus loin que depuis la dernière phalange juſqu'à l'articulation de celle du milieu.

3°. Que cette partie de doigt étoit diminuée de plus de la moitié de ce qu'elle étoit dans ſon état ordinaire; enſorte qu'on auroit dit qu'elle avoit été grillée & calcinée au feu.

4°. Qu'après la mort du malade, le doigt ayant été diſſéqué, & ſoigneuſement examiné, on s'aſſura qu'il n'y étoit reſté aucun corps étranger.

5°. Que la première phalange, c'eſt-à-dire celle qui s'articule avec le métacarpe étoit ſaine, ainſi que la main.

D'après ces réſultats, on préſume que les accidens, détaillés dans cette obſervation, ne dépendoient que de la piqûre d'un nerf dont l'irritation aura fait une vive impreſſion ſur le cerveau, & que le malade a ſuccombé à l'inflammation de ce viſcère. On obſerve enfin que le crabe n'eſt point venimeux; c'eſt un cruſtacée fort commun ſur nos côtes, excellent à manger; & s'il produit des accidens nerveux, ce phénomène ne peut dépendre que d'une irritation abſolument ſemblable à celle qu'occaſionneroit tout autre corps étranger.

Cette obſervation prouve d'ailleurs ce

qu'on ne ſauroit aſſez faire connoître au public, que les cauſes les plus légères ont ſouvent les ſuites les plus funeſtes, faute de ſe précautionner à temps contre le mal, en appelant à ſon ſecours les perſonnes expérimentées dans l'art de guérir.

RÉPONSE
AU
MÉMOIRE A CONSULTER (a),

Fait par M. DESGRANGES, agrégé au collége des chirurgiens de Lyon, ſur une vérole qui a réſiſté à pluſieurs traitemens anti-vénériens, avec quelques obſervations ſur des maladies vénériennes; par M. DE LAUDUN fils, docteur en médecine de l'univerſité de Montpellier.

L'hiſtoire détaillée des maux qu'a ſouffert le malade pour lequel M. *Deſgranges* conſulte, ſes infirmités actuelles, qui ne ſont autre choſe que des ſymptômes reconnus vénériens, démontrent évidemment qu'il eſt encore atteint de la vérole aſſez bien caractériſée aujourd'hui

(a) *Voy.* Journ. de médec. *tom.* lxix, *pag.* 74.

par ces tubercules durs, lesquels venant à s'enflammer & à s'ouvrir, forment des ulcères plus ou moins grands dont les bords sont calleux ; la marche de ces tubercules est celle qu'affectent ordinairement ceux qui précèdent les chancres vénériens.

Mais le virus a perdu de son énergie, il a reçu une modification nouvelle & indéterminable par les traitemens multipliés qui ont été faits, par les suppurations abondantes qui en ont émoussé l'activité, & qui en ont vraisemblablement même diminué la masse : nous serions encore portés à croire, avec M. *Desgranges*, que le virus a aujourd'hui son siége dans le tissu cellulaire. On trouvera dans l'excellent ouvrage de M. *Fabre* une infinité d'observations, qui prouvent que le virus vénérien peut se transporter en différentes parties du corps, soit de lui-même, soit qu'il y soit repoussé ou attiré par quelque cause particulière : cet habile praticien a encore démontré, dans les Lettres qu'il vient de faire imprimer, pour servir de supplément à son Traité des maladies vénériennes, que le virus vénérien peut se fixer plus ou moins de temps dans une partie, sans que les autres parties en soient nullement atta-

quées, ni que la ſanté en ſoit viſiblement affectée ; mais il n'en reſte pas moins ſoumis à l'action du mercure adminiſtré convenablement.

Si nous n'avions pas déja vu différens malades qui avoient ſubi inutilement pluſieurs traitemens par extinction, conduits par les perſonnes de l'art les plus habiles, qui avoient pris le rob de Laffecteur (*a*), la poudre de Goderneaux, être guéris par le traitement que M. *Fabre* a adopté, nous attribuerions la cauſe du peu de ſuccès qu'on a retiré du mercure dans la circonſtance préſente, 1°. à la ſalivation orageuſe qui eſt ſurvenue pendant le dernier traitement, & dont les accidens ont exigé la ſaignée du

(*a*) Quoique ce *rob* ſemble imaginé tout exprès pour que l'on puiſſe y diſſoudre du ſublimé corroſif, ſans qu'il ſoit poſſible d'en démontrer la préſence par les moyens chimiques, connus juſqu'à préſent, ainſi qu'on l'a obſervé dans le cahier de juillet 1779, nous ſommes perſuadés qu'il en contient : un malade à qui nous l'avons fait prendre à Lyon, reſſentit de violentes coliques le ſecond jour de ſon uſage, la ſalivation ſe déclara le quatrième, & elle fut ſi forte le cinquième que nous fûmes obligés de le faire diſcontinuer ; il en reprit l'uſage quelques jours après, & les mêmes accidens ayant reparu avec plus de force, nous le fîmes abandonner.

pied; 2°. au peu de précaution qu'on avoit obſervé dans les traitemens qui avoient précédé; ce que M. *Deſgranges* a très-bien reconnu, puiſqu'il dit, *tunc verò præcipua auxilia, vulgò* grands remèdes, *& præſertim regimen, cubiculum, omniaque adventitia quæ in præcedentibus tractationibus neglecta fuiſſe mihi videbantur, rursùm ægro præſcripſi.* 3°. Nous ajouterions même que nous penſons qu'on n'a jamais aſſez inſiſté ſur les préparations mercurielles priſes intérieurement, ſur le ſublimé corroſif qui, adminiſtré prudemment, eſt un anti-vénérien des plus efficaces. Aucun praticien n'ignore que, quoique les ſymptômes vénériens ſoient diſſipés, la maladie n'eſt pas toujours guérie, & tous recommandent de continuer les remèdes long-temps après leur diſparition; mais au lieu d'avoir recours à ces cauſes, nous l'attribuons plutôt à l'inſuffiſance des traitemens qu'on a employés. Nous rapporterons deux obſervations pour prouver cette inſuffiſance dans pluſieurs cas, & pour démontrer la ſupériorité de la méthode qu'emploie M. *Fabre*.

Un homme qui avoit toujours joui d'une bonne ſanté eut une gonorrhée, pour laquelle, après avoir ſuivi pendant

ſeize ans les avis de différens praticiens, il s'adreſſa à un des plus célèbres profeſſeurs de l'univerſité de Montpellier; celui-ci lui fit ſubir un autre traitement par extinction, dans lequel on employa vingt onces de pommade, faite à moitié, à laquelle on ajoutoit une certaine quantité de camphre. Après le premier mois de l'uſage des remèdes, le malade fut attaqué d'une fièvre quotidienne, accompagnée de jauniſſe (même accident qui eſt ſurvenu après la vingt-deuxième friction dans un des traitemens adminiſtrés au malade pour lequel M. *Deſgranges* conſulte); on interrompit ces frictions pendant environ un mois: la fièvre & la jauniſſe furent combattues avec ſuccès par le quinquina, les purgatifs, les ſucs de creſſon, de chicorée, &c. Après la guériſon de ces maladies, l'on revint à l'uſage des frictions, qu'on continua encore près de trois mois. A cette époque on jugea le malade guéri de la vérole, quoiqu'on vît ſubſiſter encore l'écoulement, ſeul ſymptôme dont ſe plaignît le malade avant le commencement des remèdes; il garda encore pendant deux ans cet écoulement, qui s'arrêta enſuite de lui-même. Il n'avoit reſſenti juſqu'alors au-

cune autre incommodité; mais deux mois après sa disparition, il fut attaqué de douleurs qui se faisoient sentir tantôt aux bras, tantôt aux cuisses ou aux jambes & qui parcouroient en peu de jours les différentes parties du corps : ces douleurs n'avoient point alors le caractère des douleurs véroliques, caractère qu'elles n'ont acquis que depuis six mois; c'est pourquoi les médecins qu'il consulta alors les jugèrent rhumatismales. On employa inutilement les remèdes appropriés à ces douleurs, & notamment on conseilla les eaux de Bagnères. Ce fut là que le malade s'apperçut que les douleurs étoient plus fortes la nuit que le jour, qu'elles se faisoient sentir plus vivement aux jambes, où il parut deux tumeurs; le nez commença à être affecté; il eut recours alors au rob de Laffecteur, dont quatre bouteilles n'ont pas même empêché l'aggravation des symptômes, & il est entré chez M. *Fabre* le 17 Octobre, ayant le nez de la grosseur du poing, d'un rouge brun, avec un ulcère très-considérable, situé à la partie interne du cartilage. Les deux exostoses ou hypérostoses faisoient saillie d'environ un pouce sur la face interne du tibia droit & gauche. Le malade ne dor-

moit pas depuis plus de trois ſemaines, & avoit continuellement une ſenſation de froid très-conſidérable ; cette ſenſation étoit ſi forte, qu'il étoit obligé de prendre les bains à une telle température qu'une perſonne bien portante pouvoit à peine tenir la main dans l'eau. Après le dixième bain, il eſt ſurvenu une fièvre éphémère, cauſée peut-être par la raréfaction du ſang, procurée par la chaleur des bains ; il a été de ſuite ſaigné, purgé, & mis à l'uſage des frictions. Après la ſeconde, les douleurs ont diſparu ; le volume des tumeurs a été ſenſiblement diminué ; la groſſeur & la rougeur du nez ſe ſont reſſenties de cette impreſſion ſalutaire ; le mercure a porté très-légèrement à la bouche ; pendant la ſuite du traitement on appercevoit chaque jour un changement dans les ſymptômes. Le vingt-cinquième jour, le nez étoit de la groſſeur & de la couleur naturelles ; les hypéroſtoſes étoient à peine ſenſibles au tact le plus exercé.

Nous ferons remarquer que cet homme a joui de la meilleure ſanté tant que le principe morbifique eſt reſté fixé dans le canal de l'urètre ; mais dès qu'il a été déplacé, le malade a été attaqué des accidens les plus menaçans : nous dirons

encore qu'il eſt marié, & que ſa femme, qui a toujours vécu avec lui, paroit jouir de la plus parfaite ſanté.

Une femme avoit depuis quatre ans une gonorrhée, & des poireaux ſitués à la partie interne des nymphes ou petites lèvres; elle avoit ſubi pendant cet eſpace de temps deux traitemens par extinction, adminiſtrés par deux chirurgiens; elle avoit pris quatre bouteilles du rob de Laffècteur, quelques priſes de Goderneaux, & enfin une autre poudre, diſtribuée par un autre charlatan. On avoit tenté pluſieurs fois de détruire les poireaux par l'exciſion & les cauſtiques; la malade n'avoit obſervé pendant tous ces traitemens aucun changement dans les ſymptômes de ſa maladie; les poireaux avoient toujours repullulé. Après les remèdes généraux & préparatoires, en décembre & en janvier derniers, & ſous les yeux de M. *Fabre*, je lui adminiſtrai les frictions; pendant leur uſage, les poireaux ſe flétrirent & tombèrent d'eux-mêmes; l'écoulement diminua très-ſenſiblement, & ceſſa entièrement quelque temps après, par le ſecours des remèdes convenables: la malade jouit aujourd'hui de la plus parfaite ſanté.

Quand on a ſuivi la marche de ce trai-

tement, on explique facilement pourquoi le mercure administré, suivant la méthode de M. *Fabre*, guérit les malades qui ne l'avoient pas été par toutes les autres méthodes. La maladie vénérienne, étant évidemment produite par un principe morbifique, ne peut être guérie que par l'expulsion de ce principe. Nous pensons que le mercure ne guérit dans toutes les méthodes, qu'en procurant une crise artificielle; plus lente & plus difficile; en suivant la méthode par extinction, beaucoup plus prompte & plus facile, par celle qu'a pratiqué M. *Petit*. Tous les auteurs nous paroissent avoir observé l'utilité des évacuations & surtout des selles dans le traitement des maladies vénériennes. Les bornes que nous sommes obligés de nous prescrire, ne nous permettent point de pousser plus avant cette preuve, d'après les passages de la plupart des auteurs; mais nous assurons que l'on est plus autorisé à dire du mercure, dans les maladies vénériennes, ce que *Barker* a avancé à l'égard du quinquina dans les fièvres intermittentes (*a*). » Quelque nouvelle, dit cet ex-

(*a*) Conformité de la médecine des anciens & des modernes, chap. iv, pag. 339.

cellent obſervateur, que paroiſſe à bien des gens cette opinion d'opérer une criſe artificielle par le quinquina, je crois cependant qu'on peut s'y tenir comme à une conjecture probable, juſqu'à ce qu'on puiſſe donner des raiſons plus ſatisfaiſantes de l'opération de ce ſpécifique; car le quinquina n'agit pas, comme on le ſuppoſe ordinairement, en changeant la qualité de la matière morbifique ou en la corrigeant, mais en la faiſant ſortir du corps ». Nous ne croyons pas qu'il ſoit bien prouvé que les fièvres intermittentes ſoient toujours cauſées par une matière humorale (*a*), tandis que l'acquiſition d'un principe morbifique eſt toujours évidente chez une perſonne nouvellement attaquée de la vérole.

Je crois être fondé à penſer qu'en adminiſtrant le mercure, on doit perpétuer les mouvemens par leſquels la nature élabore le principe morbifique & le rejette au-dehors; mais il me paroît auſſi évident qu'en ſuivant les principes de M. *Fabre* (*b*), la coction de la matière ſera

(*a*) *Voyez* les réflexions inſérées dans le Journal de juin de cette année, article du département des hôpitaux civils.

(*b*) En nous acquittant du tribut de la re-

bien plus parfaite. L'on obſervera toujours, le dix-ſeptième jour de ſon traitement, les commotions dans les inteſtins, les excrémens bilieux, ſignes (*a*) qui indiquent, ſuivant *Hippocrate*, la néceſſité de purger dans les maladies aiguës. En ſe conformant au précepte que M. *Fabre* a donné, on empêchera que la matière cuite ſe mêle de nouveau avec les humeurs ſaines, & cauſe des rechutes.

Je joindrai encore une obſervation, pour confirmer davantage la ſeconde propoſition de M. *Fabre* (*b*), & combattre l'opinion des praticiens qui penſent que plus l'on fait prendre de mercure à un malade, plus ſurement on le guérit de la vérole.

Une femme avoit eu, il y a pluſieurs années, une gonorrhée, que ſon mari lui avoit donnée, & pour laquelle elle prit des pilules mercurielles; s'étant mariée

---

connoiſſance, nous nous faiſons un plaiſir d'avouer que nous devons toutes nos connoiſſances, & l'expérience que nous avons ſur cette maladie, aux inſtructions amicales dont il nous a favoriſés au lit des malades.

(*a*) *De victûs ratione in acutis.*

(*b*) Traité des maladies vénériennes, quatrième édition, pag. 256.

en secondes noces ; il survint un nouvel écoulement que l'on attribua au premier mari, le second assurant qu'il étoit bien portant. Elle fut encore traitée avec des pilules mercurielles dont l'usage fit disparoître l'écoulement. Sa santé a été fort bonne pendant quelque temps ; elle a conçu & mis au monde un enfant bien portant, qui n'a communiqué aucun mal à sa nourrice. Peu de temps après sa couche, il y a environ six mois, elle vit reparoître l'écoulement, & elle fut tourmentée de douleurs dans les membres : ces douleurs sont devenues de plus en plus vives, surtout pendant la nuit, & l'on pouvoit distinguer une tumeur un peu au-dessous de la tubérosité du tibia gauche, dans l'endroit que la malade indiquoit comme le centre de sa douleur. Elle étoit dans cet état lorsqu'elle me consulta, il y a environ trois mois, en me disant que son chirurgien la traitoit pour un lait répandu. Comme ses maux me parurent suspects, je l'interrogeai, & j'appris à cet égard ce que j'ai dit plus haut ; ce qui me porta à conclure qu'elle avoit la vérole, & qu'il falloit qu'elle fût traitée suivant une méthode beaucoup plus sûre que celle qu'on avoit employée. Ce que je lui dis alors

ne la perſuada point, & elle continua les remèdes conſeillés par ſon chirurgien, juſqu'au milieu d'octobre : alors la tumeur avoit beaucoup augmenté, & les douleurs l'empêchoient de dormir depuis pluſieurs jours. Après la ſeconde friction d'un gros & demi de pommade ſeulement, la ſalivation s'eſt déclarée ; dès-lors les douleurs des membres ont diſparu & la tumeur s'eſt affaiſſée. Le cinquième jour du traitement les ulcères de la bouche m'ont paru ſi conſidérables que j'ai fait ôter les linges. Les règles que la malade m'avoit dit avoir eues dix ou douze jours auparavant, ont reparu le lendemain & coulé comme à l'ordinaire. La ſalivation a été ſi abondante que je n'ai pu adminiſtrer de nouvelles frictions juſqu'au temps où ont paru les ſignes qui indiquent les purgatifs ; alors j'ai terminé le traitement en donnant alternativement, d'un jour à l'autre, quatre frictions & autant de médecines ; celles ci ont procuré des évacuations très-abondantes de matières jaunâtres, & la malade jouit aujourd'hui de la plus parfaite ſanté, à la maigreur près, que M. *Petit* regardoit comme une preuve de guériſon radicale, après un traitement méthodique.

Cette malade n'a pris que ſix frictions,

d'un gros & demi d'onguent chacune. M. *Fabre* rapporte qu'il a vu un vieillard qui ne put en recevoir que deux ou trois de deux gros, & qui guérit également : c'étoit M. *Petit* qui le traitoit.

Pour répondre aux questions proposées par M. *Desgranges*, nous dirons donc :

Qu'en effet nous croyons que le virus n'a plus son énergie primitive ; que son action a été émoussée par la multitude des traitemens & par les suppurations abondantes ; qu'il a par conséquent dégénéré de son caractère primitif ; mais que malgré cette modification, qu'il est impossible, inutile même de déterminer, il n'en sera pas moins détruit par le mercure, administré suivant la méthode de M. *Fabre*. Nous conseillons même d'avoir recours, le plus tôt possible, au remède curatif, parce que si le principe morbifique abandonnoit les parties où il est fixé, il pourroit produire des accidens très-graves, en se portant sur quelque organe, dont l'action est nécessaire à la vie. Nous ne nous permettrons aucune réflexion sur l'inoculation de la vérole, que les partisans des nouveautés peuvent ranger à côté de l'inoculation de la peste.

OBSERVATIONS

Sur les bons effets des pilules d'extrait de ciguë & de l'emplâtre de ciguë, administrés pour fondre l'engorgement des glandes du sein ; & une observation sur l'utilité du bain pour déterminer les lochies ; par M. BUISSONAT, médecin pensionné de Belleville en Beaujolois.

1°. GLANDES ENGORGÉES.

Une demoiselle âgée de 30 à 34 ans, me consulta, il y a dix à douze ans, pour une glande qu'elle portoit au sein gauche. Cette glande de la grosseur du pouce, étoit très-dure ; elle causoit des douleurs lancinantes presque continuelles, & qui s'étendoient jusqu'aux glandes auxiliaires. Je mis la malade à l'usage des pilules d'extrait de ciguë préparées à la manière de *Storck* ; au bout de huit jours, je fis aussi appliquer un emplâtre de ciguë qui couvroit la moitié du sein. Vingt-quatre ou trente-six heures après l'application de ce topique, il survint au sein une inflammation considérable, accom-

pagnée de petits boutons blancs & d'une chaleur brûlante. Je fus forcé de faire lever l'emplâtre, & d'y ſubſtituer des lotions avec du lait & de l'eau de mauve pendant deux ou trois jours, après leſquels je le fis remettre, en ordonnant de le renouveler tous les cinq ou ſix jours. Il fut continué pendant environ cinq ſemaines ſans produire de nouvelle inflammation ; & à cette époque la malade fut guérie, ſoit par l'application extérieure de la ciguë, ſoit par les pilules dont elle uſa intérieurement pendant cet intervalle.

Quelque temps après, une veuve du même âge me conſulta pour une glande ſemblable : j'employai les mêmes moyens, & j'obtins le même ſuccès, excepté que dans le cours du traitement, il ne ſurvint aucune inflammation au ſein.

Une religieuſe de trente-deux ans avoit une glande plus groſſe & plus douloureuſe que les deux précédentes ; la peau ſur la glande étoit d'une couleur très-rembrunie ; j'ordonnai les mêmes pilules & le même emplâtre. Il ſurvint, comme à la première perſonne que j'avois traitée, une inflammation très-douloureuſe, garnie de petits boutons : je le fis lever ; & après trois ou quatre jours, j'en fis remettre un frais, avec moitié mu-

cilage & moitié ciguë. La malade, en le portant long-temps, vit fondre ſes glandes, & elle guérit. Ces trois perſonnes n'éprouvèrent aucun dérangement dans leurs règles.

Une demoiſelle âgée de cinquante ans, a obtenu ſa guériſon par les mêmes moyens, & ſans aucune inflammation. Il eſt bon d'obſerver que deux de ces quatre perſonnes avoient autrefois uſé des pilules de ciguë ſans aucun ſoulagement.

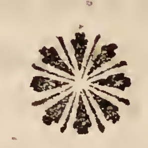
L'effet avantageux de l'application extérieure de la ciguë paroît en quelque façon démontré. Le ſein & l'emplâtre étoient conſtamment mouillés par une tranſudation continuelle.

La ville que j'habite n'eſt pas aſſez peuplée pour que j'aie pu recueillir un plus grand nombre d'obſervations ſemblables.

2°. *Utilité du bain dans quelques accidens des accouchées.*

Je fus appelé il y a ſept à huit ans à la campagne pour voir une femme nommée *Perret*, qui étoit accouchée heureuſement, il y avoit huit heures. Les lochies ne couloient point, la malade avoit les dents ſerrées, les yeux fermés, le viſage bourſoufflé, le cou enflé & vio-

let; elle n'avoit ni mouvement, ni sentiment, & l'on n'entendoit qu'un ronflement. Je regardai cet état comme une espèce d'apoplexie causée par la suppression des lochies; il n'étoit pas possible d'administrer aucun remède intérieur à la malade : je lui fis faire une saignée du bras, qui ne produisit rien; ensuite je la fis mettre dans un bain chaud, en la recommandant au chirurgien & à la sage-femme, parce que je ne pouvois rester auprès d'elle. Le lendemain au matin, le mari de l'accouchée vint m'apprendre que sa femme avoit resté une heure & un quart dans le bain, qu'alors ayant apperçu un suintement à la matrice, on l'avoit mise chaudement dans son lit; qu'une heure après, l'écoulement étant devenu plus complet, la malade avoit repris sa connoissance, & une heure ensuite, avoit demandé à manger. Les suites de la couche se passèrent très-bien, & cette femme jouit d'une bonne santé.



OBSERVATION*

Sur l'opération de l'anévrisme de l'artère poplitée, pratiquée selon la méthode de M. HUNTER, communiquée au docteur SIMMONS par M. EVERARD-HOME, chirurgien.

La méthode ordinaire d'opérer dans l'anévrisme de l'artère poplitée ayant très-souvent été sans succès, l'opération elle-même a été condamnée par quelques-uns de nos plus célèbres chirurgiens.

Si nous considérons les cas dans lesquels les malades sont morts après avoir subi cette opération, probablement nous trouverons que chez tous ces malades l'artère avoit été endommagée dans la portion que comprenoit la ligature, laquelle portion étoit tombée, ou bien l'artère s'étoit coupée dans l'endroit où elle avoit été liée : de sorte que ses parois, quoiqu'on ait eu soin de les rapprocher, n'étoient point restées dans cette situation

(*) Extraite du Journal de médecine de Londres, quatrième partie de l'année 1786; traduite par M. LE ROUX DES TILLETS.

un temps ſuffiſant pour en procurer la réunion, ſuivant l'*intention première* (*a*), & les malades ont perdu la vie par l'hémorrhagie qui eſt ſurvenue.

Les artères fémorale & poplitée ſont des branches qui partent du même tronc; elles ſe diſtribuent ſur différens côtés de la cuiſſe, & on parvient promptement à les découvrir dans chacune de ces ſituations; mais dans l'endroit où l'artère paſſe d'un côté à l'autre, elle eſt plus enfoncée ſous les parties qui l'environnent, & ne peut être miſe à nud ſans quelque difficulté. Quand on pratique l'opération dans l'anévriſme de l'artère poplitée, particulièrement lorſque la tumeur a beaucoup de volume, on fait ordinairement la ligature à l'endroit où l'artère ſort des muſcles; mais il y auroit trop peu de place en cet endroit, ſi l'artère venoit à être malade un peu plus haut, & ſe coupoit par quelqu'une des cauſes dont nous avons fait mention ci-deſſus; car alors il ne reſteroit pas aſſez

(*a*) Les Anglois entendent par cette expreſſion l'intention première de la nature, qui eſt de procurer la réunion des parties coupées par le moyen de l'inflammation, mais ſans qu'il ſurvienne de ſuppuration.

de longueur du vaiſſeau pour permettre de s'en aſſurer encore une fois ſous le jarret. C'eſt une très-déſagréable partie de l'opération, que de ſuivre l'artère à travers les inſertions du muſcle triceps, & de remonter juſqu'à une portion ſaine; & s'il falloit faire une inciſion ſur la partie antérieure de la cuiſſe, pour atteindre & lier l'artère fémorale, ce ſeroit faire deux opérations (*a*); ce qu'on doit éviter, s'il eſt poſſible, dans tous les cas.

M. *Hunter*, ayant vu pluſieurs fois l'artère céder ainſi, propoſa, en pratiquant cette opération, de ſaiſir le vaiſſeau à quelque diſtance au deſſus de la partie malade, de manière à diminuer le riſque de l'hémorrhagie, & à pouvoir faire plus promptement la ligature, dans le cas où cet accident arriveroit. M. *Hunter* penſa que ſi l'on parvenoit de cette manière à détruire dans le ſac anévriſmal la force de la circulation, on enléveroit en même temps la cauſe de la maladie; & ſelon lui, il étoit très-vraiſemblable que ſi les par-

---

(*a*) On s'eſt ſervi en anglois de l'expreſſion figurée BREAKING NEW GROUND, *briſer de nouveau la terre ;* expreſſion employée lorſque, après avoir déja fait des tranchées, on porte le camp plus loin, & que l'on recommence à creuſer la terre.

ties étoient livrées à elles-mêmes, le ſac avec le ſang coagulé qui y étoit contenu, pourroit être abſorbé, & toute la tumeur ainſi enlevée par l'action de l'économie animale; ce qui rendroit inutile toute inciſion dans le ſac.

L'opération conçue de cette manière fut pratiquée pour la première fois à l'hôpital de S. George; le réſultat que j'en vais rapporter doit mettre en crédit la théorie de M. *Hunter*, & autant qu'un ſeul fait peut ſervir à établir une pratique générale; cette obſervation paroît être dans la chirurgie un progrès de la dernière importance.

A. B., cocher, âgé d'environ quarante-cinq ans, fut reçu à l'hôpital S. George en décembre 1785. Il avoit un anévriſme de l'artère poplitée, dont il s'étoit apperçu depuis trois ans, & qu'il avoit remarqué augmenter graduellement pendant tout ce temps. L'anévriſme étoit aſſez volumineux pour écarter les deux tendons qui ſont placés aux deux côtés du jarret, & pour faire une ſaillie conſidérable entre eux. La pulſation étoit très-diſtincte, & pouvoit être ſentie à chaque endroit de la tumeur. La jambe & le pied de ce côté étoient beaucoup plus gros que de l'autre, & avoient une couleur mêlée de brun;

brun ; le gonflement n'étoit point de nature œdémateuſe, mais ferme ou *charnu ;* il étoit une ſuite de l'extravaſation de la lymphe coagulée, de ſorte que la jambe conſervoit ſa forme naturelle.

M. *Hunter* s'étant déterminé à faire l'opération, on appliqua préalablement un tourniquet, mais on ne le ſerra pas, afin de laiſſer les parties, autant qu'il ſeroit poſſible, dans leur ſituation naturelle. M. *Hunter* commença par faire une inciſion ſur la partie antérieure & interne de la cuiſſe, un peu au deſſus du point milieu de cette partie. Cette inciſion fut prolongée obliquement à travers le bord inférieur du muſcle *ſartorius*, & fut faite aſſez grande pour donner pleine liberté de faire dans le cours de l'opération tout ce qui pourroit être néceſſaire. Le *faſcia* qui couvre l'artère fut alors mis à découvert dans environ trois pouces de longueur; & l'artère étant manifeſtement ſentie, il fit au travers du *faſcia* une légère inciſion d'environ un pouce le long du bord du vaiſſeau ; & le *faſcia* étant diſſéqué de cette manière, l'artère fut expoſée à la vue. Après avoir dégagé l'artère de ſes attaches latérales par le moyen du biſtouri, & des parties qu'elle avoiſine poſtérieurement, avec le bout

d'une ſpatule mince, il paſſa derrière ce vaiſſeau une double ligature au moyen d'une ſonde à œil, & il lia l'artère à deux endroits, mais aſſez légèrement pour appliquer ſeulement ſes parois les unes contre les autres : il fit de la même manière deux autres ligatures un peu plus bas. Ce qui détermina à faire ces quatre ligatures fut que chacune d'elles étant peu ſerrée, ne ſuffiſoit pas pour intercepter entièrement le paſſage du ſang, ce que faiſoient les quatre enſemble ; & M. *Hunter* aimoit mieux comprimer une grande étendue de l'artère, que de faire une forte preſſion ſur un ſeul de ſes points. Les bouts des ligatures furent portés hors de la plaie, dont les lèvres furent auſſitôt rapprochées enſemble, & retenues par un emplaſtique & une bande, pour procurer leur réunion par la *première intention.*

Quelques heures après l'opération, non-ſeulement le membre avoit conſervé ſa chaleur naturelle, mais même il étoit plus chaud que l'autre jambe. Le ſecond jour après l'opération, la conſiſtance charnue de la jambe étoit devenue mollette, ſouple & beaucoup plus petite, & la tumeur anévriſmale parut avoir perdu plus du tiers de ſon volume.

Rien n'eſt plus propre à démontrer évidemment l'action des vaiſſeaux abſorbans, que le changement que la jambe éprouva dans un eſpace de temps auſſi court. La diminution de la tumeur vint probablement de ce que le ſang fluide qu'elle contenoit avoit paſſé dans les branches collatérales, ou dans l'artère tibiale.

Le quatrième jour, à la levée de l'appareil, on trouva les bords de la plaie unis dans toute leur longueur, excepté aux endroits où les ligatures y mettoient obſtacle; il n'y avoit dans la partie ni douleur, ni tuméfaction, mais la tumeur anévriſmale étoit preſque dans le même état qu'au ſecond jour.

Le neuvième jour, il s'étoit fait un écoulement conſidérable de ſang dans l'endroit où les ligatures ſortoient hors de la plaie; c'eſt pourquoi on appliqua un tourniquet ſur l'artère au deſſus de la plaie, pour s'oppoſer à cet écoulement. Peu d'heures après on ôta le tourniquet, & le ſang ne couloit pas; cependant on plaça ſur la plaie, dans la direction de l'artère, un rouleau de bande; & par-deſſus on mit le tourniquet, que l'on ne ſerra qu'autant qu'il étoit néceſſaire pour

détruire l'impétuoſité du ſang dans cette portion de l'artère.

Le dixième jour les apparences étoient preſque les mêmes ; on remarqua ſeulement entre les compreſſes & le genou un petit engorgement qui reſſembloit à un commencement d'inflammation.

Le onzième jour, cet engorgement étoit diſſipé ; & le quinzième, quelques-unes des ligatures tombèrent, ce qui fut ſuivi d'une petite évacuation de matière ; la tumeur ſous le jarret étoit diminuée.

Le dix-ſeptième jour, les parties qui environnoient la tumeur anévriſmale étoient plus affaiſſées & plus ſouples, de manière que la tumeur elle-même devint diſtincte.

Vers les derniers jours de janvier 1786, ſix ſemaines après l'opération, le malade ſortit de l'hôpital. A cette époque la tumeur étoit un peu diminuée, & plus ferme au toucher. On recommanda au malade de venir à l'hôpital une fois par ſemaine, & dans l'intervalle d'exercer quelque degré de compreſſion, en tenant ſur la tumeur une compreſſe & un bandage, & cela dans la vue d'aider l'action des vaiſſeaux abſorbans ; moyen qui, dans ce cas-ci, comme il arrive dans

la plupart des autres, produisit un bon effet.

Vers le milieu de février la tumeur avoit diminué, & étoit devenue encore plus ferme. Le 8 mars la plaie, qui s'étoit cicatrisée, s'ouvrit de nouveau, & le malade revint à l'hôpital.

Le 8 avril environ, quelques fils qui restoient de la ligature sortirent, & il parut une inflammation sur la partie supérieure de la cuisse. Dans le milieu de mai, il s'ouvrit un petit abcès à quelque distance de l'ancienne cicatrice, & par cette ouverture il s'échappa de la matière, mais on n'y rencontra aucun morceau de ligature : on vit à différentes fois plusieurs petits fils sortir par l'ancien ulcère, & le gonflement s'affaissa ; mais bientôt la cuisse enfla de nouveau, plus considérablement qu'auparavant, & cette enflure étoit accompagnée d'une forte douleur. Dans le commencement de juillet, il sortit un morceau de ligature d'environ un pouce de long ; ensuite le gonflement s'affaissa entiérement, & le malade sortit de l'hôpital le 8 juillet, n'ayant plus aucune tumeur sous le jarret, & bien portant à tous égards.

Cette manière de faire l'opération étant en elle-même évidemment plus

ſimple, &, à tous égards, moins dangereuſe que la méthode que l'on emploie ordinairement, il n'eſt pas néceſſaire de détailler toutes les raiſons pour leſquelles elle doit obtenir la préférence. Mais avant de terminer, il ſera à propos d'obſerver que maintenant M. *Hunter* blâme plutôt qu'il n'approuve d'appliquer un auſſi grand nombre de ligatures que l'on a fait dans l'obſervation que nous avons rapportée, parce que ces ligatures ne peuvent ſortir ſans produire de l'exulcération à la partie de l'artère qu'elles enferment, ce qui exige beaucoup de temps lorſque la ligature n'eſt pas bien ſerrée; je ne crois pas non plus qu'il ſoit encore d'avis de guérir la plaie par la *première intention*; mais je penſe qu'il laiſſeroit bien plutôt les bords coupés s'enflammer & ſuppurer, parce qu'alors il lui ſeroit plus facile de viſiter l'artère lorſque cela ſeroit néceſſaire; & je préſume que, par le moyen des appareils, il pourroit exercer une douce compreſſion, qui aideroit l'action des ligatures.

Il ne ſera pas hors de propos d'obſerver ici que les chirurgiens ont mis beaucoup trop d'importance à la néceſſité qu'il ſe rencontrât dans les artères de larges ramifications collatérales, pour aſſurer le

ſuccès de cette opération. Une telle opinion eſt due plutôt à leurs connoiſſances anatomiques, qu'à des obſervations faites dans la pratique chirurgicale, puiſque nous voyons que le tronc de l'artère fémorale peut être comprimé dans quelque partie que ce ſoit de la cuiſſe, ſans produire la mortification du membre. Après la mort d'un malade attaqué d'anévriſme, M. *Hunter* examina le membre affecté, & quoiqu'il y eût grande raiſon de croire que l'artère avoit été oblitérée au-deſſus de la groſſe branche qui ſe diſtribue aux muſcles, cependant le membre avoit été parfaitement bien nourri.

Depuis que j'ai rédigé l'obſervation précédente, M. *Birch*, chirurgien de l'hôpital de Saint Thomas, a employé cette manière de faire l'opération dans un cas d'anévriſme de l'artère fémorale; mais comme cette opération n'a pas été ſuivie du ſuccès, quelqu'un pourroit attribuer ce malheur à la manière dont elle fut pratiquée; & le rapport que j'ai fait de l'obſervation précédente, pourroit être regardé comme un effet de la partialité. Pour prévenir ces objections, j'ai prié M. *Birch* de me communiquer les détails de cette opération, afin de

rendre plus complète l'hiſtoire que je ferois de ce qui a rapport à cette nouvelle manière d'opérer ; & quoiqu'il me fût déſagréable de demander le récit d'une choſe qui n'avoit point été couronnée du ſuccès, j'étois convaincu que M. *Birch* étoit trop déſintéreſſé & trop jaloux de participer au progrès de ſa profeſſion, pour s'oppoſer en rien à ce que le fait fût rendu public : j'ai été pleinement confirmé dans mon opinion par la prompte condeſcendance qu'il a eue pour ma prière.

Je vais rapporter le fait ; j'y joindrai ce qu'a offert l'ouverture du cadavre, faite par M. *Cline*, tels que l'un & l'autre m'ont été communiqués par M. *Birch*.

FAIT.

« Un nègre, nommé Jean-Louis, âgé de quarante-trois ans, reçut un coup à la partie antérieure de la cuiſſe droite. Environ un mois après il apperçut une petite tumeur, qui augmenta graduellement, & il diſoit lui-même qu'il y ſentoit *thump*, *thump* (*a*). »

(*a*) Expreſſion qui, en anglois, peint aſſez bien le battement de l'artère que l'on ſent dans un ſac anévriſmal.

« La tumeur s'accroiſſant, Jean-Louis vint à Londres pour conſulter ; il ſollicita ſon entrée à l'hôpital de Saint Thomas le 26 octobre 1786, & il fut reçu ſur le champ. En l'examinant, je trouvai une groſſe tumeur, ſituée en-haut, à deux pouces du ligament de Poupart, & occupant les deux tiers de la cuiſſe ; on y ſentoit de la pulſation ; & il n'y avoit pas de doute que ce ne fût un anévriſme de l'artère fémorale. »

« Je fis tirer ſept onces de ſang du bras, & je preſcrivis un opiatique à prendre le ſoir. Le malade dormit bien, & le jour ſuivant on fit une conſultation dans laquelle on propoſa de faire l'opération, & de s'efforcer de paſſer une ligature autour de l'artère fémorale, en livrant le malade au haſard de nourrir le membre affecté, par le moyen de l'artère profonde & des autres vaiſſeaux anaſtomoſés. »

« Il fut décidé le 3 novembre que l'on pratiqueroit l'opération. M. *Cline* ſe chargea de comprimer l'artère à l'endroit où elle paſſe au travers du ligament de Poupart ; ce qu'il exécuta facilement par le moyen d'une compreſſe dure, en forme de T, avec une baſe large. »

« On convint qu'avant de faire l'opé-

ration, on feroit autour de la partie ſupérieure du ſac anévriſmal, une inciſion ſémi-lunaire, en état de procurer de la place lorſqu'on feroit l'inciſion longitudinale, néceſſaire pour diſſéquer juſqu'à l'artère; ce qui fut en effet pratiqué. On inciſa les tégumens, aſſez pour pouvoir découvrir la pulſation de l'artère; on fut obligé de diſſéquer & d'enlever quelque portion de la membrane cellulaire & quelques glandes lymphatiques. Je ſéparai avec mes doigts les fibres muſculaires, & je déchirai le tiſſu qui lie enſemble les différentes parties, juſqu'à ce que l'on pût manifeſtement ſentir la pulſation de l'artère. Il fut alors néceſſaire de diviſer une partie du faſcia qui couvre l'artère, ce que je fis en portant le dos d'un biſtouri ſur l'ongle de M. *Cline*, tandis que ſon doigt preſſoit ſur l'artère à nud. Après quoi, on put ſaiſir & comprimer le vaiſſeau entre le doigt & le pouce. Enſuite, je pris une ſonde à œil, armée d'une ligature forte & plate; je la paſſai à travers la membrane cellulaire, & la portai ſous l'artère. Ceci étant fait, nous eûmes le vaiſſeau en notre diſpoſition pour pouvoir le dégager en-bas, & paſſer une autre ligature un peu au-deſſous de la première. Enfin

on ſerra cette dernière ligature, ayant laiſſé la première lâche, afin de nous en ſervir en cas d'accident. »

« Après avoir ſéparé les fils, & les avoir attachés, la plaie fut panſée légèrement; la tumeur fut laiſſée dans ſa ſituation naturelle; & le malade fut porté dans ſon lit, n'ayant perdu que quatre à cinq onces de ſang pendant l'opération. On ne ſentit plus de pulſation dans la tumeur après que la ligature eut été ſerrée. »

« Le ſamedi 4 novembre, le malade avoit bien dormi; il ſe trouvoit à ſon aiſe, & il y avoit aſſez de chaleur dans l'extrémité, pour que je fuſſe aſſuré de quelque circulation. »

« Le 5, le dégorgement des vaiſſeaux lymphatiques bleſſés fut aſſez abondant pour obliger à lever l'appareil. La tumeur étoit plus molle au toucher, & à ſon ſommet la peau commençoit à ſe rider. »

« L'évacuation lymphatique continua juſqu'au neuvième jour, & alors la plaie commença à ſuppurer, ne fourniſſant toutefois qu'une très-petite quantité de pus. La tumeur s'amincit en un point, & eut l'air de ſe diſpoſer à ulcérer les tégumens. Ce jour-là je mis une

ligature à ſaignée autour de la jambe du malade, immédiatement au-deſſous du genou, & les veines ſe tuméfièrent au point que l'on en auroit très-facilement tiré du ſang ſi on les eût piquées.»

«Le dixième au ſoir, le malade eut de la fièvre.»

«Le onzième, il fit quelques ſelles, produites par un laxatif que j'avois ordonné, & il ſe trouva mieux.»

«Le douzième, la tumeur étoit très-mince dans un point, & l'on y ſentoit manifeſtement de la fluctuation; le membre étoit chaud & pouvoit ſe mouvoir; mais le malade eut de la fièvre & du délire pendant la nuit. Je lui ordonnai une décoction de quinquina & un bol ſédatif; mais il ne voulut pas les prendre.»

«Le treizième, la plaie parut vermeille, & donnoit du pus louable; le malade eut la fièvre & le délire; ſa tumeur menaçoit de s'ouvrir; il prit ce jour les médicamens que j'avois preſcrits la veille.»

«Le quatorzième, le délire ceſſa; mais le malade étoit languiſſant & brûlant; la tumeur s'ouvrit, & laiſſa couler de la ſéroſité & du ſang grumelé; le malade s'évanouit, ſes appareils ne furent point dérangés; il dormit tranquil-

lement ; enſuite il s'évanouit de nouveau, vers les ſix heures du ſoir, & il expira. Je le vis à ſept, lorſque le membre étoit encore chaud ; j'enlevai l'appareil, & je trouvai un filet de ſang artériel frais, qui étoit ſorti de la plaie. »

« Il paroît probable que ſi ce malade eût demandé du ſecours avant que la tumeur eût pris autant d'accroiſſement, l'opération auroit pu avoir du ſuccès, parce qu'on auroit pu faire alors la ligature un peu plus bas ſur l'artère ſaine. »

Ouverture du cadavre.

« On procéda à l'ouverture du corps le lendemain matin. Les tégumens étoient mortifiés au milieu de la tumeur ; le ſang contenu dans cette tumeur étoit très-putride, & en grande partie fluide : il paroiſſoit être diſſous par la putréfaction. »

« De l'eau injectée par l'artère iliaque externe s'échappa librement de la plaie à l'endroit de la ligature où l'artère s'étoit ouverte, & paroiſſoit s'être ulcérée ».

« En dilatant l'artère depuis la ligature juſqu'au cœur, ſa ſurface interne parut d'un rouge éclatant ; cette apparence inflammatoire diminua à la courbure de

l'aorte, néanmoins elle étoit très-évidente dans ses valvules semi-lunaires ».

« L'artère profonde, qui partoit de l'artère fémorale un peu moins d'un demi-pouce au dessus de la ligature, étoit aussi enflammée en dedans ; il y avoit près de deux pouces d'artère fémorale entre la ligature & le sac anévrismal ; la surface interne de cette portion d'artère étoit de la couleur blanche qu'elle a ordinairement ; elle étoit tapissée par une substance presque membraneuse que l'on pouvoit enlever, & qui sembloit être de la lymphe coagulée ».

« L'ouverture par où l'artère sortoit du sac anévrismal étoit presque à trois pouces plus bas que la partie par où elle s'introduisoit. Dans l'ouverture la partie de l'artère, qui étoit depuis le sac jusqu'au jarret, paroissoit entièrement saine & de couleur naturelle ».

Note du Rédacteur.

Depuis quelques années la chirurgie a étendu ses progrès sur la cure de l'anévrisme de l'artère poplitée : on n'a plus recours à la compression que lorsque l'anévrisme est vrai, récent & simple ; & même dans cette circonstance favorable, à peine pourroit-on citer un exemple de succès. La présence des tendons du biceps,

du demi-nerveux & du demi-membraneux, empêche l'action convenable du bandage compressif. Ordinairement la compression entraîne de grands inconvéniens; elle excite la rupture du sac anévrismal; elle conduit à l'inflammation & à la gangrène, accidens qui ne laissent d'autre ressource que l'amputation de la cuisse; mais alors cette ressource a toujours été malheureuse: on n'a même pu sauver ceux dont on a amputé la cuisse, lorsque l'anévrisme ne présentoit aucune complication & qu'il auroit pu guérir par le procédé de la ligature.

Il n'y a pas de moyen plus sûr & plus efficace pour la cure de cette espèce d'anévrisme, que la ligature. Elle a eu des succès à Paris, à Londres & en Italie. Elle se pratique communément au-dessus & au-dessous de la portion artérielle affectée. Les deux ligatures sont nécessaires dans l'anévrisme faux, ou quand l'artère est ouverte. Mais on peut se dispenser de la ligature inférieure, lorsque l'anévrisme est vrai, sans rupture du sac, sans épanchement de sang hors de l'artère. Il suffit d'inciser les tégumens à la partie supérieure de la tumeur dans une étendue suffisante pour découvrir & lier le tronc artériel. Cette opération qui se fait sans hémorrhagie, & même presque sans effusion de sang, qui est simple, facile, peu douloureuse, & de courte durée, par laquelle on risque moins de blesser & de lier le nerf poplité, de couper les artères articulaires; cette opération, dis je, M. *Desault*, premier chirurgien de l'hôtel-dieu de Paris, l'a pratiquée pour la première fois le 22 juin 1785, & elle a été suivie du succès.

Depuis plusieurs années M. *Desault* dit dans ses leçons, que quand l'anévrisme s'étend à la

naissance de la poplitée, ou lorsqu'on juge par l'étendue de la tuméfaction qu'il sera très-difficile de lier l'artère en cet endroit, il vaut mieux découvrir l'artère fémorale au-dessous de la partie moyenne de la cuisse & la lier, plutôt que d'inciser sur la tumeur. Ce qui lui a suggéré cette opinion, ce sont des injections qu'il a faites, dès l'année 1767, dans les troncs artériels du bras & de la cuisse au-dessus de leur ligature, & qui ont passé dans les branches inférieures par des vaisseaux collatéraux : ce sont des expériences qu'il a répétées sur des animaux vivans, dont il a lié le tronc de l'artère fémorale au-dessous des musculaires, sans que leur extrémité inférieure ait perdu la vie: c'est enfin le succès d'une opération d'anévrisme faux à la partie moyenne de la cuisse d'un homme, dont le tronc de l'artère fémorale avoit été ouvert par un coup de fusil chargé de plomb & de chevrotine. La tumeur étoit d'un volume énorme ; elle s'étendoit dans presque toute la longueur de la cuisse ; elle contenoit plus de quatre livres de sang coagulé. La jambe étoit excessivement œdématiée. Après avoir lié l'artère au-dessus & au-dessous de la plaie, la vie s'est soutenue dans toute l'extrémité, & le malade, qui jouit encore de la meilleure santé, a été parfaitement guéri en six semaines. D'autres faits déja publiés confirment les succès de la ligature de l'artère fémorale. Mais doit-on la pratiquer à cette artère dans le cas d'anévrisme au jarret ? On ne peut donner la solution de cette question que d'après des expériences comparatives; & les circonstances accidentelles de ces tumeurs présentent tant de variétés, qu'il sera difficile de la décider.

La nature peut quelquefois opérer la guérison de cet anévrisme dans le temps où l'on se dispose à l'entreprendre par les secours de l'art. M. *Desault* en a vu dernièrement un exemple à l'hôtel-dieu. Un homme avoit un anévrisme vrai au jarret. M. *Desault* lui fit observer le repos, & différa de l'opérer pour l'habituer à l'air de l'hôpital. Six semaines après, la tumeur en vingt-quatre heures de temps se réduisit au tiers de son volume, qui auparavant étoit celui d'un gros œuf de poule. On n'y sentoit plus de pulsation ; mais un corps ferme & dur. Les artères collatérales du genou, dilatées par une quantité plus grande de sang, avoient un battement visible. Il s'est formé sans doute un caillot à la partie supérieure de l'anévrisme, qui empêchant l'entrée du sang dans le sac artériel, l'a forcé de se porter dans les vaisseaux voisins. M. *Desault* a vu sur un cadavre un cas de cette nature en 1776, pendant qu'il étoit professeur à l'école pratique de chirurgie. Le tronc de l'artère poplitée, qui formoit un anévrisme vrai, étoit bouché par une concrétion sanguine. L'artère fémorale jusqu'à la naissance des musculaires étoit oblitérée, de même que le tiers supérieur, des tibiales. Quelque connoissance que nous ayons de ces faits, nous ne nous permettrons point d'en donner une histoire plus détaillée ; mais nous invitons M. *Desault* à en faire part au public : la chirurgie ne peut qu'y gagner infiniment.



OBSERVATION

Sur une plaie d'arme à feu à la poitrine; par M. POINCELET, chirurgien à Houdan.

Le 28 décembre 1785, le ſieur *Cornevin*, âgé de ſoixante-ſeize ans, d'un tempérament ſec & ſanguin, de la meilleure conſtitution, n'ayant jamais éprouvé que des maladies éphémères, concierge de M. le chevalier *Peteau*, ſeigneur de Maulette, petit village à un quart de lieue de Houdan; étant à écrire debout ſur une table, dans une poſition un peu courbée, reçut (par ſa croiſée, de laquelle il étoit éloigné de trois pieds environ) dans la poitrine un coup de fuſil chargé à balle. Il tomba à la renverſe; il ſe traîna dans ſa chambre, en perdant beaucoup de ſang, & rendant par le vomiſſement le ſouper qu'il venoit de prendre. Il étoit ſeul alors; & revenant un peu à lui, il eut le courage de ſe mettre ſur ſon lit. Il étoit ſept heures du ſoir; ſa domeſtique, qui étoit ſortie, ne revint qu'à onze heures, elle ſe trouva mal à l'aſpect de ſon maître, qu'elle trouva glacé & baigné

dans ſon ſang. Elle ne put appeler du ſecours qu'à minuit, que l'on m'envoya chercher. J'arrivai à une heure du matin; le bleſſé avoit toute ſa connoiſſance ; il étoit entouré de monde occupé à le réchauffer.

Je trouvai une plaie de la grandeur d'une pièce de vingt-quatre ſous, entre les cartilages de la ſeconde & troiſième des vraies côtes à leur inſertion au ſternum du côté droit ; l'air, qui en ſortoit avec violence, expulſoit de la poitrine une quantité conſidérable de ſang vermeil & écumeux : je portai mon doigt dans cette plaie, & j'en ramenai quelques portions cartilagineuſes des côtes, avec des débris du ſternum, au bord duquel la balle avoit fait une échancrure ſemi-lunaire ; mais je ne trouvai point la balle elle-même, & j'augurai qu'elle étoit tombée dans la poitrine; le malade pendant ces recherches s'évanouit. Je crus qu'il alloit expirer. Je couvris promptement ſa bleſſure de quelques compreſſes ſoutenues par le bandage de corps, & le fis reporter dans ſon lit, où il revint entièrement de ſa foibleſſe. Je reſtai auprès de lui juſqu'à ſix heures du matin ; ſa reſpiration ne fut point gênée; il eut quelques inſtans de ſommeil, mais

qui furent interrompus par les douleurs qu'il ſentoit à la poitrine. Il ſe plaignit d'en éprouver une plus forte au dos, ſur lequel il étoit couché ; ce qui me fit préſumer que la balle avoit traverſé la poitrine. En effet, elle fut retrouvée dans la chambre quelques momens après.

Je viſitai alors plus exactement le malade, ce que ſa ſyncope ne m'avoit pas permis de faire à mon arrivée. Je trouvai une plaie ronde, de la grandeur d'un denier ; elle avoit rendu beaucoup de ſang, & étoit placée ſur l'angle inférieur de l'omoplate, à travers lequel la balle avoit fait ſon paſſage. Je jugeai cette bleſſure eſſentiellement mortelle ; mais néanmoins je ne déſeſpérai pas entièrement du ſalut du malade, qui depuis dix à onze heures qu'il avoit été frappé, n'éprouvoit aucuns ſymptômes d'épanchement, quoique l'hémorrhagie ne fournît plus au dehors : il avoit la reſpiration libre ; c'eſt pourquoi j'appliquai ſur les plaies des compreſſes trempées dans une eau de guimauve marinée, & animée d'eau-de-vie. Je fis coucher le malade ſur le côté de ſa bleſſure, & lui preſcrivis le ſilence le plus exact, qu'il interrompoit néanmoins ſouvent, pour répondre à une affluence de monde, que la curioſité &

la ſurpriſe de le voir vivant après une ſemblable bleſſure, lui attiroit. Je lui preſcrivis pour toute nourriture deux bouillons gras coupés par jour, & je lui ordonnai pour boiſſon une infuſion de plantes vulnéraires. Je ne lui propoſai pas de ſaignée à cauſe de ſon âge, de la quantité de ſang qu'il avoit perdu, de l'abſence des accidens qui auroient pu l'exiger, & de l'état miſérable de ſon pouls.

Le panſement du ſoir fut le même; l'appareil étoit tout trempé de ſang, & l'air ſortoit avec force par la plaie du devant de la poitrine. Il n'y avoit point d'autres accidens.

Le ſecond jour, je panſai de la même manière; je ne trouvai aucune différence dans l'état de la reſpiration; le pouls étoit un peu relevé; le malade avoit été tranquille pendant la nuit; il avoit dormi, & il commençoit à cracher du ſang.

Le troiſième jour il éprouva de la fièvre, pour avoir trop parlé, & avoir mangé une ſoupe malgré mes défenſes.

Le quatrième, qui étoit le premier janvier 1786, la fièvre ceſſa, l'expectoration étoit toujours ſanguinolente & le malade s'en trouvoit bien; je continuai le même panſement; le malade

garda la même ſituation; j'ordonnai ſeulement de plus quelques cuillerées d'un looch vulnéraire & béchique, & je permis plus ſouvent du bouillon.

Le cinquième, les panſemens répétés deux fois par jour, furent les mêmes; les compreſſes n'étoient plus ſi chargées de ſang, mais toutes mouillées de la vapeur pulmonaire que l'air entraînoit par la plaie du devant de la poitrine; celle du derrière rendoit très-peu de choſe; le malade ſe trouvoit parfaitement bien; il n'avoit point de fièvre; il demandoit à manger, en diſant qu'à ſoixante-ſeize ans révolus on ne pouvoit obſerver une diète ſi auſtère. Je permis une très-légère ſoupe, qu'il digéra bien; les évacuations alvines ſe faiſoient une fois le jour, & les nuits étoient tranquilles.

J'étois étonné de tout cela, à cauſe de la ſuppuration que je croyois devoir ſe faire dans le poumon. J'engageai M. *Laurency*, mon confrère, en qui j'ai la plus grande confiance à venir voir ce bleſſé; il fut ſurpris de le trouver en auſſi bon état, & il approuva la conduite que je tenois.

Le ſixième jour juſqu'au dixième, la ſituation de mon malade fut tout auſſi ſatisfaiſante; les crachats rendus ſans

peine commençoient à devenir purulens.

Le onzième, il y eut dans la nuit un peu d'agitation & de fièvre; au pansement du matin, l'appareil de la plaie antérieure étoit chargé de beaucoup de matière sanguinolente qui venoit de l'intérieur; le blessé en expectoroit de semblable; la respiration étoit un peu plus gênée. Je fis supprimer les deux petites soupes. On ne donna que du bouillon & de l'infusion vulnéraire.

Les évacuations se soutinrent jusqu'au quatorzième jour, que la fièvre n'étoit plus sensible, & que les crachats commencèrent à redevenir purulens; la langue étoit chargée; ce qui me détermina à faire prendre ce jour-là deux onces de manne dans du petit lait; les selles bilieuses & abondantes qui en ont résulté, ont beaucoup soulagé le malade, & rendu la respiration plus libre.

Le quinzième & le seizième, tout alla bien; les deux plaies rendoient un pus blanc & louable; le malade fut levé une heure, & le supporta sans peine.

Le dix-huitième, l'air qui sortoit déja en moindre abondance par la plaie, cessa entièrement d'y passer par les progrès que la plaie faisoit vers la cicatrice, bien que je fisse tous mes efforts pour l'en

empêcher, parce qu'il ne me paroiſſoit pas probable que la plaie du poumon pût être parvenue à une guériſon auſſi prompte.

Depuis le dix-neuvième juſqu'au vingt-quatrième, il n'y eut rien d'extraordinaire. Le malade recouvroit ſes forces de jour en jour; il ſe promenoit dans ſa chambre; la plaie du dos étoit déja fermée; la plaie antérieure le fut entièrement le vingt-ſixième, & la cicatrice étoit ferme; l'expectoration, qui s'étoit ſoutenue purulente, diminuoit ſenſiblement, ſans que le bleſſé en fût en aucune manière incommodé. Enfin je le quittai, & il reprit ſes exercices & ſon genre de vie ordinaire.

J'admirois le pouvoir de la nature, à laquelle ſeule je rapportois une guériſon ſi rapide; mais néanmoins je doutois qu'elle fût radicale. Une balle qui traverſe la poitrine & le poumon, qui fracaſſe deux côtes, une portion du ſternum, & qui fait ſon paſſage dans l'angle inférieur de l'omoplate, doit néceſſairement occaſionner une ſuppuration longue du poumon, & d'autres accidens auſſi graves; & des os briſés par un corps contondant, doivent s'exfolier au moins d'une manière inſenſible, & plus ou moins long-temps

long-temps après la bleſſure ; c'eſt pourquoi n'étant pas tranquille ſur l'état du malade, je retournai chez lui huit jours après ; je le trouvai à table, ayant tous les ſignes de la meilleure ſanté ; il ſe plaignoit ſeulement qu'il lui étoit ſurvenu depuis deux ou trois jours ſur la cicatrice antérieure un petit bouton charnu qui ſuppuroit. En effet, j'apperçus au centre de cette cicatrice une petite ouverture, dans laquelle j'introduiſis avec peine un ſtylet, que je ne pus faire pénétrer qu'environ à trois à quatre lignes, entre les fibres muſculaires du grand pectoral : j'augurai néanmoins que la nature vouloit diſpoſer l'exfoliation des os qui avoient été bleſſés, & je prévins le malade qu'en cas que cela fût, il porteroit en cet endroit une fiſtule qui ſuppureroit plus ou moins long-temps, & qu'il étoit plus prudent d'abandonner cette maladie aux ſoins de la nature, à laquelle il avoit tant d'obligations, que de tenter à ſon âge les moyens que l'art fournit pour la guériſon d'une pareille fiſtule ; il ne s'effraya point de mon prognoſtic, & conſentit à ſuivre mon avis.

En conſéquence je lui preſcrivis ſeulement des moyens ſimples pour coopérer avec la nature, à ſa conſervation,

& l'aider dans ce qu'elle ſe diſpoſoit à faire : ainſi j'agrandis la petite ouverture fiſtuleuſe avec la racine de gentiane, & je fis des injections déterſives.

Cet exutoire naturel que j'ai exploré de nouveau, ne pénètre point dans la poitrine ; il ne paroît pas diſpoſé à livrer paſſage aux exfoliations ; il rend par jour environ dix à douze gouttes de pus blanc & épais : le malade continue les petits panſemens que je lui ai conſeillés ; il ſe porte très-bien d'ailleurs ; il ne veut point s'aſſervir à un régime de vie particulier ; il ne crache plus rien qui puiſſe reſſembler à du pus ; & même il ne crache preſque pas ; il vaque à ſes affaires ordinaires, tant de l'intérieur de ſa maiſon, que du dehors ; ſa reſpiration eſt telle qu'elle étoit avant ſon accident, & il ne lui reſte enfin d'autres incommodités, qu'une très-légère fiſtule à la poitrine, ce qui ſera peut être pour lui un avantage, puiſqu'il étoit expoſé à éprouver de temps en temps des douleurs rhumatiſmales, & que depuis ſa bleſſure juſqu'à ce jour, 20 mai 1786, il n'en a eu que très-peu.



MÉMOIRE

Sur la cure d'une hernie dans le ſcrotum, avec gangrène ; par M. HERMANS, *chirurgien à Louvain.*

Je fus appelé le 8 juillet 1784 à l'hôpital de S. Pierre à Louvain, pour voir le nommé *Léonard Vander Broech*, garçon braſſeur, âgé de 26 ans ; je trouvai le malade au lit, attaqué d'une hernie inteſtinale complète du côté droit, avec fièvre & vomiſſemens continuels. M. *Vander Belen*, docteur *Primaire* de la Faculté de médecine de notre Univerſité, ordonna une ſaignée & des lavemens émolliens ; j'appliquai ſur la hernie une fomentation avec du vinaigre ; ayant enſuite voulu faire l'opération du taxis, & n'y ayant pu réuſſir, je mis un cataplaſme émollient que je renouvelai de trois en trois heures. Après quoi je tentai de nouveau l'opération du taxis ; mais tout fut inutile. Je répétai la ſaignée, & j'ordonnai de continuer le cataplaſme.

Le lendemain nous trouvâmes tout dans le même état que le jour précédent. Je fis encore quelques tentatives pour la

réduction; elles furent auſſi vaines que les précédentes. Nous conclûmes pour lors de procéder à l'opération, que j'entrepris le même jour, à quatre heures après midi, aſſiſté de deux de mes élèves, en préſence de M. *Vander Belen*, & de M. le Curé dudit hôpital.

L'inciſion faite, & l'inteſtin étant découvert, je trouvai l'anneau entièrement libre; mais il ne me fut pas plus poſſible que ci-devant de faire la réduction, l'inteſtin ſorti, qui étoit d'un volume conſidérable, étant adhérent au ſac herniaire. Je détachai donc toutes ces adhérences. Parvenu à l'extrémité du ſac herniaire, j'y découvris un étranglement. Ayant alors introduit ma ſonde entre l'inteſtin & le ſac, je gliſſai doucement mon biſtouri à bouton, entre la ſonde & le ſac, que je débridai ſuffiſamment; ce qui nous fit voir que la portion de l'inteſtin qui avoit été étranglée, & qui étoit de la longueur de quatre doigts, étoit totalement mortifiée de même qu'une partie du méſentère, qui avançoit de la longueur d'un doigt. Ayant bien baſſiné les inteſtins avec du vin tiède, j'en tirai une partie hors du ventre, que je fis auſſitôt rentrer doucement, de même que celle qui avoit formé la

hernie, à l'exception de la partie mortifiée que je laiſſai hors de l'anneau. Je mis une compreſſe, imbibée de *teinture majeure* (*a*), ſur la partie mortifiée, & je remplis le reſte de la plaie de charpie & de compreſſes imbibées de vin tiède, & je finis par le bandage.

Le lendemain 10 juillet, le matin, nous trouvâmes le malade avec très-peu de fièvre, mais le vomiſſement continuoit. Après avoir levé l'appareil, nous vîmes que la nature avoit borné la gangrène : nous en conclûmes, M. *Vander Belen* & moi, qu'il falloit emporter toute la partie mortifiée, introduire le bout ſupérieur de l'inteſtin dans l'inférieur, & y faire la ſuture du pelletier ; ce que j'exécutai (*b*) après avoir emporté une

---

(*a*) Ma teinture majeure eſt compoſée de benjoin & d'aloës dans l'eſprit de vin.

(*b*) *Note du Rédacteur.*

Nous aurions deſiré que M. *Hermans* eût fait la deſcription du procédé qu'il a ſuivi pour faire les points de la ſuture du pelletier, après avoir introduit le bout ſupérieur de l'inteſtin dans le bout inférieur, ſans aucun intermède; car dans ce cas, le procédé doit être différent de celui où l'on fait cette ſuture pour une plaie d'inteſtin en long ou en travers, mais ſans perte

partie du méſentère (*a*), pour faciliter l'inſertion d'un des bouts de l'inteſtin dans l'autre. La ſuture achevée, je tirai encore une partie de l'inteſtin hors du ventre ; ayant bien baſſiné toute la partie de cet inteſtin avec du vin tiède, je la fis rentrer dans le ventre, obſervant toujours de faire rentrer premièrement la portion que j'avois tirée la dernière. Je laiſſai hors de l'anneau le fil qui avoit ſervi à la ſuture ; je panſai la plaie avec un digeſtif animé, ayant mis au-devant de l'anneau un petit linge en forme de ſindon, imbibé de teinture majeure ; & j'appliquai ſur le ventre une fomentation émolliente.

Le 11 juillet, le malade avoit peu de fièvre ; je lui fis prendre un lavement, &, une heure après, il fit une ſelle conſidérable qui le ſoulagea beaucoup ; je

---

de ſubſtance. A-t-il couſu dans toute la circonférence des deux bouts inſinués l'un dans l'autre ? La fiſtule ſtercorale, qui a ſubſiſté quelques temps annonce que la réunion ou le rapprochement des deux bouts n'étoit pas bien exact.

(*a*) J'ai immédiatement inſéré le bout ſupérieur de l'inteſtin dans l'inférieur, ſans intermède quelconque de trachée, de carte, &c.

continuai les lavemens deux fois par jour.

Le 14, la matière d'une ſelle copieuſe contenoit du pus très-louable, ce qui me fit conjecturer que les deux bouts de l'inteſtin commençoient à ſe réunir. La maladie ſe termina preſque ſans fièvre, quoique les vomiſſemens aient ſubſiſté juſqu'au 24. Les lavemens furent continués.

Le 25, ayant ôté l'appareil, je trouvai que le fil qui avoit ſervi à la ſuture étoit tombé. J'obſervai une eſpèce de mucus dans la plaie; ayant bien examiné cette plaie, je trouvai une petite ouverture à la partie de l'inteſtin qui correſpondoit à l'ouverture de l'anneau : elle étoit de la grandeur de la tête d'une groſſe épingle, & elle m'inquiéta beaucoup, parce que je craignois qu'il ne fût reſté une fiſtule.

Le 26, l'appareil étant levé, je fus bien plus inquiet en trouvant de la matière fécale dans la plaie, ce qui me détermina à faire ſuſpendre les lavemens, & à ſubſtituer un ſuppoſitoire ordinaire, qui produiſit au malade une ſelle abondante & naturelle : ce ſuppoſitoire fut continué juſqu'au 7 août. Pour lors je ceſſai d'en appliquer, voyant que la na-

X iv

ture opéroit par elle-même, le malade faisant tous les jours une bonne selle. Néanmoins, je le tins à la diette du bouillon jusqu'au 9 août; ensuite je substituai le lait au bouillon. Les selles continuèrent à venir sans aucune douleur, quoique la matière fécale sortît toujours en petite quantité par la plaie. Enfin, le 24 la matière fécale cessa de couler par la plaie, & le malade se trouva parfaitement guéri. Il a repris peu après son travail, & il le continue encore actuellement en mai 1786, s'étant toujours bien porté, & n'ayant pas senti la moindre douleur ni la moindre difficulté dans aucune de ses fonctions.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de janvier 1787.

La colonne de mercure s'est élevée pendant vingt jours de 28 pouces à 28 pouces 7 lignes $\frac{3}{4}$; elle s'est abaissée pendant quatre jours de 28 pouces à 27 pouces 9 lignes. La différence a été de dix lignes $\frac{3}{4}$.

Le thermomètre, du premier au six, a marqué au-dessus de 0, deux fois 1, trois fois 2, une fois 4 au matin, de 2 à 6 à midi, & de 1 à 4 au soir; du sept au trente-un (à l'excep-

tion du dix, du treize, du dix-neuf au vingt-deux, & du vingt-neuf au trente-un, où le thermomètre a marqué au-dessus du terme de la congélation de 1 à 4 au matin, de 3 à 6 à midi, & de 1 à 4 au soir), il a été au matin de 0 à 3 au-dessous, à midi de $\frac{1}{2}$ au-dessous de 0, à 4 au-dessus, au soir de 1 & $\frac{1}{2}$ au-dessous de 0 à 4 au-dessus. La différence à été de 9 degrés.

Le ciel a été clair sept jours, couvert quatorze, & variable dix jours; il y a eu cinq fois de la pluie, cinq fois de la bruine, deux fois de la neige, une fois de la neige fondue, quatorze fois du brouillard, dont neuf fois épais & puant, & quatre fois du vent, dont deux fois S-E., & deux fois N-E. très-piquant.

Les vents ont soufflé quinze jours N., deux jours N-O., quatre jours N-N-E., deux jours E-S-E., deux jours S-E., deux jours S., deux jours S-O. & deux jours E. matin, S-E. soir.

L'hygromètre, à l'exception des douze, treize, quatorze & vingt, où il s'est élevé de 1 à 2 degrés au-dessus de 0, a été constamment au-dessous de 0 de 1 à 3 matin & soir.

Il est tombé pendant le mois cinq lignes un dixième d'eau à Paris.

La constitution de ce mois a été modérément froide pour la saison & très-humide; il n'a cessé de geler tous les jours plus ou moins forte-

ment, & malgré les vents de nord qui ont régné, & l'atmoſphère qui a montré beaucoup de reſſort, l'humidité cependant s'eſt maintenue conſtamment pendant tout le mois, dont près de la moitié s'eſt écoulé en brouillard. Auſſi les maladies de poitrine, telles que les rhumes, les catarrhes, ont en général dominé, & les maladies ou putrides ou purement inflammatoires out été très-rares. Il y a eu des dyſenteries, dont quelques-unes colliquatives & gangréneuſes : les premieres ont été peu fâcheuſes, elles ont cédé facilement au traitement indiqué ; les ſecondes ont été mortelles pour la plupart. Les pleuréſies & péripneumonies bilieuſes ont été communes, ainſi que les fièvres bilieuſes ſimples ; elles ont, à l'ordinaire exigé, peu de ſaignées & l'émétique adminiſtré de bonne heure. Les fièvres malignes nerveuſes ont été graves, & l'iſſue fâcheuſe. Il y a eu peu de fièvres intermittentes ; celles que l'on a vues, étoient ou anciennes ou par récidive, & très-rebelles.

Les affections rhumatiſmales, ou plutôt rhumatiſmo-bilieuſes inflammatoires, ont continué de régner ; divers organes en ont été attaqués, & elles ont préſenté des ſymptômes variés à raiſon de leur ſiége. La poitrine a été l'organe le plus ſujet à en recevoir les impreſſions. Les maladies de poitrine dérivant de cette cauſe, ont été accompagnées de plus ou moins de fiè-

vre. Le pouls étoit ſerré, petit & très-fréquent; la poitrine étoit douloureuſe, la toux sèche, âcre & quinteuſe. Les crachats rares & ſéreux. Du cinq au ſix ils étoi nt mêlés de filets de ſang, ils devenoient roſés & continuoïent de m ntrer quelques ſtries juſqu'au quatorze ou au quinze de la maladie. Les béchiques, les loochs, les huileux, loin d'adoucir, ſembloient irriter la chaleur de cet organe & exciter la toux. Chez quelques-uns il ſurvenoit une douleur plus ou moins aiguë au côté, tantôt fixe, tantôt errante, & plus ou moins étendue. Cette douleur & les crachats ſanguinolens n'ont pas toujours cédé aux ſaignées. Le ſang que l'on tiroit à ces malades, étoit ſec & couenneux; l'application des huiles, du baume tranquille, de l'avoine humectée de vinaigre, ſur la douleur de côté, ont paru l'irriter plutôt que l'adoucir; l'emplâtre de ciguë l'a adoucie & a contribué à la diſſiper. Ces affections ont exigé des ſaignées rapprochées dans l'invaſion: à chaque ſaignée le pouls ſe développoit de plus en plus, & il a fallu les réitérer juſqu'à ce qu'elles amenaſſent une moiteur ſoutenue, qui maintenoit le calme & aſſuroit la coction; le kermès, ſoit ſeul, ſoit uni au camphre & à la poudre tempérante, produiſoit alors les meilleurs effets Elles ſe ſont terminées par d'abondantes évacuations bilieuſes, qu'il a fallu entretenir par de fréquens

X vj

purgatifs. Ces affections n'ont été fâcheuses qu'à ceux à l'égard desquels on a négligé les saignées; & chez ceux où on les a trop menagées, la maladie a traîné en longueur pendant plusieurs mois.

Cette humeur s'est portée aussi sur le bas-ventre, & les douleurs qu'elle a excitées ont paru avoir leur foyer dans les membranes communes. La fièvre étoit modérée, le pouls vif, dur & concentré; le ventre étoit peu sensible au toucher, il restoit mou; les hypochondres étoient gonflés sans dureté; la peau du visage, ni la conjonctive, ne portoient aucune teinte de jaune. Dans les accès de douleurs, qui étoient très-aiguës, les malades vomissoient ce qu'ils avoient pris. Les urines étoient claires, elles couloient abondamment; la boisson ne fatiguoit point l'estomac, & le ventre étoit constipé. Les saignées, les bains, paroissoient dissiper les accidens, & après quelques jours de relâche, ils reparoissoient avec autant d'intensité, & duroient plusieurs jours Les saignées & les bains ramenoient e calme. Le sang s'est toujours soutenu couenneux à toutes les récidives. Les calmans, tels que l'opium, n'ont pas produit les effets qu'on en attendoit. Dans le calme les malades, quoique sans fièvre & sans douleurs, restoient inquiets, ils se plaignoient d'insomnie, la peau étoit sèche & ils avoient un sentiment de froid

général : cet état annonçoit le retour des accidens. Les ſaignées, les ſangſues, les bains, les lavemens, une abondante boiſſon, n'ont procuré que des ſoulagemens momentanés; l'æther pris fréquemment & à petites doſes, mais uni à l'eſprit de térébenthine pour le fixer, a paru les prolonger, & a enfin amené le calme déſiré, en procurant la tranſpiration, & peut-être que le remède célèbre par ſes ſuccès dans le cholétithis, & dont l'humanité eſt redevable aux recherches de M. *Durande*, doit une partie de ſes ſuccès au calme qu'il procure. Le ventre étant plus libre, les évacuations devinrent bilieuſes, & les purgatifs achevèrent la curation.

Cette humeur a été funeſte à quelques femmes en couches, ſur la matrice deſquelles elle s'eſt portée.

Les goutteux ont beaucoup ſouffert. Il y a eu quelques éryſipèles inflammatoires, & très-peu de petites véroles, qui d'ailleurs ont été bénignes.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
JANVIER 1787.

Jours du mois.	THERMOMETRE. Au lever du Soleil.	A deux heures du soir.	A neuf heures du soir.	BAROMETRE. Au matin.	A midi.	Au soir.
	Dégr.	Dégr.	Dégr.	Pouc. Lig.	Pouc. Lig.	Pouc. Lig.
1	0,10	0,10	-0,13	28 4, 7	28 4, 2	28 4, 1
2	-0, 5	1,16	0,14	28 3,10	28 3, 5	28 3, 5
3	1, 0	4, 2	2, 2	28 3, 0	28 2,11	28 4, 1
4	1, 6	2,14	0, 8	28 4,11	28 5, 0	28 5, 2
5	1, 2	3,12	3,18	28 4, 5	2 3, 8	28 3, 4
6	3, 8	5, 8	4,13	28 2, 6	28 2, 1	28 2, 9
7	-0,16	0,13	-2, 7	28 4, 5	28 4, 8	28 5, 5
8	-3, 5	0, 6	-2, 9	28 5, 6	28 5, 6	28 5, 6
9	-1,13	2, 7	1,11	28 4,10	28 4, 3	28 3, 8
10	0, 9	1, 3	-0,12	28 3, 1	28 2, 7	28 1,11
11	-2, 0	4, 4	0, 4	2 1, 1	28 0, 6	27 11, 2
12	-1, 7	5, 8	2,10	27 9, 5	27 7, 8	27 6, 4
13	2, 7	6,18	1 16	27 6, 8	27 7, 2	27 8, 4
14	-0,15	2,13	1, 0	27 9, 9	27 10, 0	27 10, 9
15	1,13	2, 0	-2, 4	27 10, 8	27 10, 8	27 10, 4
16	-3,14	1, 6	-2, 4	27 9, 9	27 9, 7	27 9, 8
17	-1, 3	2,12	0,16	27 10, 6	27 10 11	27 0, 0
18	0, 2	0,17	-0, 2	28 1, 5	28 [illegible], 3	28 0, 4
19	1, 8	1, 6	0, 7	28 0, 7	28 1, 0	28 1, 6
20	1, 2	3, 2	4, 7	28 0,10	28 0, 2	28 0, 5
21	2, 0	3,18	3,18	28 0, 9	28 0, 3	28 11, 8
22	4,10	4,13	1,10	27 11, 6	27 11, 6	27 0, 3
23	-0,14	2, 4	-1, 0	28 0, 0	27 11,11	28 11,11
24	0,10	2,14	1, 0	27 11, 7	27 11, 3	27 11, 6
25	-1, 4	0,14	-1, 0	27 11, 5	27 11, 5	27 11, 4
26	-2,12	-0,14	-2, 9	27 10, 6	27 9, 0	27 8, 5
27	-5, 8	-1, 3	-1, 6	27 8, 5	27 8,11	27 9 11
28	-2, 0	-1 15	-0,11	27 9, 9	27 8, 2	27 10, 2
29	-1, 0	3, 7	3, 5	28 0, 9	28 1, 8	28 3, 2
30	2, 2	6, 2	2, 3	28 6, 3	28 4, 5	28 4, 5
31	0,10	6,13	2, 5	28 4, 5	28 4, 0	28 4, 0

Vents et état du Ciel.

Jours du mois.	Le matin.	L'après-midi.	Le soir à 9 heures.
1	E. couv. froid.	S-O. brou. froi.	S-O. *idem.*
2	N-O. brou. fro.	N. *idem.*	N. *idem.*
3	N. *idem.*	N. *idem*	S-O. *idem.*
4	N. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
5	E. *idem.*	N. *idem.*	N. *idem.*
6	N. *idem.*	N. *idem.*	E. *idem.*
7	N-E ſere. froid.	N-E. nua. froid.	E. ſerein. froid, vent.
8	E. *idem.*	N-E. couv. froi.	N-E. *idem.* auro. boréale, veut.
9	E. *idem*, vent.	E. couvert, froi.	N-E. *idem.*
10	E. couv. froid.	E. *idem.*	N-E. ſere. froid.
11	N-E ſere. froid.	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
12	N-E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem*, vent.
13	S-E. couv. fro. v.	S-E. couv. frais.	S-E. ſere. froid.
14	E. nuag. froid.	E. couv. froid.	E. *idem.*
15	E. couv. fro. bro.	E. *idem.*	E. *idem.*
16	E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
17	E. *idem.*	E *idem.*	E. couv. vent.
18	E. couv. brouil.	E. *idem.*	E. *idem.* nuage.
19	E. couv. froid.	E. *idem.*	E. *idem.*
20	E. bro. fro. brui.	E. *idem.*	E. *idem.*
21	E. *idem.*	N-O. *idem.*	S-O. co. fro. br.
22	N. cou. froi. bru.	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
23	E. ſerein, froid.	E. *idem.*	N. E. ſere. froid.
24	E. brouil. froid, neige.	E. *idem.*	E. couv. fro. ve.
25	E. ſere. froi. ve.	E *idem.*	E *idem.*
26	E. *idem.*	N-E. cou. fro. v.	N-E. *idem.*
27	E. ſerein, froid.	N-E. couv. froi.	N-E. *id.* ve. nei.
28	S. couv. froid. v.	S. *idem.* neige.	N-E. ſere. froid.
29	S. brouil. froid.	S. *idem.* pluie.	S. cou. froi dég.
30	S. couvert, froid.	S ſerein, frais.	S-E. ſerei. froid.
31	E. nuag. froid.	S-E. nuag. frais.	N-E. ſere. froid.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur...	6, 18 deg.	le 13
Moindre degré de chaleur...	-3, 14	le 16
Chaleur moyenne......	0, 19 deg.	

	pouc.	*lig.*		
Plus grande élévation du Mercure..........	28	5,	6,	le 8
Moindre élév. du Mercure....	27	6,	4,	le 12
Elévation moyenne..	27	9,	2	

Nombre de jours de Beau.....	8
de Couvert..	13
de Nuages..	1
de Vent....	3
de Brouillard.	12
de Pluie....	1
de Neige...	4
Quantité de Pluie..........	2, 6 lign.
Evaporation...........	14 3
Différence,.........	11 9
Le vent a soufflé du N......	10 fois.
N-E......	19
N-O......	2
S..........	6
S-E........	6
S-O......	4
E.......	46

TEMPÉRATURE, froide & humide à cause des brouillards.

MALADIES : quelques rhumes.

Plus grande séchereſſe...	34,	1 deg.	le 13
Moindre	3,	1	le 20
Moyenne............	16,	0	

A Montmorency ce premier février 1787.

JAUCOUR, prêtre de l'Oratoire.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille, au mois de janvier 1787; par M. BOUCHER, médecin.

Après deux à trois jours de dégel au commencement du mois, la gelée a repris & a persisté jusque dans les derniers jours du mois; mais elle n'a pas été forte, la liqueur du thermomètre n'étant point descendue, aucun jour, plus bas qu'au terme de 2 degrés $\frac{1}{2}$ au-dessous de celui de la congélation; il geloit également de tous vents.

Il n'est tombé qu'une très-petite quantité de neige, & cela vers la fin du mois. Mais il y a eu beaucoup de brouillards.

Le mercure dans le baromètre s'est maintenu, durant tout le mois, au-dessus du terme de 27 pouces 9 lignes. Du premier au 10, il s'est élevé jusqu'à celui de 28 pouces 5 lignes ou environ. Le 7, il étoit monté à 28 pouces 6 lignes.

Les vents ont été variables.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermomètre, a été de 3 degrés $\frac{1}{2}$ au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 2 degrés $\frac{1}{2}$ au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 6 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le baromètre, a été de 28 pouces 6 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 9 lignes. La différence entre ces deux termes est de 9 lignes.

Le vent a soufflé 5 fois du Nord.
7 fois du Nord vers l'Est.
4 fois de l'Est.
6 fois du Sud vers l'Est.
7 fois du Sud.
2 fois du Sud vers l'Ouest.
4 fois de l'Ouest.

Il y a eu 22 jours de temps couvert ou nuageux.
3 jours de pluie.
3 jours de neige.
14 jours de brouillards.

Les hygromètres ont marqué une grande humidité tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois de janvier 1787.

Nos hôpitaux de charité étoient remplis de gens attaqués des suites de rhumes négligés, & tombés dans la fièvre hectique ou pulmonie; peu en ont échappé ; les rhumes de poitrine étoient épidémiques ; ils étoient très-vraisemblablement l'effet des gros brouillards qui étoient fréquens depuis la mi-décembre. Nombre de personnes ont essuyé la pleuro-péripneumonie, qui dans quelques-uns a présenté des signes de putridité, qu'il étoit bien essentiel de reconnoître dès le commencement de la maladie, pour adapter le traitement convenable ; après une détente suffisante du genre vasculeux par des saignées prudemment administrées, il devoit surtout consister dans les émético-cathartiques. Quelques-uns, même parmi les adultes, ont rendu des vers, dans le plus haut dègré de la maladie & vers son déclin.

Nous avons vu quelques personnes, attaquées de la fièvre putride maligne. Elles guérissoient moyennant un traitement convenable. Cette maladie étoit épidémique dans certains cantons de la campagne, à peu de distance de la ville. Elle avoit fait nombre de victimes dans le cours de l'automne ; mais parmi ceux qui ont été soignés à temps, & traités conformément aux indications, peu ont succombé.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

MÉDECINE.

Elémens de médecine-pratique de M. CULLEN, M. D., traduits de l'anglois sur la quatrième & dernière édition, avec des notes dans lesquelles on a refondu la nosologie du même auteur, décrit les différentes espèces de maladies, & ajouté un grand nombre d'observations qui peuvent donner une idée des progrès que la médecine a faits de nos jours ; par M. BOSQUILLON, écuyer, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, lecteur du Roi, & professeur de langue grecque au collège royal de France, censeur royal, & associé honoraire de la Société de médecine d'Edim-

bourg, &c. A Paris, chez Théophile Barrois le jeune, *libraire, quai des Augustins, n°. 18; & chez* Méquignon l'aîné, *libraire, rue des Cordeliers, 1785, 2 vol. in-8°. Prix relié 14 liv.*

1. Nous avons déja rendu compte du fond de la doctrine de M. *Cullen*, en annonçant la traduction que M. *Pinel* a faite des *institutions de médecine pratique* de ce célèbre médecin. Le travail de M. *Bosquillon*, qui tend à éclaircir, à développer & à confirmer les principes de l'auteur anglois, souvent trop conçis pour les jeunes étudians en médecine, mérite la plus grande attention & les plus grands éloges. Le savoir distingué de M. *Bosquillon*, & la connoissance particulière qu'il a de la langue du père de la médecine, le rendent très-digne d'être l'interprète d'un des médecins modernes qui ont le plus contribué aux progrès de cette science. Les élémens publiés par M. *Cullen*, n'étant destinés qu'à servir de texte à ses auditeurs, il a cru pouvoir omettre plusieurs objets essentiels, ou n'en donner qu'une notion imparfaite. Pour y suppléer, M. *Bosquillon* s'est déterminé à extraire des leçons manuscrites de ce médecin, qu'il a connues & méditées depuis douze ans, tout ce qui pouvoit contribuer à jeter quelque jour sur l'ouvrage dont il donne la traduction. Il y a joint les observations que vingt années d'expériences lui ont donné occasion de faire. Il a refondu, dans les notes toute la nosologie de M. *Cullen*; en y ajoutant la description de chaque espèce de maladie, lorsqu'il l'a jugé nécef-

ſaire. Il a donné des traités abrégés des genres dont l'auteur n'a pas cru devoir parler, ou qu'il n'a fait qu'indiquer légèrement. On trouvera par exemple, des deſcriptions particulières de la fièvre inflammatoire, de la fièvre lente nerveuſe, de la fièvre puerpérale, ſans parler d'un grand nombre d'obſervations importantes ſur le choix des médicamens, & ſur les indications curatives. Le ſecond volume eſt terminé par un chapitre extrait en entier des leçons de M. *Cullen;* il roule ſur la méthode d'étudier la médecine; & ſon objet eſt d'indiquer les auteurs que l'on doit conſulter pour s'y perfectionner.

Pour ſe conformer en tout à la manière d'enſeigner de M. *Cullen*, qui commençoit ſes leçons par une hiſtoire abrégée de la médecine, M. *Boſquillon* a cru devoir auſſi, dans ſon diſcours préliminaire, remonter à l'origine de l'art de guérir, & nous en montrer les foibles commencemens. L'hiſtoire utile de la médecine ne commence qu'à *Hippocrate* ; celle qui s'étend au-delà ne tire ſon intérêt que de la curioſité naturelle des hommes, qui voudroient connoître l'origine des choſes. On aime à voir la ſource d'un grand fleuve, dans le foible ruiſſeau qui jaillit de la fente d'un rocher. L'hiſtoire de la médecine eſt ſans doute auſſi ancienne que l'homme, il lui a été auſſi naturel de couvrir avec la feuille d'une plante une plaie que le contact des corps étrangers irritoit à chaque inſtant, que de ſe gratter lorſqu'il avoit quelque démangeaiſon, ou de chercher l'air frais lorſquil avoit chaud. Mais on a voulu ennoblir le berceau de la médecine, comme celui des autres ſciences; on l'a placé au milieu des fables : ce ſont des dieux & des héros ou des rois qui nous ont appris les

élémens, de l'art de guérir. Un certain roi, d'une dynaſtie égyptienne, & deux empereurs de la Chine, ont écrit des livres de médecine. Il ſeroit plus ſimple de croire qu'on les avoit faits pour eux ; car les rois ont autre choſe à faire qu'à compoſer des livres. Au ſurplus, cela nous importe fort peu, puiſque nous n'avons pas ces livres, & que vraiſemblablement ils ſont mauvais. Dans l'hiſtoire de la médecine grecque antérieure à *Hippocrate*, la plupart des plantes uſuelles portent le nom de quelques héros célèbres. Il eſt bien plus vraiſemblable, qu'en donnant à ces plantes des noms de princes, on a voulu rendre hommage à ces derniers, comme les aſtronomes ont quelquefois fait la cour à des princes, en donnant leur nom à des aſtres qu'ils avoient nouvellement découverts, qu'il ne l'eſt que ces princes ont découvert ces aſtres ou ces remèdes; & l'on peut fort bien douter que le bouillant *Achille* s'occupât à faire des emplâtres avec le verd de gris. Il n'y a pas juſqu'aux femmes chez les Grecs qui ne ſe mêlent de médecine; *Diane*, qu'ils appellent *Artemis*, a donné ſon nom à l'*armoiſe*. Il eſt vrai que, dans les temps décrits par *Homère*, de belles princeſſes faiſoient la leſſive. Pour *Médée*, on ne peut pas lui refuſer certaines connoiſſances; mais quoiqu'on ait dit qu'elle avoit l'art de rajeunir les gens, en les faiſant bouillir avec des herbes fines dans une chaudière, on ſait cependant que cela ſe réduiſoit à teindre ſes cheveux, ce qui étoit très-analogue aux goûts & aux occupations de ſon ſexe.

Ainſi la partie fabuleuſe de l'hiſtoire de la médecine, eſt auſſi invraiſemblable qu'inutile, & autant vaudroit-il la laiſſer dans les livres où

elle ſe trouve cachée, que de prendre la peine de la reproduire au jour. Il n'en eſt pas de même de la partie qui préſente les dogmes qui ont régné ſucceſſivement dans la médecine depuis *Hippocrate.* Elle peut ſervir à nous faire voir le germe de certaines vérités dans les erreurs même qu'on a abandonnées. M. *Boſquillon* en a tracé rapidement le tableau, & il y montre ſur-tout par quels moyens M. *Cullen* eſt parvenu à perfectionner la noſologie, moyens qui nous paroiſſent fondés ſur les règles de la plus exacte logique.

M. *Boſquillon* ne perd aucune occaſion de faire valoir dans ſes notes ſavantes les idées nouvelles de M. *Cullen.* Nous avons déja dit combien elles ſouffrent de difficultés (*a*). M. *Cullen* lui-même les a preſſenties ; de ſorte qu'il annonce toujours ſes théories avec beaucoup de réſerve. Son diſciple les ſoutient d'un ton plus affirmatif, & ſon rôle le demande ainſi ; il eſt dans le caractère de l'eſprit humain, que celui qui a conçu une idée nouvelle la propoſe en doutant, ſoit parce qu'il voit plus loin que ſon idée, & qu'il en connoît le fort & le foible ; ſoit parce qu'un air de doute le ſauve du danger de ſe compromettre, & met ſon amour propre en ſûreté. Le diſciple n'a point les mêmes arrangemens à prendre pour la ſienne. Il défend un dogme qui lui eſt étranger, & l'ayant reçu avec enthouſiaſme, il le ſoutient de même. M. *Cullen*, comme on ſait, regarde la foibleſſe comme la cauſe prochaine de la fièvre. M. *Boſquillon* appuie cette idée, en di-

---

(*a*) *Voyez* le *tome* lxvj de ce Journal, *pag.* 318, *& ſuiv.* ; & le *tome* lxvij, *pag.* 121, 318 *& ſuiv.*

ſant, avec *Gaubius*, que le tremblement eſt en général l'effet de la foibleſſe ; que le claquement des dents, dans le froid de la fièvre vient de la foibleſſe des muſcles de la mâchoire, qu'ils ſont forcés d'abandonner à ſon propre poids, & que le principe vital opère à chaque inſtant une forte réaction pour la ſoutenir. On a d'abord de la peine à concevoir comment une puiſſance qu'on ſuppoſe affoiblie peut faire des efforts extraordinaires ; mais on en a encore bien plus à comprendre, comment elle peut par ces efforts mêmes remédier à ſa foibleſſe, qu'ils devroient augmenter. C'eſt comme ſi on diſoit que le moyen le plus efficace pour un homme de ſe délaſſer de la fatigue du jour, eſt de travailler encore toute la nuit.

Il y a certainement beaucoup de cas où les puiſſances de la vie ſont évidemment frappées dans leur ſource, par quelque miaſme ou quelque poiſon ; mais toutes les fièvres ne peuvent point être enviſagées ſous ce point de vue. La laſſitude & la difficulté dans les mouvemens volontaires n'annoncent pas toujours une foibleſſe réelle. Il n'y a dans la plupart des cas qu'une ſimple déviation des forces, que la nature détourne d'un organe, pour les concentrer dans un autre. Son action étant bornée, elle eſt dans la néceſſité de la tranſporter ſucceſſivement toute entière d'un endroit à un autre, ou bien de la ſuſpendre ; & c'eſt vraiſemblablement à cette néceſſité que tiennent les alternatives des mouvemens dans les êtres animés. Pendant la digeſtion, dont l'effet ordinaire eſt d'aſſoupir, & de rendre les mouvemens volontaires plus difficiles, peut-on dire que l'énergie du cerveau eſt affoiblie, & n'eſt-il pas plus

vraisemblable que l'action de cet organe est seulement diminuée, précisement parce que celle de l'estomac est augmentée ? Le tremblement, dans un homme agité d'un violent accès de colère, ne sauroit être regardé avec raison comme un signe de foiblesse, puisqu'il est au contraire une disposition à exercer de grandes forces. Le frisson, qui précède l'accès d'une fièvre intermittente ordinaire, paroît être de même un mouvement actif qui dispose le systême des vaisseaux à une vive explosion. C'est l'animal qui contracte ses muscles pour sauter, ou qui roidit ses membres pour attaquer ou repousser un ennemi.

Une des opinions de M. *Cullen* est que les causes éloignées les plus universelles des fièvres sont la contagion, le miasme des marais; ce qui est incontestable pour les fièvres des prisons, des camps & des hôpitaux, & pour celles des pays marécageux. Il n'exclut pas le concours des autres causes éloignées, telles que les changemens des saisons, la surabondance & la dégénération de la bile & des autres humeurs. Mais il fait entendre qu'elles ne produiroient pas toutes seules la fièvre, si à leur action ne se joignoit celle du principe contagieux, ou du principe marécageux. M. *Bosquillon* a étendu cette idée jusqu'à la fièvre puerpérale, qu'il regarde comme une affection indépendante du lait. Personne n'a mieux démontré que M. *Doublet*, qu'elle est l'effet d'une métastase laiteuse. Rien n'est plus péremptoire, ni plus concluant, que ses remarques sur la fièvre puerpérale, insérées dans le Journal de médecine, cahier de décembre 1783. Les raisonnemens de M. *Bosquillon*, qui tendent à infirmer les principes & les observations importantes de M. *Doublet*, nous paroissent insuf-

fiſans ; il nie, ainſi que M. de la Roche, *dans ſes Recherches ſur la nature & le traitement de la fièvre puerpérale*, l'exiſtence de la matière laiteuſe qu'on trouve à l'ouverture des cadavres. Il croit que cette matière eſt une exudation inflammatoire du genre de celle que *Hunter* regarde comme une eſpèce particulière de pus. Cela eſt affirmé ſans preuve, & contraire aux obſervations même de *Leake*, qui eſt un de ceux qui ſoutiennent que la fièvre puerpérale dépend de l'inflammation.

Ce que M. *Bordeu* dit, dans ſon Analyſe médicinale du ſang, de l'état particulier où ſe trouvent les femmes après leurs couches, ſuffiroit pour nous faire regarder la déviation du lait comme la ſeule cauſe de la fièvre puerpérale. Voici ſes propres paroles : « Le haſard m'a fait voir pluſieurs fois des amas de fromage véritable & de lait aigri ſous l'épiderme des femmes en couches. J'ai vu des dépôts extérieurs & intérieurs, qui n'étoient que du lait ramaſſé & figé ; j'en ai vu comme du caillé, comme du petit-lait, & en telle quantité une fois ſur-tout, que le chirurgien qui ouvroit le corps ramaſſoit à pleines mains le lait caillé, & qui ſembloit à peine dénaturé ». Rien n'eſt plus commun, en effet, que de voir des femmes qui, après leurs couches, rendent du lait par tous les couloirs, & il eſt plus que vraiſemblable que les accumulations & les congeſtions de cette humeur ſont la cauſe matérielle de la fièvre puerpérale, qui d'ailleurs peut ſe compliquer quelquefois avec la fièvre putride & l'inflammation des différentes parties du bas-ventre. Les ſuccès des vomitifs & des purgatifs dans le traitement de la première de ces mala-

dies, excluent au moins toute idée d'inflammation dans les cas ordinaires. Nous avons vu une femme attaquée, vers le quatrième jour après ses couches, d'une fièvre puerpérale, ayant le délire, le ventre tendu & douloureux, être délivrée en très-peu d'heures du danger que ces symptômes faisoient craindre, par l'effet d'une potion purgative, qui fit rendre à la malade une quantité extraordinaire de matières bilieuses & laiteuses. Le peu de temps qui s'étoit écoulé entre le début de la fièvre & cette évacuation, ni les symptômes qui avoient précédé, ne nous permirent de croire que la matière évacuée fût le résultat d'une inflammation. La supposition d'un miasme capable de produire une fièvre étrangère à la marche du lait, ne pourroit aussi, dans ce même cas, être que gratuite. Les circonstances, où se trouvent les femmes en couches dans les hôpitaux, étant très-propres par leur nature à déranger le cours naturel de ce fluide, elles doivent y rendre la fièvre puerpérale plus commune qu'ailleurs; mais ces circonstances, dont l'effet est très-éloigné de disposer aux inflammations, nous paroissent par elles-mêmes très-capables de produire la fièvre puerpérale, sans le secours d'un miasme.

Comme les notes dont M. *Bosquillon* a enrichi l'ouvrage de M. *Cullen*, sont faites pour instruire, & dignes d'être lues avec attention, nous croyons devoir dire qu'il donne une fausse idée du livre de *Robert Whitt*, sur *les maladies nerveuses*, en l'accusant d'avoir *borné mal-à-propos* ces maladies à celles qui affectent le canal alimentaire. Il n'y a qu'à lire les trois premiers chapitres de l'ouvrage de *Whitt*,

pour ſe convaincre que l'aſſertion de M. *Boſquillon* n'eſt pas exacte.

M. *Cullen*, à la ſuite du ſcorbut, dans ſa Noſologie, donne les caractères de l'éléphantiaſis, de la lèpre, de la frambæſia & du trichoma; il avoue qu'il n'oſe rien décider ſur ces maladies, parce qu'il ne les a jamais vues. M. *Boſquillon* a cru devoir tenter d'éclaircir ce que l'on a écrit ſur les deux premières, & donne uniquement le caractère des deux autres. Ses remarques ſur la lèpre, ſont remplies d'érudition. Cependant nous ne ſaurions ſouſcrire au jugement qu'il porte des idées des anciens ſur cette maladie. Il s'efforce de prouver *qu'aucun des peuples de l'antiquité, qui ont exclus les lépreux des villes, ne l'ont pas fait parce qu'ils regardoient cette maladie comme contagieuſe*, *mais pour d'autres raiſons qui tenoient à leur religion.* Il dit, d'après *Hérodote*, que les Perſes regardoient les lépreux comme des hommes qui avoient péché contre le ſoleil, & qu'ils avoient pour les pigeons blancs la même horreur que pour les lépreux. Un des caractères de la lèpre, déſignés par les anciens, étoit la blancheur des cheveux. Ils croyoient donc vraiſemblablement reconnoître ce ſigne dans les pigeons dont le plumage avoit cette couleur; & ſi la lèpre n'eût été aux yeux des anciens qu'une tache ſpirituelle, comme le prétend M. *Boſquillon*, ils ne l'auroient point attribuée aux pigeons, qui n'en auroient point pour cela été moins bons à être mis à la broche. D'ailleurs une maladie que la piété fait regarder comme une punition du ciel, n'en eſt pas moins contagieuſe. On implore la Divinité, & on prend en même temps toutes les précautions poſſibles pour s'en garantir.

M. *Bosquillon* prétend que des personnes saines se marioient fréquemment avec des lépreux ; & qu'au rapport de *Plutarque*, dans la vie d'Artaxercès, ce roi épousa sa fille Atossa, quoique son corps fût rongé par une lèpre blanche. Ce n'est point par les histoires apocryphes de *Plutarque* qu'on peut attester un fait aussi invraisemblable. Il n'est guère dans la nature de se passionner pour une personne dont la lèpre a défiguré tous les traits, altéré toutes les formes, & dont la peau ressemble au cuir d'un éléphant. Au surplus, on sait que *Plutarque* ne rapporte souvent que des contes populaires ; & il est à croire que la populace de Perse n'étoit pas plus instruite des maladies des femmes du *grand Roi*, que la populace de Constantinople ne l'est des maladies des femmes du grand seigneur.

Nous avons de la peine à comprendre comment M. *Bosquillon* a pu s'étayer, pour soutenir son opinion, des absurdités de *Joseph* & de *Philon*. Le premier, voulant disculper sa nation du reproche qu'on lui faisoit d'avoir été chassée de l'Egypte pour la lèpre, dit pour sa raison que Moïse ni son peuple n'avoient la lèpre, & qu'ils étoient *purs* ; que d'ailleurs, chez plusieurs nations, les lépreux non-seulement n'étoient point exclus de la société, mais au contraire étoient comblés d'honneurs, & chargés des affaires les plus importantes de l'état. Nous aurions été fort curieux de savoir quelles étoient ces nations où le gouvernement alloit chercher ses généraux d'armées & ses ministres à l'hôpital des *incurables* ou aux *invalides*. Quant à *Philon*, il dit, dans son livre de l'*immutabilité de Dieu*, qu'on doit regarder comme impur le mélange de ce qui est pur avec ce qui est impur ; ainsi, dit-il, lorsque la chair

vive paroiſſoit ſur un lépreux, il étoit regardé comme impur, parce que la chair ſaine mêlée avec celle qui ne l'eſt pas, eſt impure, & indique un état ſemblable de l'ame. Dans un autre livre, il dit que la diverſité des couleurs de la peau eſt le ſigne d'un eſprit variable & faux, & que c'eſt cette diverſité de couleurs qu'on avoit en horreur dans les lépreux, parce que la variété des couleurs eſt très-déſagréable à Dieu. Selon cet auteur, les choſes impures n'étoient donc pas telles par elles-mêmes, mais par leur union avec celles qui ne l'étoient point, de ſorte que l'impur n'étoit point impur s'il n'étoit joint à quelque choſe de pur. Voilà une étrange philoſophie : nous ignorons ſi le juif *Philon* entendoit lui-même ſon galimatias ; ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'un profeſſeur du collége royal devroit ſavoir n'y rien comprendre.

Mais pourquoi recourir aux ridicules rêveries des commentateurs & des interprètes, quand nous avons le texte même de ce que Moïſe a écrit ſur la lèpre ? car l'eſprit des loix de ce légiſlateur pouvoit très-bien s'être perdu lorſque *Philon* écrivoit les ſottiſes que nous avons rapportées plus haut. Or, il eſt conſtant, par les treizième & quatorzième chapitres du lévitique, que toutes les loix de police qu'il y établit, annoncent qu'il craignoit la contagion de la lèpre, & qu'il fait préciſément tout ce qu'un gouvernement ſage fait & doit faire pour empêcher la communication d'une maladie dangereuſe. Il indique les ſignes auxquels on peut reconnoître la lèpre ; il ſe trompe peut-être ſur la valeur de ces ſignes, parce qu'il pouvoit n'être point auſſi bon médecin que grand légiſlateur ; il ſuivoit en cela les opinions reçues, & celles qui étoient

vraisemblablement établies en Egypte ; & il paroît qu'une de ces opinions étoit que la lèpre n'étoit contagieuse que lorsque des ulcères laissoient voir la chair vive, de sorte qu'on ne faisoit sortir du camp que les malades qui étoient dans ce cas. Les prêtres faisoient les fonctions d'inspecteurs de santé, & les malades devoient se représenter toutes les semaines devant eux, pour que ceux-ci examinassent l'état où ils se trouvoient. De ce que les prêtres les touchoient, M. *Bosquillon* croit pouvoir conclure que la lèpre ne devoit point être contagieuse : il pourroit prouver par le même raisonnement que la peste ne l'est point, parce que les médecins touchent les pestiférés. Moïse veut qu'on brûle les habits & tout ce qui a servi aux lépreux : *pollutum judicabit vestimentum, et idcirco comburetur flammis.* C'est dans ce sens qu'il dit & qu'il faut entendre que les habits ont la lèpre ; c'est dans ce même sens que des maisons étoient réputées avoir la lèpre, & non par rapport à la variété des couleurs de leurs murs. Moïse n'a point pu croire simplement que la diversité de couleur fût désagréable à Dieu, qui l'a répandue avec tant de profusion & de richesse dans la nature, pour en faire son plus grand charme ; il ne la considère comme un mauvais signe que relativement à la lèpre ; & dans tout ce qu'il dit à cet égard, on voit que le législateur cherche par-tout la lèpre.

Les cérémonies religieuses qui étoient jointes aux fonctions des prêtres, relativement aux lépreux, ont fait croire à M. *Bosquillon* qu'on ne craignoit point la contagion matérielle de la lèpre, & qu'il ne s'agissoit dans tout cela que d'un objet spirituel. Le caractère religieux que certains législateurs anciens ont donné à leurs loix, ne doit

point empêcher de voir le but où elles tendent. Qui dira que le régime diététique des Egyptiens n'avoit pas la ſanté pour objet, parce qu'on y avoit mêlé des idées ſuperſtitieuſes ? C'eſt même en cela qu'il nous ſemble que ces légiſlateurs ont montré qu'ils avoient une connoiſſance profonde de la nature humaine, & du pouvoir qu'ont les idées vagues & indéterminées ſur l'imagination des hommes.

Suppoſons qu'un de ces légiſlateurs, qui s'étant apperçu qu'un aliment étoit peu analogue au climat & au tempérament des peuples qu'il gouvernoit, en eût interdit l'uſage ; ſuppoſons, dis-je, qu'il eût repréſenté, pour motiver la loi, que cet aliment eſt d'une difficile digeſtion, & propre à favoriſer les maladies de la peau ; ce précepte, fondé ſur une raiſon évidente, n'auroit eu qu'un effet paſſager ; l'exécution en ſeroit devenue précaire, parce qu'on auroit bientôt cru qu'un bon eſtomac étoit diſpenſé de la règle. Mais ces légiſlateurs ont imité la nature, qui, lorſqu'elle veut nous interdire un aliment dangereux, nous inſpire de la répugnance pour lui, & c'eſt un moyen bien ſûr d'être obéi. Ils ont donc cru devoir ſubſtituer un ſentiment à une idée claire : ils ont dit qu'un tel aliment étoit *immonde*. L'obſcurité myſtérieuſe de ce mot, au lieu d'une notion qui ſe ſeroit bientôt effacée de l'eſprit, produit dans l'ame une impreſſion d'horreur d'autant plus forte, que la cauſe en eſt plus vague & plus incertaine. C'eſt ſans doute cet art de transformer des idées communes en affections profondes, qui a donné un caractère particulier de ſtabilité à quelques légiſlations anciennes, dont les débris ſurvivent encore aux peuples pour leſquels elles avoient été faites : ſemblables à ces reſtes d'antiques édi-

fices, qui bravent depuis un grand nombre de ſiècles les efforts du temps & des tempêtes.

Ainſi, malgré la force des raiſons qu'emploie M. *Boſquillon* pour prouver que les anciens ne regardoient point la lèpre comme contagieuſe, nous ſommes cependant portés à la conſidérer comme telle, quoique peut-être elle ne ſe communique pas aiſément, ainſi que la plupart des maladies de la peau, qui, pour ſe tranſmettre, ont beſoin d'un contact très-intime, & d'un concours particulier de circonſtances. Notre opinion eſt conforme au ſentiment des auteurs qui ont vu la lèpre dans les pays où elle règne. M. *Bajon* (Mémoires ſur Cayenne, pag. 237) dit que les blancs ne ſont ſujets au *mal rouge* qu'autant qu'ils le gagnent, ſoit par le commerce avec les négreſſes, ſoit par des attouchemens plus ou moins immédiats, & qu'avec une police un peu ſévère, qui éloignât les nègres ſains de ceux qui ſont infectés, on parviendroit à rendre cette maladie très-peu commune: cette précaution eſt celle que le bon ſens a dictée à tous les peuples, tant anciens que modernes.

Nous croyons pouvoir encore conteſter à M. *Boſquillon* un principe qui intéreſſe trop l'idée qu'on doit ſe faire de l'économie animale, pour que nous le paſſions ſous ſilence. Il dit, au ſujet de la jauniſſe ſpaſmodique, que *le ſpaſme ne peut avoir lieu que dans les parties douées de fibres muſculaires, & que les conduits biliaires, où l'on n'a pu appercevoir de ſemblables fibres, ne peuvent être ſuſceptibles d'affection ſpaſmodique.* Cette idée n'eſt probablement fondée que ſur les expériences équivoques de *Haller*, ſur la ſenſibilité. Il y a un grand nombre d'autres expériences & de faits, qui tendent à prouver

que des parties qui n'ont point de fibres musculaires proprement dites, sont susceptibles de spasme. Mais ces faits ont l'avantage d'être plus d'accord avec la raison & l'analogie, que les conséquences qu'on tire des expériences de *Haller.* C'est un principe incontestable que tout être vivant jouit d'un mouvement tonique; & ce n'est même qu'à ce caractère que nous reconnoissons qu'il est vivant. Or, le spasme n'est qu'une augmentation du ton ordinaire; on apperçoit des variations de ton dans les êtres qui n'ont point de fibres musculaires. Les parties de la génération des plantes donnent même des signes d'orgasme dans le temps de la floraison; ainsi le principe de M. *Bosquillon*, qui borne le spasme aux fibres musculaires, nous paroît au moins très-douteux.

Ce qui caractérise les notes que M. *Bosquillon* a jointes au texte de M. *Cullen*, c'est qu'il y montre par-tout, pour les opinions de ce célèbre médecin, une déférence qui ne se dément point; elle va jusqu'à lui sacrifier *Hippocrate*, pour qui M. *Bosquillon* marque par-tout le plus grand zèle; car M. *Cullen* attaque fortement la doctrine de la *coction*, sans que M. *Bosquillon* fasse la moindre réclamation. On a lieu de douter que toutes les opinions du maître, & l'extrême déférence du disciple, recoivent une approbation générale; mais les vues nouvelles du premier, & l'érudition étendue du second, ne peuvent manquer d'exciter l'attention, & d'attirer les éloges qu'ils méritent.



EVERARDI-JOANNIS THOMASSEN, A. THUESSINK, A. L. M. phil. doct. Soc. reg. med. Edin. & histor. natur. stud. Edin. sodal. necnon Musæi Parisini; ac soc. physico-med. Hagan. à commercio litterario, dissertatio de opii usu in siphilide, observatis probato. *In-8°. A Leide*, 1785.

2. L'opium est sans contredit une substance précieuse de la matière médicale, & quand il n'auroit aucune autre propriété que d'éteindre le sentiment de la douleur, il seroit encore dans plusieurs cas une ressource inappréciable, sur-tout dans ceux où l'exemption, même passagère des souffrances, est le seul soulagement qu'on puisse procurer, ainsi que dans ceux où l'espoir de la guérison est fondé sur la suspension de certains symptômes. Cependant ses vertus ne se bornent pas toujours à pallier les accidens, & sans l'extrême réserve, & même, comme dit notre auteur dans l'introduction, sans cette espèce d'horreur avec lesquelles on l'a employé jusqu'ici, nous serions peut-être bien plus instruits que nous ne le sommes sur un grand nombre de qualités médicamenteuses qu'il possède. Parmi celles qu'on a découvertes depuis peu, on compte son utilité dans les affections vénériennes. On lui trouve dans ces maladies, non-seulement la propriété de calmer les douleurs ostéocopes nocturnes, mais encore celle de guérir les ulcères véroliques. Les médecins qui l'ont employé souvent assurent

même qu'il eſt encore un excellent auxiliaire pour détruire radicalement le virus et effacer tous les ravages qu'il a exercés. Lui ſeul a guéri des malades auxquels le mercure donné ſous toutes les formes avoit été inutile, & qui étoient dans l'état le plus déplorable.

La première connoiſſance de cette efficacité eſt due au haſard. Un jeune homme, qui, pendant pluſieurs années avoit eſſayé infructueuſement le mercure, n'oſoit plus ſe flatter d'obtenir une guériſon parfaite. Il ne deſiroit qu'un moyen d'adoucir les cruelles douleurs auxquelles il étoit en proie. Il ſe détermina à prendre de l'opium. Après en avoir fait uſage à des doſes fortes, devenues néceſſaires pour ſe procurer du calme, il fut délivré de ſes tourmens & de la cauſe qui les avoit produits, & recouvra la ſanté.

M. *Michaëlis*, médecin-général des troupes Heſſoiſes en Amérique, informé de cette cure, entreprit dès-lors de s'aſſurer, par des expériences répétées & faites avec la plus grande attention, juſqu'où s'étendroit la vertu anti-ſiphilitique du ſuc de pavot. Il fit ces épreuves dans divers hôpitaux, & en particulier dans celui de New-Yorck. Ces eſſais furent généralement ſatisfaiſans, & la nouvelle de ces ſuccès étant parvenue en Europe, on introduiſit l'uſage de l'opium comme anti-vénérien dans divers hôpitaux de l'Angleterre Le D. *Guillaume Saunders* l'eſſaya dans l'hôpital de Guy à Londres, & le D. *Henri Cullen* dans l'infirmerie royale d'Edimbourg.

L'objet de notre auteur eſt de préſenter un tableau fidèle des faits qu'il a pu recueillir. Il traite dans le premier chapitre des effets de l'opium & de la manière de l'adminiſtrer. Il remarque d'abord qu'on a diſputé long-temps pour

ſavoir ſi cette ſubſtance doit être claſſée parmi les ſtimulans ou parmi les ſédatifs? Ceux même qui l'ont regardée comme ſtimulante conviennent que l'irritation qu'elle cauſe dans les premiers momens qu'elle a été priſe, ayant ceſſé, il ſurvient un état d'affaiſſement ou de débilité qu'ils appellent ſon *effet indirect*; enſorte que toute la conteſtation ne roule que ſur une diſtinction peu importante des effets paſſagers, & pour ainſi dire accidentels, & de ſes effets eſſentiels, mais poſtérieurs & durables. Notre auteur aſſure que conformément à ſes expériences il n'a rien découvert qui méritât à l'opium la qualification de ſtimulant, attendu que ſes effets conſtans & uniformes ſont de diminuer la célérité du pouls, & de rendre la reſpiration plus lente, peu de temps après qu'on en a pris; que quelquefois il excite des nauſées, rend le viſage pâle, porte au ſommeil, diminue les ſécrétions & les excrétions, quelquefois même la tranſpiration. Toutes les fois que M. *Thueſſink* a pris de l'opium à la doſe de deux grains ou environ, un ſommeil irréſiſtible, mais troublé par des rêves, s'eſt emparé de lui, & à ſon réveil, loin de ſe ſentir rafraîchi, il a été tourmenté par des nauſées.

Il n'en eſt pas de même des malades vénériens : ils ſupportent ſans aucun inconvénient des doſes bien plus conſidérables d'opium. En Amérique,on leur a donné d'abord trois grains par jour, & on a pouſſé enſuite la doſe graduellement juſqu'à un ſcrupule, & même un demi-gros, ſans jamais diminuer l'appétit; il le relève lorſque les douleurs l'ont affoibli. Il eſt rare qu'il excite chez eux des nauſées ou des vomiſſemens; & au lieu de les reſſerrer, comme il fait ſouvent chez les perſonnes exemptes de virus, il les re-

lâche, leur cause même des diarrhées. A l'égard des autres excrétions, ses effets n'ont rien de stable. Chez les uns, il augmente la transpiration; chez les autres, il la diminue; quelquefois il fait couler les urines, d'autres fois il porte à la bouche comme le mercure.

Ses effets soporifiques ont été nuls chez plusieurs malades, quoiqu'ils en aient pris jusqu'à un scrupule par jour. Ils ont continué à se lever & à se coucher comme à l'ordinaire; cependant la plus grande partie de ceux sur lesquels l'auteur a eu occasion de faire ses expériences, ont éprouvé un certain degré d'assoupissement & d'indolence; quelquefois l'usage de l'opium a été suivi de tremblement de mains; mais ce symptôme s'est toujours dissipé de lui-même, ainsi que le mal de tête lorsqu'il étoit survenu, ce qui néanmoins a été très-rare. L'observation la plus remarquable & même étonnante, est que les vénériens ne deviennent point sujets au besoin d'en continuer l'usage, quand même ils en auroient pris pendant un temps très-considérable; tandis que les autres personnes s'y habituent si facilement, qu'il leur est impossible d'y renoncer.

On peut administrer l'opium comme anti-siphilitique, tant en substance que sous forme liquide. On le prescrit d'abord à petites doses, comme celle d'un grain ou son équivalent, en liquide, à l'heure du coucher, & ensuite après avoir fait réitérer cette dose plus ou moins souvent dans le courant de la journée, on l'augmente peu à peu jusqu'à ce que le malade en prenne un scrupule ou un demi-gros en différentes portions dans l'espace de 24 heures. Il faut s'arrêter dès qu'on apperçoit un amende-

ment chez les malades ; ce qui arrive aſſez ſouvent lorſqu'on eſt parvenu à 6 ou 8 grains par doſe.

L'état du malade forme la ſeule règle à ſuivre dans les conſidérations diététiques ; il n'eſt pas même néceſſaire de l'aſſujettir à un régime particulier pendant l'uſage du ſuc du pavot.

Le deuxième chapitre contient les détails relatifs à l'emploi de l'opium dans les affections vénériennes. Selon M. *Thueſſink*, il produit les plus heureux effets dans les gonorrhées, ſoit qu'on le donne intérieurement, ſoit qu'on s'en ſerve en injections. M. *Jean Hunter* aſſure la même choſe. Ce dernier conſeille de preſcrire le laudanum liquide à haute doſe, même à celle de 40 gouttes d'heure en heure pour combattre les ſymptômes violens de cette maladie & particulièrement les érections douloureuſes, l'ardeur d'urine, ce qu'on appelle chaude-piſſe cordée, enfin l'inflammation éryſipélateuſe tendant vers la gangrène. Voici la formule de l'injection opiatique qu'il propoſe.

Prenez. *Opium*, deux gros.
Eau de fontaine, douze onces.

L'opium étant diſſous, on ajoutera huit grains de ſucre de ſaturne, dans chaque demi-once de ſolution deſtinée à une injection.

Il obſerve que M. *Jacques Hamilton*, très-célèbre praticien, & médecin de l'infirmerie royale d'Edimbourg, ordonne cette injection dans tous les états de la gonorrhée, & qu'il en a toujours obtenu un bon effet.

M. *Thueſſink* rapporte enſuite quelques exemples tirés de ſa propre pratique, & termine cette

ſection par une obſervation que M. *Lyons*, docteur en médecine à Philadelphie lui a communiquée ſur une gonorrhée auſſi opiniâtre que violente guérie par le ſeul uſage de l'opium.

Il déclare que dans le phimoſis & le paraphimoſis rien n'eſt ſi efficace que le ſuc du pavot donné à fortes doſes, comme le prouve ſa propre expérience, ainſi que celle des docteurs *Simmons*, *Schwediauer*, *Cullen* & *Michaelis*. Notre auteur le recommande encore fortement dans l'iſchurie vénérienne, & cite un fait où l'opium pris tant à l'intérieur qu'en forme de lavement, a opéré un prompt ſoulagement.

Comme les affections de l'urèthre entraînent ſouvent l'engorgement des teſticules, M. *Thueſſink* penſe qu'un emplâtre d'opium pur appliqué le long de ce canal pourra être d'une grande utilité; mais il n'a pas été à même de conſtater cette ſuppoſition; & quoiqu'il ne regarde pas l'opium comme un diſcuſſif ſpécifique des bubons vénériens, il n'en rapporte pas moins l'obſervation de *Michaelis*, qui, en le donnant depuis trois jusqu'à ſix grains, eſt non-ſeulement parvenu à diſſiper les poulains, mais encore à guérir les ulcères qui s'étoient formés. D'ailleurs, ſans promettre beaucoup dans ces cas, il fait les plus grands éloges de l'opium dans les bubons ulcérés, & pour preuve de ſon efficacité, il produit le témoignage de pluſieurs médecins, & principalement ceux de MM. *Michaelis* & *Grant*.

La dernière ſection de ce chapitre roule ſur l'uſage de l'opium dans le cas de vérole univerſelle. Plus de vingt-cinq obſervations empruntées de MM. *Michaelis*, *Grant*, *Cullen*, &c. ſans compter celles de M. *Thueſs.*, s'accordent à prou-

ver que dans ces circonſtances il a produit les plus grands effets. Outre ces obſervations détaillées, M. *Thueſſink* cite encore les autorités de MM. *Nooth*, médecin de l'armée Britannique en Amérique, *Saunders*, de Londres, *Webſter*, d'Edimbourg, qui tous ſont en faveur de l'opium ; ce qui ne l'empêche pas néanmoins d'avouer qu'il n'a point également réuſſi entre les mains de quelques autres médecins, tels que MM. *Pearſon* de l'hôpital de Lock, & *Withering* de Birmingham ; ce dernier même n'héſite pas de dire que l'opium dans la maladie vénérienne n'eſt qu'un palliatif trompeur & infidèle.

Dans le troiſième chapitre, M. *Thueſſink* expoſe ſes réflexions ſur les effets & ſur l'uſage de l'opium dans la même maladie. Il penſe qu'on peut regarder ce ſuc ſous trois points de vue; 1°. comme calmant, en modérant les ſymptômes & ſoulageant les malades; 2°. comme principal remède, en conſéquence de ſes ſeules propriétés ſédatives ; 3°. comme anti-vénérien ſpécifique, capable de détruire le virus.

C'eſt par ſes propriétés calmantes qu'il agit, ſuivant lui, dans la gonorrhée, le phimoſis, le paraphimoſis, l'iſchurie vénérienne, les engorgemens des teſticules, les bubons ſymptômatiques : ſes propriétés de la ſeconde claſſe ſe manifeſtent dans les ulcères, rebelles à un uſage continué long-temps & varié du mercure : enfin on eſt autoriſé à lui attribuer une qualité antiſiphilitique, en conſidérant les guériſons qu'il a opérées en l'employant ſeul.

On a objecté, remarque l'auteur, que les cures qu'on prétend avoir faites avec l'opium, ne prouvent pas ſes propriétés anti-vénériennes ; que dans pluſieurs cas il n'a point réuſſi ; que la

quantité qu'il faut en donner pour en obtenir des succès produit souvent des accidens plus fâcheux que le virus qu'il doit détruire; qu'il n'est que palliatif & masque seulement pour un certain temps les symptômes de la maladie; enfin que dans la supposition même qu'il est réellement un anti-vénérien spécifique, il ne peut être qu'une acquisition peu importante, attendu que nous possédons déja le mercure, spécifique sûr & efficace. Après avoir répondu à ces objections, M. *Thuessink* conclud que l'opium est en plusieurs cas un remède auxiliaire très-utile, non-seulement parce qu'il calme la violence de divers symptômes véroliques, mais encore parce qu'il favorise la guérison des ulcères qui restent après que le virus est détruit; & qu'enfin on peut y avoir recours avec sureté & avec avantage dans tous les cas où le mercure est contre-indiqué, ou dans lesquels il a échoué.

Observationes anatomico-medicæ de sana & morbosa œsophagi structura, cum figuris. A. JANO BLEULAND, D. M. *In-4° de 120 pag. A Leide*, 1785.

3. Depuis quelque temps la difficulté, & & même l'impossibilité d'avaler ont attaqué un plus grand nombre de sujets qu'elles n'ont fait autrefois. M. *Bleuland* ayant traité quelques personnes qui étoient affectées de ces maladies, a voulu en rechercher les causes. Pour y procéder avec ordre, il s'arrête d'abord à la description de l'œsophage. Ce conduit que dans les cadavres on trouve placé au côté droit de la trachée-

artère, lui semble situé, dans le vivant, à la partie postérieure. Il a injecté l'œsophage d'un enfant nouveau-né, & c'est d'après ce sujet qu'il en donne la description, persuadé qu'il s'éloigne moins de l'état naturel dans les enfans que dans les adultes, & que l'examen de ce canal dans les adultes auroit demandé plus de loisir que ses occupations pratiques ne lui en laissent. Il pense que les plis de la membrane interne qui garnissent l'intérieur servent uniquement à multiplier les cryptes muqueuses, & affectent une direction perpendiculaire pour ne pas gêner la déglutition. Cette membrane flottant dans l'eau paroît veloutée, & présenter des preuves évidentes du passage des artères en des vaisseaux lymphatiques. Il a été impossible à M. *Bleuland* de séparer une membrane proprement glanduleuse. Les glandes répandues dans l'œsophage tiennent étroitement à la membrane nerveuse, & pour les bien distinguer il faut tirer de l'eau un lambeau de ce conduit & le laisser un peu sécher. On voit alors qu'elles y sont plus nombreuses, & que les ramifications des vaisseaux sanguins y forment un réseau plus serré que dans les intestins.

Dans le deuxième chapitre est la description de la difficulté d'avaler, affection qu'il divise en chronique & en aiguë.

L'exposé des causes fait le sujet du troisième chapitre. L'auteur établit pour cause prochaine la lésion ou l'altération de l'œsophage qui ne lui permet pas d'admettre quelque chose dans son intérieur; & pour causes prédisposantes le vice des plis, les callosités, les duretés de la membrane interne, la structure poreuse des parois de ce canal, qui le dispose aux obstructions;

l'abondance des glandes susceptibles d'endurcissement, de tubercules, de skirrhes, de cancers, &c.; la multiplication des angles des vaisseaux sanguins, comme causes fécondes d'obstructions & d'inflammations qui se résolvent très-difficilement, & passent plus souvent en suppuration ; la nature très-irritable de la membrane musculeuse, qui la rend sujette aux vices opposés de la trop forte & trop prompte constriction, ou du relâchement mortel ; le tissu cellulaire, qui entoure l'œsophage, tissu qui, parsemé de glandes, peut affecter ce canal par les maladies qui y ont leur siège. A toutes ces causes il ajoute la roideur ou la laxité des fibres, le grand âge, le sexe (selon les observations de l'auteur, cette maladie se rencontre plus souvent chez les femmes que chez les hommes), les passions violentes, les boissons fortes, la cachexie, l'épaississement du sang, provenant de la surabondance des particules terreuses, l'abus des mets trop épicés, des glaces, des alimens trop chauds, de la fumée du tabac, les corps arrêtés au passage ; & les lésions occasionnées en les retirant, les évacuations supprimées. M. *van Doeveren* a dit à l'auteur, avoir rencontré quatre fois l'œsophage rétréci par une inflammation, & M. *Bleuland* en a été attaqué lui-même au point qu'elle s'est terminée par la suppuration. M. *Oosterdyk* a vu une impossibilité d'avaler, qui a duré vingt jours, & qui provenoit de l'excoriation de la membrane interne & des spasmes de ce conduit. M. *Sandifort* a trouvé un œsophage dont toute la membrane interne ne formoit qu'une continuité de tumeurs skirrheuses.

L'auteur s'occupe ensuite des causes dont le

ſiège eſt dans l'eſtomac ou dans les parties voiſines de ce viſcère, telles que le foie ; il parle d'un jeune homme tourmenté d'aigreurs, que M. *van Doeveren* a vu, chez lequel l'acide renfermé dans l'eſtomac étoit ſi corroſif, qu'il faiſoit effervescence avec les terreux comme l'huile de vitriol. Nous n'entrerons pas dans un plus long détail ſur ces cauſes. M. *Bleuland* range au nombre de celles qu'on appelle éloignées les humeurs tenaces épaiſſes qui ſéjournent dans les cavités du cerveau, les migraines, les apoplexies, &c.

Le diagnoſtic & le prognoſtic font le ſujet des deux chapitres ſuivans.

M. *Bleuland* expoſe dans le ſixième la méthode curative de cette maladie. Lorſqu'elle eſt due à l'inflammation, il faut avoir recours au traitement antiphlogiſtique, aux bains tièdes, aux lavemens ſavonneux réſolutifs, aux véſicatoires appliqués au dos, &c. Si elle paſſe en ſuppuration, il faut hâter la maturité de l'abcès. Dans les cas d'obſtructions on emploiera le mercure, la ciguë, le ſoufre d'antimoine. Si l'œſophage a éprouvé quelque violence en forçant de deſcendre un corps étranger, on fera avaler de l'huile de lin, ou quelqu'autre ſubſtance onctueuſe, & ſi ce corps eſt arrêté, on pratiquera l'œſophagotomie.

Le ſeptième chapitre contient quatre obſervations faites par l'auteur. La première regarde une femme de trente-huit ans, attaquée à deux repriſes de difficulté d'avaler. Cette affection avoit cédé les deux fois aux remèdes réſolutifs; mais étant revenue une troiſième, elle a dégénéré en impoſſibilité abſolue d'avaler des alimens ſolides ; toutes les fois que la malade s'y

essayoit, elle souffroit des angoisses très-violentes, accompagnées d'une abondante salivation, & le corps solide, au lieu de passer dans l'estomac, revenoit à la bouche. Elle prenoit cependant encore des liquides & des pilules composées de ciguë, de soufre d'antimoine & de calomel. Mais l'impossibilité d'avaler ayant eu lieu à l'égard des liquides, il falloit nourrir la malade avec des lavemens. Il survint ensuite une douleur très-aiguë à la cuisse droite; elle cracha une matière ressemblante à du fromage gâté; enfin elle a succombé. A l'ouverture du cadavre on a trouvé une glande endurcie qui comprimoit l'estomac, & plus bas une dureté & une ouverture dans ce sac membraneux, qui communiquoit à un grand abcès au lobe droit du poumon: au-dessous de cette ouverture l'œsophage étoit tellement rétréci, qu'il admettoit à peine un tuyau de plume à écrire. Les membranes de l'estomac & des intestins étoient extrêmement minces.

Dans le cadavre du deuxième malade, qui étoit un enfant de cinq ans, on a rencontré une tumeur qui paroissoit avoir été la cause de la difficulté d'avaler.

Un jeune homme de vingt-cinq ans fait le sujet de la troisième observation. Il s'étoit plaint de douleurs violentes au creux de l'estomac. A l'ouverture de son cadavre on a trouvé entre les lobes du poumons un kyste rempli de pus.

Dans la quatrième observation, M. *Bleuland* décrit les désordres que la dissection du cadavre a fait connoître dans un sujet mort à l'âge de quarante-cinq ans, à la suite de cette même maladie.

Les gravures jointes à cet ouvrage sont relati-

ves à la ſtructure de l'œſophage, & à l'ulcère qui du poumon avoit pénétré juſque dans l'intérieur de l'œſophage.

Unterſuchungen uber die natur und den verſchiedenen gebrauch des magen ſaffts, &c. C'eſt-à-dire, *Recherches ſur la nature & les différens uſages du ſuc gaſtrique dans la médecine & dans la chirurgie; par* BASSIANO CARMINATI, *profeſſeur de médecine dans l'univerſité royale de Pavie; traduites de l'italien en allemand: grand in-8°. A Vienne, chez* Krauſs, 1785.

4. M. *Carminati* a été engagé par les expériences de M. *Spalanzani*, à faire des recherches ultérieures ſur la nature & les propriétés du ſuc gaſtrique. Le réſultat de ces recherches eſt que ce ſuc poſsède une qualité antiſeptique très-puiſſante, que par conſéquent ſon uſage pourroit convenir dans certaines affections de l'eſtomac qui dépendent d'un vice de la digeſtion, dans les anciennes plaies, les ulcères malins, les cancers. Au moment que notre auteur étoit engagé dans ces recherches, il a été encouragé dans ſon travail par la brochure publiée par M. *Sennebier*, dans laquelle ce ſavant propoſe aux gens de l'art d'eſſayer cette liqueur, dans les cas que nous venons d'indiquer. M. *Carminati*, qui a fait ces expériences avec ſuccès, s'étoit

d'abord procuré du ſuc gaſtrique, en donnant à jeûn à de jeunes gens des vomitifs, incapables d'en altérer conſidérablement la nature : il a choiſi enſuite, pour la même fin, des oiſeaux carnaſſiers, tels que les corbeaux, les hiboux, les faucons & autres oiſeaux de proie ; enfin toute ſorte d'animaux, tels que les veaux, les moutons, cochons, chiens, chats, &c. Après avoir obſervé dans la ſuite avec *de Haller* & M. *Spalanzani*, qu'il ne faut pas s'attendre à obtenir un ſuc gaſtrique pur, il rapporte les effets qu'il lui a vu opérer dans les ulcères fétides & douloureux, la gangrène, les douleurs chroniques, les meurtriſſures, les calloſités, les ulcères écrouelleux, ou vénériens, dans les fièvres intermittentes, &c. &c.

A ces expériences médicinales, l'auteur a joint l'analyſe chimique. Mais nous eſtimons que ce travail eſt plus curieux & plus intéreſſant pour la phyſiologie qu'avantageux pour la matière médicale; pour ces détails, nous renvoyons à l'ouvrage même.

D. JO. DAVIDIS SCHOEPF, ſeren. margrav. Brand. Onoid. & Culmb. med. aul. & milit. coll. med. membr. materia medica americana potiſſimùm regni vegetabilis : *Matière médicale américaine, tirée principalement du règne végétal ; par M. JEAN-DAVID SCHOEPF, &c. A Erlangue, chez* Palmius ;

Palmius; *à Strasbourg, chez* Kœnig; *& à Paris, chez* Didot le jeune, 1787; *in-8°* *de 170 pag. Prix 2 liv.*

5. Sept années de résidence dans l'Amérique septentrionale ont mis M. *Schœpf* très à portée d'observer les plantes utiles à la médecine, à l'économie, aux arts. Il a composé cette matière médicale sur le modèle de celle de *Linné*; il adopte pour chaque plante le nom & la phrase caractéristique du célèbre botaniste suédois; mais il y joint le nom commun anglois, quelques synonymes, l'indication du lieu natal, puis les qualités, vertus & usages.

Quelques articles que nous allons insérer ici, donneront une idée de la manière dont ils sont tous faits.

1°. La véronique de Virginie; son épi est terminal, ses feuilles par quatre ou par cinq. Elle se trouve dans les pâturages arides. Elle est commune & vivace.

La racine de cette véronique s'emploie à la dose d'une poignée, en décoction dans demi-livre de lait.

Cette plante est amère, purgative & vomitive.

2°. La verveine à feuille d'ortie, à quatre étamines; son épi est filiforme, panniculé; ses feuilles entières, ovales, pointues, découpées en scie & pétiolées. On la trouve dans le Canada, à Neuw-Yorck & dans la Virginie aride. Elle est rare & bis-annuelle.

Ses feuilles & sa racine sont en usage en médecine. La racine est amère & astringente. Les

feuilles sont insipides & sans odeur. La racine mêlée avec l'écorce intérieure du chêne blanc, en décoction avec l'eau & le lait, est l'antidote de cette espèce d'érysipèle occasionné par le méphitisme du *toxicodendron*. Ce spécifique a été administré avec succès dans les camps américains.

3°. La monarde fistuleuse, à tête terminale, & à tige, dont les angles sont obtus. Cette plante est originaire du Canada, vivace & peu commune; ses propriétés sont d'être amère, résolutive, nervine, tonique. Son usage est contre les fièvres intermittentes.

La monarde fistuleuse est cultivée avec succès dans les jardins botaniques.

4°. Le *ptelea* tréflé. Cet arbre est indigène au Canada & à la Caroline; il s'est acclimaté en France, où on le trouve dans les jardins botaniques.

On se sert des feuilles en pharmacie: lorsqu'elles sont pilées, elles ont une odeur ingrate. Elles sont anthelminthiques & vulnéraires. Les Canadiens s'en servent à cet effet en infusion, tant intérieurement qu'à l'extérieur.

5°. Le tulipier. (*Liriodendron tulipifera*, L.) Ce charmant arbre appartient à la nouvelle Angleterre & à la Floride. Il s'est assez bien naturalisé en France, puisqu'on le trouve dans les jardins des amateurs. Les Américains se servent de la racine, de l'écorce & de la semence. Sa racine est jaunâtre, cassante, un peu âcre & fébrifuge. L'écorce est vermifuge, la semence apéritive. Les feuilles concassées, mises en topique sur le front, guérissent les maux de tête.

Manuel du diſtillateur d'eau-de-vie ; par M. NICOLAS, conſeiller médecin du Roi, profeſſeur royal de chimie en l'univerſité de Nancy, membre de l'Académie de ladite ville, & de pluſieurs autres, inſpecteur honoraire des mines de France, &c. A Nancy, chez Hæner, 1787. *In-12 de 27 pag.*

6. La méthode ordinaire des diſtillateurs d'eau-de-vie eſt de faire ſubir une fermentation préliminaire au marc des raiſins ; pour cet effet, ils le renferment, en ſortant du preſſoir, dans de grandes cuves, qu'ils nomment bouges ; ils les couvrent de boue, pour empêcher le contact de l'air. Environ ſix ſemaines après, ils commencent à diſtiller ; ils rempliſſent donc leurs alambics de ce marc fermenté, verſent par-deſſus environ le cinquième de ſon volume d'eau commune, & procèdent enſuite à la diſtillation. Ils n'obtiennent d'abord qu'un flegme mêlé avec l'eau-de-vie, qu'ils nomment *petite eau-de-vie.* Lorſqu'ils ont une certaine quantité de cette liqueur, ils la paſſent au rafin, qui n'eſt qu'une ſeconde diſtillation, au moyen de laquelle on ſépare la partie aqueuſe de l'eſprit ardent, ou eau-de-vie.

L'eau-de-vie de marc eſt ordinairement déſagréable, & poſſède une odeur empyreumatique. M. *Nicolas*, pour obvier à ces défauts eſſentiels, a fait beaucoup d'expériences, & a

enfin trouvé une méthode par laquelle il obtient une eau-de-vie de marc agréable : cette méthode ne consiste qu'à exciter la fermentation des rafles dans une certaine quantité d'eau. Les instructions que donne M. *Nicolas* dans ce manuel, sont à la portée des distillateurs ; ils y trouveront clairement énoncée la manière d'obtenir les eaux-de-vie de vin, de lie & de marc ; ils y verront comment il faut nettoyer les différentes pièces dont l'alambic est composé, & les épreuves qui démontrent que l'eau-de-vie est loyale & marchande.

Extrait de la Séance publique du Musée de Paris.

DU 24 JANVIER 1787.

I.

7. Quelques uns des morceaux lus dans cette séance, étant du ressort de ce journal, nous allons les faire connoître à nos lecteurs par une légère notice.

M. *Moreau de Saint-Meri* a lu plusieurs *fragmens sur les troupeaux de bêtes à cornes des colonies françoises, sur la chèvre, le chevreau & le chien.*

1°. Il a remarqué dans les Colonies, & notamment à la Martinique, que sur chaque habitation où l'on élève des bêtes à cornes, il y a toujours un taureau principal qui domine sur tout le troupeau & sur les autres taureaux, & que, par cette raison, les nègres nomment *maí-*

tres de ſavannes ou *de l'enclos* (*a*) ; à ſon aſpect, tous ſe retirent ; les vaches ſe dérobent à ſa vue lorſqu'elles cherchent à être couvertes par un autre taureau, auquel le *maître* fait quelquefois payer chèrement ce plaiſir ; mais à meſure qu'il avance en âge, ſes forces s'épuiſent ; quelque jeune taureau, plus audacieux ou plus hardi, après lui avoir diſputé l'empire, parvient à le chaſſer du premier rang, & à s'y placer lui-même, juſqu'à ce qu'un ſort pareil l'en faſſe également deſcendre.

M. *Moreau de Saint-Meri* ne dit point combien d'années dure cette eſpèce d'empire, uniquement fondé ſur la loi du plus fort ; mais il ajoute que le vaincu, triſte, conſterné, évite conſtamment le vainqueur, qu'il ſe tient à l'écart, qu'il dépérit promptement, & que la mort l'enlève bientôt. Cette mort eſt ſi certaine, ajoute-t-il, pour les taureaux qui ont ceſſé d'être *maîtres de ſavannes*, que les propriétaires, avertis par les gardiens du troupeau, ne manquent pas de s'en défaire auſſitôt, en les livrant au boucher.

On lit bien dans le troiſième livre des *Géorgiques de Virgile* & dans le *Dictionnaire d'hiſtoire naturelle de M. Valmont de Bomare*, au mot *Taureau*, une deſcription de l'eſpèce d'empire dont parle M. *M. D. S. M.*, & des combats dont il eſt la ſource. Cet empire & ces combats paroiſſent avoir lieu dans beaucoup d'eſpèces d'animaux, ſoit dans le temps des amours, ſoit lorſqu'ils ſont raſſemblés en certain nombre, & nous voyons, dans nos baſſes-cours, les coqs exercer un pareil empire, & ſe livrer des combats

---

(*a*) Les *ſavannes* ſont les prairies, ou pâturages.

plus meurtriers encore; mais la mort conſtante & inévitable du taureau qui a perdu ſon rang dans les *ſavannes*, eſt une obſervation qui n'a encore été faite par aucun naturaliſte, & qui mérite d'être confirmée dans tous les lieux où les troupeaux de bêtes à cornes raſſemblent pluſieurs taureaux.

2°. La chèvre eſt ordinairement nommée *cabrite* aux Colonies, & le chevreau, *cabriton*. Quand par quelque accident, ou par un choix fondé ſur des opinions particulières, un enfant n'a point de nourrice, on lui donne une chèvre pour l'allaiter. Il eſt difficile de ſe perſuader, lorſqu'on n'en a pas été témoin, que la chèvre ſoit ſuſceptible d'autant de complaiſance, de ſoins & d'attachement pour ſon nourriſſon. Elle revient fréquemment vers lui des lieux où on la fait paître; elle cherche la poſture la plus propre à le faire teter; ſi quelqu'un prend l'enfant, le déplace, le tranſporte, elle eſt émue, elle le ſuit en bêlant: on croiroit qu'elle a pour lui la tendreſſe & l'ame d'une mère.

Nos chèvres européennes ne le cèdent point à cet égard à celles du nouveau monde: on en a vu venir de plus d'une lieue, à des heures réglées, pour donner leur lait à l'enfant de leur maître, & diriger avec une prudence & une intelligence admirables le mammelon dans la bouche de l'enfant, qu'il ſuffiſoit de placer à terre dès que l'on voyoit paroître ſa nourrice (*b*).

(*a*) Voyez le *nouveau dictionnaire univerſel & raiſonné de médecine, de chirurgie & de l'art vétérinaire; par une ſociété de médecins. Paris*, Hériſſant, 1772, ſix vol. petit in-8°, tome ij, au mot *Chèvre*, & le *Cours complet d'agriculture, rédigé par M. l'abbé Roſier*, où cette anecdote a été re-

3°. Il existe peu de chiens aux Colonies, & ils y sont en général d'une vilaine espèce, excepté les dogues & les mâtins qu'on trouve chez les bouchers & dans quelques habitations, à la sûreté desquelles ils veillent. Les nègres des isles du Vent dressent encore avec succès une espèce de roquet pour la chasse des rats, qui causent des ravages considérables dans les cannes à sucre.

La rage canine, autrefois inconnue aux Antilles, s'y est manifestée depuis environ trente ans; & dans toutes les Colonies, les magistrats ont pris des précautions pour en arrêter les suites; mais ces précautions n'ont pas toujours pu les faire éviter, & la négligence que l'on apporte à détruire les chiens enragés a été souvent funeste à plus d'un individu, maître ou esclave.

Il y a environ vingt-cinq ans qu'un chien de la forte espèce, qui étoit signalé dans toutes les habitations de Saint-Domingue, pour être affecté de cette maladie, & dont les morsures ont fait périr plusieurs nègres avec tous les symptômes de l'hydrophobie, parut tout-à-coup vers le soir dans le quartier de Limonade, au moment où les esclaves, revenus des travaux, se trouvoient réunis; son aspect hideux, l'écume qui chargeoit sa gueule, son œil enfoncé & hagard, sa colère contre les objets insensibles qu'il rencontroit, & les signes extérieurs sous lesquels on l'avoit dépeint, le firent bientôt reconnoître pour un ennemi redoutable. L'effroi s'empare des nègres, & tous fuient. Un seul, nommé *Coucouba*, d'une intrépidité sans exemple, se dévouant au salut général, s'arme de son

portée par M. *Thorel*, comme si elle lui étoit particulière; tome ij, au mot *Bouc*, pag. 389.

couteau, & marche au-devant de l'animal féroce qui s'élance ſur lui, & dont il reçoit pluſieurs morſures profondes ſur différentes parties du corps, expoſé nud à toute l'activité du virus, avant d'être parvenu à le mettre hors de combat.

On débrida ſes nombreuſes plaies; quelques unes étoient au viſage, d'autres au cou, le plus grand nombre aux bras & à la poitrine. On y fit brûler de la poudre à canon, & pendant cette opération douloureuſe, le courage de *Coucouba* ne ſe démentit pas un ſeul inſtant. On y fit ſuccéder un traitement mercuriel; & ces ſoins, moins peut-être que ſon intrépidité & ſon peu de crainte de cette maladie, le préſervèrent de l'hydrophobie, dont il n'a jamais reſſenti le moindre ſymptôme.

II.

M. *Huzard* a lu une *Diſſertation ſur quelques abus qui s'oppoſent aux progrès de l'art vétérinaire dans les grandes villes.* Il diviſe ces abus en deux claſſes; l'une renferme tous ceux qui tiennent à l'ignorance des principes de l'art de guérir; ce n'eſt point de ceux-ci qu'il s'agit dans cette diſſertation; l'auteur ſe propoſe de les traiter ſéparément: ils ſont de tous les temps & de tous les lieux. Ceux de l'autre claſſe ſont néceſſairement la ſource des autres; ils ont jeté de profondes racines, & il eſt impoſſible, tant qu'elles ſubſiſteront, que l'art vétérinaire faſſe des progrès réels. M. *Huzard* en diſtingue trois principaux.

1°. La réunion des artiſtes vétérinaires avec les maréchaux en corps de communauté, tels qu'ils ſont établis aujourd'hui.

2°. La manière mercantile dont s'exerce l'art vétérinaire dans les grandes villes: il y eſt à l'en-

treprise comme toutes les branches de commerce; & l'on y traite les maladies des animaux au rabais.

3°. Enfin, la conduite de ceux qui l'exercent, qui perdent, avec les gens d'écurie, un temps précieux, qu'ils devroient employer à l'étude de la théorie & à la pratique de l'art.

Cette dissertation est destinée à faire partie de la vétérinaire du *Dictionnaire de médecine de l'Encyclopédie méthodique*, au mot *abus*.

Historia naturalis castoris & moschi, *Histoire naturelle du castor & du musc; par M. JEAN-GUILLAUME LINK, de Leipsick, docteur en médecine. A Leipsick, chez* Breitkopf; *& à Strasbourg, chez* Kœnig, 1786. *In*-4° *de 54 pages, avec figures.*

8. La dissertation sur le castor contient dix paragraphes.

On fait dans le premier la description de cet animal, d'après nos meilleurs zoologistes modernes. Le castor ressemble au rat d'eau par la forme de la tête, à l'exception des oreilles qui sont à proportion plus courtes; le chanfrein paroît plus arqué, le sommet de la tête plus aplati; le museau est gros & court; le poil est si hérissé sur la tête, qu'il en cache la vraie forme, & qu'il couvre en partie les yeux; le corps a plus de longueur à proportion que celui de la marmotte, mais il est aussi gros, sur-tout dans la partie postérieure; les jambes sont très-courtes.

Le second paragraphe traite des différentes dénominations du castor, & des principaux auteurs qui en ont parlé; c'est le *castor fiber* du chevalier *de Linné*.

Dans le troisième, on indique les contrées où se plaît ce quadrupède amphibie. Les anciens rapportent que dans les premiers temps l'on en a vu en Bourgogne, en Lorraine; mais il est actuellement très-rare en France, en Espagne, en Italie, en Grèce & en Egypte. Le lieu où il habite avec une espèce de prédilection est l'Amérique, depuis le trentième degré de latitude nord, jusqu'au soixantième & au-delà. Ils sont fort communs dans le Canada; mais ils deviennent rares à mesure qu'on avance vers le midi. C'est la même chose dans l'ancien continent; on n'en trouve des peuplades que dans les contrées les plus septentrionales.

On décrit dans le quatrième paragraphe la vie sociale de ces animaux; & l'industrie avec laquelle ils bâtissent leur habitation. Ils se plaisent dans les lieux déserts & inaccessibles, parce qu'ils y sont plus en sûreté. Leur retraite est à trois ou quatre étages; ils la construisent avec les bois qu'ils coupent dans les forêts voisines; un chemin, pratiqué avec art, conduit à leur demeure.

Les moyens qu'on pratique pour prendre & chasser les castors, sont détaillés dans le cinquième paragraphe.

Le sixième & le septième contiennent la description anatomique des parties intérieures & des follicules.

M. *Linck* expose dans le huitième les signes certains par lesquels on reconnoît que la substance nommée *castoreum* est falsifiée. Le meil-

leur *castoreum* eſt celui qui eſt d'un rouge tirant ſur le noir ; qui eſt réſineux, mou, d'une odeur forte, & qui ne s'enflamme point.

Dans le neuvième paragraphe il eſt parlé des uſages économiques du caſtor. Pluſieurs font cas de ſa chair ; elle eſt néanmoins fade, dure, difficile à digérer : elle ſurcharge l'eſtomac à cauſe de la grande quantité de graiſſe qu'elle contient. Sa queue paſſe pour un mets délicat. Tout le monde ſait que ſa peau eſt recherchée, que c'eſt un grand objet de commerce, & que c'eſt pour cela qu'on lui fait la chaſſe.

Le dernier paragraphe renferme des expériences chimiques & des eſſais analytiques.

M. *Linck* ſuit à-peu-près, pour l'hiſtoire naturelle du muſc, la marche qu'il a ſuivie en faiſant celle du caſtor. Le dernier paragraphe eſt deſtiné à l'analyſe chimique du muſc. L'article qui regarde les uſages économiques de cette ſubſtance eſt aſſez conſidérable. L'auteur y déſigne le muſc comme un excellent aſſaiſonnement dans la cuiſine. Les Péruviens en ſont très-amateurs ; ils en mettent dans tous les mets, dans les boiſſons & même dans le pain. Le muſc ſert aux liquoriſtes pour la confection de l'eau épiſcopale, & les parfumeurs le font entrer dans pluſieurs compoſitions aromatiques. On préſerve les fourrures & autres habillemens, des teignes & des inſectes, en les imprégnant de l'odeur du muſc. C'eſt la plus forte de toutes les odeurs connues ; il n'en faut qu'une très-petite doſe pour parfumer une grande quantité de matière & d'eſpace, car l'odeur ſe porte à une grande diſtance ; la plus petite particule ſuffit pour ſe faire ſentir dans un eſpace conſidérable ; & ſon parfum même eſt ſi durable & ſe fixe tellement, qu'après un

très-long temps il ſemble n'avoir pas perdu de ſon activité. En effet, des obſervateurs rapportent qu'un grain de muſc, poſé dans un vaſte cabinet, avoit au bout de cent ans entièrement conſervé ſon odeur.

L'animal qui porte cette ſubſtance eſt également appelé *muſc* : c'eſt le *moſchus moſchiferus de* LINNÉ.

Pluſieurs naturaliſtes modernes l'ont conſidéré comme un grand chevrotin, qui eſt de la taille d'un chevreuil ; mais ſa tête eſt ſans cornes ou bois ; il a deux grandes dents canines ou crochets à la mâchoire ſupérieure. Il habite les pays orientaux.

D. GEORGII RUDOLPHI BOEHMERI, univerſ. Witteb. ſenioris commentatio phyſico-botanica de plantarum ſemine, antehac ſpermatologiæ titulo per partes, nunc conjunctim edita & aucta; accedit diſſertatio de contextu celluloſo vegetabilium : *Mémoire phyſico-botanique ſur les ſemences des plantes, publié auparavant par partie, ſous le titre de* Spermatologie ; *par M. G. RUD. BOEHMER. A Wittemberg, chez* Zimmermann ; *à Strasbourg, chez* Kœnig ; *& à Paris, chez* Didot le jeune, *libraire, quai des*

August. 1785 ; *petit in-8°* de 458 *pag. Prix* 3 *liv.* 12 *ſ. broché.*

9. Cet ouvrage eſt compoſé de ſept chapitres. Le premier traite de l'uſage, de la différence & de l'exiſtence des ſemences. M. *Boehmer* rappelle les ſentimens des meilleurs botaniſtes ſur ces objets. Il rapporte les intéreſſantes & nouvelles expériences de M. *Hedwig*, qui, avec le microſcope a vu les fleurs & les ſemences des mouſſes, auſſi exactement que celles des plantes les plus parfaites. On expoſe dans ce chapitre les diverſes formes des ſemences & leur prodigieuſe fécondité. Une ſeule tige de maïs a donné deux mille grains. L'on en a compté trois mille ſur une d'*enula campana*, & quatre mille ſur un pied de tourneſol. Mais ce qui eſt encore plus immenſe & plus admirable, c'eſt la multiplication du pavot ; une plante ſeule a produit trente-deux mille ſemences, & le tabac vulgaire quarante-mille trois cents vingt.

Le ſecond chapitre offre ſur la fécondation & l'accroiſſement des ſemences tout ce qu'il y a de plus curieux. « La plante renfermée, dit un de nos célébres naturaliſtes, très en petit dans le fruit ou dans la graine, y eſt environnée d'un amas de farine, qui, délayée par l'eau qui a pénétré les enveloppes, fermente avec elle, & fournit au germe ſa première nourriture. Abreuvé de ce lait délicat, proportionné à ſa foibleſſe, il croît de jour en jour. Bientôt ſes langes lui deviennent incommodes ; il fait effort pour s'en débarraſſer, & pouſſe en dehors une petite racine qui va chercher dans la terre des ſucs plus nourriſſans ; la petite tige paroît à ſon tour deſtiné

à habiter l'air; elle perce la terre, & s'élance perpendiculairement dans ce fluide. Quelquefois elle entraîne avec elle les restes des tégumens qui l'enveloppoient dans l'état de germe; d'autres fois, deux feuilles, fort différentes des feuilles de l'âge mûr, l'accompagnent; ce sont les feuilles *séminales*, dont le principal usage est probablement d'épurer la sève.»

Voilà l'histoire de la germination végétale, on ne peut mieux expliquée.

Le troisième chapitre parle de la durée, de la récolte & de la conservation des graines. Tout ce qu'il est possible d'apprendre sur ces divers objets, se trouve réuni dans ce chapitre. M. *Boehmer* rapporte une manière infaillible d'envoyer des pays les plus éloignés des semences entières, sans aucune détérioration; il suffit de faire fondre de la colophane dont on les enduit, ou bien on se sert d'une masse composée de poix, de colophane & de cire. Quand les semences, glands & autres fruits seront recouverts de masse résineuse, on les arrangera dans des boîtes, que l'on emballera dans un tonneau: avec cette méthode, toutes semences passeront les mers sans corruption.

Dans le quatrième, il est question des préparations préliminaires à l'ensemencement. M. *Boehmer* y rappelle les diverses macérations que l'on est obligé de faire subir à plusieurs sortes de semences pour les amollir, & pour faciliter leur développement & leur germination. Un moyen que nous devons à M. *Prozet*, intendant du jardin botanique d'Orléans, & qui étoit inconnu des botanistes, est celui-ci, qui facilite singulièrement la germination. Ouvrez avec un canif l'écorce dure de la semence vers le mi-

lieu, & mettez-la incontinent en terre. M. *Proʒet* eſt parvenu avec cette inciſion à faire germer des ſemences exotiques très-compactes, qui auparavant n'avoient pas levé après de longues macérations. Pour préſerver les ſemences de la rapacité des oiſeaux, des ſouris & des fourmis, les anciens agricoles recommandoient de les faire infuſer une nuit dans le ſuc de joubarbe; d'autres anciens auteurs employoient la leſſive, la ſuie, le fiel de bœuf, le ſang de poule, pour chaſſer les chenilles & autres inſectes nuiſibles aux ſemences.

Pierre Lauremberg, qui a écrit ſur la culture des jardins, prétend que pour diverſifier les couleurs des fleurs, comme de la tulipe, de l'œillet, &c. il ſuffit d'arroſer les ſemences avec de l'eſprit de vin, ou de les imbiber de ſang humain, les faire ſécher, réitérer pluſieurs fois cette imbibition: alors, dit-il, nous obtiendrons des choſes merveilleuſes. Nous regardons ces recettes comme abſurdes.

On traite dans les trois derniers chapitres, des ſemailles & des différens effets de la germination. Le volume eſt terminé par une diſſertation ſur le tiſſu cellulaire des végétaux.

Cet écrit mérite l'accueil des botaniſtes & des cultivateurs. Il préſente des vues phyſiologiques ſur les ſemences, qu'il ne ſeroit pas poſſible de rencontrer ailleurs.

Encyclopédie méthodique botanique; par M. le chevalier DE LA MARCK, *ancien officier au régiment de Beaujolois, de l'Académie royale des ſciences; tom. II,*

contenant les lettrines CIC, *jusques* EUF. *A Paris*, *chez* Panckoucke; *à Liège*, *chez* Plombeux; *à Nancy*, *chez* Matthieu, 1786. *In*-4°.

10. Ce second volume n'est point inférieur au premier; l'auteur est toujours attentif à donner la synonymie latine & française; il fait des observations raisonnées sur les plantes récemment décrites; il nomme les voyageurs & les naturalistes qui lui ont communiqué des végétaux qu'on ne connoissoit pas encore. Chaque article est terminé par l'exposé des propriétés médicinales & économiques de la plante, & par l'indication des contrées où elle croît spontanément.

Par exemple, après avoir décrit la *cigue ordinaire*, ou *grande cigue*, M. *de la Marck* continue ainsi: « Cette plante est la vraie cigue des anciens & des modernes; celle dont M. *Storck* s'est servi pour ses expériences publiées dans sa *dissertation sur les propriétés de la cigue*; celle, en un mot, à laquelle il est important de conserver le nom de cigue, en latin *cicuta*, si l'on veut cesser d'exposer aux méprises auxquelles nous savons que le *cicuta* de Linné a plusieurs fois donné lieu ».

« Quoique la cigue, prise intérieurement, soit un vrai poison, mais plus ou moins actif, selon le lieu natal de la plante; cependant plusieurs médecins modernes ont osé se servir de l'extrait de cette plante pour la guérison de quelques maladies chroniques, comme les humeurs froides, les tumeurs squirrheuses, les cancers, &c. M. *Storck*, médecin à Vienne en Autriche, après

avoir tenté beaucoup d'expériences, a publié un recueil d'obſervations ſur les effets de la ciguë, tendant à faire connoître les avantages qu'on peut retirer de l'emploi de cette plante dans les maladies rebelles que nous venons de citer. Ce médecin a employé des pilules faites avec le ſuc de la ciguë, exprimé, évaporé en conſiſtance d'extrait, & mêlé avec la poudre de la même plante. Appliquée extérieurement, la ciguë eſt réſolutive, fondante & adouciſſante ; elle paſſe, priſe intérieurement, pour anti-ſquirreuſe, anti-ulcéreuſe & anti-cancéreuſe : on l'emploie auſſi dans les cataractes naiſſantes, & contre la goutte & les rhumatiſmes. Nous croyons que dans tous les cas, le plus ſûr eſt de n'employer la ciguë à l'intérieur, que lorſque ce remède peut être dirigé par une main habile & prudente ».

A la ſuite de la deſcription du *colchique d'automne*, on lit : « Toutes les parties de cette plante ont une odeur forte & qui cauſe des nauſées. On prétend que ſa racine eſt un poiſon, & qu'elle fait mourir ceux qui en mangent ; l'émétique & les adouciſſans en ſont le contre-poiſon. M. *Storck* en prépare un oxymel particulier, qu'il regarde comme un diurétique puiſſant & capable de guérir l'hydropiſie ; mais nous penſons qu'on ne doit l'employer qu'avec précaution. Les tubes de colchique contiennent de l'amidon, ainſi que les racines bulbeuſes & tubéreuſes de beaucoup d'autres plantes ».

Une plante qui peut enrichir la matière médicale eſt la *coniſe anthelminthique ;* elle croît naturellement dans l'Inde : on la cultive au Jardin du Roi, & nous l'avons au jardin botanique de Nancy. Les fleurs ſont purpurines, aſſez jolies. « Toutes ſes parties ſont un peu amères : on

l'emploie pilée dans l'huile, ou en décoction dans l'eau, pour dissiper les rhumatismes, les douleurs de la goutte & les pustules du corps, en l'appliquant en fomentation; la poudre de ses semences se boit dans l'eau chaude pour la toux, les vers des enfans, & pour provoquer les urines ».

Mais en parlant du pois à gratter, M. *de la Marck* ne dit rien des démangeaisons que le duvet intérieur de la gousse de ce pois excite à la peau, ainsi que de sa propriété vermifuge. Il n'est fait encore aucune mention de la vertu de la digitale pourpre contre l'hydropisie. Il y a néanmoins des dissertations composées par des médecins allemands & anglois, dans lesquelles cette propriété est attestée.

Ces omissions, & autres semblables, n'empêchent point que l'*Encyclopédie botanique* ne soit un ouvrage estimable.

On peut voir ce qui en a déja été dit dans ce journal, *tom* lxij, *pag.* 102; & *tom.* lxvj, *p.* 183.

FRID. WILH. ANT. LUDERS, medicin. doct. & pract. Havelbergensis, nomenclator botanicus stirpium Marchiæ Brandenburgicæ secundùm systema Gleditschianum à staminum situ digestus: *Nomenclateur botanique des plantes de la marche de Brandebourg, suivant le systême de Gleditsch; par FRÉDER. GUIL. ANT. LUDER, D. M. A Berlin, chez* Hesse; *à Strasbourg*,

chez Kœnig, 1786; *in-8°* *de* 107 *pag.* *Prix* 24 *ſous.*

11. M. *Luder* a fait durant pluſieurs années des excurſions botaniques dans la marche de Brandebourg. Il nous donne dans cette brochure la liſte des plantes qu'il y a recueillies. Le ſyſtême qu'il ſuit eſt celui de ſon compatriote, M. *Gleditſch*, que la mort vient d'enlever. Ce ſyſtême, qui eſt ſimple, aiſé dans l'ordre des diviſions des claſſes, & par conſéquent propre à faciliter l'étude de la botanique, eſt établi particulièrement ſur les quatre principales parties de la fleur; ſavoir, les étamines, le piſtil, le calice & la corolle. Il ſuppoſe non-ſeulement le ſexe des plantes comme une vérité inconteſtable, mais encore la néceſſité & l'immutabilité du caractère naturel des genres. Il ne contient que deux diviſions: ſous la première ſont placées toutes les plantes dont la floraiſon parfaite eſt bien viſible, ſoit que la fleur ſoit hermaphrodite, monoïque ou dioïque. L'autre diviſion embraſſe le reſte des plantes, dont la floraiſon parfaite ſe dérobe à la vue.

La diſpoſition des genres dans la première diviſion de ce ſyſtême, ſe réduit à quatre claſſes, dont la différence dépend uniquement de cette partie de la fleur, à laquelle les étamines ſont attachées, & qui ſemble conſtituer par-là des eſpèces ſingulières de floraiſon.

Toute fleur des plantes de la première diviſion eſt donc:

1°. *Thalamoſtemone*, ſi les étamines ſont attachées au réceptacle même.

2°. *Pétaloſtemone*, ſi les étamines ſont attachées à la corolle.

3°. *Calicoſtemone*, ſi les étamines ſont inſérées dans le calice.

4°. *Styloſtemone*, ſi les étamines ſont cohérentes avec le piſtil même.

Cette première diviſion peut porter le nom de *Phénoſtemone*, & la ſeconde celui de *Cryptoſtemone*: celle-ci contient quatre ordres, ſavoir,

1°. Les Filicées.

2°. Les Mouſſes.

3°. Les Algues.

4°. Les Champignons.

Il étoit néceſſaire de donner la clef du ſyſtême végétal de M. *Gleditſch*, pour ſe former une idée du Nomenclateur de M. *Luder*.

Parmi les plantes indigènes que ce botaniſte a trouvées dans la marche de Brandebourg, je remarque les ſuivantes comme étant rares & peu communes : le *ſalix laurea polyandra* de Gleditſch, la perſicaire à feuilles de ſaule du même, la ſalicorne de Virginie, le carel précoce de Schreber, la ſtellaire uligineuſe de Boehmer, le citiſe d'Autriche, l'iris de Sibérie, la Scrophulaire vernale, la mauve de Thuringe, la centaurée panniculée, l'épine blanche monogynique de Jacquin, la quintefeuille de Norwege.

M. *Luder* a eu ſoin d'indiquer les plantes adonides, culinaires & curieuſes, qui ſe cultivent dans les jardins des amateurs ; il donne des notices ſur diverſes variétés. En tête du Nomenclateur eſt une petite carte topographique de la marche de Brandebourg.

Fasciculus plantarum è Flora Marggraviatûs Baruthini : *Fascicule des plantes de la Flore du Margraviat de Bareuth ; par* JEAN-GASPARD-PHIL. ELWERT *de Spire, docteur en médecine. A Erlangue*, chez Kunstman ; & *à Strasbourg, chez* Kœnig, 1786. *In-4° de 28 pag.*

12. Ce cahier renferme la liste des plantes qui croissent dans le Margraviat de Bareuth. M. *Elwert* les range suivant le sytême de *Linné* ; il les désigne tantôt sous les noms adoptés par le botaniste de Suède, tantôt par les noms que leur donnent d'autres botanistes plus modernes. Lorsqu'une plante est rare, il indique l'endroit où elle se trouve ; si, pour la faire reconnoître, sa dénomination ne suffit pas, il ajoute en note, quelques signes distinctifs ; dans d'autres notes sont marquées les propriétés peu communes de certaines plantes.

Historia salicum, &c. *Histoire des saules, enrichie de figures ; par* GEORGE-FR. HOFFMANN. *Fascicule troisième* (*a*). *A Leipsick, chez* Crusins ; *à Strasbourg, chez* Amand Kœnig ; & *à Paris, chez* Didot le jeune, 1786, *in-fol.*

13. Ce cahier ne contient que la description de trois saules.

(*a*) Les Fascicules j & ij ont été annoncés, *tome* lxvij, *pag.* 174.

Le premier eſt le ſaule jaune, dit l'*oſier franc* : *ſalix vitellina*. Ses uſages ſont connus. Les tonneliers, les vanniers & autres ouvriers ſe ſervent fréquemment de ſes jeunes branches flexibles. *Schæffer* indique la manière de fabriquer du papier avec les aigrettes des chatons. L'écorce peut ſervir à la teinture; on prépare pour cela une leſſive qu'on laiſſe fermenter. L'extrait qu'on retire de cette écorce eſt extrêmement amer, fébrifuge; il reſſemble en cela à celui qui s'obtient de l'écorce de la plupart des autres ſaules.

Le ſecond eſt le *ſalix piſſa*, qui paroît n'avoir été décrit que par *Scopoli*; il croît ſpontanément, ſelon M. *Hoffmann*, ſur les bords ſablonneux des rivières, & fleurit en avril; ſes capſules ſont mûres le mois ſuivant.

Le troiſième eſt le *ſalix depreſſa*; celui-ci plus connu des botaniſtes, naît dans les bois de l'Europe, aux endroits humides, avec la canneberge. Sa floraiſon ſe fait en avril.

M. *Hoffmann* fixe avec préciſion les caractères individuels. Ses deſcriptions ſont étendues & exactes; ce qui forme une eſpèce de démarcation qui empêchera de confondre dorénavant les eſpèces avec les variétés.

GEORG. FRANÇ. HOFFMANN, med. doct. de vario lichenum uſu commentatio, ſectio I : *Mémoire ſur l'uſage de divers lichens ; par G. FRANÇ. HOFFMANN, ſection première. A Erlang, chez* Palm ; *à Strasbourg, chez* Kœnig, 1786. *In-4°. de 35 pag.*

14. M. *Hoffmann*, ayant donné la deſcription

des lichens, laquelle forme trois brochures ou fascicules in-4°. (a), a cru, pour compléter l'histoire de ces plantes cryptogames, devoir en faire connoître les usages, & leur utilité dans l'économie, dans la médecine, dans la vétérinaire & dans d'autres arts, tels que la teinture, la peinture, &c. C'est l'objet de ce Mémoire.

Lorsqu'on destine les lichens pour la teinture, il faut les recueillir par un temps humide, afin qu'ils se détachent plus facilement des substances qui leur tiennent lieu de matrice; s'il est sec, on les arrose avec de l'eau, ensuite on les lave, on les fait sécher, pour en extraire les parties colorantes avec l'excipient convenable.

Les lichens sont utiles aux arbres, ils les défendent contre le froid, & suppléent à l'écorce lorsqu'elle a été enlevée par quelques accidens; ils préservent aussi leurs racines de la corruption, en attirant l'humeur morbifique. Ils sont encore d'une utilité particulière à la fertilisation; ils excitent fortement la végétation comme engrais. Plusieurs quadrupèdes trouvent dans les lichens une nourriture abondante, & les petits oiseaux en construisent leurs nids.

L'étymologie du mot lichen vient de ce qu'on attribue à cette végétation la propriété de guérir les dartres qui ont été nommées λειχῆνες par les Grecs, & les autres maladies de la peau.

Cette première section contient vingt-sept lichens utiles; nous en indiquerons quelques-uns.

Le lichen citrin (*lepra citrina* HOFFM.) croît en Europe, sur les rochers calcaires; macéré

(a) *Voyez* l'annonce qui en a été faite dans ce journal, *tom.* lxvij, *pag.* 177; & *tom.* lxix, p. 365.

pendant plusieurs semaines dans l'urine, on obtient une couleur canelle abricot ; en y ajoutant une dissolution d'étain, on a une teinte canelle fauve ; & avec la couperose verte, une de chair.

2°. Le lichen calcaire (*verrucaria calcaria* HOFFM.) naît sur les rochers, les marbres, les pierres calcaires : on recueille cette algue pendant le mois d'août, on la fait sécher, on la pulvérise, on la met ensuite infuser dans de l'urine pendant trois semaines, en bouchant exactement le vaisseau. Elle donne une belle couleur rouge d'écarlate, propre à teindre le fil : mais il faut une lente ébullition avant que de se servir de cette teinture.

3°. Le lichen tartarisé (*scutellaria tartarea* HOFFM.) se trouve dans les vieux sables, sur les murs des anciens édifices, principalement sur les rochers. Les habitans de la Westrogothie fabriquent un beau rouge avec ce lichen.

4°. Le lichen de roche (*lichen saxatilis* L.) vient sur les rochers, les vieilles haies, les troncs d'arbres, les pierres, dans les cimetières sur le crâne humain. Les anciens assignoient à cette mousse une grande quantité de vertus & de propriétés, qu'il faut absolument regarder comme superstitieuses & inutiles, entr'autres d'être souveraine contre l'épilepsie, la peste & les hémorrhagies. Cette substance n'est plus en usage depuis long-temps. Les paysans de l'Oelande & de la Gothlande teignent le fil en brun & en rouge avec ce lichen.

M. *Hoffman* a rassemblé tout ce qu'il y avoit dans les auteurs sur l'utilité de ces plantes ; il nous communique encore quelques expériences qu'il

qu'il a faites ſur l'extraction des parties colorantes qui ſe trouvent dans divers lichens.

Bibliothèque phyſico-économique, inſtructive & amuſante, années 1786 & 1787; *deux volumes par année;* contenant des mémoires, obſervations pratiques ſur l'économie rurale; — les nouvelles découvertes les plus intéreſſantes dans les arts utiles & agréables; — la deſcription & la figure des nouvelles machines, des inſtrumens qu'on doit y employer, d'après les expériences des auteurs qui les ont imaginées; — des recettes, pratiques, procédés, médicamens nouveaux, externes ou internes, qui peuvent intéreſſer les hommes & les animaux; les moyens d'arrêter les incendies, & autres évènemens provenans des vices & de l'altération de l'air; de nouvelles vues ſur pluſieurs points d'économie domeſtique, & en général ſur tous les objets d'utilité & d'agrément dans la vie civile & privée. *On y a*

joint des notes qu'on a cru nécessaires à plusieurs articles, avec des planches en taille-douce. A Paris, chez Buisson, *libraire, hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, n° 13. Prix 3 liv. chaque volume, relié, & franc de port par la poste; 2 liv. 12 s. broché.*

15. Magasin vaste & bien fourni, où tous les goûts & tous les besoins peuvent se satisfaire; il est sur-tout recommandable par le grand nombre d'objets de physique & d'économie qu'il présente. On y trouve aussi des remèdes; mais le public doit se souvenir qu'on n'en doit pas faire usage sans le conseil des gens de l'art, qu'il n'y a point de formule générale pour guérir la goutte, ou la fièvre putride, comme pour raccommoder une cheminée; & que la fièvre ne s'éteint point, comme une maison où le feu a pris.

Mémoire sur les usages de la tourbe & de ses cendres, comme engrais: lu à la Société royale d'agriculture de Paris; par M. DE RIBAUCOURT. A Paris, chez Buisson, *libraire, hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, 1787. Brochure in-8° de 52 pag.*

16. Ce mémoire est divisé en deux parties: l'une traite de l'emploi de la tourbe comme

engrais ; & l'autre de celui de la cendre de tourbe, considérée sous le même point de vue. L'auteur laisse très-peu de chose à desirer sur cet objet important.

Medicinischer briefwechsel, *&c.* C'est-à-dire, *Correspondance médicinale, publiée par une Société de médecins. Première partie. A Halle, chez* Gebauer, 1786.

17. Il parut au mois de novembre 1784, un Prospectus dans lequel les éditeurs indiquoient l'objet du recueil ; ils nous donnent la première partie.

Elle contient,

1°. Les réglemens du duc de *Weimar* concernant l'anatomie & l'hopital des accouchemens.

2°. L'admission aux grades des personnes de quelque religion qu'elles puissent être, à Jena.

3°. La formule du serment doctoral.

4°. Les manuscrits conservés dans la bibliothèque de Konisberg ; par M. *Metzger.*

5° Le mérite des professeurs de Konisberg en anatomie ; par le même.

6° Le panégyrique de *Lobstein* ; par le même.

7°. Des additions à l'histoire du P. *Moeller* ; par le même.

8°. Des recherches sur la diminution de l'évacuation de l'urine chez les enfans ; par M. *Meyer.*

9°. Des notes ſur les eaux minérales gazeuſes de Birkenfeld; par *M. Maler.*

10°. Des détails relatifs à l'inſtitut clinique de Carlſruh.

11°. L'état de la médecine dans le pays de Bade; par M. *Maler.*

13° Des découvertes anatomiques.

14°. Des nouveautés médicinales.

15°. La liſte de tous les profeſſeurs & membres de la faculté de médecine de Jena.

16°. Des mélanges.

17°. Des annonces de promotions & de morts.

ACADÉMIES.

SÉANCE PUBLIQUE de l'école royale vétérinaire.

La ſéance publique tenue le 4 ſeptembre dernier, par l'école royale vétérinaire, au château d'Alfort, près de Charenton, & à laquelle a préſidé la Société royale d'agriculture de Paris, peut être regardée en quelque ſorte comme l'inauguration de cet établiſſement. Beaucoup de perſonnes de diſtinction, de ſavans & d'amateurs, s'y ſont rendus. Les diſcours qui y ont été prononcés étoient relatifs aux augmentations faites tout récemment dans l'école. Des chaires d'économie vétérinaire & rurale, d'anatomie comparée & de chimie, y ont multiplié les moyens d'inſtruction. L'école a reçu une extenſion très-importante par l'addition d'un jardin de botanique, d'un théâtre anatomique

très-vaste, d'un laboratoire fort considérable & d'une ferme très-étendue.

La séance a été ouverte par un discours de M. *Loir*, subdélégué de M. l'intendant de Paris à Alfort, sur les progrès de l'art vétérinaire, & l'extension que l'école a reçue en dernier lieu.

M. *de Fourcroy*, professeur de chimie, a lu ensuite pour M. d'Aubenton, professeur d'économie vétérinaire & rurale, un Mémoire sur l'art vétérinaire, tel qu'il étoit pratiqué chez les anciens, & sur les avantages que nous pouvons en retirer.

M. *Vicq-d'Azyr*, professeur d'anatomie comparée, a fait la lecture d'un discours sur l'anatomie considérée dans ses rapports avec le règne animal en général, sur la manière de perfectionner la nomenclature & d'accélérer ses progrès. Il a mis sous les yeux de l'assemblée quatre grands tableaux, où il a développé son systême anatomique, depuis l'homme jusqu'aux végétaux inclusivement.

M. *de Fourcroy* a lu un Mémoire concernant un exposé du plan qu'il suivra dans les recherches chimiques sur les substances animales; il a spécialement insisté sur les avantages que ces recherches pourront procurer à la pratique de la médecine.

M. *Broussonet*, professeur adjoint d'économie vétérinaire & rurale, a fait la lecture d'un exposé des rapports de l'art vétérinaire avec l'agriculture en général; il a rappelé tout ce que le roi avoit accordé à l'école vétérinaire pour cette partie intéressante de son institution, & ce qu'on pouvoit espérer des travaux de la Société royale d'agriculture, chargée de dirige

les expériences qui se font dans la ferme de Maisonville, laquelle vient d'être annexée à l'école.

Les professeurs avoient mis sous les yeux des ministres qui ont honoré cette assemblée de leur présence, plusieurs pièces anatomiques, des résultats chimiques, les divers produits de culture du jardin de botanique économique & de la ferme de Maisonville.

M. *Chabert*, directeur de l'école, a lu un résumé succinct des avantages de l'art vétérinaire considéré dans toutes ses parties, & des succès qu'on a obtenus dans différentes épizooties. La séance a été terminée par les réponses des élèves de l'école aux questions que leur a proposées M. le contrôleur-général des finances, relativement à l'anatomie des animaux. Les prix de ce concours étoient des médailles & des instrumens usités dans l'art vétérinaire.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE de l'Académie des sciences, arts & belles-lettres d'Orléans.

Du Vendredi 12 Janvier, 1787.

M. *Crignon de Bonvalet*, vice-président, a ouvert la Séance en félicitant l'Assemblée sur le nouveau titre que la Société venoit d'obtenir de Sa Majesté, & sur l'éclat & les secours que se prêteroient mutuellement les sciences & les belles-lettres.

M. *Marcandier*, directeur, a lu une lettre par laquelle M. l'Intendant annonçoit à la Compagnie l'obtention de lettres-patentes du Roi,

portant érection de *la Société de physique d'Orléans*, en *Académie royale des sciences, arts & belles-lettres.* Cette lecture a été suivie de celle des lettres-patentes données à Fontainebleau au mois d'octobre 1786, & enregistrées au parlement le 20 décembre suivant.

M. *Huet de Froberville*, secrétaire perpétuel, a fait valoir, dans un discours analogue à la circonstance, les heureux effets en général de l'étude des lettres, & ceux qu'on doit se promettre en particulier pour Orléans, de l'établissement d'une Académie qui les accueilloit d'une manière illimitée.

Le secrétaire perpétuel a lu ensuite le Précis des travaux de la Compagnie, pendant les deux derniers semestres.

M. *Prozet*, intendant du jardin des plantes, a lu un Mémoire sur *la formation des montagnes & des couches actuelles de la terre.* Il y établit les altérations manifestes qui ont changé la forme primitive du globe. Cet ouvrage, rempli de vues neuves, a en outre l'avantage de réunir sous un même aspect une multitude d'observations dispersées dans les écrits des meilleurs auteurs modernes.

Le secrétaire perpétuel a lu l'Eloge de M. *Marigues*, chirurgien major de l'hôpital royal de Versailles, de l'Académie de chirurgie de Paris, de celle des sciences & belles-lettres de Rouen, de la Société royale de médecine, & correspondant de la Société de physique d'Orléans. « L'Académicien, dit le secrétaire, à qui nous payons aujourd'hui un juste tribut de regrets, est du petit nombre de ceux qui doivent tout à leur mérite, & rien à la fortune ni à l'intrigue. On en sera d'autant plus surpris,

qu'il s'exerça ſur un théâtre qui leur eſt ſpécialément conſacré; & où une multitude d'emplois offrent un appât à tous les degrés de l'ambition. »

M. *Marigues*, fils d'un chirurgien de village, avoit acquis une aiſance peu commune, même dans la capitale. « On ſe doute bien que cette aiſance, le fruit honorable du talent, des travaux & des veilles de M. *Marigues*, ne s'acquit pas ſans exciter l'envie. On la trouve par-tout, & ce n'eſt pas à Verſailles, où elle paſſe plus envenimée des grands chez les petits, qu'il devoit eſpérer de s'y ſouſtraire .... Entouré de faux amis & de gens qu'ombrageoient ſes ſuccès, un homme droit & ſenſible, comme l'étoit M. *Marigues*, dut éprouver de cruelles impreſſions. Ni la contagion de l'exemple, ni le beſoin d'y céder pour réuſſir, ne purent ébranler ſa vertu; mais ſon caractère devint inquiet & défiant; un rien le troubloit; & le moral influant, ainſi qu'il arrive preſque toujours, ſur le phyſique, chaque fois qu'il ſe trouvoit contrarié par les circonſtances, ſa ſanté en étoit altérée. Quelques tracaſſeries peu méritées qu'on lui ſuſcita relativement à l'ordre du ſervice public, dans ſon hôpital, l'aigrirent au point que, plus de deux mois d'avance, il annonça ſa fin prochaine à ſa famille. Voilà comme, au milieu d'un monde pervers, l'homme naturellement bon & ſociable, paie de ſon repos & de ſa vie l'honneur d'avoir ſu réſiſter à la corruption. »

M. l'abbé *Pataud* a lu, pour M. l'abbé *de Talsy*, la première partie d'un Mémoire ſur l'Education des Vers à ſoie en plein air. Dans cette première partie, l'auteur conſidère, en

naturaliste & en physicien, ces insectes précie[illegible] à qui le luxe doit une de ses plus belles jou[illegible] sances. Les dépenses que nécessite leur éd[illegible] cation en chambre, & les maladies qui en rés[illegible] tent, sont comparées aux avantages consta[illegible] par cinq années d'expériences, d'une métho[illegible] simple, peu coûteuse & salutaire, observée p[illegible] une personne dont l'auteur a suivi les procéd[illegible] & les résultats. Ici toutes les objections cont[illegible] cette méthode sont réfutées. On prouve la fau[illegible] seté du préjugé sur l'influence dangereuse de l'a[illegible] & de ses météores dans nos climats, par rap[illegible] port aux vers à soie: on prouve que les diff[illegible] rentes maladies auxquelles ils sont sujets da[illegible] l'éducation à couvert, ont presque toujours po[illegible] cause un air vicié: on prouve enfin que l'éd[illegible] cation en plein air, sans avoir encore attei[illegible] le degré de perfection qu'on peut lui donne[illegible] mérite dès-à-présent la préférence sur celle [illegible] dedans, par la diminution des frais, par l'exe[illegible] ption des maladies, & par la qualité supérieu[illegible] de la soie qu'on recueille. Le temps n'a pas pe[illegible] mis de lire la seconde partie de ce Mémoire i[illegible] téressant, entièrement consacrée aux détails d[illegible] expériences.

Le secrétaire perpétuel a rendu compte du concours, dont l'objet étoit d'indiquer *par que[illegible] genre de culture ou d'industrie, applicable à l[illegible] Sologne Orléanoise, on pourroit améliorer son s[illegible] & augmenter son produit.* Il a dit que l'Acadé[illegible] mie n'avoit reçu sur cette question qu'un seu[illegible] Mémoire, qui porte pour épigraphe ces vers d[illegible] Lucain :

Horrida nunc dumis, multosque inarata per annos
Hæc tellus; desuntque manus poscentibus arvis.

Quoique le défaut de concurrence l'autorisât à ne le point couronner, elle s'y déterminoit néanmoins en faveur des vues utiles qu'il présente; mais l'auteur, en gardant l'anonyme dans le billet cacheté, joint à son Mémoire, a enfreint les conditions du programme, & en conséquence l'Académie, rigoureusement attachée à ses loix, s'est réservée l'application du Prix à une autre question qu'elle va proposer.

Il a terminé la Séance par la lecture du programme suivant:

L'Académie a proposé pour sujet du Prix de 400 livres, qu'elle distribuera après la Saint-Martin de l'année 1787, les questions suivantes:

1°. *A quelle cause doit-on attribuer le mauvais goût que les tonneaux font quelquefois contracter au vin, & qui est généralement connu sous le nom de* goût de fût?

2°. *Le bois ne subit-il l'altération qui occasionne ce goût, qu'après avoir été coupé, ou la séve en étoit-elle affectée lorsqu'il étoit sur pied?*

3°. *A quels signes peut-on connoître les bois dont les sucs ont souffert cette altération?*

4°. *Quels sont les moyens de corriger ou de faire perdre au vin le goût désagréable que le fût lui a communiqué?*

Pour le Prix de 400 livres, qui sera décerné à la même époque de l'année 1788, l'Académie demande:

Quel a été l'état des arts & du commerce dans l'Orléanois, depuis les premiers temps de la monarchie, jusqu'à Henri IV? *Quelles ont été les causes de leurs progrès ou de leur décadence de-*

puis cette époque jusqu'à nos jours, & quels seroient les moyens de les porter au degré d'étendue & de perfection dont ils sont susceptibles?

Un second Prix sera également distribué dans la même année 1788, à l'auteur qui parviendra à *déterminer par des expériences précises & directes :*

1°. *Si l'eau est une substance composée, ou si elle est une matière simple ou élémentaire ?*

2°. *Si celle que l'on obtient par la combustion du gaz inflammable avec l'air vital, est produite dans l'acte même de cette combustion, ou si elle n'en est que dégagée ; c'est-à-dire, si réellement elle provient de la combinaison de l'air vital ou de sa base avec l'air inflammable ; ou si cet air vital, & tous les fluides élastiques ne sont pas eux-mêmes une modification de l'eau, opérée par sa combinaison avec la matière du feu, de la lumière ou de la chaleur ?*

L'Académie voulant offrir aux concurrens un Prix proportionné à l'importance de cette question, elle ajoutera 400 livres, à pareille somme provenant de celui qu'elle n'a pas décerné cette année. Ainsi, ce second Prix sera de 800 liv.

Toutes personnes, excepté les académiciens résidens, seront admises au concours. Les Mémoires écrits en françois ou en latin, seront adressés *francs de port*, ou sous le couvert de M. l'intendant de la généralité d'Orléans, au secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le premier juin de 1787, pour le premier prix, & de 1788, pour les deux derniers.

Les auteurs ne se feront connoître ni directement, ni indirectement. Ils joindront à leurs ouvrages, écrits lisiblement, un billet cacheté, qui contiendra leur nom & leur demeure. Ils

mettront à la tête du Mémoire une devise ou épigraphe, qui sera répétée dans le billet & à la suscription.

PRIX de la Société littéraire de Grenoble.

La société littéraire de Grenoble avoit proposé pour sujet du premier prix qu'elle devoit adjuger dans la séance publique du mois de janvier 1787, de déterminer *à quelle cause on doit attribuer le dépérissement actuel des bois, quels sont les effets qui en sont résultés relativement à l'agriculture, quels seroient, en Dauphiné, les moyens d'y remédier, & quel est le parti le plus avantageux que l'on pourroit tirer, dans cette province, des bois, landes, marais & pâturages communs.* Sur ce qui a été observé qu'en différant de décerner les prix indiqués, on recevroit un plus grand nombre de Mémoires, la Société ne voulant rien négliger de ce qui peut concourir à développer une question si importaute, a délibéré de renvoyer la distribution de ce premier prix à la séance publique qu'elle tiendra le 1er mai prochain, & les Mémoires seront reçus jusqu'au 1er avril. Les auteurs qui ont déja traité cette question, & qui voudront faire des additions ou des changemens à leurs Mémoires, pourront les adresser à la Société, avec la même épigraphe qu'ils ont précédemment choisie.

La Société avoit annoncé pour sujet d'un second prix, d'indiquer *quelles sont les branches d'industrie qui conviendroient le mieux aux cantons de cette province qui en sont dépourvus, & notamment dans le Haut-Dauphiné; quels seroient les moyens d'accroître les progrès de l'agriculture dans*

ceux qui pourroient n'être susceptibles d'aucun genre d'industrie, sans préjudicier néanmoins au rétablissement des bois. Ce prix sera distribué dans la séance du 1.er septembre 1787. Les Mémoires seront reçus jusqu'au 1.er août.

Les paquets seront adressés à M. l'intendant de la généralité de Grenoble, qui fera passer les récépissés du secrétaire de la Société à l'adresse que les auteurs indiqueront.

PRIX proposés par l'Académie impériale & royale des sciences & belles-lettres de Bruxelles.

L'Académie impériale & royale des sciences & belles-lettres de Bruxelles tint, le 11, le 12 & le 14 octobre 1786, une séance publique pour la distribution des prix annuels.

En 1784, elle avoit demandé pour le prix de la classe physique, *Quels sont les moyens que la médecine & la police pourroient employer pour prévenir les erreurs dangereuses des enterremens précipités?*

« Quoique entre les Mémoires qui ont concouru pour ce prix, (dit-elle dans son programme) elle en ait distingué quelques-uns dont les auteurs méritent des éloges, elle s'est vue à regret obligée de n'adjuger la palme à aucun, parce que plusieurs aspirans sont restés au-dessous de leur sujet, & que les autres s'en sont écartés.

Des neuf Mémoires qu'elle a reçus, les numéros 1, 2, 4 & 7, ayant respectivement pour épigraphe :

Qui tôt ensevelit, bien souvent assassine,
Et tel est cru défunt qui n'en a que la mine.

Nullâ re ad deos immortales propiùs accedunt homines, quàm salutem hominibus dando.

Non continuò, quando cor quievit & respiratio nulla est, mortem perfectam adesse cl. viri ostendunt.

Sa main comble l'abyme entr'ouvert sous mes pas, & me fait trouver la vie dans les horreurs du trépas.

ont assez bien saisi le sens du programme; mais, du côté de l'exactitude & de la méthode, ils laissent beaucoup à desirer. L'Académie exige que si l'on n'a rien de neuf à dire, on ait au moins le mérite d'avoir traité cette matière intéressante avec énergie, éloquence & dignité. «

« Le n°. 3, ayant pour épigraphe : *Qui succurrere potest, cùm non succurrit, occidit; in vitâ servare potuisse, nec tamen servasse, nonne homicidium negativum sapit?* le plus érudit de tous, s'est trop attaché à la seule érudition; il pèche sur-tout, de même que les trois suivans, pour avoir donné plutôt un traité sur les asphyxies, qu'une réponse directe à la question. Enfin ce Mémoire offre un volume, & non pas une dissertation académique. »

« Le n°. 5, portant pour devise : *Facilis descensus Averni; sed revocare gradum superasque evadere ad auras, hoc opus, hic labor est*, a du mérite par sa partie médicale; l'auteur paroît avoir bien observé; mais il a trop négligé les ouvrages qui ont été publiés sur ce sujet. Ses moyens de police sont mal vus & peu praticables. Il fait une proposition absurde dans l'espèce d'inquisition qu'il veut établir à la campagne, & il présente aussi un traité sur les asphyxies, que le programme ne demande pas. »

« Le n°. 6, ayant pour épigraphe : *Prolongare dies, mortem removendo, docebo*, eſt un mélange de bon & de mauvais. Il ſent trop les bancs de l'école. Il ſe jette dans les aſphyxies, au lieu de s'attacher à la queſtion. Si l'auteur ſe préſente encore au concours, l'Académie exige qu'il établiſſe mieux qu'il n'a fait le ſigne de mort qu'il croit ſi caractériſtique, ſur-tout que ſon Mémoire ſoit écrit d'une manière liſible, & préſenté ſous une forme plus décente. »

« Le n°. 8, portant pour épigraphe : *Vidit* (JESUS) *tumultum & flentes & ejulantes multùm. . . . Quid turbamini & ploratis ? Puella non eſt mortua, ſed dormit ; & irridebant eum*, eſt un traité volumineux ſur les aſphyxies, qui ne pourra jamais paſſer pour un Mémoire académique. Le ſtyle en eſt aſſez bon ; l'ouvrage d'ailleurs n'eſt pas ſans mérite ; mais l'Académie exige de l'auteur plus d'exactitude & de la circonſpection ».

« Le n°. 9, ayant pour épigraphe : *Omnis homo moritur, &c.*, a été exclu pour avoir été préſenté après le terme limité : ſans avoir le mérite que deſiroit l'Académie, ce Mémoire n'étoit pas indigne du concours ».

« En général, tout Mémoire qui exigera plus de deux heures pour une lecture attentive, ſera rejeté. Il en ſera de même des Mémoires dont les citations ſeront trouvées inexactes ; en conſéquence, on demande non-ſeulement le n°. des pages, mais l'année & le lieu de l'édition des ouvrages dont on fera uſage ».

« L'Académie exige particulièrement que les concurrens s'attachent au ſens du programme.

Du côté de la médecine, elle ne demande pas les moyens qu'il convient d'employer pour guérir les asphyxies, mais bien les signes distinctifs entre la vie & la mort, desquels elle n'exclut pas les remèdes dont on se sert dans les asphyxies, mais seulement autant qu'ils contribuent à confirmer le diagnostic ».

« Elle desire d'ailleurs que les aspirans fassent usage de ce que les découvertes depuis 1750 offrent de plus intéressant sur cette matière ».

« Pour le concours de l'année 1788, l'Académie propose la question de physique, suivante : *Quels sont les végétaux indigènes propres à fournir des huiles qu'on pourroit substituer avec succès & sans danger à l'huile d'olive ? Quelles sont les méthodes de préparer & de conserver ces huiles ? Enfin, quel sera leur prix, en supposant un prix donné des matières dont on les tire » ?*

« Elle adjugera au concours de la même année 1788 le prix de la question historique, au meilleur *Mémoire sur le duc Ghislebert, fils de Rainier au long col.* L'Académie desire que les auteurs ne se bornent pas à la vie de ce prince, mais qu'ils s'attachent particulièrement à distinguer les prérogatives, les domaines & les droits utiles dont il étoit en possession à titre d'héritage, de ceux dont il jouissoit en qualité de duc, ou gouverneur du royaume de Lorraine. Elle desire également qu'ils donnent un détail exact des différens états dont ce royaume étoit alors composé, & qu'ils recherchent quel en étoit à cette époque le gouvernement politique ».

« Le prix de chacune de ces questions sera une médaille d'or du poids de 25 ducats. Les mémoires doivent être écrits en latin, en françois,

ou en flamand. Ils ſeront adreſſés & remis, *franc de port*, à M. *Des Roches*, ſecrétaire perpétuel, avant le 16 juin 1788. L'Académie exige la plus grande exactitude dans les citations : pour cet effet, les auteurs auront ſoin de marquer les éditions & les pages des livres qu'ils citent Ils ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais ſeulement une deviſe à leur choix ; ils la répéteront dans un billet cacheté qui contiendra leur nom & leur adreſſe. Ceux qui ſe feront connoître de quelque manière que ce ſoit, & ceux dont les mémoires auront été remis après le terme preſcrit, ſeront abſolument exclus du concours ».

PRIX propoſés par l'Académie impériale des ſciences de Pétersbourg.

L'Académie a remis au mois de juillet 1788, la diſtribution du prix ſur la queſtion ſuivante, qu'elle avoit propoſée en 1786.

La force du cœur ne pouvant opérer la diſtribution des ſucs nourriciers dans beaucoup de parties du corps des animaux, telles que les ongles, les poils, l'épiderme, les cornes, n'y ayant également dans les plantes aucune force que l'on puiſſe comparer à celle du cœur pour la même diſtribution des ſucs nourriciers, on demande par quelle force cette diſtribution des humeurs s'opère dans les plantes & dans les parties mentionnées des animaux, & quelle eſt la nature de cette force ? Le prix eſt de cent ducats d'or.

La même Académie a propoſé pour 1787 le Prix ſuivant, à diſtribuer en juillet 1787.

Si quelque comète s'approchoit assez de la terre, pour que ces deux astres pussent agir l'un sur l'autre, déterminer, 1°. quelles inégalités en résulteroient dans le mouvement de la terre; 2°. quels phénomènes en résulteroient sur l'océan; 3°. comment les deux astres se mouvroient ensuite? Le prix est de cent ducats d'or.

Les Mémoires doivent êtres écrits en russe, ou en latin, ou en allemand, ou en français, avec les conditions ordinaires pour les concours, & adressés à M. J.-Albert Euler, Secrétaire de l'académie.

PROSPECTUS.

Voyage en Asie, ou *Essais philosophiques & historiques sur la haute antiquité, sur quelques peuples modernes orientaux, & sur divers animaux de ces contrées. Ouvrage enrichi de gravures en taille-douce.*

Usus & impigræ simul experientia mentis
Paulatim docuit. . . . . LUCR.

L'ouvrage que l'on annonce, eût pu paroître il y a douze ans. Engagé en 1781 à détacher & à livrer à l'impression quelques articles isolés, sous le titre d'*Essais Philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers, &c....* (*a*), je ne dis-

---

(*a*) On peut voir ce que nous avons dit de ces *Essais* en les annonçant dans ce Journal, année 1783, *tome* lx, *pag.* 277, 278.

ſimulai point les motifs de dégoûts qui, depuis mon retour en Europe, m'avoient éloigné d'une occupation de cette eſpèce. Enfin un premier pas fait, non inſenſible à l'accueil qu'un foible eſſai avoit obtenu en France & chez l'étranger, je commençois à vouloir ſérieuſement mettre le tout en état d'être imprimé; un événement fâcheux me contraignit d'abandonner ce travail.

Mes amis le deſirent, l'étude eſt un délaſſement, je reprendrai la plume. Sans la certitude de leur déplaire, ces matériaux n'exiſteroient peut-être plus. Mon nom ne ſera point mis à la tête de cet ouvrage. Libre de toute prétention, qu'importe la perſonne de l'auteur à la juſteſſe & au ſort de ſes recherches?

L'on a beaucoup de relations ſur l'Inde & les parties de l'Aſie dont je me propoſe de parler. Chacun a ſa manière de voir. Pendant vingt ans ſur les lieux, j'ai été auſſi à même d'obſerver: il m'a depuis été aiſé de reconnoître que, malgré les pertes littéraires que l'on m'a fait éprouver, j'ai é é peu eſſentiellement croiſé dans les routes ſolitaires que je m'étois frayées.

Les mœurs, les ſciences, les arts, l'hiſtoire naturelle, les uſages civils, politiques & religieux de ces contrées offrent un vaſte champ à la réflexion. Mes regards ſe ſont portés ſur ces différens objets. Mon plan fixe & reſſerré a été de n'employer que ce que j'ai été dans le cas de recueillir moi-même & de voir ſous de nouveaux points de vue. Ainſi, autant qu'il m'a été poſſible, ſans altérer l'enſemble & la connexion des matières, j'ai élagué de mon ouvrage ce que j'ai reconnu ſe trouver déjà dans d'autres.

Le premier volume ſera en grande partie conſacré *à la haute antiquité*. Fixons un ſens à cette

expreſſion, d'après ce qui a été dit dans le *Poſtſcriptum* de mon précédent Eſſai. Je conſidère ici comparativement comme moderne tout ce qui n'appartient pas à une époque antérieure au moins de quinze cents ans au ſiècle où nous plaçons le ſiége de Troye. Un fil de communication avec ces temps reculés fut d'abord myſtérieuſement conſervé ; il étoit léger, enfin il a été rompu. Les impoſantes prétentions des Indiens, des Chaldéens, des Chinois, des Celtes, des Egyptiens, &c., n'ont que des fondemens illuſoires.

Les uſages civils & religieux, la divination, les loix, les langues, écritures, ſciences, arts, &c., de cette vénérable antiquité, feront l'objet de nos obſervations. En indiquant leurs rapports avec des ſiècles plus rapprochés, nous parcourrons le tableau animé d'origines, d'entrepriſes, de révolutions morales, politiques & phyſiques qui ont changé la face de la terre.

Déjà l'on me demande ſi c'eſt un roman que j'annonce, ou quelque nouveau ſyſtême à enter ſur ceux qui ont paru depuis trois ou quatre mille ans. Il répugneroit à mes principes de préſenter avec confiance ce dont je devrois douter. Je ne me mêle point de deviner, & ne ſuis aucunement amateur du merveilleux. A l'abri des moyens d'illuſion que peut produire le trop de ſcience, ſentant ma foibleſſe, & néanmoins rempli de la vaine ambition de ſavoir, j'ai été en tâtonnant à la recherche de l'auſtère vérité. Sans guide ni interprète, le haſard a ſecondé un voyageur attentif, étranger à tout ſyſtême. Des imaginations vives, riches & puiſſantes franchiſſent ou tranchent les difficultés ; elles s'agitent & prétendent obſerver ; mais leur force eſt de

créer ! Ce que j'esquisserai, a été. Qu'il me suffise d'ajouter que la majeure partie des détails relatifs à cette haute antiquité, sera appuyée sur des preuves littérales & autres, dont la vérification sera rendue facile.

Cet ouvrage aura deux volumes *in*-4°. Comme, par plusieurs raisons, il ne sera point mis dans le commerce, on ne se le procurera que par voie de souscription. Je n'ignore pas que le charlatanisme & une infidèle avarice ont rendu cette ressource bien précaire. A cet égard, je ne dois me permettre qu'un mot; c'est que tout genre de spéculation est étranger à cette entreprise.

PLAN DE LA SOUSCRIPTION.

On ne tirera à l'impression que le nombre d'exemplaires qui auront été retenus. Il s'agit de fournir à ces frais & à ceux de quatorze ou quinze gravures considérables, lesquelles seront exécutées par des artistes d'une réputation faite. La souscription est de 48 livres pour les deux volumes *in*-4°, beau caractère; 24 livres seront payées en souscrivant, & pareille somme pour le second volume, en retirant le premier, qui pourra paroître à la fin de 1787. Si dans neuf mois le nombre des Souscripteurs est insuffisant pour les déboursés nécessaires, l'on en sera averti, & l'argent sera rendu par ceux des libraires ci-après nommés, chez lesquels on aura souscrit.

La liste de MM. les Souscripteurs se trouvera au commencement du premier volume; il leur sera donné une reconnoissance imprimée, signée de madame veuve *Tilliard* & fils, libraires de Paris. Les exemplaires seront délivrés en suivant l'ordre des souscriptions.

On ſouſcrit à Paris chez mad. veuve *Tilliard* & fils, libraires, rue de la Harpe, au coin de celle Pierre Sarraſin; à Londres, chez MM. *Benjamin White* & fils, *Payne*, libraires; à Vienne, chez *Rodolphe Grœffer, Attaria*, frères, libraires; à Berlin, chez *M. J. Bernoulli*, aſtronome du roi de Pruſſe, membre de l'académie des ſciences; à Amſterdam, chez *P. Vandamme*, libraire; à Rome, chez MM. *Bouchard* & *Gravier*, libraires; à Milan & à Turin, chez MM. *Moïſe-Benjamin Foa*, & les frères *Reycends*, libraires; à Pétersbourg, chez *Roſpini frères*, libraires.

N. B. *Il faudra avoir attention d'écrire bien liſiblement ſon nom & ſon adreſſe.*

N°s 1, 15, 16, M. ROUSSEL.
2, 3, 4, 17, M. GRUNWALD.
5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, M. WILLEMET.
7, M. HUZARD.

Fautes à corriger dans le cahier de janvier 1787.

Page 120, ligne 12, M. *Court de Gibelin*, liſez *Court de Gebelin.*
Page 136, ligne 7, avoir, *liſez* avoit.
Page 144, ligne 3, a joint, *liſez* y a joint.
Page 153, ligne 8, ſe, *liſez* le.
Page 159, ligne 2, M. *Rouſſel* en donne, *liſez* M. *Rouſſel* en a donné.
Page 191, ligne 30, 1, *liſez* 3.
Ibid. ligne 34; Képonſe, *liſez* Réponſe.

Cahier du mois de février.

Page 306, ligne 11, ventricules extérieurs, *liſez* ventricules antérieurs.

TABLE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Journal de Médecine* du mois de mars 1787. A Paris, ce 24 février 1787.

Signé, POISSONNIER DESPERRIERES.

De l'Imprimerie de P. F. DIDOT jeune, 1787.

